Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16180 – 7 F — SAMEDI 1er FÉVRIER 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

FORUM INFORMATIQUE

■ Les entreprises franchissent le mur de la communication

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 201 - 7,00 F

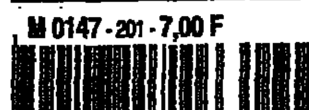

Le monde politique français rompt le silence sur la crise algérienne

M. de Charette critique l'intervention télévisée du président Zeroual

LA CLASSE politique française commence à réagir à la recrudescence de la violence en Algérie. Tandis qu'à Alger se déroulaient les obsèques d'Abdelhak Benhamouda, leader du principal syndicat algérien, l'UGTA, assassiné mardi 28 janvier, le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, a critiqué, jeudi 30 janvier, l'intervention télévisée du président Zeroual, le vendredi précédent, en redoutant qu'elle ait mis fin à la recherche de toute solution politique. *« Le pays donne le sentiment d'accumuler les difficultés »*, a-t-il dit. Valéry Giscard d'Estaing a souhaité la participation de *« toutes les forces politiques algériennes »*, y compris *« les islamistes »*, aux législatives prévues pour le premier semestre. Nicole Notat, qui s'est rendue aux obsèques d'Abdelhak Benhamouda, nous a déclaré : *« Les Algériens ont un sentiment d'incompréhension, d'isolement à l'égard de la France. »*

Lire page 2, notre enquête page 14 et notre éditorial page 16

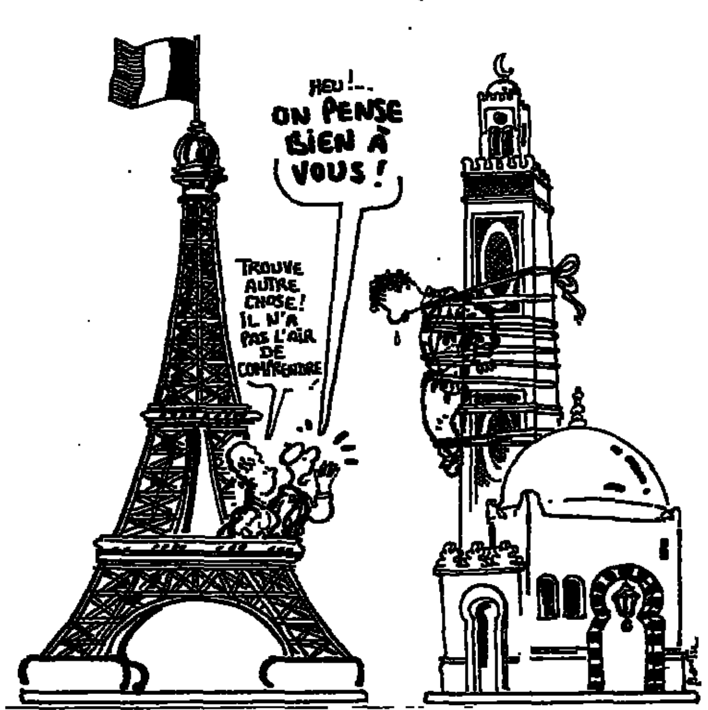

Le climat économique s'améliore en France

29 000 chômeurs de moins en décembre 1996

LE CLIMAT économique s'améliore. Les industriels optimistes sur les perspectives d'activité sont plus nombreux que les pessimistes, selon l'enquête de l'Insee de janvier. Le chômage a baissé en décembre (- 29 000 demandeurs d'emploi). La Bourse de Paris a salué ce retournement en battant son record, l'indice CAC 40 dépassant 2 500 points jeudi 30 janvier. Les entreprises commencent à annoncer des résultats financiers excellents.

La hausse du dollar est le plus récent facteur d'explication de ce changement de climat. Elle vient s'ajouter à la solidification de la croissance chez nos partenaires, notamment allemands. Si la monnaie américaine devait se situer durablement au-dessus de la barre des 5,50 francs, soit 8 % au-dessus de son niveau moyen de 1996 et plus de 10 % au-dessus de celui de 1995, l'économie française, qui a déjà profité d'une réévaluation de près de 15 % de la livre britannique et de la lire italienne par rapport à leur niveau moyen de 1995, pourrait bénéficier d'exportations plus soutenues. Selon le ministère des finances, la croissance pour 1997, évaluée initialement à 2,3 % (contre 1,3 % en 1996), pourrait en être augmentée de 0,5 point.

Les économistes restent toutefois partagés sur l'ampleur de la reprise. Le service des études de la Caisse des dépôts et consignations évoque le *« risque d'une reprise peu durable, comme en 1994 »*. Malgré l'embellie du décembre, le chômage reste au niveau très élevé de 12,7 % de la population active à la fin 1996. L'an passé le nombre de demandeurs d'emploi a crû de 2,9 %. Pour les moins de 25 ans, le chômage a un peu reculé en 1996 (- 2,1 % pour les hommes et - 2,6 % pour les femmes), mais il frappe encore 610 000 jeunes. Selon les prévisions de décembre de l'Insee, le taux de chômage devrait croître cette année et atteindre 13 % à la fin du premier semestre.

Lire pages 6 et 17 et le point de vue de Gilles de Robien page 15

Le faux suspect d'Atlanta passe de l'enfer au paradis

NEW YORK
de notre correspondante

Il a passé *« 88 jours d'enfer »* cet été, un enfer qu'il a raconté à la presse les larmes aux yeux, sa maman à ses côtés, car elle aussi a, par ricochet, beaucoup souffert. Ajourd'hui, Richard Jewell, l'homme qui fut à tort considéré pendant trois mois comme le suspect numéro un dans l'affaire de la bombe des Jeux olympiques d'Atlanta, ne pleure plus. Non seulement il a été totalement et publiquement mis hors de cause par le FBI, mais sa réhabilitation, grâce à une solide équipe d'avocats, se révèle une opération assez rentable. A trente-quatre ans, cet ancien employé d'entreprises de sécurité privées est en passe de devenir multimillionnaire.

Lorsque les enquêteurs du FBI l'ont enfin innocenté en octobre dernier en prenant l'initiative rarissime de le lui confirmer par lettre, Richard Jewell a averti la presse qu'il engagerait des poursuites en diffamation. Après tout, il avait enduré pendant trois mois les fouilles, les interrogatoires, la surveillance constante des policiers et des caméras de télévision et sa réputation était en miettes depuis le jour où l'un des quotidiens d'Atlanta avait publié son nom et sa photo, étalés à la « une » sous le mot : *« suspect »*. Du statut de héros, Richard Jewell, l'agent de sécurité acclamé pour avoir découvert la bombe, le 27 juillet, et commencé à faire évacuer la foule (il y eut finalement un mort et une centaine de blessés), était passé à celui de scélérat. Ce célibataire du Sud, joufflu, Blanc, qui vivait avec son chien et sa mère et alignait les petits boulots de vigile, n'avait-il pas le parfait profil du milicien aigri ? Soufflée à quelques journalistes par le FBI, la piste fut suivie par l'ensemble des médias. Les grands organes de presse préfèrent éviter les tribunaux, dont ils craignent l'hostilité : la première chaîne de télévision attaquée par Richard Jewell, NBC, a donc aussitôt accepté, en décembre, un règlement à l'amiable estimé par le *Wall Street Journal* à plus d'un demi-million de dollars (plus de 2,5 millions de francs) pour le dédommager. Cette semaine, CNN lui a emboîté le pas, versant à M. Jewell une somme d'un montant gardé secret.

En revanche, le groupe Cox, propriétaire de l'*Atlanta Journal and Constitution*, a décidé de se battre en justice, considérant qu'il n'avait fait que rapporter des informations de source policière. Le procès aura valeur de test pour le monde médiatique, ébranlé par la condamnation, la semaine dernière, de la chaîne ABC à verser 5,5 millions de dommages et intérêts à un groupe de supermarchés, Food Lion, dans lesquels elle avait envoyé des reporters équipés de caméras invisibles pour prouver que des aliments périmés y étaient emballés et mis en vente. Le jury n'a pas contesté la véracité du reportage d'ABC, mais en a condamné les méthodes.

Pendant ce temps, les avocats de M. Jewell, après avoir fait monter les enchères auprès de divers studios de Hollywood, ont signé avec Fox 2000, un studio de l'empire Murdoch, un contrat sur les droits cinématographiques des mésaventures du héros injustement accusé. Quant au FBI, il pense avoir établi un lien entre la bombe d'Atlanta et trois extrémistes de l'Etat de Washington arrêtés dans le cadre d'enquêtes sur d'autres attentats, croit savoir ABC... qui a diffusé mercredi soir le nom et les photos des trois suspects.

Sylvie Kauffmann

Vols en solde

LA CONCURRENCE qui a conduit les compagnies aériennes à augmenter la fréquence des vols, voire à ouvrir de nouvelles lignes sur des liaisons qui s'avèrent peu rentables, les oblige à solder les voyages. Les prix d'appel proposés pendant les mois d'hiver, période où la fréquentation des avions est peu importante, profitent aux voyageurs malins.

Le Monde publie un tableau qui permet de comparer les prestations offertes par sept voyagistes et compagnies sur dix destinations d'Amérique et d'Asie. Nous avons rassemblé les prix les plus bas du marché pour des voyages effectués avant la fin du mois de mars. Exemples : Paris/New York à 1 540 francs, Paris/Bombay à 2 800 francs.

Lire page 25

Ces Français qui défendent la cause serbe

La France a-t-elle eu un comportement indigne pendant les cinq années de guerre en ex-Yougoslavie ? Certains, qui se sont engagés aux côtés de la Croatie ou de la Bosnie-Herzégovine, ont régulièrement dénoncé la politique française. D'autres se réveillent aujourd'hui et accusent la France d'avoir trahi les Serbes. Des hommes politiques et des écrivains s'en prennent violemment aux gouvernements de François Mitterrand et de Jacques Chirac, aux intellectuels et aux journalistes, affirmant que la cause nationaliste serbe méritait plus de compréhension, voire d'amitié.

La récente visite de Jean-Marie Le Pen au chef paramilitaire Vojislav Seselj et à Pale aura peu de conséquences retentissantes. Le FN est trop divisé entre pro-Croates et pro-Serbes, et M. Seselj peine à convaincre ses partisans qu'un parti qui a défendu la cause croate pourra être le meilleur atout des Serbes sur le sol français. Le soutien apporté au Parti radical serbe s'inscrit toutefois dans une logique que devrait développer le Front national : toutes les droites nationalistes doivent travailler ensemble, et les extrémistes serbes et croates, une fois les plaies de la guerre refermées, défendent des valeurs identiques.

Un noyau français de défense des Serbes existe en dehors du FN. Des intellectuels ont publié des articles et des livres d'une ardeur étonnante, bâtis autour d'une fascination pour le peuple serbe, d'un racisme fracassant et d'une négation de tous les faits rapportés par les journalistes et les organisations humanitaires. Les plus actifs sont, ou ont été, les romanciers Patrick Besson, Gabriel Matzneff et Vladimir Volkoff, Jean Dutourd et son fils Frédéric, les pamphlétaires Thierry Séchan, Alain Paucard et Daniel Schiffer, ainsi que Jean-Edern Hallier, récemment disparu, ou Gilles Martin-Chauffier, romancier et chef de rubrique à *Paris-Match*, où il accueille régulièrement les articles de ses amis. Ils viennent de réunir trente écrivains dans *Les Serbes et nous*, publié aux éditions L'Age d'homme, une maison d'édition de Lausanne qui fut une vitrine francophone de la littérature yougoslave (et de l'Europe de l'Est) avant d'épouser les thèses ultranationalistes serbes.

Rémy Ourdan

Lire la suite page 16

La jeunesse du rhythm'n'blues

BABYFACE

LA DÉFERLANTE hip-hop avait donné un coup de vieux au rhythm'n'blues américain. Depuis plusieurs années, il renaît, mêlant le romantisme mystique des voix noires à la culture de la rue. Terry Lewis, Teddy Riley, Bobby Brown en sont les chefs de file. Et surtout Kenneth Edmonds, dit Babyface, chanteur et compositeur qui accumule les succès.

Lire page 27

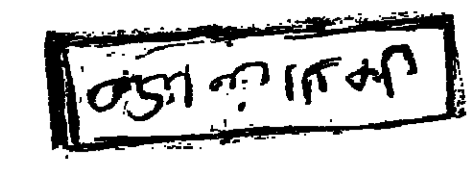

MAGHREB Le redoublement de la violence en Algérie commence à faire réagir la classe politique française. Devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, a dressé, jeudi 30 janvier, un tableau assez sombre de la situation en Algérie. A huis clos, il aurait confié qu'une solution politique semblait s'éloigner, le pouvoir algérien donnant la priorité à la répression. ● M. GISCARD D'ESTAING, de son côté, s'est montré moins réservé, souhaitant *la participation de « toutes les forces politiques algériennes »*, y compris les *« islamistes »*, aux prochaines élections législatives. ● LE GOUVERNEMENT ITALIEN est favorable à une action internationale pour aider à résoudre la crise algérienne. *(Lire aussi notre enquête page 14 et notre éditorial page 16.)*

Le débat sur la crise algérienne est lancé dans la classe politique française

Si Hervé de Charette reste réservé, Valéry Giscard d'Estaing souhaite que toutes les formations politiques, dont les « islamistes », puissent participer aux prochaines élections législatives. L'Italie se déclare favorable à une action internationale

MALGRÉ les attentats à la voiture piégée, malgré les massacres de villageois, l'*« éradication »* des *« terroristes »* reste l'unique mot d'ordre du pouvoir algérien. Paradoxalement, c'est en France que la recrudescence de la violence depuis le début du ramadan paraît davantage faire écho. Dans la classe politique, le débat est *désormais ouvert* : que peut, que doit faire Paris pour que cesse la *violence ?*

Le Parti socialiste, par la voix de Lionel Jospin, a été le premier à s'insurger. *« La France doit lever le tabou, elle ne doit pas rester silencieuse, ni donner l'impression de soutenir inconditionnellement le pouvoir algérien »*, a lancé le dirigeant du PS dans une interview accordée, au début de la semaine, à *Libération*. Le Quai d'Orsay a *bien tenté de clore* le débat mais l'attentat mortel dont a été victime, mardi 28 janvier, Abdelhak Benhamouda, le secrétaire général de l'UGTA, le principal syndicat algérien, en a montré l'urgence. Venue à Alger assister aux obsèques de celui qui était devenu *« son ami »*, Nicole Notat, la secrétaire générale de la CFDT, a résumé le problème : *« Allons-nous laisser ces gens* [les Algériens] *continuer à s'entretuer ? N'avons-nous vraiment rien à faire ? »*

Interpellé, le gouvernement manifeste une prudence inquiète. L'Algérie *« est une nation souveraine. A elle de régler ses problèmes* (...). *Je ne suis pas chargé du destin de l'Algérie mais* (...) *d'apporter ma contribution à la sécurité des Français »*, se défend le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, qui n'a pas oublié l'attentat du RER, en décembre dernier. A ce ton précautionneux du ministre, comment ne pas opposer la hardiesse des propos de Valéry Giscard d'Estaing. Interrogé, jeudi 30 janvier, sur une éventuelle participation du Front islamique du salut (FIS), aujourd'hui dissous, aux élections législatives, prévues avant la fin du premier semestre, l'ancien chef de l'Etat a répondu *(lire ci-dessous)* : *« S'il apparaissait légitime que des partis se présentent aux élections en 1991* [ce qui fut le cas du FIS], *je ne vois pas les raisons pour lesquelles ils ne pourraient pas se représenter aujourd'hui. »*

« FÉBRILITÉ »

Même si M. Giscard d'Estaing s'est bien gardé de prononcer le nom du FIS, il y a fort à parier qu'Alger va réagir vigoureusement aux propos de l'ancien chef de l'Etat. L'ambassadeur d'Algérie en France, Hocine Djoudi, en a donné un avant-goût dans un entretien au *Parisien libéré* publié jeudi. *« On constate dans certains milieux politiques français une certaine fébrilité, avec la tentation d'exploiter la situation en Algérie. On ne peut que mettre en garde contre ce genre d'exercice* (...). *Ce que nous attendons de tout le monde, et pas seulement de la France, c'est la condamnation très nette du terrorisme »*, a-t-il prévenu.

Si la France veut infléchir la politique du pouvoir algérien, l'amener à trouver une solution politique à la crise, elle ne peut guère jouer sur le levier de l'aide économique, contrairement à ce qu'affirment à Paris nombre de responsables politiques. Le dernier *protocole financier – baromètre* imparable de l'intérêt de Paris pour un pays tiers – signé entre les deux pays remonte à juillet 1994. Un autre, nettement moins ambitieux par le montant des crédits mis à la disposition d'Alger, devait lui succéder. Il était prévu de le signer à l'automne dernier. De remaniement ministériel en changement d'équipes dans la haute administration algérienne, le dossier n'a pas avancé depuis des mois. Au grand désespoir des industriels français qui voient l'Algérie se détourner d'eux (de janvier à décembre 1996, les exportations françaises en direction de l'Algérie ont diminué de 12 % et l'excédent commercial *français de 40 %). Mais à la satisfaction non dissimulée de Paris, qui ne cesse de se voir accusé par* les islamistes d'être l'ultime soutien d'un régime *« impie »*.

Au demeurant, l'Algérie n'est plus acculée financièrement comme en 1994 lorsque, à court de devises, elle avait été contrainte de conclure avec le Fonds monétaire international (FMI) un « plan d'ajustement structurel ». A l'époque, Paris avait mené, sans se cacher, auprès des institutions financières (FMI et Banque mondiale) et des banques internationales, un intense *« lobbying »* pour qu'Alger bénéficie d'un traitement *« exceptionnel »*. Mission accomplie au-delà de tout espérance puisque le rééchelonnement de la dette extérieure du pays, qu'est venue conforter la hausse des cours du pétrole brut en 1995, a, du point de vue financier, remis sur pied l'Algérie. Avec près de 5 milliards de dollars de réserves (l'équivalent de près de cinq mois d'importations), le pays n'a jamais disposé d'autant de devises depuis son indépendance en 1962. L'aide de la France (des prêts pour l'essentiel, qui bénéficient aux entreprises de l'Hexagone) n'est plus une priorité pour l'Algérie.

L'ARGENT DE BRUXELLES

Le levier d'influence le plus efficace à la disposition de Paris passe par Bruxelles, tant il est vrai que, sur le dossier algérien, c'est la France qui, au sein de l'Union européenne, « donne le ton », pour reprendre l'expression d'un haut fonctionnaire européen. A l'image d'un Etat, l'Union européenne (UE) signe des protocoles financiers. Identique à celle de la Tunisie mais nettement inférieure à celle dont bénéficie le Maroc, l'enveloppe prévue pour l'Algérie est de 250 millions d'écus (1,6 milliard de francs) pour la période 1996-1998. Par rapport au précédent protocole, le montant a été multiplié par quatre. Ces crédits, explique-t-on à Bruxelles, serviront à financer un *« filet social »* au profit des chômeurs du secteur public, et à favoriser la création de petites entreprises.

Pour Alger, l'argent de Bruxelles est capital car il s'agit de dons, et non pas de prêts remboursables. Or, jusqu'ici, sur les 250 millions d'écus promis, seuls 30 millions ont été affectés. C'est dire que l'Union européenne (et Paris par son intermédiaire) dispose d'un argument fort si tant est qu'elle souhaite négocier politiquement son aide. Certes, l'Europe des Quinze n'a pas l'habitude de lier l'octroi d'argent frais à des considérations politiques. A l'image des institutions financières internationales, Bruxelles ne prend en compte que des critères économiques.

Il existe pourtant des précédents. L'aide au Nigeria a été suspendue au nom de la défense des droits de l'homme. Et, pour des motifs identiques, les députés européens ont voté, en septembre 1996, le gel de l'aide communautaire à la Turquie.

Jean-Pierre Tuquoi

Un général en retraite assassiné à Oran

Un général à la retraite, Habib Khelil, a été assassiné de deux balles dans la tête, jeudi 30 janvier à Oran. Les services de sécurité, qui ont annoncé la nouvelle, ont imputé ce crime à un groupe islamiste. Le texte de leur communiqué ne donne pas de précisions sur la carrière du général, qui avait été notamment membre du haut-Commissariat chargé du service national. Le président Liamine Zeroual a adressé, jeudi soir, un message de condoléances à la famille du défunt, a indiqué l'agence officielle APS, tandis que le ministre de l'intérieur, Mostefa Benmansour, a dénoncé *« avec la plus grande vigueur »* ce *« lâche assassinat »*. Fin 1995, un autre général, le numéro deux de la marine, Mohamed Boutighane, avait été tué par balles à Alger. La ville d'Oran a été largement épargnée par les violences, même si plusieurs assassinats spectaculaires y ont été commis, notamment celui de la vedette de raï Cheb Hasni en 1994 et celui de l'évêque de la ville, Mgr Pierre Claverie, en juillet 1996. – *(AFP.)*

M. Giscard d'Estaing est favorable à une participation des « islamistes » aux prochaines élections législatives

LES MOTS pèsent lourd. Particulièrement lorsqu'ils portent sur l'Algérie. Valéry Giscard d'Estaing le savait pertinemment, lorsqu'il a reçu la presse, jeudi 30 janvier. Au prix de multiples précautions oratoires, l'ancien président de la République a réussi le tour de force d'exposer longuement les raisons pour lesquelles il était favorable à une participation de *« toutes les forces politiques algériennes »* aux prochaines élections législatives, sans jamais citer nommément le Front islamique du salut (FIS).

Préférant le terme d'*« islamistes »* et laissant à ses interlocuteurs le soin d'évoquer le FIS, le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale a donc évité de mentionner le parti dissous, tout en faisant clairement comprendre que c'était de lui qu'il parlait.

« S'il apparaissait légitime que des partis se présentent aux élections de 1991 [scrutin législatif dont le deuxième tour a été annulé, après la victoire du FIS au premier tour], *je ne vois pas les raisons pour lesquelles ils ne pourraient pas se représenter aujourd'hui »*, a-t-il ainsi souligné, en précisant que *« toutes les forces politiques algériennes doivent pouvoir participer, se présenter aux suffrages »*. Rendant compte des propos tenus par M. Giscard d'Estaing, l'Agence France Presse titrait ainsi une première dépêche : « Le président français Giscard d'Estaing pour une participation du FIS aux élections ». Fureur de l'ancien chef de l'Etat, qui a fait immédiatement appeler l'AFP, et celle-ci corrigea : « M. Giscard d'Estaing pour une participation de "toutes les forces politiques algériennes", y compris "islamistes", aux élections ».

Pendant que l'entourage du député du Puy-de-Dôme pesait les mots de ce dernier, les collaborateurs du ministre des affaires étrangères se livraient à un semblable exercice après l'intervention de Hervé de Charette, devant une vingtaine de membres de la commission des affaires étrangères. Répondant à l'invitation de M. Giscard d'Estaing, le ministre leur avait exposé, dans le huis-clos de la salle de la commission, au deuxième sous-sol du Palais-Bourbon, son analyse de la situation intérieure de l'Algérie et de l'attitude de la France à l'égard de ce pays.

VERSION OFFICIELLE

Plusieurs heures durant, au Quai d'Orsay, on s'est employé à gommer certaines « aspérités » dans le discours de M. de Charette. Celui-ci, selon un participant à la réunion, aurait été encore moins tendre à l'égard du pouvoir algérien que le compte-rendu officiel de son audition ne le laisse entendre. Dans ce texte, ne figurent notamment pas certaines appréciations sur l'intervention télévisée du président Zeroual, le 24 janvier.

La relation officielle des propos de M. de Charette est on ne peut plus neutre : *« Dans son discours* [...], *le président Zeroual a reconnu la réalité* [du terrorisme] *et estimé que cette aggravation serait imputable à des "forces politiques étrangères" et au groupe de Sant'Egidio. »* Devant les députés, M. de Charette aurait, en fait, exprimé sa crainte que ce discours n'ait *« mis fin à toute perspective de solution politique »*.

Regrettant que M. Zeroual ait accordé *« beaucoup d'importance »* au groupe de Sant'Egidio (qui réunissait notamment le FFS d'Aït Ahmed, l'ex-FIS, et le FLN), le ministre aurait noté, à l'instar de beaucoup d'observateurs, *que le président algérien ne proposait* d'autre remède qu'un renforcement de la répression.

Le ministre aurait également reconnu que la création de milices d'autodéfense risquait de créer les conditions d'une guerre civile, en raison des représailles menées par le Groupe islamique armé (GIA). Là encore, la version officielle est nettement édulcorée. Selon le compte-rendu de la commission, le ministre se serait en effet contenté de noter que *« le terrorisme s'est maintenu »*, et de souligner que ses actions sont *« plus visibles, à Alger même »*. Les appréciations qu'aurait tenues M. de Charette sur l'*« attitude du pouvoir à l'égard de la presse et de l'opposition »*, traduisant *« une volonté de contrôler le débat »*, ainsi que ses craintes de voir *« verrouillé »* le champ politique algérien, ont également disparu du texte officiel. Selon celui-ci, le ministre a rappelé le souhait de la France que les élections législatives prévues cette année *« se déroulent dans des conditions transparentes et incontestables, avec des représentants de toutes les formations politiques légales »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Le témoignage de Nicole Notat : « Un sentiment d'isolement... »

« LES GENS étaient sous le choc. Dignes mais sonnés. Ils ont senti que quelque chose de terrible était arrivé, que les tueurs avaient frappé quelqu'un qui se préparait à jouer un rôle fondamental dans leur pays. » Secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, a tenu à assister aux obsèques de son *« ami »* Abdelhak Benhamouda, le leader de l'UGTA, assassiné, mardi, par un commando. *« J'ai été frappé*, raconte-t-elle au *Monde, par ce peuple debout, digne, que j'ai vu aux obsèques. Les gens ont besoin de reconnaissance. Beaucoup me disent :* "Malgré le terrorisme aveugle, faites nous un peu confiance. Est-ce que l'Algérie est le seul pays à avoir connu une période difficile ?" *Les Algériens ont un sentiment d'incompréhension, d'isolement, à l'égard de la France. »*

Situé au cœur de la capitale algérienne, la Maison du peuple, siège de l'UGTA, où M. Benhamouda a été tué, est *« un coupe-gorge »*, explique Mme Notat. On y pénètre comme on veut. Son entrée fait songer à *« un hall de gare »*. C'est là que la dépouille du « numéro un » du principal syndicat algérien a été exposée avant son inhumation, jeudi 30 janvier. *« Un échantillon de toute l'Algérie a défilé devant lui*, raconte Mme Notat. *Des modernistes mais aussi des gens très traditionnels à voir les costumes qu'ils portaient. J'y vois la preuve que Abdelhak Benhamouda incarnait quelque chose de profond qui transcendait les clivages traditionnels. Sur la route qui conduit au cimetière, il y avait aussi énormément de monde. On sentait une adhésion populaire. »*

M. Benhamouda a été inhumé au carré des *« martyrs »* du cimetière El Alia, à la périphérie de la capitale. C'est là que repose aussi l'ancien président Boumediène et les autres héros de la révolution algérienne de 1954. *« Il y avait des milliers de gens, en particulier beaucoup de femmes, alors que traditionnellement elles ne pénètrent pas dans les cimetières »*, remarque Mme Notat.

Autour du cercueil, se tenaient une vingtaine de personnes, dont la mère, la veuve et les cinq enfants du dirigeant syndical. Le chef de l'Etat, Liamine Zeroual, ainsi que les principaux dirigeants civils et militaires étaient également présents. Des témoins rapportent que le président algérien n'a pu retenir ses larmes lorsque son allié politique a été mis en terre. *« Il avait l'air d'un homme très abattu »*, confie Mme Notat.

Quelle image garde-t-elle de M. Benhamouda alors que le syndicaliste algérien était à la veille de lancer un parti politique qualifié, avant même sa naissance, de *« parti du président »* ? *« Il se refusait à renvoyer dos-à-dos les islamistes du FIS et les militaires*, dit-elle. *Il avait pris le risque de créer un parti avec ces derniers, qui avaient pourtant interrompu le processus électoral en 1992. Abdelhak Benhamouda était obsédé par la montée de l'intégrisme et du terrorisme. Ce n'était pas un homme prêt à accepter un arrangement médiocre, de petite politique. Il voulait un changement profond pour son pays ; il voulait une vraie démocratie. Son parti se voulait démocratique, patriotique et républicain. Ce qu'il était, lui. »*

J.-P. T.

Recueillement au Trocadéro

Quelques centaines de personnes ont observé une minute de silence, jeudi 30 janvier, en fin d'après-midi, sur le parvis des droits de l'homme, au Trocadéro à Paris, à l'appel des principales organisations syndicales françaises, pour rendre hommage au dirigeant syndical algérien assassiné, Abdelhak Benhamouda. Le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, présent à ce rassemblement, a déclaré en marge de celui-ci que *« la solidarité avec le peuple algérien ne doit pas se limiter aux discours »*. Le secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats, Emilio Gabaglio, a reproché aux gouvernements européens de *« rester muets devant le drame algérien »*. *« Il faut apporter un soutien déterminé à toutes les forces qui veulent une solution pacifique et démocratique au drame algérien »*, a-t-il dit. – *(AFP.)*

Le gouvernement italien prône une « action » internationale

ROME
de notre correspondant

Le gouvernement italien est de plus en plus préoccupé par la situation en Algérie et souhaite que la communauté internationale agisse davantage et rapidement. Tel est le sens de plusieurs déclarations, faites cette semaine à Rome devant l'immobilisme des capitales occidentales.

L'Italie proposera sans doute la réunion d'une conférence internationale lors de la réunion des ministres des affaires étrangères français, espagnol et italien qui aura lieu le 3 février.

L'initiative n'a pas officiellement été confirmée mais Lamberto Dini, ministre des affaires étrangères, a indiqué, jeudi 30 janvier, que si *« l'Italie n'avait pas l'intention de proposer une médiation entre les parties, elle souhaitait être active sur le plan international »*.

M. Dini a immédiatement pris les devants en déclarant : *« Personne ne devrait s'alarmer, tant du côté des pays amis que du côté des groupes ou représentants algériens, parce que nous n'allons pas interférer dans les affaires des autres, mais nous serons toujours présents. »* Comment ? Les Italiens essayeront de chercher des solutions, de *« trouver un juste équilibre et des accords pour mettre fin à cette situation extrêmement grave »*, a précisé le ministre, dont la volonté d'intervention a été très nette.

CRI D'ALARME

Déjà, au début de la semaine, Piero Fassino, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, avait lancé un cri d'alarme dans le quotidien *L'Unità* : *« La communauté internationale a pendant trop longtemps sous-évalué la portée de la guerre civile qui ensanglante l'Algérie. Il faut rattraper le temps perdu en développant une initiative qui rétablira les droits, la liberté et la démocratie dans le pays... Nous ne devons pas laisser l'Algérie seule... Dans les prochaines semaines, l'Union européenne doit avoir un comportement plus déterminé et précis dans ses intentions. »*

Pour la diplomatie italienne, tout doit être mis en œuvre pour que les prochaines élections législatives – qui doivent avoir lieu en mai ou juin 1997 en Algérie – soient l'occasion d'une véritable et libre consultation du peuple algérien. C'est l'objectif pour lequel la communauté internationale doit travailler afin de faciliter le retour de la paix. Piero Fassino souhaite qu'un véritable courant d'opinion s'établisse en Italie mais aussi en Europe pour accompagner l'indispensable action diplomatique.

L'initiative italienne a été violemment critiquée par trois partis de l'opposition algérienne, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) de Saïd Sadi, le Mouvement algérien pour la justice et le développement (MAJD) et l'ancien parti communiste Ettahadi, lesquels ont estimé qu'il s'agissait *« d'un manque de connaissance de la complexité »* de la crise et que, si cette initiative *« venait à être maintenue »*, *« elle constituerait un lourd passif entre nos deux peuples »*.

Un communiqué des trois partis affirme : *« Il est fini le temps de la conférence de Berlin où se décidait le sort des nations. »*

Michel Bôle-Richard

Le régime soudanais est confronté à l'alliance de l'opposition nordiste avec la guérilla sudiste

Le pouvoir accuse l'Erythrée et l'Ethiopie de soutenir les rebelles

Depuis un mois, des combats opposent dans l'est du pays les forces du régime soudanais à celles de l'opposition soutenue, selon Khartoum, par l'Erythrée et par l'Ethiopie. Dans la capitale, les accrochages ne suscitent ni affolement ni mobilisation en faveur du pouvoir, qui doit faire face, pour la première fois, à l'union de l'opposition nordiste avec la guérilla sécessionniste sudiste.

KHARTOUM
de notre envoyée spéciale

« Nous assistons aujourd'hui à un conflit de civilisations. » Le politologue américain, Samuel Huntington, pour qui le conflit du XXIe siècle opposera l'islam à l'Occident – ce que l'écrasante majorité des musulmans à travers le monde récuse –, aurait trouvé son bonheur dans ces propos tenus, mercredi 29 janvier, à la télévision de Khartoum, par un chercheur musulman soudanais. L'islam, a-t-il dit, en a vu d'autres : jamais blocus, famines et guerres n'ont réussi à le réduire à néant. Ces jours-ci, l'islam a bon dos à Khartoum.

Le Soudan mobilise et tous les moyens d'information sont mis au service de la préparation à la guerre pour la reconquête du terrain pris, depuis le début du mois, dans l'est du pays, par l'opposition unie, affirme cette dernière, par l'Erythrée et l'Ethiopie, insiste le gouvernement soudanais. Des bureaux de recrutement sur la base du volontariat sont ouverts dans la capitale et dans d'autres villes du pays. La population est invitée à contribuer à la préparation des repas de l'*iftar* (la rupture du jeûne pendant le ramadan) des combattants.

Les menaces à l'est et au sud

Offensives de l'opposition en janvier

COMPTES BANCAIRES

Les dons en espèces et en bijoux sont les bienvenus. Deux comptes bancaires, en devises et en dinars, ont été ouverts. Des chèques à quatre, six, neuf zéros en monnaie locale, donnés par de généreux Soudanais anonymes, sont exhibés tous les soirs au journal télévisé. En admettant que ces donateurs existent, il faut toujours supprimer quelques zéros, commente un observateur occidental. Les émigrés sont également mis à contribution. Les responsables civils et militaires soudanais sillonnent le pays pour donner du cœur au ventre à la population, ou sont dépêchés à travers le monde pour dénoncer l'*« agression »* érythréenne et éthiopienne.

Mais Khartoum demeure une ville quiète, que le ramadan rend plus paisible encore et que les superlatifs et autres références aux grandes batailles de l'islam, assénées par l'information officielle, ne semblent pas émouvoir particulièrement. Le gouvernement lui-même et les forces armées, malgré les slogans, n'ont pris aucune mesure de sécurité exceptionnelle. Les bâtiments officiels ne semblent pas spécialement surveillés et les barrages militaires ne font leur apparition qu'après minuit, avec la fin de l'*iftar*. On est loin, ici, du climat insurrectionnel que l'opposition sudiste et nordiste, associée au sein de l'Alliance nationale démocratique (AND), appelle de ses voeux. Mais on est loin aussi d'une bouffée de nationalisme qui conduirait des milliers d'habitants de Khartoum sous les drapeaux, comme le souhaitent les autorités.

Sara El Mahdi, l'épouse du chef de l'Oumma, le principal parti d'opposition nordiste (musulman), Sadek El Mahdi, lequel a quitté le pays dans des conditions rocambolesques vers la mi-décembre 1996, affirme que les apparences sont trompeuses. *« Le peuple soudanais a l'air silencieux, mais il est conscient de tout,* dit-elle. *Les gens veulent se débarrasser du régime mais sans bain de sang. »* De son côté, un observateur étranger voit dans la sérénité de la capitale la volonté du régime – compte tenu d'une situation économique déplorable et de l'absence d'un soutien fort au Front national islamique (FNI) qui, dans l'ombre, contrôle le pouvoir – de ne pas donner l'impression d'être en difficulté. Certains Soudanais ont davantage tendance à penser que le pouvoir n'a pas vraiment confiance dans l'armée, dépitée de se voir préférer les milices populaires, créations du FNI et enfants choyés du régime.

INTERPELLATIONS

L'université de Khartoum a été fermée dès l'ouverture du front à l'est du pays. Les autorités affirment que c'est à la demande des étudiants eux-mêmes, qui voulaient partir à la guerre, que cette mesure a été prise. Des Soudanais et des expatriés occidentaux contestent cette version et disent que l'université a été fermée d'autorité parce qu'elle a toujours été un foyer de contestation.

Selon l'AND et Mme El Mahdi, qui fait état de nombreuses interpellations dans le pays, les combats qui se déroulent dans l'Est sont menés par la seule opposition. Fortes notamment d'une information publiée en novembre 1996 par le *Washington Post*, selon laquelle des équipements militaires défensifs d'une valeur de 20 millions de dollars (110 millions de francs) étaient sur le point d'être envoyés par les Etats-Unis à l'Ethiopie, à l'Erythrée et à l'Ouganda, et qui, selon le journal américain, pourraient être donnés par ces pays aux rebelles soudanais qu'ils soutiennent, les autorités de Khartoum sont convaincues qu'Asmara et Addis Abeba sont à l'origine de l'ouverture d'un front à l'est. Il est en tout cas quasi certain, pour l'ensemble des observateurs à Khartoum, qu'à elle seule l'opposition ne dispose ni des effectifs ni des équipements suffisants pour conquérir de vastes étendues de territoire.

L'originalité et la relative gravité de la situation actuelle tient en fait à deux nouveautés. D'une part, pour la première fois, les principales formations de l'opposition nordiste (musulmane) et sudiste (chrétienne et animiste) sont alliées et basées à Asmara. D'autre part, la guerre n'est plus cantonnée au sud du pays, comme elle l'était pratiquement depuis l'indépendance, en 1956, malgré un répit entre 1972 et 1983. Si l'objectif des adversaires du gouvernement est de prendre Port-Soudan, le poumon de la capitale, cet objectif est loin de pouvoir être atteint militairement. La contre-offensive du gouvernement risque aussi de se faire attendre, parce que, à en croire Hassan Tourabi, le président du Parlement, le gouvernement a l'intention, d'abord, de prendre les mesures militaires nécessaires à la sécurité des milliers de kilomètres de sa frontière, de la mer Rouge jusqu'au Sud.

Mouna Naïm

Le ton monte entre l'Ouganda et le Soudan

Kampala envisage une action militaire contre son voisin du Nord, et aurait concentré des troupes à la frontière

LE PRÉSIDENT ougandais Yoweri Museveni a suscité un certain émoi en déclarant, jeudi 30 janvier, à l'issue d'une rencontre avec le commissaire européen Joao Pinheiro, qu'*« avec les Soudanais nous* [l'Ouganda] *sommes à court de solutions. Quelles que soient les solutions que nous suggérons, ils ne les acceptent pas. Donc, je pense qu'ils veulent avoir une solution sur le champ de bataille. C'est ce qu'ils attendent »*.

Une source militaire de haut rang a précisé ultérieurement que l'Ouganda n'avait pas *« l'intention d'envahir le Soudan »*, soulignant toutefois qu'en cas d'attaque *« nous serons en mesure de leur montrer que ce n'est pas la meilleure option »*.

Khartoum accuse l'Ethiopie, l'Erythrée et l'Ouganda de soutenir l'opposition armée soudanaise, qui a lancé une offensive depuis le 12 janvier dans l'est du Soudan et se préparerait, selon certaines sources, à entamer une nouvelle phase d'attaques *« coordonnées sur tous les fronts »*, y compris le sud, frontalier de l'Ouganda.

INQUIÉTUDE ET VIGILANCE

Dans un entretien publié jeudi par le quotidien en langue arabe arabe *al-Hayat*, le président soudanais Omar al-Bechir a d'ailleurs affirmé que la rébellion sudiste, soutenue par l'Ouganda, concentrait des troupes à la frontière soudano-ougandaise en vue d'une attaque dans le sud du pays.

Le chef de la diplomatie soudanaise, Ali Osman Mohammad Taha, a quant à lui affirmé dans le journal koweitien *Al-Raï al-Aaam* que son pays avait repéré des concentrations de troupes ougandaises à la frontière sud du Soudan. *« En dépit des explications fournies par Kampala, selon lesquelles ces troupes sont destinées à faire face à l'opposition armée ougandaise dans le nord du pays, nous sommes quand même inquiets, mais vigilants et prêts à toute éventualité »*, a déclaré le ministre.

L'Ouganda et le Soudan ont rompu leurs relations diplomatiques en avril 1995. Kampala accuse Khartoum de soutenir un mouvement rebelle actif dans le nord de l'Ouganda, l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), tandis que Khartoum accuse Kampala de soutenir la rébellion animiste et chrétienne du Sud, qui combat depuis 1983 le pouvoir central du Nord, arabe et musulman. L'Armée sudiste de libération des peuples du Soudan (SPLA) de John Garang s'est alliée à l'opposition du Nord pour former l'Alliance nationale démocratique (AND).

Le Soudan et l'Ouganda avaient vainement signé en septembre à Khartoum, sous les auspices de l'Iran, un accord pour tenter de normaliser leurs relations. – *(AFP.)*

■ **La situation des droits de l'homme** est jugée *« extrêmement mauvaise »* au Soudan, où le gouvernement et la guérilla continuent à commettre de *« sérieuses atteintes »* aux droits essentiels de la population, note le département d'Etat américain dans son rapport annuel rendu public jeudi 30 janvier. Le gouvernement est notamment responsable, comme la guérilla, *« d'exécutions extrajudiciaires, de disparitions, de recours au travail forcé, à l'esclavage et à la conscription forcée des enfants »*. – *(AFP.)*

Les certitudes de Hassan Tourabi, éminence grise de Khartoum

L'idéologue du régime dénonce un complot international contre son pays et l'islam

KHARTOUM
de notre envoyée spéciale

Il a l'allure si détachée qu'elle en paraît affectée, le sourire – mi-ironique, mi-amical – si fréquent qu'il semble esquissé pour vous prendre à témoin, le verbe si égal que toute humeur paraît maîtrisée et le discours si bien rodé qu'il pourrait convaincre. *« Il est intelligent, il sait ce qu'il fait, et il a les méthodes et les moyens de le faire »*, dit de lui un opposant. Le cheikh Hassan Tourabi, président de l'Assemblée nationale soudanaise, chef du Front national islamiste (FNI), officiellement dissous comme tous les autres partis soudanais, mais néanmoins omniprésent dans les rouages de l'Etat, n'a pas l'ombre d'un doute quant au bon droit du Soudan face au *« complot »* pluriel dont il est la cible. Les principaux partis de l'opposition nordiste et sudiste, musulmans, chrétiens et animistes, les Etats-Unis, l'Egypte, l'Ethiopie et l'Erythrée ont beau dire que la guerre actuelle dans l'est du Soudan est une affaire intérieure, M. Tourabi ne veut rien admettre.

Il désigne sans hésiter *« l'Egypte et la Grande-Bretagne »* comme étant les deux pays par lesquels le mal est arrivé, les gouvernements éthyopien et érythréen n'étant que des exécutants, le doigt sur la couture du pantalon. Pourquoi l'Egypte et la Grande-Bretagne ? Pour lui, l'explication est simple – presque simpliste – et se fonde essentiellement sur l'Histoire : *« La Grande-Bretagne ne supporte pas,* dit-il, *de voir une ancienne colonie déroger à ce que tout colonisé est supposé demeurer, c'est-à-dire contrôlé de loin. Or le Soudan refuse la colonisation, a changé la langue, ses lois, ses relations internationales et son commerce avec l'Europe. Londres pense donc qu'un changement de régime au Soudan ramènerait ce pays dans son giron »*, ajoute-t-il. Quant à l'Egypte, son « cas » est plus grave encore aux yeux de M. Tourabi, puisque aux séquelles de l'Histoire – le Soudan fut un condominium égypto-britannique de 1898 à 1956 – s'ajoute, selon lui, *« un intérêt naturel pour les eaux du Nil »*. Aussi, Le Caire, explique-t-il, veut que non seulement le Soudan mais l'Ouganda et l'Ethiopie soient de son bord.

> « La religion ne peut pas être imposée. Si elle l'était, elle engendrerait des hypocrites, qui sont pires que les mécréants »

Et, s'il fallait une preuve de plus de la malveillance anglo-saxonne, comme il dit, M. Tourabi vous invite à regarder la carte. Pourquoi à l'ouest du Soudan, avec le Centrafrique, le Tchad et le Zaïre, Kharthoum n'a-t-il pas de problèmes ? interroge-t-il. Pour répondre aussitôt : *« Parce que ces pays échappent à l'influence britannique, égyptienne et américaine et qu'ils gravitent dans le giron d'un autre Etat dont chacun, dans les rues de Londres et de Paris, connaît l'histoire des relations avec les Etats anglo-saxons. »* Clin d'œil amical à la France qu'à deux reprises, au cours de l'entretien, il cherchera à placer au-dessus de tout soupçon. Quant à la Libye, selon M. Tourabi, elle-même soumise à un embargo international, elle garde un profil bas.

La cause est donc entendue : *« Le Soudan,* d'après M. Tourabi, *est innocent »* de tout soupçon porté contre lui. On l'accuse d'offrir l'asile à trois membres du commando qui a tenté d'assassiner le président égyptien Hosni Moubarak, en juin 1995, à Addis-Abeba : oui, à l'aller et au retour ils sont passés par le Soudan, admet-il, mais comme tout Egyptien ou Arabe qui – jusqu'à il y a quelques mois encore – pouvait circuler sans visa. Et puis les suspects sont aujourd'hui en Afghanistan, affirme-t-il, pour se demander aussitôt : *« Pourquoi n'a-t-on pas cherché à savoir par quelle voie la dizaine d'Egyptiens qui les ont rejoints à Addis-Abeba sont arrivés en Ethiopie. » « Mais je suis juriste,* fait-il remarquer, *et je sais que l'avocat le plus éloquent l'emporte toujours. Ils* [les Egyptiens] *ont des moyens d'information et des relations extérieures plus forts que le Soudan. Oublie-t-on que l'Egypte est devenue le siège principal de l'opposition soudanaise et que la presse égyptienne s'en donne à cœur joie contre Kharthoum ? »*, s'indigne M. Tourabi.

Et *« même si l'on voulait admettre par hypothèse que l'opposition soudanaise dispose des effectifs et du matériel lourd et léger pour faire la guerre, ce qui est faux, en vertu de quel principe l'Erythrée et l'Ethiopie leur ouvrent-elles leurs portes »* pour croiser le fer avec le régime, demande-t-il.

En un mot comme en mille, les accusations portées contre Khartoum ne sont, selon l'éminence grise du régime soudanais, que *« prétexte »*, le fond du problème étant que le Soudan est *« un Etat charnière entre l'Afrique et le monde arabe, le pays qui a le plus grand nombre de voisins, dont ne le sépare aucun obstacle naturel, ni social »*, et surtout que *« la volonté nationale y a pris un visage religieux que récuse l'Egypte »*. Un pays qui estime, selon lui, être un phare de l'islam et que craint l'Ethiopie, *« dont la majorité de la population est musulmane »*.

Le Soudan veut-il *« exporter l'islam »* ? *« Comment,* rétorque-t-il, *par bateau ? Il y a deux façons d'exporter la culture : la colonisation et l'édition ou l'information* [...]. *Et puis que font la BBC et la télévision française ? Diffusent-elles uniquement des spots publicitaires ? Alors pourquoi montrer le Soudan du doigt alors même qu'il n'a pas les meilleurs moyens d'information de la région ? »* Et d'ajouter : *« En tout état de cause, la religion ne s'exporte pas par la violence. Le Coran affirme que la religion ne peut pas être imposée. Si elle l'était, elle engendrerait des hypocrites qui sont pires que les mécréants. »*

Quant aux sanctions diplomatiques imposées par le Conseil de sécurité des Nations unies depuis mai 1996, et qui risquent de se doubler en février prochain d'une interdiction de vol des appareils de la Sudan Airways, elles ne sont, à ses yeux, que vétilles. *« Après tout, la Sudan Airways n'a que quelques avions,* dit-il. *Du reste, toute renaissance culturelle ou de civilisation est d'abord combattue parce qu'elle va à l'encontre des idées et intérêts établis. C'est un principe historique intangible. Le blocus nous mobilise. Chaque Soudanais sait que ce blocus est dirigé contre l'islam, et d'une certaine manière contre l'arabité. »*

M. Na.

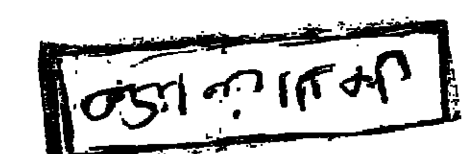

L'Union européenne fait de 1997 l'Année contre le racisme

LA HAYE
de notre correspondant

En présence de trois cents représentants des gouvernements, d'organisations syndicales, d'entreprises et d'organisations antiracistes, le premier ministre néerlandais, Wim Kok, dont le pays assure la présidence de l'Union européenne (UE), le président de la Commission, Jacques Santer, et celui du Parlement européen, José Gil-Roblès, ont officiellement proclamé, jeudi 30 janvier à La Haye, 1997 l'Année européenne contre le racisme.

« Le racisme est aux antipodes de tout ce que l'Europe incarne en termes de démocratie, de tolérance et de respect de la dignité humaine », a déclaré le président Jacques Santer, *« Lutter contre le racisme, c'est d'une certaine façon construire l'Europe. »* Le commissaire chargé de l'emploi et des affaires sociales, l'Irlandais Padraig Flynn, dont les services assurent la responsabilité des manifestations, a indiqué que cette année européenne, dotée d'un budget de 4,7 millions d'écus, viserait principalement à *« sensibiliser les citoyens au problème du racisme et à montrer comment il peut être surmonté de façon positive »*.

HARMONISATION DES LOIS

La conférence d'ouverture, qui s'achevait vendredi, a permis aux participants de débattre des moyens de lutter, au quotidien, contre le racisme. *« Il existe un large consensus sur la nécessité d'agir »*, a constaté Jacques Santer. Le président de la Commission décèle chez les citoyens *« une attente, en particulier sur l'élaboration d'une législation européenne, permettant de renforcer les instruments juridiques disponibles pour lutter contre le racisme »*.

La France a pris l'initiative de réunir à l'automne 1997, à Bordeaux, au siège de l'Ecole de la magistrature, un colloque pour réfléchir au rapprochement des pratiques judiciaires. Cela pourrait constituer un premier pas vers une harmonisation plus large des textes de loi en Europe. *« Il y a un réel besoin, surtout en matière de diffusion des messages racistes. Hier, c'était le livre du docteur Gubler qu'on trouvait sur internet. Aujourd'hui, cela peut être les thèses négationnistes »*, soulignait-on dans la délégation française.

Malgré les objections britanniques, qui ont empêché qu'un accord puisse être trouvé avant le lancement de cette Année contre le racisme, il y a de bonnes chances que l'Observatoire européen contre le racisme et la xénophobie voie bientôt le jour. *« En décembre 1996, le Sommet de Dublin avait demandé au conseil des ministres de boucler les négociations dans les plus brefs délais. Il y a un budget d'installation et de fonctionnement, voté par le Parlement européen, et quatre pays sont candidats pour accueillir l'Observatoire : la France, l'Autriche, le Luxembourg et la Belgique »*, souligne Jean Kahn, président de la Commission consultative européenne sur le racisme et la xénophobie, qui estime que les réticences britanniques sont surmontables. *« Londres est traditionnellement peu enclin à "communitariser" les choses. C'est une querelle de subsidiarité »*, dit-il.

Le groupe *ad hoc* sur l'Observatoire cherche un accord sur son statut juridique. Certains proposent de le rattacher à l'article 235 du traité de l'Union, lequel concerne les tâches nouvelles de la Commission européenne. Le représentant de la Grande-Bretagne à la Conférence de La Haye a estimé lui-même qu'un compromis était proche. *« Nous sommes loin d'être opposés à la création d'un observatoire européen contre le racisme et la xénophobie. J'espère même que nous serons en mesure de créer formellement cet institut d'ici à la fin de la présidence néerlandaise de l'Union européenne, en juin »*, a déclaré le secrétaire d'État aux affaires intérieures britanniques, Timothy Kirkhope.

Alain Franco

M. Chirac rencontre un président russe affaibli par la maladie

Selon son porte-parole, Boris Eltsine est toujours convalescent bien qu'il ait reçu, jeudi, son premier ministre et évoqué une vague réforme constitutionnelle. Pour certains cardiologues, il souffrirait d'un œdème au poumon

Comme prévu, le président russe Boris Eltsine devrait recevoir Jacques Chirac, dimanche 2 février, dans une datcha proche de Moscou. Avant cette rencontre, le chef de l'Etat français a eu un entretien téléphonique *d'une demi-heure, jeudi, avec Bill Clinton.* La conversation a notamment porté sur la question de l'élargissement de l'OTAN. Le même jour, Boris Eltsine a évoqué pour la première fois une réforme constitutionnelle, un sujet qui agite depuis longtemps la classe politique et qui pourrait décider du profil et des pouvoirs du prochain *maître du Kremlin.* La présidence n'a toutefois donné aucune précision sur le projet du président russe, dont l'état de santé continue d'inspirer des inquiétudes. Il pourrait, selon certains experts, *souffrir d'un œdème au poumon consécutif à* l'opération du cœur qu'il avait subie le 5 novembre 1996.

LE CHEF DE L'ÉTAT français a confirmé, jeudi 30 janvier, qu'il se déplacerait bien le 2 février, comme convenu, à Moscou, pour rencontrer Boris Eltsine. Cette rencontre doit se tenir dans une datcha située dans les environs de la capitale russe. L'incertitude qui, *compte tenu de l'état de santé de* M. Eltsine, pesait sur la tenue de ce rendez-vous est donc levée.

Pour antant, l'inquiétude se fait de plus en plus vive quant à la nature exacte des maux dont souffre aujourd'hui le chef d'Etat russe et *quant à sa capacité physique à* remplir à l'avenir pleinement et durablement ses fonctions. Le dernier épisode pathologique en date, qualifié de *« double pneumonie »*, n'est pas pour rassurer, dans la mesure où cette éventualité est étroitement corrélée à l'insuffisance cardiaque majeure qui avait nécessité les pontages coronariens pratiqués au début du mois de novembre 1996 par des praticiens russes.

Ces derniers avaient, indique-t-on de bonne source, œuvré en étroite collaboration avec des spécialistes américains au point que chaque poste de travail du bloc opératoire était doublé par des praticiens américains. On indique aujourd'hui, de source médicale très bien informée, que cette intervention chirurgicale incomplète n'a pas permis au président russe de retrouver une fonction cardiaque suffisante pour jouir d'une véritable autonomie.

SURINFECTION BACTÉRIENNE

En pratique, la *« double pneumonie »* évoquée dans les jours qui ont suivi le retour, fin décembre, de M. Eltsine au Kremlin peut correspondre à deux situa*tions. Dans la première hypo*thèse, une pathologie pulmonaire de type infectieux : une infection grippale – diagnostic officiellement établi par le Kremlin – qui se serait compliquée d'une surinfection bactérienne nécessitant un *traitement antibiotique adapté.* Dans cette hypothèse, la longueur de l'épisode infectieux (de l'ordre de trois semaines) est telle qu'il a très probablement eu des conséquences négatives sur une fonction cardiaque par ailleurs depuis longtemps déficiente.

L'autre situation, plus vraisemblable et fréquemment évoquée au sein des équipes spécialisées de chirurgie cardiovasculaire, verrait les médecins russes confrontés, chez leur patient, à un œdème aigu du poumon (OAP), une conséquence habituelle d'une insuffisance cardiaque majeure.

Cet OAP se serait compliqué d'une surinfection bactérienne, un fait fréquemment observé dans les services spécialisés. Cette situation inquiétante expliquerait notamment le report, la semaine dernière, de la conférence de la Communauté des Etats indépendants (CEI), celle prévue début février aux Pays-Bas avec les représentants des pays de l'Union européenne, tout comme les incertitudes concernant la rencontre Clinton-Eltsine programmée pour le mois de mars. S'il ne parvenait *pas à être efficacement corrigé* avec les traitements médicamenteux habituels, l'OAP surinfecté correspondrait à une complication majeure dont l'issue à court ou moyen terme pourrait être fatale.

Les données actuelles renvoient à la *controverse dans les mois qui* précédèrent l'intervention chirurgicale, et qui avaient alors opposé quelques-unes des meilleures écoles de chirurgie cardiaque du monde. Deux schémas thérapeutiques étaient alors proposés pour tenter de sauver Boris Eltsine et lui permettre d'assumer l'exercice de son pouvoir. Le premier consistait à tenter une intervention *chirurgicale a minima* centrée sur les artères coronaires, le « contrat » passé entre l'équipe chirurgicale américano-russe consistant en pratique à tout mettre en œuvre pour faire en sorte que Boris Eltsine apparaisse rétabli dès les premiers jours suivant l'intervention.

Le second visait à associer aux pontages coronariens un geste thérapeutique complexe mais fréquemment mis en œuvre par les meilleures équipes spécialisées en chirurgie cardiovasculaire. Il fallait pour cela associer aux pontages une « valvuloplastie » (ou réfection d'une valve cardiaque), afin de fournir une réponse chirurgicale à une anomalie majeure (un rétrécissement) de la valve aortique. Ce schéma thérapeutique n'a pas été retenu et tout indique aujourd'hui que la fraction d'éjection sanguine du ventricule gauche est plus faible que ce qui semblait acquis (fraction inférieure à 30 %).

Jean-Yves Nau

Pas de télévisions

Lors de sa visite-éclair d'une journée à Moscou, Jacques Chirac devait rencontrer lors d'un déjeuner de travail, dimanche 2 février, le *président russe, Boris Eltsine, pour évoquer notamment* le dossier de l'élargissement de l'OTAN à l'Est. Le président français devrait – brièvement, selon des sources informées – rendre visite à son homologue russe, non au Kremlin, mais dans l'une des résidences d'Etat, située à une centaine de kilomètres au nord de Moscou où le président russe est en « convalescence », après ce qui a été officiellement décrit comme une *« double pneumonie »*. Les télévisions – françaises ou russes – n'ont pas été autorisées à filmer le début de cette rencontre comme le veut l'usage. Le Kremlin a fait savoir que son service de presse se chargerait de diffuser *« gratuitement »* des images. Avant de s'envoler pour Paris, Jacques Chirac tiendra une brève conférence de presse à l'aéroport. En revanche, aucune intervention du président russe n'est prévue. – *(Corresp.)*

En 1996, l'Ukraine a exécuté au moins 89 condamnés à mort

MEMBRE DU CONSEIL DE L'EUROPE depuis novembre 1995, l'Ukraine a été condamnée cette semaine lors d'un *« débat d'urgence »*, par l'assemblée parlementaire de l'organisation, pour ne pas avoir mis un moratoire sur les exécutions capitales. Au cours du premier semestre 1996, au moins 89 condamnés à mort ont été exécutés dans la République ex-soviétique, un *« chiffre particulièrement élevé : seule la Chine, à notre connaissance, a exécuté plus de prisonniers »* l'an dernier, souligne Renate Wohlwend, l'auteur d'un rapport soumis, mercredi 29 janvier, à l'assemblée parlementaire.

Alors que la peine capitale relève en Ukraine du *« secret d'Etat »*, le ministère ukrainien de la justice avait révélé pour la première fois en novembre 1996, lors d'un colloque à Kiev, l'ampleur des chiffres : entre 1991 et 1995, 642 condamnations à mort ont été prononcées en Ukraine, et 442 exécutions ont eu lieu.

Jugeant la situation *« inacceptable »*, le rapport de Mme Wohlwend déplore notamment que les familles des condamnés ne soient *« informées de la mort de leur parent que plusieurs mois après l'exécution »*. Les corps des exécutés *« sont enterrés dans des tombes anonymes, sur lesquelles les familles ne peuvent donc se rendre »*, poursuit le rapport. L'Ukraine n'a pas réformé son système judiciaire depuis la disparition de l'URSS, et *« les allégations de confessions obtenues sous la contrainte ou la torture sont nombreuses. Dans ces conditions, les erreurs judiciaires impossibles à rattraper sont non seulement possibles mais probables »*, ajoute le texte.

85 % « POUR » LA PEINE CAPITALE

Lors du débat à l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, les députés ukrainiens ont fait valoir, mercredi, le *« paradoxe terrible »* qui ferait de l'abolition de la peine de mort *« l'abolition de la justice suprême »* aux yeux de l'opinion publique ukrainienne. Les sondages indiquent que 85 % des Ukrainiens sont favorables au maintien de la peine capitale, comme moyen pour endiguer la hausse de la criminalité dans le pays (4 500 assassinats en 1996). L'argument n'est pas recevable, affirme le rapport de Mme Wohlwend : le secret qui recouvre les exécutions en Ukraine *« signifie qu'il n'y a pas d'effet disuasif. Comment un criminel peut-il évaluer ses risques d'être exécuté s'il ignore même que des exécutions ont lieu ? »* Mme Wohlwend a ajouté que d'autres pays post-communistes, confrontés à des problèmes de criminalité identiques à ceux que connaît l'Ukraine, n'en observent pas moins un moratoire sur les exécutions.

L'Albanie, la Bulgarie, les pays baltes et la Pologne observent un moratoire sur les exécutions. La République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Moldavie ont aboli la peine de mort. La Russie, qui appliquerait un moratoire sur les exécutions depuis août 1996, a de son côté été épinglée par le Conseil de l'Europe : entre 53 et 140 prisonniers ont été fusillés en Russie au cours du premier semestre 1996, indique le rapport de Mme Wohlwend. L'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a menacé mercredi de suspendre les pouvoirs des délégations de Russie et d'Ukraine si ces deux pays continuaient de procéder à des exécutions capitales.

A la veille de la visite officielle en France du président ukrainien Leonid Koutchma (les 30 et 31 janvier), le gouvernement de Kiev a déposé au Parlement un projet de loi réclamant l'abolition de la peine de mort *« en temps de paix »* et un moratoire sur les sentences déjà prononcées. L'Ukraine s'était solennellement engagée à mettre en place un tel moratoire dès son adhésion au Conseil de l'Europe, puis à abolir la peine de mort dans un délai de trois ans. Le projet de loi déposé à Kiev prévoit de remplacer la peine capitale par des peines de prison à perpétuité.

N. No.

Le cauchemar des lycéens de Manisa dans les prisons turques

ISTANBUL
de notre correspondante

Polis, proprement vêtus et souriants, ils donnent l'impression d'être des adolescents très normaux. Pourtant ces lycéens de Manisa, accusés d'être membres d'un groupe de guérilla urbaine d'extrême gauche, le DHKP-C, vivent depuis plus d'un an un cauchemar judiciaire kafkaïen : ils ont été arrêtés, apparemment torturés, puis condamnés, le 16 janvier 1997, par la Cour de sûreté, à de lourdes peines de prison.

Les sourires se fanent et l'air de normalité s'évapore lorsqu'ils décrivent leurs tourments, qui n'ont rien d'ordinaire. Fulya Apaydin n'avait que dix-sept ans lorsque la police est venue la chercher, à la maison, le 26 décembre 1995, pour ce qui devait être un bref interrogatoire. En fait, les yeux bandés la plupart du temps, elle a été forcée d'entendre pendant onze jours les hurlements de ses camarades – parmi eux sa jeune sœur, Munire, arrêtée au lycée le même jour qu'elle – soumis à des mauvais traitements dans la pièce située à côté de sa cellule. Son visage s'assombrit, laissant transparaître son angoisse et ses mains couvrent ses oreilles, lorsqu'elle évoque ces sons qui *« n'étaient pas humains »*. Elle baisse les yeux et la voix pour dire qu'il lui a fallu des mois pour pouvoir parler à ses proches et à son avocate du harassement sexuel qu'elle dit avoir subi.

Contrairement à Fulya qui avait été relâchée après la période initiale d'interrogatoire et qui a été acquittée, Ozgür Zeybek, un jeune garçon à l'air calme, âgé aujourd'hui de dix-sept ans, a, quant à lui, déjà passé quatre mois et demi en prison après avoir subi des chocs électriques. Si la cour de cassation rejette son appel, il devra retourner au pénitencier pour effectuer sa peine de deux ans et demi.

D'autres, parmi les seize jeunes gens arrêtés durant les fêtes de fin d'année en 1995 – dont cinq sont toujours détenus – ont écopé de peines plus lourdes encore. Cinq d'entre eux ont été condamnés à douze ans et demi d'emprisonnement. Au total, les dix condamnés ont récolté soixante-seize ans de prison, les seules preuves contre eux étant des confessions qu'ils affirment avoir signé sous la torture et la pression psychologique.

Dans la petite ville de province qu'est Manisa, explique Pelin Erda, leur avocate, les tendances politiques de chacun sont connues. Fulya, Ozgür et leurs camarades, avec l'idéalisme qui caractérise leur âge, sont des jeunes gens *« progressistes, démocrates, ouverts »*. Plusieurs d'entre eux sont membres de l'aile de jeunesse du Parti social-démocrate, d'autres, musiciens, chantent des chansons engagées.

Arrive à Manisa un nouveau chef de la sûreté, venu tout droit de Bingöl, dans le Sud-Est anatolien, où les forces de sécurité sont confrontées quotidiennement au problème du PKK. *« Les policiers souffrent du syndrome du Sud-Est, comme les Américains souffraient du syndrome du Vietnam ; ils ont besoin d'être réhabilités »*, explique Pelin Erda. Même dans le calme de Manisa, le chef de la sûreté voit des ennemis de l'Etat : il est déterminé à en débarrasser la ville. *« Pour ces gens-là, quiconque pense à gauche ou est pacifiste est considéré comme un anarchiste »*, affirme le député social-démocrate Sabri Ergül.

C'est ainsi que ces jeunes, dont le cadet n'a que quatorze ans, se voient imputer les quelques incidents – mineurs – rapportés à Manisa au cours des mois précédents. L'incendie du salon d'un barbier est provoquée, d'après le dossier, par un cocktail Molotov. Le fait que l'enquête des pompiers et le témoignage du propriétaire aient conclu à un accident par négligence, dû à une bonbonne de gaz, n'est apparemment pas pris en considération. Et puis, il y a les slogans : *« A bas le fascisme. Non à l'éducation payante. Vive la fraternité du peuple »*, Ceux écrits sur un train, que le chef de gare dit n'avoir jamais vus, ou ceux gribouillés sur le mur d'une usine.

RAPPORTS MÉDICAUX TIMIDES

Les allégations de mauvais traitements ont été étayées par les témoignages de Sabri Ergül et de Pelin Erda, qui s'étaient rendus dans les locaux de la sûreté pour voir le frère de cette dernière après son arrestation. Après une longue attente au siège de la branche antiterroriste, Pelin avait été bouleversée par la vision de son frère, titubant entre deux policiers au bout d'un long corridor. *« Nos regards se sont rencontrés. J'ai tout compris »*, explique-t-elle. Le parlementaire Sabri Ergül devait être confronté à un tableau encore plus choquant lorsque, entendant des cris, immédiatement convertis par une musique martiale, il avait ouvert une porte. *« J'ai vu deux filles et deux garçons, entièrement dévêtus… Les filles étaient jeunes, avec des longs cheveux. L'une d'entre elles était par terre, l'autre était debout… Autour de la fille par terre, il y avait trois ou quatre personnes en civil, autour de l'autre, deux ou trois… »*, a-t-il témoigné devant le procureur. Dans le corridor, un autre garçon, nu, était allongé alors que d'autres jeunes gens, les yeux bandés, attendaient sur des bancs.

Les rapports médicaux des prévenus, établis dans des conditions peu satisfaisantes, mentionnent *tout au plus* une ecchymose par-ci, par-là, mais les témoignages de Sabri Ergül et de Pelin Erda, qui se souvient des doigts violacés de son frère, et de certains parents qui, lorsqu'ils ont enfin vus leurs enfants après de longs jours d'anxiété, les ont trouvés avec le corps glacé et les cheveux encore mouillés après une session sous la douche froide, ne laissent guère planer de doutes sur les mauvais traitements subis par les adolescents.

Dans son rapport paru le 16 janvier, la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) signale qu'en 1995, 28 adolescents de 11 à 14 ans, et 244 autres jeunes de 14 à 17 ans ont été déférés devant la Cour de sûreté.

Un procès – qui continue – a finalement été intenté contre les dix policiers de Manisa, qui n'ont cependant pas été suspendus dans l'attente du jugement. Comment ne pas s'étonner de l'empressement de la Cour de sûreté – un *tribunal d'exception, semi-militaire* – à condamner ces jeunes gens sans attendre les résultats de la procédure contre les policiers ?

Nicole Pope

Les Etats-Unis dénoncent les exécutions sommaires et des disparitions mystérieuses

Dans son rapport annuel sur les droits de l'homme dans le monde, le département d'Etat américain a dénoncé, jeudi 30 janvier, la torture et les exécutions sommaires *« fréquentes »* d'opposants politiques en Turquie. Il évoque *« le décès de personnes en détention »* et *« les disparitions mystérieuses qui ont également continué »* en 1996. La torture *« demeure largement usitée. La police et les forces de sécurité maltraitent souvent les prisonniers et ont recours à la torture pendant les interrogatoires et les périodes d'isolement carcéral »*, écrit le département d'Etat. *« La liberté d'expression est également limitée et demeure un autre problème sérieux »*, selon le rapport, qui affirme que 135 journalistes ont été arrêtés, dont 11 emprisonnés, l'année dernière. Sept ont été attaqués et un kidnappé. En outre, des officiels *« continuent à harceler, à intimider, à inculper et à emprisonner les responsables et défenseurs des droits de l'homme ainsi que les avocats »*.

Fidel Castro dénonce un rapport de Washington sur une transition démocratique à Cuba

Les Etats-Unis promettent une aide exceptionnelle dans l'hypothèse d'un changement de régime

Dans un rapport publié, mardi 28 janvier, par la Maison Blanche, les Etats-Unis promettent une aide de plusieurs milliards de dollars à Cuba si le pays s'ouvre à la démocratie. En cas de démocratisation, Cuba bénéficierait d'avantages que n'ont pas eus les anciennes nations du bloc soviétique après l'effondrement de l'URSS, souligne le rapport. Fidel Castro a dénoncé *« les Américains qui veulent acheter »* l'île caraïbe.

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

Le chef de l'Etat cubain, Fidel Castro, a rejeté avec colère et indignation un plan présenté par le président Bill Clinton qui prévoit une aide de 4 à 8 milliards de dollars pour accompagner une éventuelle transition démocratique dans l'île caraïbe. *« Cuba n'est pas à vendre, il est méprisable de penser que notre liberté et notre dignité puissent être achetées et que nous puissions redevenir des esclaves »*, s'est exclamé, dans la soirée du mardi 28 janvier, le leader de la révolution dans un bref discours à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de José Marti, le héros national cubain.

Devant plusieurs milliers de personnes réunies au centre de La Havane, à l'issue d'une marche aux flambeaux à la mémoire de José Marti et de Che Guevara, exécuté il y a trente ans en Bolivie, Fidel Castro a comparé les Etats-Unis à un dragon. *« Un dragon*, a-t-il dit, *qui malgré ses avions et ses armes intelligentes ne pourra jamais dévorer l'agneau cubain car cet agneau est plus intelligent et ses veines sont remplies de venin. »*

Présenté mardi par la Maison Blanche, le rapport intitulé *Soutien à une transition démocratique à Cuba* a été rédigé dans le cadre de la loi Helms-Burton qui renforce l'embargo contre Cuba. Ce document, qui devait être abondamment diffusé sur les ondes de Radio Marti, la station anti-castriste financée par les contribuables américains, promet une aide massive dès lors que les deux frères Castro auront abandonné le pouvoir, que les prisonniers politiques auront été libérés, que le tout-puissant ministère de l'intérieur aura été démantelé et que des élections sous supervision internationale auront été convoquées dans un délai de dix-huit mois.

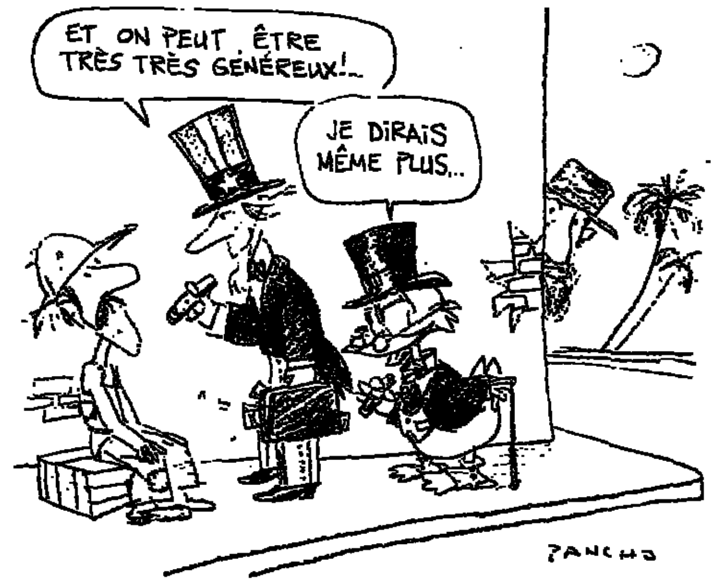

LE BÂTON ET LA PERCHE

Selon le rapport préfacé par Bill Clinton, les Etats-Unis fourniront, *« en raison de leur proximité et de leur intérêt national »*, le gros de cette aide qui pourrait atteindre 4 à 8 milliards de dollars durant les six premières années de la transition. Un milliard de dollars supplémentaires sera fourni par les exilés cubains, prévoit le rapport. Les Etats-Unis se disent aussi prêts à renégocier le statut de la base navale de Guantanamo, au sud-est de l'île, où leur présence militaire n'a cessé de constituer un affront au nationalisme cubain.

Après le gros bâton des sanctions, ce rapport est la carotte promise aux Cubains. Selon Robert Menendez, représentant démocrate du New Jersey, il prouve que Washington n'est pas indifférent aux souffrances du peuple cubain, accentuées par l'embargo. Dans un entretien au *Miami Herald*, Robert Menendez ajoute que le document vise à créer des *« semences de fermentation »* au sein de la population cubaine, y compris au sein des forces armées.

La perche discrètement tendue aux militaires par les auteurs du rapport n'a pu qu'aviver la colère de Fidel Castro. Les forces armées cubaines *« pourraient jouer un rôle positif »* durant la transition démocratique et *« leurs intérêts professionnels ne doivent pas être menacés »*, affirme le document de la Maison Blanche.

Ces promesses d'un déluge de dollars pour l'après-Castro interviennent alors que les autorités cubaines craignent que la croissance économique, dont le taux a atteint 7,8 % en 1996, ne se ralentisse cette année. Si elle n'a pas provoqué le départ d'entreprises étrangères installées à Cuba, la loi Helms-Burton a freiné le flux de nouveaux investissements. Pour la contrer, l'Assemblée nationale cubaine a récemment voté la *« Loi de réaffirmation de la dignité et de la souveraineté »* qui autorise le gouvernement cubain à aider les entreprises étrangères à dissimuler *leurs investissements par le biais* de compagnies fiduciaires ou de fonds d'investissements pour échapper aux sanctions américaines.

« Toute forme de collaboration » pour la mise en œuvre de la loi Helms-Burton est désormais un crime aux termes de la nouvelle législation cubaine.

Jean-Michel Caroit

Anthony Lake n'est pas sûr de prendre la direction de la CIA

WASHINGTON
de notre correspondant

Le camouflet serait sévère, à la fois pour l'intéressé et pour Bill Clinton, dont il a été pendant quatre ans le conseiller pour la sécurité nationale : au Congrès, les connaisseurs du dossier estiment que les chances d'Anthony Lake d'être confirmé, par la commission des affaires étrangères du Sénat, au poste de directeur général du renseignement et patron de la CIA ne dépassent guère 50 %. L'audition de M. Lake ne s'ouvrira que le 11 février, et *d'ici là l'« affaire Lake » risque de prendre de* l'ampleur. Un groupe de parlementaires républicains vient de rendre public un rapport extrêmement critique sur le candidat de Bill Clinton.

Deux griefs importants sont formulés contre Anthony Lake. Le premier est sa responsabilité dans l'opération secrète ayant consisté pour la Maison Blanche à autoriser, en avril 1994, la livraison d'armes en provenance d'Iran aux musulmans bosniaques. Ce transfert s'est déroulé au nez et à la barbe de... la CIA et du Congrès, et au mépris de l'embargo des Nations unies. Le second reproche est plus personnel : invité par le département de la justice, en mars 1993, à vendre son portefeuille d'actions (dont le cours pouvait être affecté par les décisions du conseiller national pour la sécurité), M. Lake ne s'est exécuté que deux ans plus tard. Ce n'est pas tout. Car Anthony Lake est un peu la « bête noire » de certains républicains, qui le considèrent comme l'incarnation la plus proche d'un *« gauchiste »*. En 1970, *cet ancien diplômé* de Harvard et de Princeton avait démissionné des fonctions qu'il exerçait auprès de Henry Kissinger, pour protester contre l'invasion du Cambodge.

AUCUNE EXPÉRIENCE DU RENSEIGNEMENT

M. Lake n'avait pas contribué à redorer son blason lorsque, peu avant d'être choisi pour *diriger la Central Intelligence Agency*, il avait affirmé que la culpabilité d'Alger Hiss (le diplomate-espion de l'époque du New Deal, récemment *décédé)* n'était pas évidente. Certains membres du Parti républicain avaient alors estimé que M. Lake avait agité un *« drapeau rouge »* (sous-entendu : communiste) en direction du monde du renseignement.

S'agissant des armes iraniennes, les faits sont bien connus : le président croate Franjo Tudjman avait effectivement demandé à l'ambassadeur américain à Zagreb, Peter Galbraith, de sonder Washington s'agissant du transfert de ces armes en Bosnie, via le territoire croate. Bill Clinton avait chargé Anthony Lake de répondre qu'il n'y avait *« pas d'instructions », ce qui constituait un feu vert implicite*. Quant au portefeuille d'actions, M. Lake plaide l'oubli. Ces explications n'emportent pas la conviction des républicains, qui soulèvent d'autres objections.

S'il est finalement confirmé, M. Lake deviendra le cinquième directeur de la CIA en *cinq ans*. Un homme qui n'a aucune expérience du renseignement, qui sera appelé à fournir des analyses *« objectives »* au président s'agissant de politiques qu'il a lui-même contribué à imposer en tant que conseiller pour la sécurité nationale, est-il le meilleur choix ? Surtout, insistent les républicains, au moment où la CIA est encore traumatisée par *plusieurs affaires d'agents doubles* retentissantes, et alors qu'elle n'a pas encore achevé sa mue *« psychologique »* de l'après-guerre froide !

M. Lake ne manque pas de défenseurs, unanimes à louer en lui l'*« homme d'intégrité et de principes »*. Le dernier à avoir pris sa défense, dans le quotidien *The Wall Street Journal*, est *Robert Gates, son prédécesseur (républicain)* pendant l'administration George Bush. M. Lake n'est pas le candidat idéal, explique-t-il en substance, mais il possède les principales qualités requises. Cela suffira-t-il ? Les républicains, qui ont confirmé, sans barguigner, tous les autres ministres choisis par M. Clinton pourraient être tentés de sacrifier un bouc *émissaire*.

Laurent Zecchini

Tokyo s'implique davantage dans la crise des otages au Pérou

Le premier ministre japonais Ryutaro Hashimoto doit rencontrer le président Fujimori

TOKYO
de notre correspondant

Les Japonais semblent décidés à s'impliquer davantage dans la prise d'otages à la résidence de leur ambassadeur à *Lima. A la veille de la* rencontre, samedi 1er février à Toronto, du président Alberto Fujimori et du premier ministre Ryutaro Hashimoto, on indique de source diplomatique, citée par l'agence de presse japonaise Kyodo, que la « commission des garants » *chargée de définir* la procédure de négociation avec les rebelles comprendra un représentant japonais : M. Terusuke Terada, ambassadeur au Mexique. Spécialiste des questions de l'Amérique latine, parlant couramment l'espagnol, M. Terada a été le porte-parole du ministère des affaires étrangères jusqu'au printemps 1996. Il était jusqu'à présent *conseiller de la « cellule de crise »* formée par les Japonais.

Officiellement, la rencontre prévue pour le 1er février à Toronto a été décidée à la demande du chef de l'Etat péruvien. *« Il y a eu une convergence de vues sur la nécessité de cette rencontre »*, précise-t-on cependant au ministère des affaires étrangères à Tokyo. *Une nuance* qui pourrait indiquer, comme le souligne le quotidien japonais *Asahi*, que le premier ministre a également éprouvé le besoin de s'entretenir directement avec M. Fujimori.

« DÉFIANCE »

Les Japonais sont préoccupés par les *« démonstrations de force »* de la police péruvienne et la tension qui est brusquement montée en *début* de semaine aux abords de la résidence de leur ambassadeur à Lima où sont toujours retenus soixante-douze otages par les rebelles du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA).

« Nous comprenons qu'il est nécessaire de renforcer le service de sécurité mais nous souhaitons que soit écarté tout danger de développements inattendus qui pourraient compromettre une solution pacifique à cette affaire », indique-t-on de même source. C'est cette *« préoccupation »*, dont le premier ministre a déjà fait part à M. Fujimori *par téléphone, qu'il entend lui ré*péter de vive voix.

Tout en souscrivant à la nécessité de lutter contre le terrorisme, les dirigeants japonais tiennent à ce que la crise soit dénouée sans effusion de sang et ils estiment que ce qui leur a été présenté comme une *« pression psychologique »* de la police péruvienne risque de mettre en danger la vie des otages. Au cours de son entretien *avec le président* Fujimori, M. Hashimoto devrait réitérer sa volonté de voir un dialogue s'instaurer *« dans les meilleurs délais »* entre les autorités péruviennes et les rebelles.

Deux motivations semblent avoir incité les Japonais à choisir Toronto comme lieu de la rencontre entre MM. Fujimori et Hashimoto : tout d'abord, le rôle important *que joue le Canada dans* cette affaire ; ensuite le souci du Japon de ne pas paraître cautionner un éventuel recours à la force par une visite du premier ministre à Lima à la suite des incidents du début de semaine.

La presse japonaise relève des dissonances de plus en plus perceptibles entre Lima et Tokyo. *Le* quotidien des milieux d'affaires *Nihon Keizai* allant jusqu'à évoquer la *« défiance »* des dirigeants nippons envers le gouvernement péruvien, qui *« continue à multiplier les actes de provocation »*, écrit-il. La « préoccupation » de Tokyo qu'aurait *exprimée avec fermeté*, mardi à Lima, aux membres de la « commission des garants », le conseiller auprès de la cellule de crise du ministère des affaires étrangères japonais, Terusuke

Terada, a incité les autorités péruviennes à réaffirmer dans un communiqué leur intention de coopérer pleinement avec Tokyo.

Philippe Pons

Paris d'accord pour un plan de compensation des victimes du nazisme

PARIS. Le gouvernement français a donné son accord pour qu'une partie de l'or repris aux nazis par les Alliés à la fin de la Seconde Guerre mondiale soit versée aux victimes elles-mêmes et non plus seulement aux Etats, a-t-on déclaré jeudi 30 janvier, à l'Elysée. Jean-David Lévitte, conseiller diplomatique du président Jacques Chirac, a reçu à l'Elysée le rabbin Abraham Cooper, responsable du Centre Simon Wiesenthal, basé aux Etats-Unis. Ils ont discuté du sort des 5,5 tonnes d'or que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France possèdent encore, sur les 377 tonnes que les nazis avaient pillées et *qui ont été redistribuées par une commission tripartite alliée*.
L'or est stocké à Londres et à New York depuis 1946, mais selon une source française, deux tonnes devaient être bientôt transférées en France. Selon Abraham Cooper, le conseiller diplomatique de l'Elysée *« a dit que cet or pourrait être réservé aux victimes, mais Londres et Washington doivent encore donner leur feu vert »*.

Un nouveau chef de gouvernement en Centrafrique

BANGUI. Un nouveau premier ministre a été nommé, jeudi 30 janvier, *par le président Ange-Félix Patassé, conformément à l'accord de « réconciliation nationale »* qui a été conclu, la semaine dernière, par les partis politiques et la société civile pour mettre fin à la rébellion d'une partie de l'armée centrafricaine. Michel Gbezera-Bria, cinquante et un ans, succède à Jean-Paul Ngoupandé qui, avec le soutien de la France, avait formé un gouvernement d'*« union nationale »*, en juin 1996, pour tenter d'apaiser la situation après une précédente mutinerie. M. Gbezera-Bria était ministre des affaires *étrangères dans ce dernier gouvernement*. Juriste de formation, il n'appartient à aucun parti politique mais est considéré comme un proche de M. Patassé. Marié à une Française, il a été plusieurs fois ambassadeur puis chef de la diplomatie de l'ancien président, André Kolingba, avant d'être directeur de cabinet du président Patassé. – *(AFP.)*

Les dernières cendres de Gandhi immergées dans le Gange

ALLAHABAD. Le Mahatma Gandhi, a effectué jeudi 30 janvier son ultime voyage : ses dernières cendres ont été immergées dans le Gange, à Allahabad, quarante-neuf ans après sa mort. Arrière petit-fils du *« père de la nation indienne »*, Tushar Gandhi, un graphiste de Bombay, a mené une bataille judiciaire de deux ans pour pouvoir rendre ce dernier hommage au Mahatma. Après son assassinat par un fanatique hindou en 1948, *les cendres de celui-ci avaient été partagées* entre les Etats de l'Union indienne et répandues dans les fleuves sacrés indiens, mais l'urne destinée à l'Etat d'Orissa s'était perdue. Elle a été récemment retrouvée dans le coffre d'une banque de la ville de Cuttack (est). La cérémonie a, toutefois, suscité une controverse car un biographe de Gandhi, Rundrangshu Mukherjee, a mis en doute que les cendres retrouvées à Cuttack soient bien celles du Mahatma. – *(AFP.)*

L'Association française d'Action artistique à l'honneur

PARIS. Fer de lance de la promotion artistique française à l'étranger, l'AFAA (Association française d'Action artistique), qui fête cette année ses soixante-quinze ans, avait été invitée par le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, à tenir, jeudi 30 janvier, son assemblée annuelle sous les ors des salons du Quai d'Orsay. Le ministre a rappelé l'importance que la France attachait à son action culturelle extérieure, à laquelle son ministère consacre cette année 5 milliards de francs, un tiers de son budget. Il a rendu hommage à l'AFAA, qui, avec un budget de 100 millions de francs, financé à 80 % par le ministère, sert d'opérateur à la politique cuturelle extérieure pour aider la création française à se produire à l'étranger.

EUROPE

■ **FRANCE-ALLEMAGNE : une commission permanente *commune va être mise*** *en place par l'Assemblée nationale* et le Bundestag. Le président de l'Assemblée, Philippe Séguin, a confirmé mercredi 29 janvier, au cours d'une réunion du bureau de la Chambre des députés, *« la prochaine mise en place »* de cette commission, en discussion depuis plusieurs mois avec la présidente du Bundestag, Rita Süssmuth. Composée de quarante députés (vingt Français et vingt Allemands), dont les présidents des commissions permanentes des deux assemblées, cette structure devrait se réunir deux fois par *an pour évoquer des dossiers d'intérêt commun*. – *(Reuter.)*

■ **UNION EUROPÉENNE : le chancelier Helmut Kohl** et le président du gouvernement espagnol, Jose Maria Aznar, ont présidé jeudi 30 janvier à Bonn une réunion de leurs deux gouvernements. M. Aznar a présenté un *« plan d'action »* pour approfondir la coopération entre les deux pays, prévoyant le renforcement des relations entre les parlements, les ministères, et au niveau culturel, l'intensification des échanges. – *(AFP.)*

■ ***HONGRIE : deux personnes ont été tuées par l'explosion d'une grenade*** lancée dans un restaurant de Budapest dans la nuit de jeudi à vendredi 31 janvier, a indiqué la police hongroise. Une quinzaine d'attentats, qui ont fait *jusqu'ici deux morts et quatre blessés*, ont été perpétrés en Hongrie depuis octobre 1996. – *(AFP.)*

■ **ESTONIE : une résolution de l'Assemblée parlementaire du conseil de l'Europe a demandé**, jeudi 30 janvier, à l'Estonie de favoriser l'intégration de la minorité russophone (430 000 personnes, soit près de 30 % de la population) en facilitant l'apprentissage de la langue estonienne. Selon un rapport accompagnant la résolution, les naturalisations de Russes en Estonie se font au rythme de 2000 par mois. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **MAROC : la grève de vingt-quatre heures décidée** par l'Union nationale des étudiants du Maroc (UNEM, dominée par les islamistes) pour *« défendre l'intégrité de l'université »* a été massivement suivie, jeudi 30 janvier, à Casablanca et à Mohammédia. Cette grève a été décidée par les sections de l'UNEM de Casablanca et Mohammédia *pour protester contre une circulaire gouvernementale* imposant des mesures de contrôle aux portes des facultés. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **MAURITANIE : le chef du principal parti d'opposition**, Action pour le changement, ainsi que deux autres hommes politiques soupçonnés d'entretenir des relations suspectes avec la Libye, auraient été libérés, selon des proches. Messoud Ould Boulkheir avait été arrêté en compagnie de trois autres responsables politiques le 22 janvier. Six autres personnes sont toujours en garde à vue dans le cadre de cette affaire. – *(Reuter.)*

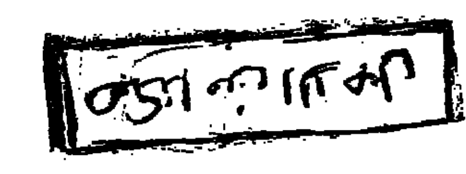

EMPLOI Le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 29 000 (– 0,9 %) en décembre 1996, selon les statistiques publiées, vendredi 31 janvier, par le ministère du travail. Sur un an, le nombre de chômeurs a cependant progressé de 2,9 %, et la France a un taux de chômage sans précédent de 12,7 %. L'augmentation des offres d'emplois reçues par les ANPE concerne surtout des contrats précaires. ● UNE REPRISE économique est prévue par la plupart des conjoncturistes, mais ceux-ci hésitent sur son ampleur. Ils sont, en général, moins optimistes que le gouvernement sur l'influence de la hausse du dollar. ● LE TRAVAIL à temps partiel continue à se développer mais le Conseil économique et social, dans un avis adopté le 29 janvier, a souhaité qu'il bénéficie d'un plus grand nombre de garanties collectives. ● JACQUES CHIRAC a loué, vendredi, l'esprit d'initiative et le dynamisme des professions libérales.

Le chômage n'a jamais été aussi élevé, malgré une embellie en décembre

Le nombre de demandeurs d'emploi a reculé de 29 000 en décembre, mais il a progressé de 2,9 % en 1996. L'amélioration de la fin de l'année renforce les arguments de ceux qui prévoient une reprise économique en 1997. Les prévisionnistes divergent sur son ampleur

UN MOT *en a donc chassé un* autre. De la « *guerre* » au chômage déclarée par Jacques Chirac dès son installation à l'Elysée, on est passé, en ce début d'année, à la « *croisade* » pour l'emploi. Le président de la République aura-t-il plus de succès dans la croisade de 1997 que dans sa guerre de 1996 ? L'année dernière s'est, certes, achevée sur le bon résultat du mois de décembre (-29 000 demandeurs d'emploi), annoncé vendredi 31 janvier par le ministère du travail. Au total, cependant, le nombre de chômeurs a progressé de 2,9 % sur l'année, et le taux de chômage a atteint, en 1996, un niveau sans précédent (12,7 %). Si une embellie durable doit se produire, laissait entendre l'Insee dans sa dernière note de conjoncture (*Le Monde* du 18 décembre 1996), ce ne sera pas avant le second semestre 1997.

Le moral des patrons remonte, le chômage recule sensiblement en décembre

Solde de réponses — 30, 20, 0, -20, -40, -60 — 1991, 92, 93, 94, 95, 96, 97

données CVS en milliers — ANCIENNE COURBE 3 433,5 — NOUVELLE COURBE 3 092 — J F M A M J J A S O N D

données CVS en milliers — FEMMES 323,2 — HOMMES — J F M A M J J A S O N D

Source : ministère du travail (DARES) et ANPE

L'emploi des jeunes, qui fera l'objet d'un sommet autour du premier ministre, le 10 février, ne s'est pas amélioré en 1996. Le chômage de longue durée a légèrement reculé en décembre, mais il a progressé sur l'année, malgré le développement du contrat initiative-emploi.

L'Institut national de la statistique n'a-t-il pas péché par excès de pessimisme, comme le ministre du travail, Jacques Barrot, l'a regretté publiquement ? Décembre a été plutôt bon sur quelques points. Le nombre de chômeurs a reculé de 0,9 %, et il s'établit à 3 092 500 (en données corrigées des variations saisonnières). Le taux de chômage, au sens du Bureau international du travail (une personne sans emploi, recherchant du travail et immédiatement disponible), est resté stable (12,7 % de la population active). Pour les moins de vingt-cinq ans, le chômage a un peu reculé (-2,1 % pour les hommes et -2,6 % pour les femmes), mais il frappe encore 610 000 jeunes. Même le chômage de longue durée a cédé un peu de terrain (- 0,2 %) au mois de décembre, la baisse étant plus importante pour les demandeurs d'emploi ayant entre deux et trois ans d'inscription à l'ANPE.

Les bons résultats de décembre s'expliquent par une baisse de 0,9 % des inscriptions dans les agences pour l'emploi (-0,9 %) et une hausse des sorties (+1,3 %), notamment pour reprise d'emploi (+6,1 %). Les offres de l'ANPE sont en hausse sur le mois (+3,9 %) et sur l'année (+20,9 %), même s'il s'agit essentiellement de postes très précaires. L'accroissement de l'offre, en effet, est surtout sensible pour les emplois occasionnels de moins d'un mois (+59,4 % par rapport à décembre 1995) ou de un à six mois (+50,8 %). Les secteurs de l'industrie et de la construction continuent d'en perdre, seul le tertiaire étant encore créateur d'emplois.

Mais un mois ne fait pas une tendance. Et si l'on reprend toutes ces catégories sur un an, celle-ci reste encore mal orientée. Toute l'année 1996 a été marquée par des poussées mensuelles à la hausse ou à la baisse, les premières étant plus fortes que les secondes. Cela explique qu'en fin d'année, on constate un accroissement d'environ 85 000 du nombre de chômeurs dans le contexte d'une croissance économique qui n'a pratiquement créé aucun emploi, ces douze derniers mois, dans le secteur marchand.

Le développement de la précarité se confirme. Par rapport à décembre 1995, le nombre des inscrits à l'ANPE ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois (354 200 personnes) – catégorie qui a disparu du « baromètre » officiel en août 1995 – est en hausse de 24,5 %. Si on les ajoute aux chômeurs « officiels », le nombre de demandeurs d'emploi atteint 3 433 500 (en CVS), ce qui représente, certes, une baisse de 0,5 % par rapport à novembre, mais une progression de 4,6 % sur un an (+ 150 000). Par ailleurs, les statisticiens ont amélioré, depuis septembre, leur estimation du chômage au sens du BIT, et si l'on se réfère à cet indicateur, le nombre de demandeurs d'emploi a progressé de 9,2 % l'an dernier.

EFFET D'AUBAINE

Les chômeurs inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE n'ont pas été épargnés par la montée du chômage. Ils sont plus nombreux qu'en décembre 1995 (+2,2 %) et avec 1 082 800 personnes, ils représentent 34,2 % des demandeurs d'emploi. C'est un mauvais résultat, compte tenu de l'effort financier que leur a consacré l'Etat, notamment avec le contrat initiative emploi (CIE), qui bénéficie aujourd'hui à 450 000 personnes. Mesure phare du programme du candidat Jacques Chirac, ce contrat permet, dans sa version la plus favorable, de réduire de 40 % le coût d'un Smic. Il est indéniable que ce dispositif, revu à la baisse en septembre, a permis l'embauche de très nombreux chômeurs qui, sans lui, auraient plongé dans l'exclusion, selon une étude publiée mardi 28 janvier par le ministère du travail (*Premières informations*, DARES). Il est malheureusement aussi vrai que l'effet d'aubaine a été massif, puisque plus de 80 % des emplois ainsi créés l'auraient été sans l'aide de l'Etat.

La situation des jeunes ne s'est pas, elle non plus, sensiblement améliorée. Sur un an, le chômage des jeunes femmes a un peu reculé (-1,1 %), tandis que celui des hommes progressait (+2,4 %). Les moins de vingt-cinq ans seront au centre du sommet social que le premier ministre doit réunir à Matignon le 10 février. Le chef de l'Etat, qui a fait de l'emploi des jeunes sa nouvelle priorité, attend une mobilisation générale, de la part du gouvernement et des entreprises, mais aussi des collectivités locales et des mouvements associatifs. A Matignon et au ministère du travail, on est notamment très attentif à toutes les initiatives locales qui, sur la base de financements croisés, permettent de développer l'emploi dans des secteurs où les besoins sont encore largement insatisfaits. En revanche, il n'est pas question pour le gouvernement de créer de nouvelles aides à l'emploi, l'heure étant plutôt à l'évaluation de leur rapport coût-efficacité.

Jean-Michel Bezat

Un « appel à projets » de Laurent Fabius

Laurent Fabius a suggéré, mercredi 29 janvier, sur la chaîne LCI, *« un appel public à projets »* afin de recenser les *« centaines de milliers d'emplois » qui pourraient être offerts aux* jeunes. A partir du projet économique du Parti socialiste, qui prévoit un engagement de l'Etat, *« en liaison avec les collectivités locales »*, de créer 350 000 emplois supplémentaires en deux ans pour de jeunes chômeurs, les associations et les collectivités locales seraient invitées à faire connaître *« de combien d'emplois elles ont besoin »* pour les personnes âgées, l'environnement, le sport et la culture. D'après le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, ces 350 000 emplois *« ne seront pas forcément des fonctionnaires. Les besoins publics peuvent être parfaitement satisfaits par des recrutements par des associations, par d'autres entités privées »*. M. Fabius estime que le financement devrait être assuré par la *« réutilisation d'autres sommes qui sont aujourd'hui complètement gaspillées »*.

L'insatisfaction des salariés à temps partiel

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE et social (CES) a adopté, mercredi 29 janvier, le projet d'avis sur le travail à temps partiel, présenté par Jean-Louis Walter (CFE-CGC), par 143 voix pour et 33 abstentions qui proviennent des représentants des entreprises, de l'artisanat, et des professions libérales. Intervenant mardi, Jacques Barrot, ministre du travail, a rappelé que « *l'objectif que nous devons nous fixer est de développer le travail à temps partiel choisi, en conciliant les impératifs de l'emploi et l'amélioration des conditions de vie* ».

Le projet d'avis du CES insiste justement sur les contraintes que fait peser le temps partiel sur les salariés et qui est « *souvent vécu comme un chômage partiel non indemnisé* ». Depuis 1992, le développement de l'emploi à temps partiel s'est fortement accéléré pour concerner 16 % des actifs et 30 % des femmes employées. La France est toujours devancée par les Pays-Bas, la Suède, le Danemark et le Royaume-Uni mais se trouve désormais à parité avec l'Allemagne. Quatre-vingt-trois pour cent des salariés à temps partiel sont des femmes. Cette forme de travail reste concentrée dans le tertiaire (services aux particuliers et aux entreprises, éducation-santé-action sociale commerce), même si, indique le rapporteur, les industries agro-alimentaires et de biens de consommation ont tendance à y recourir de plus en plus.

MÉTIERS PEU QUALIFIÉS

La part du travail à temps partiel dans l'ensemble des créations d'emplois atteint aujourd'hui un niveau important. De mars 1995 à mars 1996, sur les 150 000 emplois créés en un an, 90 000 l'ont été à temps partiel. Les métiers proposés sont souvent peu ou pas qualifiés (femme de ménage, caissière, aide familiale...) et donc faiblement rémunérés. Les salariés à temps partiel manifestent une très grande insatisfaction. Ils sont près de 39 % à souhaiter travailler plus, contre 32 % en 1992. Parmi les demandeurs d'emploi, le travail à temps partiel est souvent accepté à défaut de temps plein.

Pour que le temps partiel ne soit plus « *subi* » mais « *choisi* », le Conseil économique et social préconise de modifier une série de règles sociales. En premier chef, les salariés à temps partiel devraient pouvoir bénéficier des droits équivalents à ceux accordés aux salariés à temps plein en matière d'avantages salariaux, d'assurance-maladie, et de formation professionnelle. Pour faciliter l'accès des salariés au temps partiel, il recommande que l'octroi d'avantages financiers à l'entreprise s'accompagne de « *contreparties* » pour le salarié à temps partiel sur la retraite, la durée du travail. Ainsi, il propose d'« *ouvrir, dès le premier enfant, le bénéfice de l'allocation parentale d'éducation* [APE] *à mi-taux, pour un passage à temps partiel* ».

Soulignant que la fonction publique devrait montrer l'exemple, le rapporteur préconise aussi que les principes de volontariat et de réversibilité, reconnus par la loi, soient mieux appliqués. Il recommande une réglementation de la durée minimale des séquences de travail. « *La disponibilité des salariés doit être respectée* », note M. Walter, qui rappelle aussi que la négociation collective doit offrir aux employés à temps partiel des « *garanties collectives* ».

Alain Beuve-Méry

Jacques Chirac loue « l'esprit d'initiative » des professions libérales

LE VINGTIÈME ANNIVERSAIRE de l'Union nationale des associations de professions libérales (UNAPL), célébré vendredi 31 janvier à Paris, a été l'occasion, pour le président de la République, de partir à la reconquête de cet électorat traditionnel de la droite – majoritairement composé de professions de santé – qui s'est parfois senti trahi par la politique de maîtrise des dépenses médicales engagée par le gouvernement.

« *Je sais que les médecins, et les professions de santé en général, ont conscience de l'urgence de la situation (...). Que l'on ne se trompe pas sur cette réforme. Elle n'est pas faite contre les médecins. Elle est faite pour les Français, pour tous les Français qui tiennent à leur système de soins* », a rappelé Jacques Chirac.

Le chef de l'Etat a ensuite rendu hommage à l'ensemble des professions libérales, qui, a-t-il souligné, constituent un « *modèle* » pour avoir « *su faire face et s'adapter avec courage* », alors qu'elles étaient « *soumises à un bouleversement sans précédent de leurs conditions d'exercice* ».

« GOÛT DU RISQUE »

« *Vos professions sont longtemps restées à l'abri de la concurrence (...). Elles n'échappent plus désormais aux lois du marché (...). Nul, parmi vous, ne peut désormais se considérer comme propriétaire de sa clientèle (...). Cette modernisation ne s'est pas faite sans mal. Elle a exigé des remises en cause et des sacrifices. Les professions libérales ne sont pas épargnées par le chômage et la précarité* », a-t-il observé.

Rappelant qu'elles emploient « *globalement 1 500 000 personnes et créent des emplois à un rythme de 3,5 % par an* », Jacques Chirac a affirmé que les professions libérales « *sont porteuses de cet esprit d'initiative, de ce goût du risque et de l'effort que nous devons cultiver* » pour « *libérer les forces vives, qui créent des richesses et qui font la croissance* ».

Les conjoncturistes hésitent sur l'ampleur de la reprise

ET SI LE GOUVERNEMENT avait raison d'annoncer que la reprise est imminente ? Alors que l'on dispose désormais des statistiques du chômage sur l'ensemble de l'année écoulée, on pourrait penser que ce bilan, pour mauvais qu'il soit, est déjà dépassé. Car le climat économique de ce début de 1997 n'est plus exactement celui de 1996, et si la tendance se confirmait, le marché du travail devrait finir par en profiter, comme semblent en témoigner les chiffres de décembre.

Indéniablement, la conjoncture s'est retournée depuis quelques semaines. Le premier grand changement, c'est le dollar qui l'a apporté. S'il devait se situer durablement au-dessus de la barre des 5,50 francs, soit 8 % au-dessus de son niveau moyen de 1996 (5,11 francs) et plus de 10 % au-dessus de celui de 1995 (4,98 francs), l'économie française, qui a déjà profité d'une réévaluation de près de 15 % de la livre britannique et de la lire italienne par rapport à leur niveau moyen de 1995, en tirerait avantage. Selon l'estimation du ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, « *une appréciation de 10 % du dollar* » devrait avoir « *un effet positif d'environ un demi-point de croissance* » sur la France.

LES PRUDENCES DE BERCY

Si on suit ce raisonnement, on pourrait en déduire mécaniquement que la prévision de croissance du gouvernement pour 1997 devrait être relevée de 2,3 % à 2,8 %, d'autant que d'autres facteurs vont peser dans le même sens : effets positifs sur les entreprises des taux d'intérêt qui ont atteint un point historiquement bas ; effets positifs sur le pouvoir d'achat des ménages des 25 milliards de francs de baisse de l'impôt sur le revenu qui entrent en vigueur en ce début d'année ou encore du déblocage d'une quinzaine de milliards de francs au titre des primes des plans d'épargne populaire, etc.

On trouve d'ailleurs une trace très visible de ce climat meilleur dans la dernière enquête réalisée par l'INSEE auprès des industriels (*Le Monde* du 31 janvier). Pour les perspectives générales d'activité, le solde entre les opinions optimistes et pessimistes est positif de 1 point en janvier, alors qu'il a été négatif tout au long de l'année 1996 (– 14 points en décembre).

Pourtant, M. Arthuis se garde d'annoncer une révision si spectaculaire de la prévision de croissance officielle. Tout juste note-t-il que « *ces évolutions confortent la prévision de croissance de 2,3 % retenue dans la loi de finances pour 1997* ». Et, s'il souligne qu'elles permettent même d'« *envisager une croissance supérieure à cette prévision* », il évite d'avancer le moindre chiffre.

Ces évolutions sont, effectivement, encore trop récentes pour qu'on puisse en tirer des conclusions hâtives. Si les conjoncturistes ont, en effet, retrouvé des raisons d'espérer, ils se gardent tous de chanter victoire. L'économiste du Crédit lyonnais, Jean-Paul Betbèze, se dit ainsi « *un peu plus optimiste* » et constate que l'économie française est « *dans les starting-blocks* », prête à redémarrer. Les simulations de la banque ne se démarquent pas moins de celles avancées par le gouvernement. Selon le service des études de la banque, un dollar se situant durablement autour de 5,50 francs ne stimulerait la croissance française que de 0,3 %. Le Crédit lyonnais a donc révisé de 1,9 % à 2,2 % son estimation totale pour 1997.

Pour l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), Philippe Sigogne se dit lui aussi « *moins pessimiste* ». Il observe que l'appréciation du dollar, si elle se confirme, devrait permettre aux industriels de bénéficier d'une concurrence moins vive sur certains marchés extérieurs et donc d'une meilleure visibilité pour leurs prix à la production, ce qui, en bout de course, devrait amoindrir les tensions déflationnistes et donc contribuer au redémarrage de l'investissement. Mais pour l'heure l'OFCE n'a pas encore révisé à la hausse sa dernière prévision de croissance (2,1 %) pour 1997.

SEUIL FATIDIQUE

Le service des études économiques de la Caisse des dépôts et consignations est encore plus circonspect. Il a publié le 21 janvier une note au titre évocateur : *Perspectives économiques pour la France : le risque d'une reprise peu durable, comme en 1994*. Estimant que la croissance pourrait atteindre seulement 2 % en 1997, il observe que l'embellie actuelle « *pourrait être de courte durée, en raison de la stagnation de la demande intérieure* », la consommation devant « *être plus faible qu'en 1996, les revenus progressant peu, le taux d'épargne ne diminuant pas* » et l'investissement ne parvenant « *pas à redémarrer* ». Signataire de cette note, avec Patrick Artus, l'économiste Serge Le Gal précise que cette estimation ne prend pas encore en compte les effets de l'appréciation du dollar, mais estime, lui aussi, que le coup de pouce sur la croissance ne devrait guère être supérieur à 0,3 point.

Bref, les conjoncturistes ont cessé de broyer du noir, mais aucun ne pronostique encore une reprise franche et durable. Du coup, peut-on prévoir une embellie sur le front du chômage ? En deçà de 2,5 % de croissance, c'est exclu ; au-delà, c'est possible. Or, pour l'heure, nul ne sait encore si le seuil fatidique sera franchi...

Laurent Mauduit

lie en décembre

Le rendez-vous citoyen est adopté par les députés RPR et UDF

M. Millon n'a pas dissipé le scepticisme des parlementaires

Les députés RPR et UDF ont adopté, jeudi 30 janvier, le rendez-vous citoyen qui, avec le recensement et le volontariat, remplace l'ancien service national. Le ministre de la défense, Charles Millon, a refusé d'augmenter la durée de cinq jours prévue pour ce rendez-vous. L'appel sous les drapeaux peut être rétabli. Le projet de loi devrait être solennellement adopté le mardi 4 février.

L'ENTHOUSIASME et l'énergie déployés par Charles Millon, les efforts du président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, Jacques Boyon (RPR, Ain), n'ont pas suffi à dissiper la perplexité, si ce n'est la méfiance, de beaucoup de députés, y compris de la majorité, à l'endroit du rendez-vous citoyen (RVC), voté, jeudi 30 janvier, par les députés RPR et UDF. Exaspéré par les objections ironiques des députés socialistes sur ce futur « rendez-vous », le ministre de la défense s'était pourtant écrié : *« On aimerait que ce débat soit un de ces moments extraordinaires où un pays se dit : on essaye ! »*

A défaut, M. Millon a accepté un amendement de synthèse, pour répondre à la préoccupation exprimée par de nombreux députés, précisant que le RVC *« a pour objet le renforcement de l'esprit de défense, de la cohésion nationale et du lien entre l'armée et la nation »*. Olivier Darrason (Bouches-du-Rhône), qui représentait l'UDF dans ce débat, a obtenu que le RVC, principal vestige de l'ancien service national avec le recensement et le volontariat, fasse l'objet d'une *« information préalable »* auprès des élèves dans les établissements scolaires.

En revanche, il n'a pas été question de modifier la durée du RVC, une revendication de nombreux élus. *« Ce sera cinq jours, ni plus ni moins »*, a sèchement répondu M. Millon à Arsène Lux (RPR, Meuse), qui voulait, avec l'aide de Ségolène Royal (PS, Deux-Sèvres), le rallonger à *« quatre semaines consécutives »*. La loi de programmation militaire ayant prévu de financer cinq jours de rendez-vous citoyen, le ministre de la défense n'a pas même accepté la formule proposée par Michel Voisin (UDF, Ain) de *« cinq jours minimum »*.

« UNE IDÉE EXALTANTE »

Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, a souhaité que le RVC ressemble à une *« cérémonie républicaine »*, susceptible de donner aux jeunes *« une idée un peu exaltante du pays dans lequel ils vivent »*.

Mais la loi indique simplement que les participants au RVC rencontreront, outre les *« médiateurs-citoyens »*, *« les représentants d'institutions et d'administrations de la République et les acteurs de la vie politique, économique et sociale »*.

Un amendement de la commission de la défense, voté également par les communistes, précise que *« l'appel sous les drapeaux peut être rétabli si la défense de la nation le justifie »*. Il s'agit ainsi de rassurer ceux qui, comme M. Darrason, ne comprennent pas *« les experts militaires qui affirment que dans les vingt prochaines années la sécurité du pays ne peut être menacée »*. M. Millon a précisé que le recensement, *« obligatoire »*, permettra de maintenir le principe de la conscription et fait partie du service national. Il faudra, entre seize et vingt ans, produire un certificat de recensement pour pouvoir s'inscrire aux examens et concours publics.

Les députés ont également adopté les dispositions concernant le volontariat, l'autre pilier de la réforme avec le RVC. Les volontaires pourront accomplir un service dans trois domaines : *« défense, sécurité et prévention, cohésion sociale et solidarité, ou coopération internationale et aide humanitaire »*.

Contrairement à la discussion générale, agitée par l'affaire du document franco-allemand, l'examen des articles s'est déroulé dans le calme, les communistes restant muets et les socialistes ne défendant que quelques amendements de principe. Dans la matinée, le président de l'Assemblée, Philippe Séguin avait infligé un *« rappel à l'ordre simple »* à Pierre Lellouche (RPR, Val-d'Oise). Celui-ci s'était adressé aux députés socialistes, qui l'interrompaient, en ces termes : *« Messieurs, vous êtes indignes d'un débat sur un sujet aussi grave. Vous êtes des malpropres et je vous méprise. »* Les débats se poursuivaient vendredi 31 janvier et un vote solennel doit intervenir mardi 4 février.

Fabien Roland-Lévy

Le chômage encourage les demandes d'engagement

Au moment où la professionnalisation de l'armée entraîne une disparition progressive – jusqu'en 2002 – de la conscription, l'armée engage. Depuis le 7 décembre 1996, une campagne télévisée diffusée sur TF 1, France 2, France 3, Canal Plus et M 6, réalisée par Pierre Schoendoerffer, a provoqué un afflux sans précédent de candidatures vers l'armée de terre. Les centres de recrutement sont débordés et proches de la saturation. Le serveur Minitel (3615 code Terre) a enregistré, au mois de décembre 1996, 8 400 appels contre 2 000 en temps normal. Près de 3 000 dossiers ont été demandés, contre 500 habituellement. L'objectif de recrutement (un peu moins de 1 000 par mois) avait, au mois de janvier, été satisfait dès le 8. La deuxième campagne, qui devait être lancée au printemps, a été abandonnée. Morale de l'histoire, tirée par le responsable de la campagne, le capitaine Dupont : *« Quand on propose des emplois, en ces temps où le chômage est le fléau numéro un, ça marche ! »*

Au château de Vincennes, l'attente résignée des derniers appelés

REPORTAGE

Le centre de sélection accueille les jeunes conscrits nés avant le 1er janvier 1979

CITRON ou citronnelle ? L'odeur du désinfectant pique le nez, entêtante. Ils ont l'air de s'en moquer, assis calmement en attendant l'appel de leur nom, les yeux dans le vide, sages et comme résignés. Cheveux longs, cheveux courts, baskets ou mocassins, en veste ou gros blouson, leur convocation à la main, ils savent bien que c'est maintenant que les choses vont se décider. Dans quelques heures – et non trois jours –, ils sauront quand ils feront leur service national, et s'ils le feront. Aptes ou inaptes, très vite ou plus tard : c'est tout ce qui compte pour ces jeunes gens.

Le centre de sélection numéro 1 du château de Vincennes, qui peut accueillir chaque année 42 000 appelés, tourne à la moitié de sa capacité. Ils sont cent à s'y être rendus depuis ce matin, et l'on en attend encore une vingtaine, résidants de la capitale et de la région parisienne. Comme si de rien n'était, le cérémonial de la sélection suit son cours. Tests, dépistage de l'illettrisme, examens médicaux, entretiens avec les orienteurs : dociles, ils se plient au rituel.

Elève-ingénieur agronome, il a vingt-deux ans. Dans six mois, ses études seront terminées. Déjà, il a pris contact avec une entreprise qui est prête à l'employer à prix cassé, le temps de son service, dans sa filiale en Amérique du Sud. L'armée est *« une occasion »* d'ajouter une expérience professionnelle sur son *curriculum vitae*, avant de rechercher véritablement un emploi. Il va demander « la coopé », et il est pratiquement sûr de l'avoir.

Celui-ci, quand on lui demande ce qu'il fait dans la vie, dit qu'il est *« chômeur »*, comme on annonce un métier. Dix-neuf ans, son baccalauréat en poche, il aimerait bien se diriger vers *« les métiers du droit »*, mais ne peut payer ses études. L'armée est *« une chance »*, espère-t-il.

A vingt-quatre ans, de report d'incorporation en report, ce thésard achève sa recherche sur la dynamique des régions européennes dans le cadre du traité de Maastricht : il ne doute pas, dit-il, que l'armée saura *« utiliser ses compétences »*. Et puis, il veut faire son devoir, par *« respect »* pour son pays.

A dix-huit ans, ce tout jeune homme se mord les doigts d'avoir arrêté ses études en troisième. Son CAP de peinture lui permet de faire des missions d'intérim, mais ce n'est pas très rassurant. Alors, il aimerait se donner une deuxième chance : grâce à l'armée, il se verrait bien dans des *« boulots de sécurité »*, police ou gendarmerie. A dix-neuf ans, ce garçon nerveux est, lui, très embêté. Caissier pendant six mois dans une grande surface, il n'avait qu'un contrat à durée déterminée, qui n'a pas débouché sur une embauche mais, pendant qu'il touchait son salaire, il a *« pris des crédits »* et s'est notamment offert une voiture. S'il devait partir pour l'armée, alors qu'il a des traites à payer, ce serait la catastrophe : *« Je perdrais tout ce que j'ai. »* Il met ses derniers espoirs dans son dossier médical, qu'il serre contre lui comme un talisman, pour se faire exempter.

UN MOMENT SUSPENDU

A chaque garçon une histoire, un projet ou, au contraire, la grande peur du vide, du si froid dehors... Dix mois d'armée – neuf en réalité – peuvent opportunément venir combler ce drôle de moment suspendu entre la fin de l'adolescence et le début de la vie d'adulte. Pour d'autres, ce n'est en revanche que du temps perdu, gâché, alors que leurs semblables galopent déjà sur les chemins de la vie. Mais tous – les militaires qui les encadrent le constatent à l'unisson – ont intégré le service national dans leur parcours, comme un rite de passage, qu'on y sacrifie ou que l'on souhaite s'en affranchir.

Que le président de la République ait expliqué que le pays n'avait plus besoin d'appelés, que l'Assemblée nationale débatte du nouveau code du service national, ils n'en ont pas grand-chose à faire. Par chance ou malchance, c'est selon, ils sont les derniers des Mohicans, la première classe d'âge à s'engager sur la voie du service national tout en sachant que ce train-là va finir sa course en rase campagne. Mais ce train-là est encore pour eux.

Il n'y a pas d'échappatoire, et pas beaucoup de mouvements de mauvaise humeur à l'idée qu'ils sont nés juste avant la date fatidique du 1er janvier 1979, au-delà de laquelle les jeunes Français cesseront d'être appelés sous les drapeaux. *« Les très hostiles*, commente le lieutenant-colonel Wallaert, chef de corps de Vincennes, *on les reconduit, de toute façon, gentiment, vers la porte. »* L'annonce de la suppression de la conscription n'a donc pas entraîné de changement notable dans les comportements des appelés, à peine une légère hausse des demandes d'exemption (2 %). *« Il n'y a certes pas d'enthousiasme, mais une sorte de résignation »*, commente l'officier.

Alors que la nuit tombe, la porte de la caserne reste entrebâillée. Il y a flirt au portail. Une jeune fille est venue partager une cigarette et des mots doux avec son amoureux en treillis et nourrir de baisers furtifs son album de souvenirs, celui d'un temps que les trop jeunes ne pourront plus connaître...

Agathe Logeart

Xavier Dugoin s'offre un « baroud d'honneur » national

POLITIQUEMENT dans l'impasse, Xavier Dugoin se défend, sur le terrain de la communication, tous azimuts. Le président (RPR) du conseil général de l'Essonne clame partout son refus d'être une *« victime expiatoire »*. Ainsi ne s'est-il pas privé, dans des réunions d'élus locaux du RPR, de distiller des noms de « salariés » de son cabinet qui se révèlent être des proches de... Charles Pasqua, de Philippe Séguin et de Bernard Pons. Le message est on ne peut plus clair.

Jeudi 30 janvier, alors que l'assemblée départementale recevait le préfet pour la traditionnelle séance de bilan des services de l'Etat, un encart publicitaire intitulé *« L'Essonne ? Justement parlons-en »* paraissait dans plusieurs quotidiens nationaux. Les spécialistes chiffrent cette campagne de promotion, complétée par un affichage sur les abris-bus, à 500 000 francs environ. Le conseil général préfère rester muet sur cette utilisation des impôts locaux.

Cet effort médiatique pour corriger l'image d'un département englué dans une multitude d'affaires politico-financières fait suite à une campagne départementale maladroitement déclinée sur le thème *« solidarité et famille »*. Par dérision, des fonctionnaires, désabusés, font circuler un fac-similé détourné, dénonçant une *« solidarité familiale »* typiquement essonienne. Ceci fait allusion aux salaires versés à Xavière Tiberi, l'épouse du maire de Paris, et à Marie-Aline Hugot, épouse Dugoin : 200 000 francs sur dix mois pour l'une et 23 000 francs par mois pendant plus de deux ans pour l'autre.

Depuis la fronde d'une partie de sa majorité, contrainte de voter le budget départemental sous la pression des instances nationales du RPR, en décembre 1996, M. Dugoin s'est aussi lancé dans une campagne épistolaire en direction de tous les élus et des militants néogaullistes de l'Essonne. Les présidents de conseils généraux et régionaux n'y ont pas échappé. *« Les présidents d'exécutif choisissent discrétionnairement leurs collaborateurs de cabinets. Vous ne disposez plus de ce droit élémentaire. (...) Nous avons perdu notre autonomie de présidents dans ce domaine »*, écrit-il à ces derniers. Le coût de cette campagne postale est estimé à environ 300 000 francs par les socialistes.

Peu connu du grand public jusqu'à ces derniers mois, le président s'est remis à « faire du terrain ». Il multiplie les réunions cantonales, alors que le RPR départemental lui a interdit de tenir des réunions publiques. Peu friand de cérémonies, M. Dugoin n'en a pas manqué une en cette période de vœux, s'invitant même chez ses ennemis – intime ou déclaré –, les députés RPR Franck Marlin et Jean de Boishue. Vendredi 31 janvier, c'est lui qui invite. La cérémonie des vœux du président du conseil général de l'Essonne sera pour ce dernier l'occasion de compter ses troupes. Ou ce qu'il en reste. Pour pallier les défections prévisibles, et remplir le Grand Dôme de Villebon-sur-Yvette, la liste des invités s'est élargie à des militants RPR du département, surpris mais ravis de recevoir un carton.

Sylvia Maric

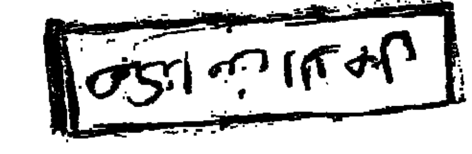

M. Juppé lève les derniers obstacles à la reprise des négociations sur la Nouvelle-Calédonie

Le ministre de l'outre-mer est attendu à la mi-février sur le territoire

Le premier ministre a reçu, jeudi 30 janvier, une délégation d'élus du Front de libération nationale kanak socialiste et du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, auxquels il a donné l'assurance que le dossier du nickel serait définitivement bouclé dans les tout prochains jours. Depuis neuf mois, celui-ci faisait obstacle à la reprise des négociations sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie.

SOUS RÉSERVE d'un accord sur le terrain, un pas important a été accompli, jeudi 30 janvier à Paris, pour favoriser la reprise des négociations politiques sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Au terme d'une semaine d'entretiens tous azimuts entre quelques-uns des principaux dirigeants du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), le secrétaire général du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), Pierre Frogier, et des représentants de l'Etat (*Le Monde* daté 26-27 janvier), le premier ministre, Alain Juppé, a reçu à l'hôtel Matignon l'ensemble des responsables calédoniens présents en métropole, parmi lesquels François Burck, qui avait été désavoué au printemps par la base de son parti.

Selon les termes subtils du communiqué commun publié après cette entrevue, il ne s'agissait que de « *délégations d'élus* ». Il n'empêche que « *les trois partenaires* [des accords de Matignon de 1988] *considèrent ces entretiens comme prometteurs d'une démarche volontaire devant aboutir à une solution négociée pour l'avenir du territoire* ». Satisfaction totale a en effet été donnée aux revendications exprimées, ces dernières semaines, par les indépendantistes.

C'est ainsi que, sur le dossier du nickel, « *le premier ministre a assuré que l'Etat ferait tout ce qui est en son pouvoir* » pour faciliter la concrétisation de l'accord intervenu le 12 novembre 1996. Celui-ci porte sur l'échange des gisements miniers de Poum et de Koniambo entre le groupe Eramet, dont l'Etat est actionnaire majoritaire, et la Société minière du Pacifique-Sud (SMSP), contrôlée par les indépendantistes. Destiné à l'approvisionnement d'une usine de traitement du nickel envisagée dans le nord du territoire, cet accord suppose un échange de titres sur de multiples parcelles de tailles différentes, plus ou moins riches en nickel et dont la durée de concession est variable. Les deux sociétés ont été fermement priées de finaliser cet accord dès la semaine prochaine à Nouméa.

Le gouvernement a, d'autre part, donné un accord de principe à la demande d'une subvention exceptionnelle, d'un montant de 45 millions de francs, présentée par la province Nord (indépendantiste), avec le soutien du RPCR, pour faire face aux charges entraînées par le rééquilibrage économique. Une dotation de 45 millions de francs sera attribuée au centre universitaire de Nouvelle-Calédonie, dont l'autonomie au sein de l'université française du Pacifique sera par ailleurs renforcée. Elle sera notamment consacrée à la construction de résidences universitaires pour les étudiants venus de la brousse qui ne peuvent se loger à Nouméa. Enfin, il a été convenu que le ministre délégué à l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti, se rendra très prochainement sur le Caillou afin de « *clore le dossier du nickel et de poursuivre les discussions sur l'avenir institutionnel du territoire* », interrompues depuis avril.

RÉFÉRENDUM DE RATIFICATION

« *Nous espérons pouvoir aboutir à une ébauche de solution d'ici à la fin du premier trimestre* », a affirmé le président du FLNKS, Roch Wamytan, à sa sortie de l'hôtel Matignon, en évoquant la nécessité d'éviter « *un télescopage avec les échéances législatives de 1998 en métropole* ». Ce souci est partagé par le gouvernement : dans l'hypothèse d'un accord politique rapide, le référendum d'autodétermination prévu entre mars et décembre 1998 par les accords de Matignon serait remplacé, dès la fin de cette année, par un référendum de ratification.

De façon plus immédiate, l'ensemble des avancées obtenues jeudi à Paris devra être soumis, le 8 février, au comité directeur de l'Union calédonienne (UC), composante majoritaire du front indépendantiste, puis, le 15 février, au congrès du FLNKS. Alors que le gouvernement, par prudence, ne souhaite pas intervenir dans les débats internes des indépendantistes, M. Wamytan demande que le ministre de l'outre-mer puisse venir à Nouméa entre ces deux dates, afin de lever les derniers obstacles. M. de Peretti devra notamment convaincre les dirigeants de l'UC que la question du nickel, dont ils ont fait un préalable à la reprise des négociations, est bel et bien réglée.

Sur la question du « *contentieux colonial* », le ministre devrait aussi préciser les termes d'un document, adressé en septembre au FLNKS et demeuré confidentiel, selon lequel l'Etat est prêt à reconnaître que « *les conditions dans lesquelles s'est effectuée la colonisation portent atteinte à la dignité du peuple canaque* ».

Ce n'est qu'au terme de cette ultime discussion bilatérale, concédée par le RPCR, que les négociations à trois pourraient reprendre. Elles permettront d'éclaircir ce que chacun des partenaires met aujourd'hui sous la notion de « *souveraineté partagée* », encore inconnue en droit français.

Jean-Louis Saux

Les radicaux de l'Union calédonienne

Après la suspension des négociations, en avril 1996, par le FLNKS, le président de l'Union calédonienne (UC), François Burck, jugé trop lié au chef de file du camp anti-indépendantiste, le député (RPR) Jacques Lafleur, avait été désavoué par sa base. Trois nouveaux négociateurs avaient été désignés – Bernard Lepeu, Charles Pidjot et Damien Yeiwéné –, qui ont en commun d'être des « permanents » attachés aux cabinets des élus indépendantistes du congrès du territoire. Ils représentent l'aile la plus radicale des indépendantistes, rôle joué jusqu'à présent au sein du FLNKS par le Parti de libération kanak (Palika).

A la différence des responsables « historiques » du FLNKS, ils ont refusé de venir discuter avec le gouvernement avant le règlement complet de la question minière. Au dernier congrès de l'UC, Bernard Lepeu, conseiller municipal de Poindimié, a été élu président par 164 voix contre 22 à François Burck.

Le Sénat refuse de céder sur les fonds de pension

L'ÉPOPÉE parlementaire de la proposition de loi créant des fonds d'épargne-retraite n'est pas finie. Il faudra, en effet, attendre le 5 février pour avoir une idée précise de la physionomie du texte et des garanties apportées aux futurs souscripteurs. Députés et sénateurs doivent se réunir, à cette date, en commission mixte paritaire (CMP)- pour trancher sur les différends qui les opposent, avant de voter sur une version définitive le 19 février. Par ailleurs, le groupe socialiste du Sénat a annoncé qu'il soumettrait ce texte au Conseil constitutionnel.

Jeudi 30 janvier, au Sénat, la majorité RPR et UDF a certes adopté, en deuxième lecture, cette proposition, les groupes PS, Communiste et Républicain, ainsi que les radicaux se prononçant contre. Toutefois, sous la houlette du rapporteur Philippe Marini (RPR, Oise), les sénateurs ont réintroduit des dispositions qui avaient été gommées par l'Assemblée nationale, et notamment, contre l'avis du gouvernement, l'obligation de gestion déléguée que combattent les assureurs. Ainsi les actifs dans lesquels les fonds de pension investiront leur collecte devront, si le Sénat obtient gain de cause en CMP, être gérés par des entités spécifiques agréées et contrôlées par la Commission des opérations de Bourse (COB). Par ailleurs, les sénateurs ont également imposé aux gestionnaires de fonds l'obligation d'exercer les droits de vote attachés aux actions qu'ils détiennent.

Au palais du Luxembourg, Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, s'est voulu une nouvelle fois rassurant. « *Les fonds d'épargne retraite apporteront beaucoup à notre économie sans remettre en cause les régimes par répartition* », a t-il affirmé, alors que les syndicats redoutent que les exonérations de cotisations attachées à ce nouveau mécanisme d'épargne-retraite par capitalisation ne privent le régime général de la Sécurité sociale et les régimes complémentaires d'importantes ressources. Ce message apaisant n'a convaincu ni partenaires sociaux ni opposition. Pour Marc Massion (PS, Seine-Maritime), « *il ne s'agit que de satisfaire les assureurs pour le bénéfice des très gros salariés* ».

Jeudi, la CFE – CGC, très en pointe sur le sujet, avait lancé un avertissement solennel au gouvernement et aux parlementaires, les invitant à prouver que la proposition de loi « *n'était pas une machine de guerre contre les retraites et les retraités* ». Elle réclamait, à nouveau, que l'on limite davantage les exonérations dont bénéficient les versements des employeurs. Faute de quoi, avait souligné la confédération des cadres, elle n'« *hésiterait pas à poursuivre son combat (...) en recourant, si besoin est, aux tribunaux* ». Le Sénat n'a pas suivi cette revendication, puisqu'il n'a pas rendu plus contraignant le plafond, introduit, par ailleurs, en première lecture, à son initiative.

ASSAUT DE LIBÉRALISME

La CGC n'a, apparemment, obtenu satisfaction que sur un maigre point : la commission des finances a fait adopter un amendement faisant obligation à la commission de contrôle des fonds de pension – nouvelle autorité de tutelle – de publier chaque année un rapport sur la collecte et les performances des fonds de pension ainsi que sur la répartition par grandes masses de leurs actifs.

Sur plusieurs dispositions, l'opposition s'est plu à donner un cours de libéralisme à la majorité, s'étonnant notamment des conditions rigides dans lesquelles le salarié souscripteur peut décider de quitter un fonds pour un autre. La majorité sénatoriale a seulement offert au salarié la faculté de changer de fonds tous les dix ans, contre l'avis du gouvernement. Ce dernier entendait ne pas accorder systématiquement cette possibilité, craignant que certains gestionnaires ne recherchent alors une « *performance à court terme* » et achètent donc des obligations au détriment des actions.

Enfin, le Sénat a, à nouveau, interdit à un fonds de placer plus de 5 % de ses actifs dans le capital d'une même société cotée, diminuant de moitié la barre des 10 % votée par les députés. De même, il a souhaité que les actifs investis dans des sociétés non cotées n'excèdent pas 10 % des engagements.

Caroline Monnot

Les banquiers contre les assureurs

FAUT-IL DONNER aux souscripteurs la possibilité, lors de leur départ en retraite, de toucher en bloc leur capital ou de percevoir une rente mensuelle jusqu'à la fin de leurs jours ? Le gouvernement a choisi d'imposer la rente, à quelques exceptions près. La Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) défend cette position, qui permettra aux assureurs de gérer les fonds des retraités et de percevoir de multiples commissions. « *La retraite, c'est un revenu différé, donc nécessairement une rente. A quoi servait-il de créer un énième produit d'épargne ?* », explique-t-on à la FFSA. « *De plus, les gens sous-estiment leur durée de vie* », poursuit la FFSA, qui veut « *protéger* » l'épargnant, qui consommerait trop vite son capital et n'aurait plus rien à soixante-quinze ans.

Cette opinion est contestée jusque dans les rangs de certains assureurs. « *On estime que les individus ne sont pas majeurs. On veut les protéger contre eux-mêmes* », proteste Ghislaine Royer, directeur général de la compagnie d'assurances Guardian Vie. L'hebdomadaire boursier *La Vie française* mène campagne depuis l'automne sur le thème : « La rente, c'est le vol ! » « *Au cours de ce siècle, les rentiers ont le plus souvent été floués. Les projets sur les fonds de pension prétendent les dépouiller de leur libre choix : rente ou capital. Inacceptable !* »

RENTE INJUSTE

Les reproches fusent : avec la rente, le salarié aliène définitivement son capital et perdrait *de facto* tout contrôle sur sa gestion financière et sur les frais perçus par l'organisme gestionnaire. Elle serait injuste, toutes les catégories socioprofessionnelles n'ayant pas la même espérance de vie. « *Que se passe-t-il si un salarié décède la veille de son départ à la retraite ? Son conjoint n'a droit à rien ?* », s'interroge en outre Mme Royer. La rente ne serait pas souple : que fera un salarié qui tombe malade et voit son espérance de vie s'effondrer mais a besoin de récupérer son épargne ? « *Nous avons le sentiment que la majorité des salariés préfèrent sortir en capital. C'est ce qui se fait très souvent à l'étranger* », explique Patrice Cahart, délégué général de l'Association française des banques (AFB), déçu, même s'il s'en défend, de voir le pactole des fonds de pension tomber dans les mains des assureurs.

Le lobby bancaire dénonce par ailleurs la faiblesse des incitations fiscales, le plafond d'exonération étant vite atteint. « *Le sytème prévu ne règle absolument pas les problèmes les plus urgents : celui des cadres déjà en place, qui approchent de l'âge de la retraite et s'inquiètent de l'évolution des caisses complémentaires* », précise l'AFB. Quant aux jeunes, nombreux sont ceux qui préfèrent acheter leur résidence principale ou épargner. »

RISQUE DE SURENCHÈRE

Pis, les fonds de pension risquent de manquer leur second objectif : développer la place boursière de Paris. « *Nous allons rater cette occasion historique, si les assureurs ont le droit de proposer des produits à taux garanti. Dans ce cas, il vont se livrer à une surenchère aux produits garantis et contourneront l'obligation qui leur est faite de ne pas détenir plus de 65 % de leurs actifs en obligations. Autre problème, s'il n'est pas possible de toucher l'avoir fiscal, les gestionnaires risquent d'acheter des actions étrangères* », poursuit M. Cahart, qui reste toutefois optimiste. « *C'est un début. Dans un ou deux ans, on verra que le projet est trop rigide. nous pourrons revoir les choses de manière sereine* », explique-t-il.

Arnaud Leparmentier

La cote de confiance du premier ministre se redresse

SELON le dernier sondage réalisé par la Sofres, du 22 au 24 janvier auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes et publiée par *Le Figaro-Magazine* du 1er février, la cote de confiance du premier ministre enregistre une hausse sensible, même si elle reste lourdement négative. Alain Juppé recueille 30 % d'opinions positives (soit un redressement de quatre points), contre 69 % de négatives. Depuis le mois de novembre, où il était au plus bas avec 23 % de confiance, le chef du gouvernement a regagné sept points. A l'inverse, malgré son intervention, le 20 janvier, sur la réforme de la justice, le président de la République voit sa cote de confiance s'éroder : 35 % des personnes interrogées lui font confiance, soit une nouvelle baisse d'un point en un mois, contre 64 % qui ne lui font pas confiance. L'écart entre les deux responsables de l'exécutif n'avait pas été aussi étroit depuis un an.

Philippe Séguin défend la « modernité » du gaullisme

INTERVENANT EN CLÔTURE d'un colloque sur le gaullisme organisé par Jacques Baumel, député (RPR) des Hauts-de-Seine, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, a affirmé, jeudi 30 janvier, que « *c'est bien parce que le gaullisme est profondément moderne qu'il est si peu dans l'air du temps* ». « *Il porte le plus puissant remède contre cette neurasthénie collective qui fait le lit de tous les totalitarismes : le refus du fatalisme, la capacité de dire non, la conviction qu'une société n'est vivable et acceptable que si l'économie est mise au service de l'homme* », a-t-il ajouté. « *A quoi bon changer de majorité, à quoi bon changer de gouvernement, si ce gouvernement et si cette majorité (...) n'étaient plus en mesure de peser sur les choses* », s'est-il interrogé, en observant que dans une démocratie, le pire ne serait pas « *l'absence de gouvernement* », mais « *un gouvernement qui aurait l'apparence du pouvoir (...), qui, en réalité, ne gouvernerait pas et serait définitivement incapable d'inscrire son action dans la durée* ».

DÉPÊCHES

■ **CALENDRIER ÉLECTORAL : le Conseil d'Etat**, saisi par le gouvernement sur le calendrier des élections de 1998, devait lui rendre son avis, vendredi 31 janvier (*Le Monde* du 31 janvier). Celui-ci indique que l'organisation des régionales et/ou des cantonales après les sénatoriales de septembre est manifestement inconstitutionnel. Il confirme que le gouvernement a le droit, malgré certains inconvénients, de découpler les cantonales et les régionales car aucun principe d'ordre constitutionnel ne serait mis en cause.

■ **INÉLIGIBILITÉ : la cour d'appel de Versailles** (Yvelines) a confirmé, jeudi 30 janvier, la condamnation à quinze mois de prison avec sursis, 200 000 francs d'amende et deux ans d'inéligibilité, de Patrick Balkany, député (RPR) des Hauts-de-Seine, prononcée le 7 mai 1996 par le tribunal correctionnel de Nanterre (Hauts-de-Seine), pour avoir utilisé les services de trois employés municipaux à des fins personnelles lorsqu'il était maire de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). – *(Corresp.)*

■ **RÉFÉRENDUM : un sondage réalisé par CSA**, les 20 et 21 janvier, auprès d'un échantillon de 1 004 personnes, pour *L'Humanité-Dimanche* (daté 30 janvier-5 février), indique qu'une nette majorité de Français (67 %) est favorable à l'organisation d'un référendum avant le passage à la monnaie unique européenne. En cas de consultation, 61 % des personnes interrogées déclarent qu'elles voteraient en faveur du passage à la monnaie unique ; 39 % voteraient contre.

■ **INVALIDATION : le Conseil d'Etat a annulé, mercredi 29 janvier,** l'élection de Bernard Roger-Dalbert (UDF-FD), maire de Caluire-et-Cuire (Rhône), au conseil municipal de cette ville, et l'a déclaré inéligible pour un an à cette fonction, mais il n'a pas annulé l'ensemble du scrutin. La justice administrative estime que M. Roger-Dalbert a bénéficié, en contradiction avec la loi, d'un don de la commune, dont l'importance justifie le rejet de son compte de campagne.

■ **RETRAITES : le régime de retraite complémentaire des cadres** (Agirc) estime que son déficit technique (différence entre cotisations et prestations) devrait atteindre 5,2 milliards de francs en 1996 et s'élever à 6 milliards en 1997, selon des statistiques publiées jeudi 30 janvier. En 1996, le déficit net, après les transferts venant de l'Arrco (régime de retraite complémentaire de l'ensemble des salariés) et les produits financiers des réserves de l'Agirc, serait compris entre 2,2 et 2,4 milliards de francs, sur un budget d'une soixantaine de milliards de francs.

■ **FRANCS-MAÇONS : la Grande loge traditionnelle et symbolique** Opéra (GLTS) a reconduit, le 25 janvier, et pour la troisième année consécutive, au poste de grand maître, Bernard Bertry, conseiller régional d'Ile-de-France, membre du conseil national du RPR et président du Mouvement Solidarité Participation (MSP). Cette petite obédience fait partie des organisations maçonniques d'inspiration dite « *libérale* », aux côtés du Grand Orient de France ou du Droit Humain. Elle revendique 2 500 membres et 134 loges.

PARLEMENT

■ **TRAVAIL CLANDESTIN : la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a adopté**, mercredi 29 janvier, le projet de loi réprimant le travail illégal, en réintroduisant dans le texte certaines dispositions sanctionnant les employeurs, qu'avaient ajoutées, en première lecture, les députés, mais qu'avaient supprimées le Sénat. A l'initiative de Gérard Léonard (RPR, Meurthe-et-Moselle), la commission a rétabli l'amende administrative de l'ordre de 9 000 francs en cas d'absence de déclaration préalable d'embauche. Sous la houlette du rapporteur Rudy Salles (UDF-PR, Alpes-Maritimes), elle a imposé à nouveau aux collectivités publiques le soin de s'assurer que les entreprises, avec lesquelles elles passent des contrats ou marchés, ne contreviennent pas au droit du travail.

■ **ARCHITECTES : la commission des affaires culturelles et sociales de l'Assemblée nationale** a adopté, mardi 28 janvier, la proposition de loi, votée par le Sénat en mai 1996, contre l'avis du gouvernement, créant un recours à l'égard des décisions des architectes des bâtiments de France. Cette proposition de loi, adoptée sur le rapport de Louis de Broissia (RPR, Côte-d'Or), généralise la possibilité d'effectuer un recours administratif contre les avis conformes rendus par les architectes des bâtiments de France à l'occasion de travaux effectués dans une zone protégée ou à proximité d'un édifice classé ou inscrit.

■ **HOMMAGE : une plaque au nom de François Mitterrand** sera apposée le 19 février dans l'hémicycle du Palais Bourbon, à la place qu'il occupa comme député de la Nièvre. Sa famille sera présente à la cérémonie. Elu pour la première fois député de la Nièvre en 1946, l'ancien chef de l'Etat a siégé à l'Assemblée jusqu'en 1958 et de nouveau de 1962 à 1981, date de son élection à la présidence de la République. De 1959 à 1962, il a représenté la Nièvre au Sénat, dans l'hémicycle duquel une plaque commémorative à son effigie a été inaugurée le 21 janvier par René Monory et Danielle Mitterrand.

■ **IMMUNITÉ : le bureau de l'Assemblée nationale a rejeté**, mercredi 29 janvier, la demande de la justice tendant à prendre une mesure privative ou restrictive de liberté contre André Thien Ah Koon, député (RL) de La Réunion. Cette demande avait été faite par le juge d'instruction, Philippe Hoarau, chargé d'un dossier portant sur des opérations immobilières effectuées au Tampon et sur les relations entre le député et le groupe industriel taïwanais Wang. Considérant que la demande « *ne remplit pas les critères habituellement exigés* », le bureau de l'Assemblée l'a rejetée à l'unanimité.

de confiance
mier ministre se redre

e Seguin défend
dernité du gaullisme

FORMATION **L'appellation *« stages diplômants »*, à propos de laquelle s'affrontent depuis deux mois le CNPF, les syndicats enseignants et étudiants, a vécu. François Bayrou et le gouvernement sont en train de définir une nouvelle formule de *« première expérience professionnelle en entreprise »*, prenant en compte ce qui existe déjà dans les universités. ● *ACTUELLEMENT*, un étudiant sur trois effectue aujourd'hui un stage au cours de sa formation, de l'ordre de cinq semaines à trois mois. A Nancy, *par exemple, plus de cinq mille étudiants passent quelques semaines en entreprise.* ● LE CNPF, pour son projet de stages diplômants, s'est inspiré en partie des expériences menées à Merlin-Gerin depuis plusieurs années. Les écoles et plans de formation du groupe ont néanmoins du mal à prendre en charge des étudiants en premier cycle d'enseignement général.**

Les cinq points-clés de l'affaire des « stages diplômants »

Après deux mois de confusion, la formule du CNPF devrait être abandonnée. François Bayrou se propose d'instituer une période de « première expérience professionnelle », tenant compte des nombreuses initiatives déjà développées dans l'enseignement supérieur

LA CONFUSION qui a entouré le projet de « stages diplômants », proposé par le CNPF et soutenu par le président de la République, est-elle en voie de s'estomper ? Deux mois après que l'idée a été suggérée par Jean Gandois, président du CNPF, un accord semble se dessiner sur des modalités d'application laissant une large place à la souplesse et à l'expérimentation. Malgré la menace d'un retrait pur et simple lancée par Didier Pineau-Valencienne, vice-président de la commission sociale du CNPF (*Le Monde* du 25 janvier), les discussions n'ont cessé de se poursuivre entre le patronat, les syndicats d'enseignants, ceux d'étudiants et le ministère de l'éducation nationale.

Lors d'une réunion interministérielle, jeudi 30 janvier, consacrée au sommet sur l'emploi des jeunes du 10 février, cette question n'aurait guère soulevé de discussions passionnées. Alors que le CNPF s'est donné quelques jours encore pour publier ses propositions, le ministre de l'éducation, François Bayrou, devrait présenter une formule de « première expérience professionnelle en entreprise » dans le volet pédagogie de la réforme de l'Université, qui sera présentée mardi 4 février.

De toute évidence, l'appellation de « stages diplômants » a disparu du vocabulaire. Cette décision, symbolique, vise à écarter tout risque d'assimilation à un CIP au rabais, à l'origine de l'opposition résolue des étudiants et des enseignants. L'hypothèse de stages de préinsertion, avant ou après l'obtention d'un diplôme, a elle aussi été abandonnée.

En plus des stages existants, des formations en alternance ou par apprentissage qui se développent dans l'enseignement supérieur, la « première expérience professionnelle » serait donc une formule s'adressant à des étudiants des filières générales. Elle prendrait la forme d'un module optionnel à partir du DEUG, placé sous la responsabilité conjointe de l'université et des entreprises d'accueil.

Sa durée serait fixée autour d'un semestre renouvelable, soit, dans le calendrier universitaire, entre quatre mois et demi et cinq mois, pour pouvoir s'intégrer dans la réforme pédagogique des premiers cycles universitaires. Alors que la rémunération reste indéterminée, une charte des stages pourrait définir les droits et devoirs de chacune des parties. Annoncé hâtivement, sans avoir été préparé ni négocié, le projet des « stages diplômants » est un nouvel exemple de l'affrontement de deux logiques – l'une économique, l'autre de nature universitaire. Le principal résultat de cette *minicrise* pourrait être, paradoxalement, d'avoir rapproché des institutions manifestant une méconnaissance réciproque teintée d'hostilité.

● Pourquoi le CNPF s'est-il engagé dans la bataille de l'emploi des jeunes diplômés ?

Les statistiques établissent que le taux de chômage des jeunes diplômés, bien qu'en nette progression, reste largement inférieur à celui des jeunes qui sortent du système sans qualification. Mais parce qu'il commence à frapper les enfants des classes moyennes ou supérieures, qui mettent plus longtemps qu'autrefois à s'insérer dans la vie professionnelle, cè phénomène a pris une ampleur disproportionnée.

Présenté comme une mesure d'insertion ou de préinsertion, le projet de « stages diplômants » n'aurait aucune incidence directe sur les chiffres du chômage des jeunes ; sauf à considérer qu'il s'agit bel et bien d'un dispositif d'attente pour une main-d'œuvre qualifiée à bon marché. En revanche, une expérience en entreprise est admise par l'ensemble des universitaires. Elle est même totalement intégrée dans les filières professionnalisées des IUT, des BTS, des DESS et même de la formation générale d'administration économique et sociale (AES). L'administration et les collectivités locales se sont exonérées de cette mission de formation. Destinés à faciliter l'insertion, les contrats emploi-solidarité (CES) ne sont pas des modèles à suivre.

● La valeur des diplômes était-elle menacée ?

Certains experts, déplorant les poursuites d'études prolongées, relèvent que l'enseignement supérieur produit entre 170 000 et 200 000 diplômés à bac + 4 et bac + 5, alors que le marché de l'emploi des cadres, correspondant à ces qualifications, ne proposerait qu'à peine plus de 60 000 postes chaque année. Pour éviter les phénomènes de déqualification, ils suggèrent de distinguer les connaissances, sanctionnées par un diplôme, des compétences, acquises par la formation professionnelle. Cette menace, contre laquelle les étudiants et les enseignants ont vigoureusement réagi, paraissait implicitement contenue dans le projet des stages diplômants.

● A qui s'adressent les stages actuels ?

Un étudiant sur trois effectue aujourd'hui un stage au cours de sa formation, de l'ordre de cinq semaines à trois mois. Dans la majorité des cas, ces stages sont évalués par les universités et l'entreprise d'accueil et leur validation est intégrée dans l'obtention du diplôme.

Dans une étude récente, l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) estime que les entreprises accueillent, en stage obligatoire, 1,4 million d'élèves et d'étudiants, de la troisième à bac + 5, dont 480 000 dans l'enseignement supérieur, soit l'équivalent de 110 000 personnes à temps plein. Elle y ajoute les occupations salariées des étudiants en cours d'études, qui, estime Dominique de Calan, secrétaire général de l'UIMM, sont autant d'expériences du milieu professionnel.

Bien qu'encore très rares, les formations par alternance ou par apprentissage, sous contrat de travail, se développent dans les écoles de commerce, celles d'ingénieurs et à l'université. Complexes dans leurs modalités techniques et dans les financements, elles ne concernent que de très faibles effectifs. Les branches professionnelles, qui souhaitent en conserver le contrôle, ont soigneusement évité que la formule des stages diplômants de longue durée ne puisse leur faire concurrence. Dès lors, la proposition du CNPF ne vise plus qu'une catégorie d'étudiants : ceux issus des filières générales, dès le DEUG.

● Quels sont les contenus des stages ?

Didier Pineau-Valencienne, le président de la commission sociale du CNPF, a qualifié le système actuel de *« stages de complaisance »*. En l'absence de règles, les entreprises, submergées de demandes, décident librement et, parfois, sombrent dans les abus. Il s'agit, ici, de remplacement de personnel absent, là, d'études confiées aux étudiants sans réel intérêt ni suivi pédagogique. De toute évidence, l'élaboration d'un cahier des charges ou d'une charte s'impose.

● Quelle rémunération pour les stagiaires ?

La « gratification » proposée par le CNPF, de l'ordre de 1 000 à 1 700 francs par mois, correspond à un barème national. Pour toute rémunération inférieure à 30 % du SMIC, les entreprises sont exonérées de charges sociales. Ce barème pourrait être porté à 2 500 francs et être modulé selon le niveau d'études.

Michel Delberghe

Les limites des expériences de formation engagées à Merlin-Gerin

GRENOBLE
de notre envoyé spécial

Il rêvait de remplacer le service national par un service économique en entreprise. Il avait même prévu de le compléter par un *« rendez-vous citoyen »* avec le concours de l'éducation nationale, de l'ANPE et des collectivités locales. Il s'agissait, dans son esprit, d'*« envisager autrement l'insertion sociale et professionnelle des jeunes »*, tout au moins des plus défavorisés d'entre eux.

Dans une note rédigée en septembre 1996 à son PDG, Didier Pineau-Valencienne, René Bardone, délégué général de Schneider Initiatives emploi, esquissait un nouveau projet *« mobilisateur »* pour ce groupe de 24 000 salariés. L'idée a fait du chemin, mais elle a mal résisté au tollé des réactions politiques et syndicales. Car la formule de *« stages diplômants »*, défendue par le président de la commission sociale du CNPF, s'est inspirée du plan qui a germé à Grenoble, à l'école technique Paul-Louis Merlin.

Dans cette institution portant le nom de son fondateur en 1920, René Bardone et son équipe ont expérimenté toutes les initiatives que M. Pineau-Valencienne aime citer en exemple. *« En 1981, il a découvert que l'école était un élément important de la culture d'entreprise. »* René Bardone, cinquante-huit ans, ancien élève lui-même de l'école technique, fut à l'origine du plan des *« 1 000-1 000 »* de requalification du personnel de Merlin-Gerin.

La tradition s'est maintenue. Une centaine de jeunes sélectionnés, *« ni trop bons, ni trop mauvais »*, se préparent au BEP et au bac technique industriel. Bénéficiant d'une bourse mensuelle de 400 francs, ils ne disposent que de sept semaines de vacances amputées de deux mois de stages en atelier, dans les laboratoires et les bureaux d'études. C'est le prix à payer pour une réussite spectaculaire (100 % de succès), qui permet aux meilleurs de poursuivre en BTS ou dans la filière Ingénieur 2 000.

Malgré son coût élevé – 8,2 millions de francs prélevés sur les fonds de la taxe d'apprentissage – , la disparition de l'école n'a jamais été envisagée. Mais, pour la première fois cette année, les élèves ne disposeront pas d'un contrat d'embauche assurée. A l'intérieur du groupe Schneider, ils sont soumis à la concurrence des 637 jeunes de l'opération « Avenir jeunes », lancée en 1993.

L'objectif de ce plan était ambitieux. Issus de l'ANPE ou de candidatures spontanées, 2 800 jeunes, de seize à vingt-six ans, en contrat d'apprentissage ou de qualification, *ont été pris en charge par des salariés de l'entreprise*. Le résultat n'est pas tout à fait à la hauteur.

« FAIBLE ESPOIR D'EMBAUCHE »

Alors qu'elle comptait sur une proportion de 60 % d'exclus du système scolaire, au niveau du CAP, du BEP et du bac pro, l'entreprise s'est retrouvée avec 60 % de jeunes à bac+2 et au-delà, avec, parmi eux, 75 % issus des sections tertiaires. Sur les 1 800 jeunes ayant terminé leurs études, 1 300 ont réussi leurs examens. Parmi eux, 650 ont été embauchés, dont une centaine en contrat à durée déterminée. Ce plan, qui se poursuit à raison de 400 contrats par an, aura, au total, coûté 130 millions de francs.

« L'entreprise a prouvé qu'elle était capable de former des jeunes en misant sur la solidarité avec les anciens. En revanche, le faible espoir d'embauche peut être un élément de démotivation », remarque M. Bardone, qui souligne les difficultés à insérer des bac+2 tertiaires. Pour les mêmes raisons, il s'inquiète de la tournure prise par le projet des *« stages diplômants »* qui serait réservé à des étudiants des filières générales, de lettres et de sciences humaines.

En plus des 700 stages classiques destinés aux étudiants des écoles d'ingénieurs, de commerce ou de l'université à bac +5, 900 places avaient été réservées pour faire découvrir l'entreprise à des jeunes issus du CAP au bac+3. C'était aussi une façon de mettre de l'ordre dans la panoplie des stages *« peu qualifiants »* et d'élaborer un cahier des charges des stages. *« Je ne vois pas comment en prendre plus d'une centaine*, estime M. Bardone. *La place des historiens ou des géographes me paraît plus appropriée dans les administrations ou les collectivités locales que sur des lignes de production. »*

M. D.

« C'est comme si le patronat découvrait l'Amérique »

NANCY
de notre envoyée spéciale

Etudiantes en troisième année de l'institut universitaire professionnalisé (IUP) de communication (Nancy-II), Annelaure et Sandra ont envoyé des dizaines de candidatures spontanées avant de décrocher un stage obligatoire pour l'obtention de leur diplôme. Elles n'ont pas obtenu la moindre indemnité pour les deux à quatre mois effectués dans des services de communication de collectivités locales. Mais, insistent-elles, cette période en entreprise a été *« formatrice »*.

REPORTAGE
A Nancy, 5 500 étudiants effectuent des stages en cours d'études

« J'ai vraiment découvert un métier parce qu'on m'a confié des responsabilités », explique Annelaure, qui, à vingt et un ans, se destine au métier d'attachée de presse. Sandra considère que la recherche d'un stage *« s'assimile à une recherche d'emploi. J'ai passé de véritables entretiens d'embauche avant d'être retenue »*. Comme le résume Annelaure, *« les entreprises nous considèrent comme des professionnelles face au travail à effectuer, mais comme des étudiantes quant à la rémunération »*.

Laurent, lui, n'a pas eu besoin de chercher pour trouver un stage de dix semaines. Elève à l'institut universitaire de technologie (IUT) de génie électrique et informatique de Nancy-I, il a bénéficié du partenariat qu'entretient depuis plusieurs années son IUT avec Schneider, l'entreprise de Didier Pineau-Valencienne. Il partira dans quelques semaines à Grenoble pour travailler sur un projet de montage d'armoire électrique. Et il touchera une indemnité mensuelle de 2 100 francs, complétée par une prime de 1 200 francs s'il fait la preuve de ses compétences.

« UNE LOTERIE »

Julie ne nourrit aucun espoir quant à une quelconque rémunération. Etudiante à l'IUP santé, option nutrition, de Nancy-I, elle effectue des relances téléphoniques dans toute la France auprès des entreprises du secteur agroalimentaire. *« Soit elles me répondent qu'elles n'ont pas reçu ma candidature, soit qu'il n'y a pas de possibilité parce qu'elles ont déjà trop de stagiaires, soit qu'il faut attendre »*, se désespère-t-elle.

Portant déjà le blazer et la cravate, Olivier, vingt-deux ans, accorde une importance toute particulière à ses expériences en entreprise, persuadé que lors de son entrée sur le marché du travail *« ce sont les stages qui feront la différence »*. Etudiant à l'IUP de sciences financières de Nancy-II, il a passé trois mois dans une banque comme analyste financier. *« J'ai bénéficié d'un mois de formation puis j'ai remplacé pendant deux mois une personne en congé-maternité en étant payé au SMIC »*, explique-t-il.

De l'élève en IUT qui, grâce à ses professeurs, obtient sans difficulté un stage rémunéré, à l'étudiant en maîtrise de communication qui doit envoyer des dizaines de curriculum vitae, l'univers des stages recouvre une multitude de situations. Pour nombre d'étudiants, *« c'est une loterie »*.

Sur les campus de Nancy, le projet de stages diplômants du CNPF irrite plus d'un universitaire. *« C'est comme si le patronat découvrait l'Amérique »*, lance Bernard Decaris, responsable d'un magistère de micro-biologie. *« Nos premiers stages obligatoires remontent à 1970, avec la création d'une maîtrise de sciences et techniques »*, souligne Michel Aubrun, doyen de la faculté de sciences de Nancy-I, pour qui l'idée de stages diplômants laisse à penser que les universités n'ont jamais su s'ouvrir sur le monde professionnel.

Globalement, 3 500 des 22 000 étudiants de Nancy-II (université de lettres, sciences humaines et gestion) et plus de 2 000 des 12 000 étudiants (hors secteur santé) de l'université scientifique Nancy-I effectuent un stage de trois à six mois au cours de leur formation. Ces stages concernent essentiellement les filières sélectives, IUT, IUP, troisièmes cycles (DESS) et quelques maîtrises générales. Mais en plus existent les stages dits « libres », que l'étudiant choisit d'effectuer sans obligation pour l'obtention de son diplôme.

DU TEMPS ET DE L'ARGENT

La mise en place et le suivi des stages en entreprise nécessitent pour les filières une organisation très lourde. A Nancy-I, une ligne budgétaire annuelle de 400 000 francs a été dégagée uniquement pour payer les frais de déplacement des enseignants qui visitent les étudiants sur leur lieu de stage. *« En France, on est toujours à la recherche d'une solution miracle ! La professionnalisation relève d'abord d'un travail de partenariat sur le terrain entre les filières universitaires et les entreprises »*, considère Jean-Pierre Finance, président de Nancy-I.

« Le système fonctionne grâce aux bonnes volontés », constate Ferri Briquet, responsable de troisième cycle à l'institut d'administration des entreprises (IAE) de Nancy-II, qui reçoit environ 100 offres de stages pour 350 étudiants. La création et le maintien d'un fichier d'entreprises réclament du temps. *« Il faudrait reconnaître le travail des universitaires qui s'investissent dans les stages. Le suivi des stagiaires et de leur projet en entreprise, les conseils pour la rédaction des mémoires et leur soutenance sont autant d'activités qui ne sont pas prises en compte dans la rémunération et la carrière des enseignants »*, regrettent des responsables de l'IAE. Pierre Bardelli, président de l'université Nancy-II, abonde lui aussi dans ce sens, en réclamant une valorisation des charges liées à l'encadrement des stages.

Dans les couloirs de Nancy-II, les étudiants de premier cycle sont davantage occupés par la réussite de leurs partiels que par l'idée d'effectuer un stage. Cette possibilité est remise à plus tard, lorsqu'ils auront mieux ciblé leur objectif professionnel. Pour les universitaires qui prennent en charge le suivi de stagiaires en deuxième et troisième cycles, *« la rencontre entre l'étudiant et l'entreprise doit se faire au bon moment. Le stage doit être au minimum de trois mois et le jeune doit être performant »*.

Face au projet d'un envoi massif d'étudiants en entreprise, les universitaires s'interrogent sur la capacité des sociétés à absorber l'ensemble des demandes et sur le risque d'une dégradation du contenu de l'expérience professionnelle. *« Améliorons déjà l'existant »*, insiste M. Aubrun. Car les stages-photocopies mais aussi l'abus de stagiaires au détriment de vrais emplois ont toujours cours. Un enseignant IAE va même jusqu'à dire que, avec les compétences des étudiants de deuxième et troisième cycles, *« on pourrait créer une entreprise qui ne fonctionne qu'avec des stagiaires »*.

Sandrine Blanchard

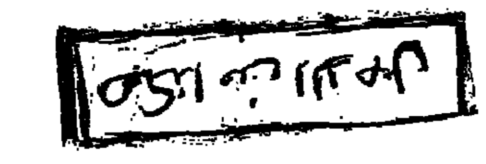

Les immigrés maliens sont associés à un programme de développement du Sahel

Au Forum de Kayes, ils ont souhaité que l'argent qu'ils envoient au pays soit utilisé autrement

Le forum réuni du 27 au 29 janvier à Kayes, principal centre d'émigration du Mali vers la France (*Le Monde* du 28 janvier), s'est achevé par l'adoption d'un programme régional de développement et de désenclavement de la région soutenu par la France. Les associations d'émigrés ont joué un rôle moteur lors de ce forum au cours duquel a été annoncée la construction d'une route Bamako-Dakar financée par l'Union européenne.

KAYES (Mali)
de notre envoyé spécial

Les cinq cents participants au Forum de Kayes, capitale régionale sahélienne de 70 000 habitants, se sont vite rendus à l'évidence : l'émigration des Soninkés, qu'elle se dirige vers la France ou, plus massivement, vers le Sénégal ou la Côte d'Ivoire, ne s'arrêtera pas demain. Sans l'argent des émigrés, la part de la population de la région vivant au-dessous du seuil de pauvreté (53 %) augmenterait encore de 7 %, selon les experts. Sans cette manne des expatriés, les villages de la région n'auraient pas survécu depuis trente ans, d'autant que l'eau s'est raréfiée et la démographie emballée. Puits et pompes, micro-barrages, périmètres irrigués, mosquées, écoles, dispensaires... les émigrés ont financé le peu qui existe et fonctionne tant bien que mal.

« UN PIÈGE POUR NOUS »

Pourtant le vent a tourné, sont venus dire à Kayes vingt-sept émigrés de France représentants d'associations villageoises. Le verrouillage des frontières françaises assèche progressivement les transferts financiers. Et, au même moment, apparaissent crûment les limites de l'action associative : écoles sans maître nommé, produits agricoles sans débouchés, absence de relais bancaires. « *Nous approchons de la fin de l'ère de l'émigration en France. Il est temps que les services sociaux assurés par les émigrés dans nos villages soient relayés par l'Etat malien et par les communes* », ont affirmé les émigrés devant les responsables politiques concernés, affirmant la nécessité de réorienter leur effort financier vers des « *investissements productifs* », autrement dit, privés.

Le forum a ainsi offert le spectacle rare d'un dialogue direct entre les autorités, la population locale et les « *Maliens de l'extérieur* ». En termes crus, ces derniers ont justifié la réorientation de leur épargne par les difficultés croissantes de leur vie en France, dont certains ont dressé un tableau apocalyptique. « *A Paris, certains Maliens vivent comme des rats* », a lancé un délégué, tandis qu'un autre a comparé les sans-papiers à des « *animaux féroces traqués* ». L'immigration est « *un piège pour nous et une catastrophe pour nos enfants,* s'est lamenté un père de famille, immigrant des années 70. *Mes enfants ne sont ni maliens ni français. Ils ne veulent pas entendre parler de Kayes. Avec eux, je ne sais plus à qui je parle.* »

Les émigrés ont aussi dénoncé le mauvais sort qui leur est fait lorsqu'ils rentrent au pays, provisoirement. « *Ici, les gens nous voient venir car ils nous prennent pour des riches : on nous taxe trois fois entre l'aéroport et le village, on multiplie les prix par trois pour nous, et les banques maliennes se servent sur nos économies* », se sont-ils plaints amèrement. En face, certains représentants associatifs locaux ont critiqué « *ces émigrés qui finissent par avoir des idées européennes et pensent que tout est facile ici* ». Certains ont accusé l'argent des émigrés d'alimenter non seulement la hausse des prix mais aussi les querelles de voisinage, en autorisant les recours coûteux à la justice au lieu de la traditionnelle palabre.

CESSER L'« ASSISTANAT »

Bref, un tournant est pris. Pour les expatriés soutenus par le gouvernement malien, « *il faut envoyer à Kayes moins de poisson et plus de cannes à pêche* ». Une logique assumée par Bassirou Diarra, conseiller du président malien, pour qui « *l'assistanat ne peut plus durer. A terme,* a-t-il expliqué, *les migrants ne devront qu'accompagner les actions de développement gérées sur le terrain* ». Mais la transformation d'une économie de stricte subsistance en économie d'échanges suppose de désenclaver Kayes, ont convenu tous les participants.

« *Depuis dix ans, nous avons financé 500 hectares de périmètres irrigués. Aujourd'hui, seuls 10 % fonctionnent faute de débouchés et de transports,* explique Hubert De Milly, conseiller à la mission de coopération Mali. *Tant qu'il n'existera pas une ville qui vit et mange, on n'avancera pas.* » A ces constats, la « table ronde » a commencé de donner quelques réponses concrètes. Un « *programme régional de développement* » de la région de Kayes a été annoncé par Tiébilé Dramé, ministre des zones arides. Il sera coiffé d'un comité de suivi, où la coopération française, les villes et régions jumelées avec le Mali, les organisations non gouvernementales et les associations d'émigrés seront représentées aux côtés des autorités maliennes.

Les immigrés, eux, veulent participer à un « *fonds d'appui à l'investissement productif* » alimenté par de nouveaux produits d'épargne. Ils se sont même dits prêts à financer, avec l'Etat malien, l'aide à la réinsertion des migrants. Plus précises, les annonces financières faites à Kayes concernent en premier lieu la construction d'une route Bamako-Dakar par le Fonds européen de développement.

La France, représentée à l'ouverture des débats par le ministre de la coopération, Jacques Godfrain, s'est engagée à financer la modernisation du chemin de fer, la construction de cent kilomètres de route goudronnée, des travaux d'électrification et d'assainissement à Kayes, ainsi qu'un fonds d'aide aux projets de développement locaux de 10 millions de francs.

La « coopération décentralisée » était représentée par Marie-Christine Blandin, présidente (Verts) de la région Nord-Pas-de Calais, et par des élus de villes engagées comme Evry (Essonne) et Montreuil (Seine-Saint-Denis). Outre des financements, cette structure aidera à la mise en place des nouvelles institutions régionales et municipales maliennes, dont la première élection est prévue au printemps.

Philippe Bernard

Le rapport Rassat prône l'indépendance du parquet

Les conclusions de la « réflexion d'ensemble » sur la procédure pénale, demandée par M. Toubon, seront soumises à « une large consultation »

QUATRE MOIS après avoir présenté la première partie de son rapport sur la réforme du code de procédure pénale, Michèle-Laure Rassat rend sa copie finale. Remis jeudi 30 janvier au garde des sceaux, Jacques Toubon, qui avait chargé ce professeur de droit, au mois de novembre 1995, de mener une « *réflexion d'ensemble* » sur la procédure pénale, le rapport de Mme Rassat complète les propositions déjà énoncées, en mettant un accent particulier sur la question de l'indépendance du parquet.

Si la première livraison avait provoqué un tollé – l'auteur y proposait notamment un renforcement des sanctions contre la presse pour violation du secret de l'instruction (*Le Monde* du 3 octobre 1996) –, la seconde apparaît moins polémique. Les nouvelles propositions de Mme Rassat s'inscrivent en tout cas dans l'actualité, puisque l'auteur s'y prononce pour l'indépendance du parquet, ainsi qu'elle l'avait déjà fait dans sa thèse, à une époque où cette éventualité était souvent jugée incongrue. Pour autant, Mme Rassat est loin d'adopter une conception large de l'indépendance du ministère public. Affirmant qu'« *il ne peut être question de toucher à la hiérarchie du corps* », elle estime que « *la seule question qui se pose (...) est celle de savoir si le sommet de la hiérarchie doit être occupé par le garde des sceaux ou par un magistrat indépendant* ».

Michèle-Laure Rassat penche pour la seconde solution, et suggère que cette fonction pourrait être exercée par le procureur général près la Cour de cassation. Elle propose néanmoins qu'un représentant du gouvernement, « *fonctionnaire ou avocat* », puisse intervenir « *au coup par coup* » auprès des tribunaux, mais ne souhaite pas revenir sur la nomination et la gestion des carrières des magistrats du parquet par l'exécutif : « *La tâche essentielle du ministère public est de mettre en œuvre une politique pénale dont la définition relève du gouvernement,* écrit-elle. *Dans ces conditions, il nous paraît normal que le gouvernement ne soit pas éliminé du choix des hommes.* »

QUELQUES INNOVATIONS

Le rapport comporte également quelques innovations. Il y est proposé de rebaptiser la chambre d'accusation – la juridiction du second degré durant l'instruction – « *chambre de contrôle de l'instruction* », ainsi que de rendre publics les débats lors des audiences, à l'exception de ceux concernant la détention provisoire. Pour les audiences de premier degré, Mme Rassat propose d'enregistrer sur vidéo ou bande sonore les débats, ces documents pouvant être réutilisés au cours de la procédure.

Pour endiguer l'encombrement des tribunaux, elle suggère encore l'instauration d'un juge unique pour toutes les infractions dont la sanction n'excède pas cinq ans d'emprisonnement. En référence à l'affaire du sang contaminé, elle propose d'inscrire un nouvel article au code de procédure pénale qui disposerait qu'« *aucune personne condamnée, acquittée ou relaxée, ne peut plus être pénalement poursuivie à raison des mêmes faits, même devant une autre juridiction et sous une qualification différente* ». Enfin, elle veut supprimer le principe de l'autorité de la chose jugée au pénal sur le civil, de manière à pouvoir indemniser quand même les victimes d'une infraction, au cas où la personne poursuivie serait relaxée.

En présentant son rapport, Mme Rassat a indiqué qu'il ferait l'objet d'une « *consultation la plus large possible* » auprès des « *universitaires, professionnels, partis politiques et clubs de réflexion* ». Une synthèse des avis devrait être recueillie avant la fin de l'année. Mme Rassat se dispose à présenter au premier semestre de 1998 une nouvelle mouture de cet « *avant-avant-projet de réforme* ».

Cécile Prieur

Une réforme de la cour d'assises « dangereuse »

Michèle-Laure Rassat se montre extrêmement critique sur le projet de loi de réforme de la cour d'assises pourtant adopté à l'unanimité par les députés le 22 janvier. Estimant que la réforme est « *inutile sur le terrain des principes et dangereuse sur celui des conséquences, mais sociologiquement nécessaire* », elle considère que « *le jugement de première instance mécontentera forcément l'une ou l'autre des parties et il est probable que l'appel, s'il est ouvert, sera quasiment systématique* ».

Partisane de la motivation de toutes les décisions de justice, elle stigmatise toutefois la rédaction de la motivation par le seul magistrat, principe retenu par le projet gouvernemental qu'elle qualifie de « *simulacre* ». « *En droit, il est évident qu'une décision doit être motivée par ceux qui l'ont prise. Faire motiver une décision par quelqu'un qui ne l'a peut-être pas prise paraît relever de la farce.* »

Les profanateurs de la pleine lune devant le tribunal d'Avignon

AVIGNON
de notre correspondante

On leur donnerait le bon Dieu sans confession tant ils sont proprets et bien mis. Leur panoplie de hard rocker a été abandonnée au profit de chemises-cravates et de jeans. Leurs cheveux ont repoussé depuis cette nuit du 2 au 3 mars 1996 où ces jeunes gens de bonne famille se sont acharnés à profaner le cimetière de l'Isle-sur-la-Sorgue, dans le Vaucluse.

Ce jeudi 30 janvier, dans le box du tribunal correctionnel d'Avignon, Sandrine Puibasset, Frédéric Charlier, Adrien Fischer et Thomas Michalski, âgés de vingt et vingt et un ans, ont le profil bas. Ils se sont connus au lycée de l'Isle-sur-la-Sorgue. Aujourd'hui, ils sont étudiants en histoire de l'art, en droit, en anglais ou en cinéma, à Montpellier et à Avignon. Sandrine avouera qu'avant l'équipée sauvage au cimetière de l'Isle-sur-la-Sorgue, elle avait déjà profané ceux de Lacoste, ville où l'ombre du marquis de Sade plane encore, et de Bonnieux, « *pour l'ambiance* ». Elle s'étonne aujourd'hui que « *ça ait mal tourné* ».

Tous ces jeunes – ils étaient six, dont deux mineurs âgés de seize ans qui comparaîtront ce vendredi à huis clos – étaient passionnés de musique de Death Metal. Ils avaient monté un groupe au début des années 90, le Yughott. Pour se mettre dans l'ambiance, ils idolâtraient le diable et pratiquaient les rites sataniques.

Le soir de la profanation du cimetière, ils s'ennuient. C'est Frédéric qui a l'idée de faire une virée au cimetière. « *Nous n'avions rien bu ni fumé* », affirment-ils. Pourtant, ils sont pris d'une véritable crise d'hystérie collective. Sandrine craque des allumettes et allume des bougies pour voir clair ; la pleine lune ne suffit pas. Ils saccagent une cinquantaine de tombes, cassent les croix. Ils déterrent deux cercueils, sur lesquels ils sautent à pieds joints. Thomas dira : « *Nous étions comme possédés.* » Adrien s'empare du crâne d'une femme enterrée depuis 1986. « *Pourquoi ?* », demande la présidente du tribunal. « *Parce que j'étais le seul à avoir des gants,* répond le jeune homme. *On n'avait plus de limites, plus de sens moral. On était inconscients.* »

« RIEN DE SATANIQUE »

Aujourd'hui, ils se confondent en excuses, en regrets. Adrien, qui fait des études de droit, lâche : « *Je n'espère pas que quelqu'un puisse me pardonner.* » Pour le procureur, Michel Aubourg, cette profanation est une démarche volontaire et préméditée. Il se dit stupéfait « *par la violence des faits et l'absence de réaction morale, sans doute parce que ces jeunes n'ont jamais été confrontés au deuil d'un proche* ».

Pour l'avocat de conseil, Frédéric et Sandrine, ces jeunes « *ont perdu tout repère, fascinés par la mort et privés des rituels d'antan qui permettaient de canaliser ces pulsions morbides* ». « *Il n'y a rien de satanique dans tout cela,* ajoute-t-il. *Ils voulaient simplement retrouver l'ambiance liée à leur musique préférée.* » Le procureur de la République a réclamé dix à douze mois de prison avec sursis, assortis de cent vingt heures de travail d'intérêt général au profit d'une collectivité locale.

Au cours de l'audience, fut également évoquée leur détention préventive à la maison d'arrêt d'Avignon. L'un des jeunes avait été giflé par un gardien de la maison d'arrêt – qui comparaîtra ultérieurement et a d'ores et déjà été suspendu de ses fonctions par l'administration pénitentiaire – : la tombe de son fils avait été profanée. Quelques jours plus tard, les jeunes avaient été victimes d'une opération punitive, dans la cour de la maison d'arrêt, menée par d'autres détenus. Adrien avait eu le bras cassé.

Monique Glasberg

Le consternant procès de l'avocat général Richard Bouazis

CE N'EST PAS un vol de poules, mais cela y ressemble bien car c'est à peine un vol de meubles. Des meubles qui ont disparu un soir mais qui étaient à leur place d'origine le lendemain matin. « *C'est une affaire d'une affligeante banalité* », soupirait le substitut Jean-Jacques Bignon à l'audience du 30 janvier de la dixième chambre correctionnelle de Paris. D'ordinaire, ces dossiers vont rejoindre les rayons des affaires classées sans suite. Mais la qualité du suspect a tout changé, car il s'agit d'un magistrat de haut rang : Richard Bouazis, avocat général près la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

Le 9 mars 1994, M. Bouazis demande à un déménageur de faire enlever une bibliothèque murale du palais de justice d'Aix-en-Provence. Pour ce meuble promis à la destruction, le magistrat a obtenu l'autorisation du premier président de la cour d'appel, qui a accepté de le lui donner en échange d'un don aux œuvres sociales. Dans la soirée, l'épouse de M. Bouazis vient chercher les portes de la bibliothèque, trop fragiles pour être confiées au déménageur.

Le lendemain matin, le palais est en émoi : des portes ont été forcées, des câbles d'ordinateurs sectionnés, une armoire contenant des dossiers sensibles a été ouverte et l'un d'eux, concernant un membre de la Mafia, a été jeté à terre. Or, le jour même, doit se tenir à Aix-en-Provence le sommet judiciaire anti-Mafia, auquel participe M. Bouazis, magistrat spécialisé dans la répression des opérations mafieuses.

Dans ce climat d'intense agitation, le président de la chambre d'accusation, Emile Ferrat, déclarait aux enquêteurs que la veille, vers 20 h 40, il avait vu un couple charger un écritoire et un fauteuil dans une Citroën BX garée en double file devant le palais de justice. Il n'a reconnu personne, mais son épouse, greffière en chef, affirmait avoir reconnu l'avocat général Bouazis. Par ailleurs, le matin du 10 mars, vers 7 h 30, une greffière remarquait la même BX devant la porte du palais et un couple qu'elle n'a pas reconnu. Quant à l'écritoire et au fauteuil, ils sont toujours à leur place dans le bureau de M. Bouazis, qui est cependant poursuivi, ainsi que son épouse, pour vol et dégradation.

« PAS DE PREUVE IRRÉFUTABLE »

Le magistrat prévenu a eu droit à un procès comportant les mêmes anomalies qu'à l'ordinaire. Aucun témoin n'avait été invité, et l'on passa son temps à lire des dépositions. Celle de Mme Ferrat était-elle plus crédible que celle d'un ami, André Corsy, qui affirmait qu'à l'heure où M. Bouazis aurait été vu chargeant des meubles il dînait avec lui ? « *Il n'y pas de preuve irréfutable de la commission d'un vol* », notait l'inspection générale des services dans un rapport.

M. Bouazis, qui est toujours avocat général, a visiblement son idée sur le fond de l'affaire mais, dit-il, « *je ne veux pas polémiquer* ». Ce n'est donc qu'au travers des propos des uns ou des autres que le climat pesant de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a pu apparaître de façon fugace. « *La promotion sur place de M. Richard Bouazis n'a pas manqué de susciter quelques aigreurs* », remarquait courtoisement le rapport de l'inspection générale des services.

« *Au travers de ce qui est dit et non dit, votre tâche ne sera pas facile* », disait M. Bignon, ajoutant que « *l'image de la justice n'en sortira pas grandie* ». Mais il est certain de la culpabilité de son collègue, contre lequel il a demandé une peine amnistiable de trois mois de prison avec sursis, tout en abandonnant les poursuites pour les dégradations et celles dirigées contre Mme Bouazis. « *C'est une affaire pitoyable* », résumait le défenseur de Richard Bouazis, Me Francis Spizner, en demandant la relaxe pour son client « *qui sera ensuite meilleur magistrat parce qu'il aura appris ce que l'institution judiciaire peut avoir de destructeur dans la vie d'un homme* ».

Jugement le 27 février.

Maurice Peyrot

AVIS

DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR

VILLE DE CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR

RÉVISION GÉNÉRALE DU P.O.S.

Le Conseil Municipal de CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR a, par délibération en date du 24 Octobre 1996 décidé de mettre en révision le plan d'occupation des sols, sur l'ensemble du territoire communal.

Cette délibération peut être consultée :

- **à la Mairie de CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR aux heures habituelles d'ouverture.**

M. Debré poursuivra systématiquement tous ceux qui critiquent la police

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, Jean-Louis Debré, a annoncé, jeudi 30 janvier, son intention, en 1997, de déposer plainte « *systématiquement* » contre ceux « *qui se mettent à critiquer la police* ». M. Debré a fait cette déclaration à l'occasion d'une visite dans un commissariat parisien. Il a salué la baisse de la délinquance dans la capitale et en France qui, selon lui, « *n'est pas le fruit du hasard* ». Le ministre a indiqué, au sujet de la préfecture de police, que celle-ci est un « *outil formidable* ». « *Faisons en sorte qu'on ne l'abîme pas* », a-t-il ajouté.

DÉPÊCHES

■ **TERRORISME : un policier spécialisé dans la lutte antiterroriste** a « *accompli des actes de procédure sans être habilité officier de police judiciaire* », a annoncé, jeudi 30 janvier, la direction générale de la police nationale (DGPN). Ce lieutenant de la division antiterroriste de la PJ a signé des procès-verbaux dans des dossiers corses et islamistes, qui risquent d'être annulés en tout ou partie par la chambre d'accusation. « *Sous réserve de l'appréciation de la chambre d'accusation* », la DGPN estime que « *cette situation ne serait pas de nature à porter atteinte de façon grave aux procédures* ».

■ **ÉDUCATION : la coordination nationale des non-titulaires et plusieurs syndicats d'enseignants** appellent à une journée nationale de manifestations, samedi 1er février, et de grève, mardi 4 février. Ils jugent « *dérisoires* » les mesures annoncées par le ministère de l'éducation en faveur du réemploi des maîtres auxiliaires.

■ **JUSTICE : l'Union fédérale autonome pénitentiaire a demandé** au garde des sceaux, Jacques Toubon, d'engager des poursuites contre Loïk Le Floch-Prigent. Dans des entretiens accordés au *Nouvel Observateur* et à *Ouest-France*, l'ancien PDG de la SNCF évoquait des nuits « *hantées par les hurlements des détenus, en particulier ceux des nouveaux venus, sodomisés dès leur arrivée par leur compagnon de cellule, sans que nous puissions intervenir* ».

pport Rassat prône
›endance du parqu

Le Monde des INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux

L'Inspection Générale de la Région Ile-de-France recherche

UN ADMINISTRATEUR TERRITORIAL H/F

Au regard des compétences dont est chargée l'inspection générale, vous possédez une bonne culture générale, fondée notamment sur unepratique du service public même de courte durée.

Votre spécificité consiste en une bonne maîtrise des finances publiques et privées et de la comptabilité.

Nous recherchons pour ce poste une personne dotée d'une réelle aptitude et d'une forte motivation pour des missions de conseil et de contrôle tant en interne que vis-à-vis de l'environnement institutionnel de la Région.

Ce poste est uniquement ouvert aux agents titulaires de la fonction publique territoriale ou de l'État

Si ces qualités sont les vôtres, nous vous remercions d'adresser votré candidature (lettre manuscrite + CV + photo) à M. Elie CHEKROUN, directeur de l'administration générale, Région Ile-de-France, 35 Boulevard des Invalides, 75007 PARIS.

safari

Directeur de l'Office du Tourisme

Sous l'autorité du Président de l'Office du Tourisme, vous assurez la promotion du Tourisme et son animation, créez de nouveaux produits en relation avec les différents partenaires. Gestionnaire et Manager de votre équipe, vous veillez à la bonne coordination des différentes actions, notamment de "Quatre Villes moyennes en Bretagne"

A 35-40 ans environ, de formation supérieure (Bac + 4 souhaitée) vous justifiez **impérativement** d'une expérience **de 5 années minimum acquise dans le Tourisme.** Maîtrisant l'informatique de gestion (Excel), vous parlez **couramment** Anglais et Allemand.

Merci d'adresser votre lettre + CV + photo + prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence BR0297Q à Rémi GUEVEL, **RH PARTNERS**, BP 1233, 29102 QUIMPER Cedex et de consulter la définition de fonction sur le 3617 RHPARTNERS (3,48 F/mn). Réponse aux dossiers conformes et complets.

RH PARTNERS

OTC

Travaillant sur un périmètre de 17 communes, regroupant près de 200 000 habitants,

l'AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU PAYS DE LORIENT voit ses missions s'élargir à l'observation, l'étude et la prospective urbaine de la troisième agglomération de Bretagne.

A cette fin, elle recherche son (sa)

RESPONSABLE DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE URBAINE

Directeur adjoint de l'Agence, votre fonction, stratégique pour le District du Pays de Lorient, sera double : d'une part, mettre en place et coordonner un observatoire urbain à l'échelle de l'agglomération. D'autre part, constituer et animer une équipe hautement professionnelle, apte à conduire l'ensemble des études prospectives nécessaires à l'élaboration du projet d'agglomération et à la révision de son schéma directeur et ayant vocation à rejoindre le réseau des agences d'urbanisme.

Une réelle expérience en matière d'urbanisme et de développement, un parcours professionnel diversifié, un sens relationnel aigu sont requis pour ce poste à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser lettre de motivation manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
François CHEVALIER, Directeur de l'A.D.E.,
5 cours de Chazelles, B.P. 423 - 56104 LORIENT Cedex

---

recrute sur liste d'aptitude par voie de mutation ou de détachement

un Cadre A

Secrétaire général de l'école des arts décoratifs

Sous l'autorité du directeur de l'école des arts décoratifs, vous serez chargé(e) de :

- coordonner et animer l'administration générale, les ressources humaines (environ 100 agents), les finances, le suivi des travaux et des équipements.
- gérer les projets pédagogiques et culturels dans le cadre des institutions européennes.
- développer les échanges internationaux et le partenariat entre l'école et les entreprises.

De formation supérieure (minimum bac + 3), vous maîtrisez la langue anglaise et si possible l'allemand. Vous possédez de bonnes capacités à l'encadrement et une expérience confirmée dans la gestion des structures culturelles. Vous avez une bonne connaissance de la comptabilité publique et de l'administration territoriale.

Les candidatures sont à adresser pour le 15 février 1997 dernier délai (en mentionnant la référence 20LM97) à Mme la Présidente de la Communauté Urbaine de Strasbourg, service emploi formation, Centre administratif, 1 place de l'Etoile, BP 1049/1050 67070 STRASBOURG Cedex.

Jacques Skowron
CONSULTANTS

La ville d'Arras de 42000 Habitants, Chef lieu du Pas-de-Calais, recrute par voie statutaire son

Secrétaire Général

MISSIONS
Collaborateur direct du Maire, vous serez chargé de la bonne exécution administrative de l'Action Municipale, de la Direction et de la Coordination de l'ensemble des Services Municipaux, ainsi que de l'Animation de l'équipe de direction.

PROFIL RECHERCHE
Vous bénéficiez nécessairement d'une expérience probante dans une fonction similaire et vous possédez une parfaite connaissance des Collectivités Locales et des questions juridiques.
Aptitude au management, qualités relationnelles, esprit concret et grande disponibilité vous permettront de réussir dans ce poste.
Nous vous offrons une rémunération statuaire complétée par les primes et avantages liés à la fonction.

Merci d'adresser votre candidature à notre conseil Jacques SKOWRON Consultants, 20 rue d'Aumale, 75009 PARIS.

LBW

COMMUNE DE PORT ST LOUIS DU RHONE

(... DU RHONE - 8 700 habitants)
recrute

UN SECRETAIRE GENERAL

... de mutation ou de détachement
... attaché principal - h/f)

... du Maire
... générale des services
... en oeuvre des projets

... appréciée
... sur un emploi de
... et rédactionnelles
... dans le domaine
... des collectivités

... fonction pour

... plus rapidement

... lettre manuscrite de
... curriculum vitae détaillé et

Monsieur le Maire, Conseiller Général des BDR - Hôtel de Ville - BP 142
13518 PORT ST LOUIS DU RHONE Cedex.

EXAMEN PROFESSIONNEL

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE organise

UN EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES AU GRADE DE REDACTEUR-CHEF TERRITORIAL (f/h)

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : 3 avril 1997. Date des épreuves : 29 mai 1997.
Lieu des épreuves : L.S.C - Centre de la Plaine
144-146 avenue du Président Wilson
93210 LA PLAINE SAINT-DENIS

Adresse à laquelle les dossiers de candidature doivent être demandés :

Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite couronne de la Région Ile-de-France
3, rue de Romainville - 75940 PARIS Cedex 19

---

313 000 Cadres de l'administration sont des lecteurs du Monde*
Pour tous renseignements concernant cette rubrique, contactez Sacha LAUZANNE au 01.44.43.77.34

** source IPSOS Cadres actifs 1996 LNM*

Ingénieurs et Informaticiens

MAIRIE DE PARIS

La Ville de PARIS recrute par concours

3 INGENIEURS

des Services Techniques (Génie Urbain) diplômés d'une grande école

INSCRIPTIONS :	CONCOURS :	FORMATION :
jusqu'au 6 février 1997	à partir du 1er avril 1997	rémunérée et assurée à l'Ecole nationale des ponts & chaussées

Un dossier d'inscription vous sera remis sur place ou envoyé par courrier, sur demande
(joindre une enveloppe format 32,5 x 22,5 affranchie à 11,50 F).

MAIRIE DE PARIS
Bureau du recrutement - 2, rue Lobau
75196 PARIS RP. - Réf. MON -
(Limite d'âge : 35 ans - prorogation sous réserve des dispositions légales).

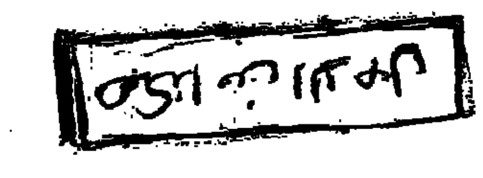

AMÉNAGEMENT Bernard Pons, ministre de l'équipement et des transports, a rendu public, vendredi 31 janvier, le tracé retenu pour le tronçon de l'A 104, dite la Francilienne, entre l'autoroute A 13 à la hauteur d'Orgeval et la RN 184 à Méry-sur-Oise. ● RESPECTANT LE CALENDRIER qu'il s'était fixé pour trancher dans ce délicat dossier, le ministre a choisi le passage sur la « rive droite », par Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), qui a suscité depuis des années de multiples oppositions. ● LA PROTECTION DES SITES et des riverains sera privilégiée, avec 5,6 kilomètres de couvertures complètes, 1,15 kilomètre de semi-couvertures et un passage sur 13 kilomètres sous le niveau du terrain naturel. Ces aménagements ont un coût : 5,35 milliards de francs pour 22 kilomètres. ● COMME LE DERNIER MAILLON de l'A 86, l'autre « superpériphérique », plus proche de Paris, cet ultime tronçon de la Francilienne sera à péage.

Les deux « superpériphériques » de l'Ile-de-France en passe d'être bouclés

Bernard Pons a rendu public, vendredi, le tracé retenu pour le bouclage de l'autoroute A 104 dans l'Ouest parisien. Très controversé, ce maillon requiert 5 milliards de francs pour 22 kilomètres. Comme l'A 86, très chère également, cette voie à péage doit désengorger les abords de la capitale

VERSAILLES
de notre correspondant

L'annonce, par Bernard Pons, vendredi 31 janvier, du tracé retenu pour le bouclage de la Francilienne (A 104), à l'ouest de Paris, par Chanteloup-les-Vignes (Yvelines) représente la mise en œuvre d'un schéma vieux de plus de vingt ans : le contournement de Paris par deux rocades, à dix kilomètres du périphérique parisien pour l'une (A 86), vingt-cinq pour l'autre (A 104). L'affaire aura connu nombre de rebondissements et déclenché bien des passions. Principalement à l'ouest de la capitale, et plus particulièrement dans le département des Yvelines, du fait de la difficulté d'intégration de ces projets dans un environnement naturel et urbain exceptionnel ; du fait aussi – au moins pour l'A 86 – de la sociologie particulière d'une population très apte au lobbying.

Au bout du compte, les tracés retenus pour le bouclage des deux superpériphériques privilégient la protection des sites et des riverains, pour laquelle les élus, toutes tendances confondues, se sont battus avec acharnement aux côtés des populations, comme ce fut le cas pour l'A 14 (la Défense-Orgeval).

QUATRE SOLUTIONS TECHNIQUES

La liaison par l'A 104 Orgeval (Yvelines)-Méry-sur-Oise (Val-d'Oise) sera couverte totalement ou partiellement, selon le projet dévoilé vendredi, sur près d'un tiers de sa longueur (5,6 kilomètres de couverture complète et 1,15 kilomètres de semi-couverture). En outre, sur treize kilomètres environ, l'autoroute sera située sous le niveau du terrain naturel (ce qui réduit d'autant les nuisances). Enfin, les aménageurs ont eu recours, sur une dizaine de passages délicats, à quatre solutions techniques différentes, dont un « viaduc couvert vitré » pour le passage de la Seine à Poissy.

Coût de ce travail de dentelle, pour les vingt-deux derniers kilomètres de l'A 104 : 5,35 milliards de francs. Et 10,5 milliards pour le bouclage de l'A 86 à partir de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) par un tunnel de dix kilomètres, avec trois voies de circulation dans chaque sens sur deux niveaux pour les véhicules légers, jusqu'à Versailles (Yvelines) et un autre de six kilomètres d'une voie dans chaque sens pour les poids lourds, raccordé à l'autoroute A 12 à Rocquencourt (Yvelines). Ces prix au kilomètre – de sept à dix-huit fois supérieurs à ceux d'une autoroute classique – ont contraint les pouvoirs publics à recourir à la concession, donc à instaurer sur ces deux maillons de l'A 104 et de l'A 86 un péage, contre lequel les opposants livrent désormais leurs dernières batailles.

La pression des élus et des associations a été payante... dans tous les sens du terme : les multiples conditions posées par les riverains, qui sont aussi les usagers potentiels, aboutissent à ce résultat paradoxal que l'Ouest parisien a aujourd'hui le monopole, dans la région, des péages autoroutiers.

Ce principe d'un péage en proche banlieue parisienne est difficilement admis par les usagers, comme ce fut le cas pour l'A 14, inaugurée le 6 novembre 1996. Il l'est encore moins pour une seule portion d'autoroute d'une dizaine de kilomètres sur les quatre-vingts de l'A 86 et d'une vingtaine sur les trois cents de la Francilienne. Pourtant, ces péages risquent de s'étendre à d'autres voies périurbaines dans les années à venir.

Autre point commun entre l'A 86 et l'A 104 : à quinze kilomètres de distance, en lisière de la petite couronne pour l'une, et de la grande pour l'autre, les deux projets ont déclenché, dans l'Ouest parisien, les mêmes oppositions, avec la revendication d'une meilleure protection phonique et visuelle : dès 1970, le bouclage de l'A 86 dans ce secteur suscitait les premiers débats. En juin 1975, le président de la République, Valéry Giscard d'EStaing, demandait que soient examinées, en concertation avec les élus, toutes les hypothèses de tracés. Pas moins de dix-sept variantes furent ainsi étudiées. Quant à l'origine de l'A 104 (d'abord appelée A 184), elle remonte à 1965, avec la décision de construction des villes nouvelles et le projet de relier Cergy-Pontoise à Saint-Quentin-en-Yvelines.

200 000 VÉHICULES PAR JOUR

C'est le 13 avril 1987 que le sort de l'A 86 et de l'A 104 (ou Francilienne) se rejoindront. Au cours d'un comité interministériel d'aménagement du territoire, le gouvernement définit « un programme autoroutier ambitieux afin de permettre à la France de rattraper son retard en matière d'infrastructure de transport ». Ce programme prévoyait, « pour accompagner » l'effort de l'Etat, la concession d'un certain nombre d'autoroutes, notamment, en région parisienne, l'A 14, l'A 86 et l'A 104. Le péage urbain en proche banlieue parisienne était né.

Il faudra attendre 1989 pour que Michel Rocard, alors premier ministre, fasse du bouclage de la Francilienne à l'ouest une priorité, dans le cadre du chantier de l'aménagement de l'Ile-de-France. Dès lors, les riverains, qui redoutent de voir passer à proximité de leur immeuble ou de leur pavillon un trafic, essentiellement de transit, estimé à deux cent mille véhicules par jour, dont 20 % de poids lourds, se mobilisent. Ils ne veulent pas voir cette nouvelle infrastructure « couper des voies de communication existantes », affirment que « cent mille personnes vont être sinistrées ». Manifestations et prises de position se multiplient.

Finalement, trois tracés font l'objet d'une concertation dans le fuseau sud-est, compris entre le sud de Cergy-Pontoise et la plaine d'Achères, alors que les principaux opposants réunis au sein du Comité pour la protection des riverains de l'autoroute A 184 (Copra) préconisent depuis plusieurs années un projet moins pénalisant, plus au nord de Cergy, en limite de la plaine du Vexin.

En fait, le tracé retenu est proche du projet d'origine : le tracé rive droite, dit de la boucle de Chanteloup, perçu par Bernard Pons « comme le meilleur compromis, du point de vue des fonctions à assurer, de l'aménagement local et du délestage des voies urbaines saturées ». Mais, compte tenu des aménagements apportés, sa conception est radicalement différente de la solution proposée en 1991.

Jean-Claude Pierrette

Désengorger les abords de la capitale

95 VAL-D'OISE · Magny-en-Vexin · Persan-Beaumont · Cergy-Pontoise · Oise · A 104 · Méry-s-Oise · Roissy Ch.-de-Gaulle · Dammartin-en-G. · Seine · Meaux · Marne · Chanteloup-l-V. · Nanterre-La Déf. · A 86 · 93 · Bobigny · Orgeval · Rueil-M. · PARIS · Marne-la-Vallée Val d'Europe · Rocquencourt · 92 · Périphérique · Versailles · Créteil · Saint-Quentin-en-Y. · 94 · 78 YVELINES · Massy-Saclay · 77 SEINE-ET-MARNE · Rambouillet · Evry · A 104 · Sénart · Nangis · 91 · Melun

Voies existantes
Voies nouvelles (souterrain)
Voies nouvelles

COMMENTAIRE

COÛTE QUE COÛTE

Envers et contre tous, en souterrains, tranchées ou voies superposées, à un coût exorbitant impliquant un péage astronomique, bref, coûte que coûte, il faut passer. On n'arrête plus l'autoroute.

Ailleurs, on parle de « désenclaver » ; dans la grande ceinture parisienne les autorités n'ont qu'un objectif – désengorger – et un but : boucler la boucle. La construction, en auréoles successives d'un deuxième puis d'un troisième superpériphérique au-delà du « périf' » parisien semble l'ultime solution pour éviter la thrombose et éloigner de la capitale le trafic de transit que les pénétrantes à grand débit ne cessent de drainer.

En Ile-de-France, on se déplace aujourd'hui davantage de banlieues à banlieues que vers ou dans Paris. Ce constat-là est, littéralement, incontournable autrement que par quelques boucles. Puisqu'il faut boucler, bouclons, se sont dit les ministres successifs qui n'en pouvaient mais face à l'inextricable dilemne. Pour l'A 104 comme pour l'A 86, le feuilleton dure depuis trop longtemps et il convenait d'en finir, quitte à lâcher du lest, en milliards, pour prendre enfin des précautions phonique et visuelle que l'on n'a pas songé à mettre en œuvre hier dans les banlieues populaires déshéritées.

Après des années d'urbanisation galopante, de centralisation abusive, de règne du « tout automobile », la réalisation nécessaire des derniers maillons de l'A 104 et de l'A 86 mettra-t-elle un terme à la spirale du gâchis ? En attendant, les effets bénéfiques d'une inversion tardive des priorités vers les transports collectifs, il est temps de faire un vœu : que ces deux boucles-là soient les dernières.

Robert Belleret

DISPARITIONS

Antonio Callado

Dramaturge, conteur et romancier

LE SURLENDEMAIN de son quatre-vingtième anniversaire, l'écrivain brésilien Antonio Callado est mort, mardi 28 janvier, dans une clinique de Rio de Janeiro, des suites d'un cancer généralisé. Admis, en mars 1994, à l'Académie brésilienne des lettres (ABL), cet ancien grand reporter, très tôt séduit par le roman « engagé », laisse une œuvre parmi les plus marquantes de la littérature brésilienne contemporaine.

Antonio Callado est né le 26 janvier 1917, à Niteroi, ville qui fait face à Rio, par-delà la baie de Guanabara. Au sein d'une famille bourgeoise éprise de culture française, il apprécie, dès son enfance, Lamartine, Chateaubriand et Musset. Ce penchant romantique s'estompe toutefois à l'heure de choisir une carrière, celle d'avocat, qui se réduira à l'obtention d'une licence en droit. A vingt ans, Antonio Callado fait ses premières armes de journaliste comme reporter et chroniqueur au *Correio da Manha*, un quotidien réputé de Rio (aujourd'hui disparu). Le grand tournant de sa vie se situe en 1941 lorsqu'il est embauché, en pleine seconde guerre mondiale, au service latino-américain de la BBC à Londres. Marié peu après à une journaliste anglaise, Jean, mère (décédée) de ses trois enfants, Antonio Callado acquiert, sous les bombardements allemands, un flegme qui le fera passer, une fois rentré au pays, en 1947, pour *« le plus britannique des écrivains brésiliens »*.

Dramaturge, conteur, auteur de neuf romans bâtis sur l'exploration de ce qu'il appelait les *« anomalies du Brésil »*, Antonio Callado publie, en 1967, son ouvrage majeur : *Quarup*. Sous ce titre désignant une cérémonie funèbre amérindienne du Xingu, en Amazonie méridionale, l'écrivain s'efforce, en évitant le piège de l'angélisme, de restituer aux cultures indigènes la place, primordiale, qui leur revient dans la formation de l'identité brésilienne, l'une des plus métissées de la planète.

Le livre paraît au moment où la dictature militaire (1964-1985) durcit la répression face aux divers groupes d'opposition. Réfractaire à tout engagement politique au sein d'un parti, Antonio Callado fera néanmoins un bref séjour en prison en raison de ses idées jugées *« subversives »*. En 1968, avant de se consacrer exclusivement à la littérature, il achèvera sa carrière de reporter à Hanoï comme envoyé spécial du *Jornal do Brasil* durant la guerre du Vietnam. *« J'avais besoin d'un club où prendre confortablement le thé en compagnie de gens qui aiment les livres »*, disait-il, sur la fin de sa vie, pour justifier son entrée à l'ABL.

Jean-Jacques Sévilla

Osvaldo Soriano

Un brillant écrivain à l'humour féroce

L'ÉCRIVAIN argentin Osvaldo Soriano est mort, mercredi 29 janvier à Buenos Aires, d'un cancer du poumon. Il était âgé de cinquante-quatre ans.

Né en 1943 à Mar del Plata, l'enfant Osvaldo Soriano accompagne son père – fonctionnaire à la Compagnie des eaux – de village en village. Ses études en souffrent, mais il acquiert une profonde connaissance du peuple argentin. A dix-sept ans, il devient joueur professionnel de football à la Pampa. Après les entraînements, il découvre Balzac et Stendhal. *Le Rouge et le Noir* bouleverse son existence. Il abandonne le football, alors qu'il est un excellent avant-centre et jouit d'un bon salaire, pour dévorer Raymond Chandler et Simenon.

A vingt-six ans, il quitte sa famille et part à Buenos Aires travailler au journal mythique *L'Opinion*. En 1972 paraît son premier roman : *Triste, solitario y final* (*Je ne vous dis pas adieu*, Fayard, 1978), un thriller hilarant et grave, qui impose d'emblée ce que l'on peut bien appeler le « style Soriano » : humour féroce, goût des situations rocambolesques, tendresse envers ses personnages, le tout soutenu par une écriture sobre, dépouillée, d'une simplicité trompeuse.

Le coup d'Etat de 1976 l'oblige à quitter l'Argentine. Il vient en France avec comme alibi la couverture du match de boxe entre Carlos Monzon et Jean-Claude Boutier à Monte-Carlo. *« Comme je vous envie ! »* lui dit le sergent qui feuillette son faux passeport. Pour se marier avec une Française, Catherine, il doit se déplacer à Bruxelles... la Mairie de Paris exigeant un certificat de bonne conduite délivré par les militaires argentins ! En Belgique et en France, Soriano écrira *Jamais plus de peine ni d'oubli* et *Quartiers d'hiver* (Calmann-Lévy, 1982), paraboles acerbes de l'histoire argentine, de la séparation morale et politique des familles, du déracinement définitif des exilés et du miracle néo-libéral.

Il nous donnera plus tard *La Révolution des gorilles* (Grasset, 1991), roman picaresque et désopilant qui met en scène, dans un pays africain – le Bongwutsi – la vie dans le consulat pendant la guerre des Malouines, et *Une ombre en vadrouille* (Grasset, 1994), histoire de paumés : Coluccini, acrobate de cent vingt kilos pour qui l'aventure (minable) est finie ; Nadia, voyante et astrologue qui se fait payer en jambons et poulets ; une bande de curés truculents, dont l'un s'est *« privatisé »* et réussit à faire passer les riches par le chas de l'aiguille. Ces personnages égarés, que Soriano affectionne, constatent que tous les drames s'étranglent dans l'absurdité.

Devenu français comme Julio Cortazar, Soriano rentre dans son pays en 1984, après le rétablissement de la démocratie. Avec de jeunes loups contestataires, il participe à la fondation du journal d'opposition virulente au gouvernement Menem, *Pagina 12*. Auteur de sept romans traduits en quinze langues, publié dans vingt-trois pays, prix Scanno en Italie, Soriano est le plus brillant représentant de la génération qui suit celle de Borges, Sabato et Cortazar.

Ramon Chao

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le conseil des ministres du mercredi 22 janvier a approuvé les nominations suivantes dans les armées (*Le Monde* du 29, 30 et 31 janvier) :

● Armement. Sont nommés : chargé de la sous-direction des systèmes et techniques du service des programmes navals de la direction des systèmes d'armes, l'ingénieur général de deuxième classe **Denis Plane** ; directeur de l'établissement technique central des systèmes navals et des technologies communes à la direction des centres d'expertise et d'essais, l'ingénieur général de deuxième classe **Jean-François Bonnaud** ; chef du service des programmes d'observation, de télécommunications et d'information à la direction des systèmes de forces et de la prospective, l'ingénieur général de deuxième classe **Pierre Lamoulen** ; chargé de mission auprès du directeur de la coopération et des affaires industrielles, l'ingénieur général de deuxième classe **Jean-Yves Normand** ; chef du service des technologies communes à la direction des systèmes de forces et de la prospective, l'ingénieur général de deuxième classe **Jacques Darricau** ; directeur de l'établissement technique central des propulseurs et des essais aéronautiques et directeur de l'établissement technique central de missiles à la direction des centres d'expertise et d'essais, l'ingénieur général de deuxième classe **Philippe Caillard** ; chargé de la sous-direction des ressources humaines à la direction des centres d'expertise et d'essais, l'ingénieur général de deuxième classe **Jacques Garnier** ; chargé de la sous-direction de la gestion des programmes aéronautiques à la direction des systèmes d'armes, l'ingénieur général de deuxième classe **Jacques Bongrand** ; chef du bureau de contrôle de gestion du service des programmes navals à la direction des systèmes d'armes, l'ingénieur général de deuxième classe **Dominique Chevallier** ; chargé de la sous-direction de la gestion de la production à la direction des constructions navales, l'ingénieur général de deuxième classe **Jean Lavarec** ; chargé de mission auprès de l'inspecteur général de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe **Hubert Pasteau**.

Sont nommés : architecte de systèmes de forces à la direction des systèmes de forces et de la prospective, l'ingénieur général de deuxième classe **Pierre Montelescaut** ; adjoint au chargé de la sous-direction de la formation à la direction des ressources humaines, l'ingénieur général de deuxième classe **Claude Hervieu** ; directeur de l'établissement technique central des essais en vol à la direction des centres d'expertise et d'essais et directeur du centre d'essais en vol, l'ingénieur général de deuxième classe **Jean Monlibert** ; directeur de l'établissement technique d'Angers et directeur de l'établissement technique de Bourges, l'ingénieur général de deuxième classe **Yves de Longueville** ; adjoint au chargé de la sous-direction technique de la direction des centres d'expertise et d'essais, l'ingénieur général de deuxième classe **Gérard Péan** ; chef du service de la maintenance aéronautique, l'ingénieur général de deuxième classe **Yves Langlois** ; chargé de la sous-direction des affaires nucléaires du service des programmes nucléaires de la direction des systèmes de forces et de la prospective, l'ingénieur général de deuxième classe **Philippe Aliotti** ; chef du bureau ressources humaines du service des programmes navals à la direction des systèmes d'armes, l'ingénieur général de deuxième classe **Jean-Paul Guitton** ; chargé de la sous-direction de la qualité et de la sécurité nucléaire et pyrotechnique de la direction des systèmes d'armes, l'ingénieur général de deuxième classe **Alain Artaud** ; chef du département architecture des vecteurs navals à la direction des systèmes d'armes, l'ingénieur général de deuxième classe **Georges Adam** ; directeur du centre d'essais des Landes à la direction des centres d'expertise et d'essais, l'ingénieur général de deuxième classe **Jacques Naour** ; chef du bureau des nouveaux concepts du service des technologies communes à la direction des systèmes de forces et de la prospective, l'ingénieur général de deuxième classe **Michel Rieux** ; chargé de la sous-direction des opérations du service de la recherche et des études amont à la direction des systèmes de forces et de la prospective, l'ingénieur général de deuxième classe **Lyonel Gouédard** ; adjoint au directeur des systèmes d'armes, l'ingénieur général de deuxième classe **Marc Prévot** ; chargé de la sous-direction technique de la direction des centres d'expertise et d'essais, l'ingénieur général de deuxième classe **Gérard Mattern**.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Eléonore et **Patrick ROY-REVERZY**, sont heureux d'annoncer la naissance de

Armance,

le 11 janvier 1997.

M. et Mme ALIMI,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Jérémy,

le 13 janvier 1997, à Nogent-sur-Marne.

Mariages

M. Eric HAYAT
et **Mme, née Geneviève BRUNISSEN,**
M. Alain ROZÉ,
et **Mme, née Chantal DILLMANN,**

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Juliette et Matthieu,

qui aura lieu dans l'intimité familiale, le samedi 8 février 1997.

Décès

– *L'Association internationale pour l'étude de la mosaïque antique (AIEMA)* a la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Margaret A. ALEXANDER,
professeur émérite
de l'*université d'Iowa*,
membre du conseil d'administration
de l'AIEMA,
ancienne secrétaire générale
adjointe de l'AIEMA,
ancienne présidente de l'ICCM,

survenu, aux Etats-Unis, le 19 décembre 1996.

9, Forest Gln.
Iowa City, IA 52245.
45, rue d'Ulm
75005 Paris.

– *Catherine et Rémi Loureillard,*
leurs filles Lucie et Marie,
Pierre Aroutcheff,
ses filles Alione et Pauline,
ont la tristesse d'annoncer la mort de leur mère et grand-mère,

Renée AROUTCHEFF
dite **AROUT,**

survenue à Paris, le 25 janvier 1997.

Cet avis tient lieu de faire-part.

143, boulevard Brune,
75014 Paris.

– Le président de la section des sciences historiques et philologiques de l'Ecole pratique des hautes études,
a la tristesse de faire part du décès de

Carlrichard BRÜHL,
membre associé étranger de l'Institut,
directeur d'études associé,
1975-1976 ; 1983-1984 ; 1984-1985,
"diplomatique",

survenu le 25 janvier 1997.

– Högna Anspach,
André Crespel,
Bernard Ropa,
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur associé et ami

Jean-Pierre HUMBAIRE,
architecte D.P.L.G.,

survenue le 28 janvier 1997.

A.C.H.R. architectes
148, avenue d'Italie,
75013 Paris.

– *Mme Pierre Lion,*
Klaus et Catherine Berl,
François Lion et Sylvia Letrait,
Miléna, Gaspard et Prune,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LION,
membre du Centre de gérontologie de
l'Association Claude-Bernard
et de l'unité Inserm 450

survenue le 21 janvier 1997, dans sa soixante-quinzième année.

Le service religieux a été célébré en l'église Saint-Rémy de Vanves, le samedi 25 janvier, suivi de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux.

Sa générosité et sa culture resteront dans nos mémoires.

12, rue Jean-Baptiste-Potin,
92170 Vanves.

– M. Maurice Quint,
son époux,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jocelyne QUINT,
née **PAICHEUR,**

survenu, le 29 janvier 1997, dans sa cinquante-septième année, à Paris.

Selon ses dernières volontés, une bénédiction sera donnée, le jeudi 6 février, au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise, avant l'incinération à 15 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

Des *dons pourront être adressés* à la Maison médicale Jeanne-Garnier.

110, avenue Emile-Zola,
75015 Paris.

Jean, Claude, Brigitte,
Marie-France, Bruno
et Patrick Rémont,
Ses enfants et leurs époux,
Ses vingt-sept petits-enfants,
Ses trois arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Gérard RÉMONT,

le 29 janvier 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 1er février à 9 heures en l'église Saint-Roch, Paris-1er.

5, rue du 29 Juillet,
75001-Paris.

– Joël *et Marie-France Schmidt,*
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Vve Albert SCHMIDT,
née **Colette VALLAT,**

leur mère, survenu, le 29 janvier 1997, à Paris.

L'inhumation a eu lieu dans la stricte intimité.

38, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

– M. et Mme Denis Toussaint
et leurs enfants,
M. et Mme Etienne Toussaint
et leurs enfants,
Les familles Rignault et Clément,
Mlle Evelyne Lacombe,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Anne-Marie
SIGONNEAU-TOUSSAINT
née **CUNISSE,**
proviseur honoraire,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
titulaire des Palmes académiques,

survenu le 29 janvier 1997, à Reims.

Les obsèques seront célébrées le samedi 1er février à 14 h 30, en l'église de Raucourt (Ardennes).

Denis Toussaint,
21, rue Eugène-Desteuque,
51100 Reims.

Etienne Toussaint,
33, rue Bachalas,
30000 Nîmes.

– Mme Francis Wolf, à Genève,
M. et Mme Gérard Wolf, à Paris,
M. et Mme Allen Wolf-Klein,
à New York,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Francis WOLF,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien sous-directeur
et conseiller juridique
du Bureau international du travail,
ancien président du
Cercle des juristes internationaux,

survenu le 21 janvier 1997 dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Remerciements

– Je présente mes plus vifs remerciements aux

Professeur M. DESGEORGES
(hôpital du Val-de-Grâce),

Professeur O. STERKERS
(hôpital Beaujon),

et à leurs équipes, pour une opération du cerveau très délicate qui fut couronnée de succès.

Nebahat AKDORA.

Débats

– **« L'homme en guerre au XXe siècle »**, débat autour de l'ouvrage de Philippe Masson, paru aux Editions du Rocher, avec Pierre Dabezies et Jean-*Louis Dufour, lundi 3 février 1997*, à 18 heures, palais abbatial, 5, rue de l'Abbaye, 75006 Paris. Séance publique organisée par le Centre d'études d'histoire de la défense.

Soutenances de thèse

– **Jean-Philippe Husson** a soutenu le *27 janvier 1997*, à l'université Paris-III, sa thèse de doctorat d'Etat ès lettres et sciences humaines, intitulée **« Une survivance du théâtre des Incas : le cycle dramatique de la mort d'Atawallpa »**.

Le jury, composé des professeurs W. Adelaar, M.-C. Bénassy, C. Bernand, F. Delprat et N. Wachtel, lui a attribué la mention Très Honorable.

– **M. Frédéric Cousinie** a soutenu avec succès, le 17 janvier 1997, une thèse de doctorat intitulée **« Maîtres-autels et retables parisiens (1610-1660). Pratiques religieuses et expériences artistiques dans le Paris du XVIIe siècle »**.

Il a été jugé digne du titre de docteur de l'*université Paris-Sorbonne (Paris-IV)*, mention Très Honorable avec félicitations du jury. Professeurs Schnapper (Paris-IV), Chatellier (Nancy-II), Merot (Lille), Thuillier (Collège de France).

Nouvelles d'Algérie

A la lisière de Bab-El-Oued, quartier populaire d'Alger, la semaine dernière, des rafales d'armes automatiques ont résonné un peu plus fort que d'habitude. Enfermé dans sa chambre, Farid a lâché son crayon sur son cahier d'écolier en décrétant : *« C'est pas possible de travailler dans ce pays ! »* Il a neuf ans. Dans le centre-ville, une femme, féministe et démocrate, vit seule avec ses deux enfants. Elle a surpris ses amis à Paris en expliquant au téléphone : *« Vous savez, je ferais tout, mais absolument tout pour avoir une arme aujourd'hui. »* Ailleurs, dans les montagnes, un homme vient de passer vingt-six jours et vingt-six nuits enfermé dans une galerie souterraine. Il a été dénoncé, dit-il, et arrêté par la police uniquement parce que l'appartement qu'il occupait était convoité. *« Qu'est-ce que je regrette de ne pas avoir posé de bombes »*, confie-t-il à une cousine réfugiée à Paris.

Il ne circule plus de blagues à Alger. En tout cas, pas de ces blagues cinglantes qui raillaient le pouvoir quand on croyait encore à la légèreté. Dans les imprimeries, les kalachnikovs attendent les journaux à la sortie des rotatives. Des professeurs d'université ont été ahuris de voir leur directeur saisir un revolver dans son bureau pour mettre un terme à une discussion. *« Je téléphone tous les jours, j'essaie de savoir ce qu'il se passe,* raconte Larbi, un Algérien de Paris. *Je demande : "Ça va Abdulah ?" Il me répond : "Ça va, ça va." J'insiste : "Mais ces bombes, ces attentats ?" Lui, gêné : "Ça va, tu sais, on est habitué." Ils ne peuvent rien dire de plus. En parler ? Ils deviendraient fous. »* En Algérie, il est dangereux de vivre, même un seul jour.

Aujourd'hui, on estime que n'importe quel militaire, n'importe quel policier peut tuer, torturer sans en rendre compte à sa hiérarchie. De l'argent et des armes ont été distribués à certains civils pour constituer des milices de quartier ou de village. Des jeunes gens au chômage sont des tueurs à gage. Personne n'est en mesure d'évaluer l'importance militaire du GIA (Groupe islamique armé), le nombre de ses divisions, son degré de cohésion. Les groupes semblent incontrôlables, voire manipulables. Alger bouillonne. On y sort encore le soir assister à des galas de variétés. *« C'est la guerre dans sa cuisine pour trouver à manger, la guerre dans la rue pour ne pas succomber »*, résume un écrivain. *« Le plus terrible est devenu normal »*, dit un commerçant. A Alger, circulent les Mercedes de ceux qui ne veulent rien lâcher du pouvoir et tombent des hommes et des femmes dans les autobus piégés. Une seule logique triomphe, celle que partagent les islamistes comme les généraux : l'élimination de l'adversaire. Par sa mort.

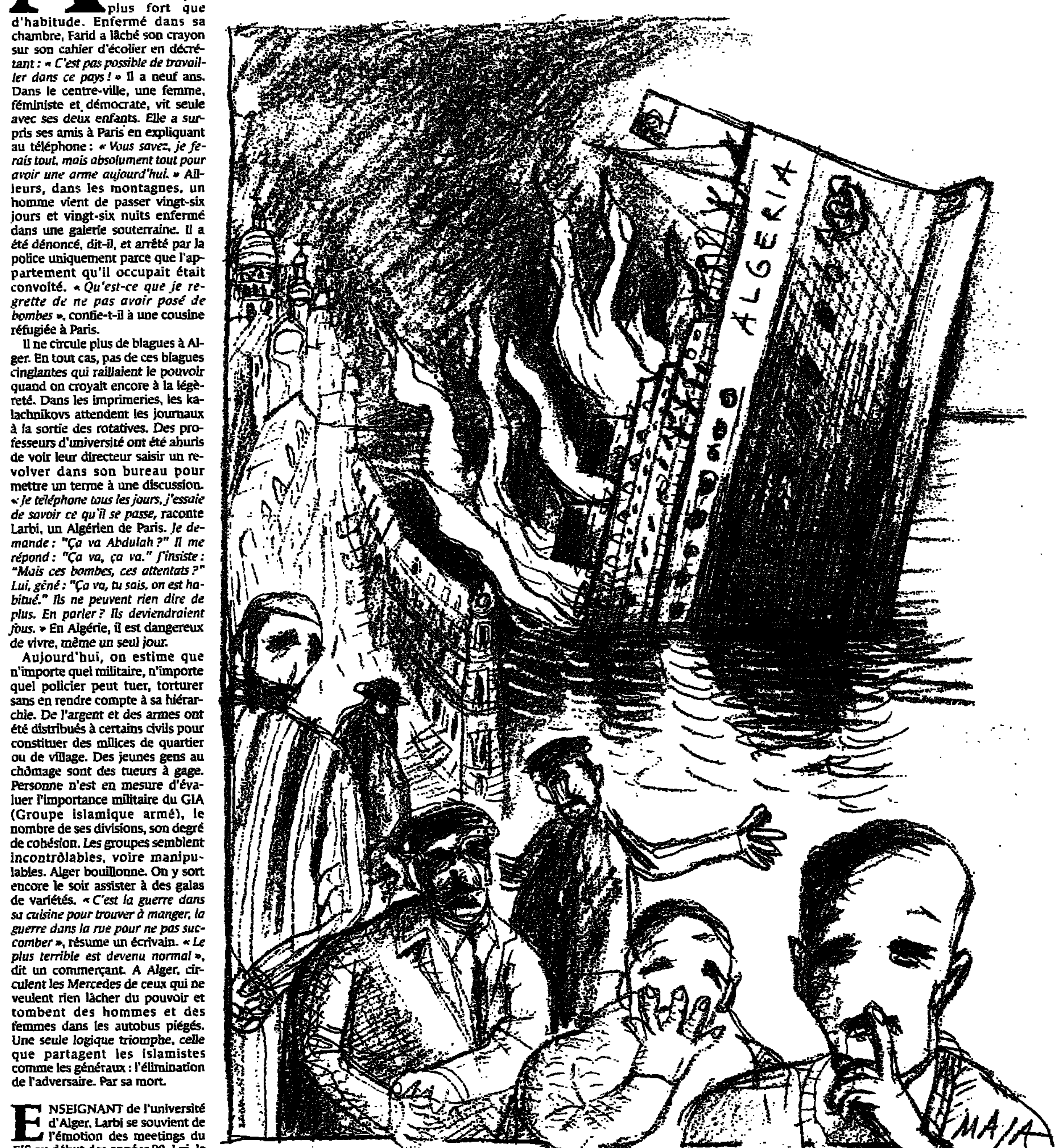

Ils vivent à Paris mais restent en contact avec les leurs restés au pays. Démocrates, intellectuels, féministes, ils reconnaissent leurs erreurs après le coup d'arrêt porté à la démocratisation et craignent l'indifférence de la France

ENSEIGNANT de l'université d'Alger, Larbi se souvient de l'émotion des meetings du FIS au début des années 90. Lui, le militant de centre-gauche condamné à mort par ces mêmes islamistes, reconnaît avoir été ébranlé par les *« mots »* de celui qui faisait courir les foules, Ali Belhadi, numéro deux du FIS (incarcéré depuis 1992) : *« Il parlait simple, avec la langue de Bab-el-Oued. C'était incroyable d'entendre une telle remise en cause du système. Jamais quelqu'un n'avait dit aussi franchement les choses : "Les généraux sont corrompus, ils s'estiment propriétaires du pays, ils s'accrocheront toujours au pouvoir, regardez comment ils vous méprisent, vous, le peuple. On croyait avoir notre indépendance, mais non, ce sont eux les nouveaux colons. Les anciens ont mis un siècle et demi avant de partir, il a fallu une guerre. Les nouveaux, comment pensez-vous les faire partir ? Vous croyez que c'est par votre suffrage qu'ils vont se sentir contraints ?" »* Larbi en avait la *« chair de poule »* : *« La foule pleurait, elle entendait ce qu'elle pensait. »*

Le professeur voyait ses étudiants, il constatait les ravages des paraboles captant les programmes des télévisions de l'Occident : *« Elles leur montraient ce qu'ils n'avaient pas : des marchandises et des libertés. Ils étaient convaincus qu'ils n'en auraient jamais le droit. En 1990, c'était clair. L'Europe, la France avaient fermé ses frontières. Ils avaient le sentiment de ne rien valoir aux yeux de l'Occident. »* En Algérie, c'était le chômage, la pénurie, le tour de rôle la nuit pour dormir dans un lit, l'impossibilité même de se marier faute de travail, la femme devenue, à force de frustrations, presque une « ennemie ».

Dans le même temps, les jeunes assistaient au spectacle de l'enrichissement rapide des nouveaux commerçants, des ministres et des généraux, qu'ils appelaient les *« milliardaires »*. *« Un an de salaire d'un cadre dépensé dans une boîte de nuit. »* *« Ils se sentaient définitivement les perdants, les perdus »*, eux, les moins de trente ans, c'est-à-dire 75 % de la population. Lorsque les étudiants « barbus » allaient faire la prière, ils prenaient soin de changer à chaque fois de mosquée afin de toucher un public différent. *« Belhadj et les siens étaient suivis par les services de renseignement. Pour les militaires, ils étaient contrôlés. Ce qu'ils ne contrôlaient pas, c'était leur impact auprès de la population. Pourquoi s'en seraient-ils inquiétés ? Pour eux, la population, ça n'existait pas, ou c'était du bétail, un mélange de jeunesse, d'anarchie qui devait obéir, comme par le passé, à coups de baffes dans la gueule »*, analyse Larbi.

La violence a toujours été récurrente dans l'histoire de l'Algérie, répètent les intellectuels exilés. *« C'est un modèle de gestion politique qu'on a hérité de la colonisation et qu'on a connu depuis. On ne peut pas confronter un adversaire autrement que par la volonté de l'éliminer physiquement »*, constate Khadija, une politologue. *« Cela explique les putschs d'autrefois mais aussi la stratégie des islamistes d'aujourd'hui. Leur démonstration de force repose sur un calcul. Pour compter et être présent pour négocier, il faut montrer qu'ils ont une capacité de nuire »*, avance-t-elle. *« Les hommes du pouvoir ont tiré leur légitimité de la guerre d'indépendance, les islamistes cherchent la même chose : à produire leurs propres moudjahidins »*, constate un autre intellectuel.

LA colonisation française avait tué et confisqué les terres. *« La mentalité du hold-up a continué »*, pense Saïda, une économiste. *« Mais, à la différence d'une mafia, les règles ont constamment changé en trente ans. »* *« Ce système n'aime pas la légalité, il préfère la légitimité*, ajoute Fatima, une autre économiste. *S'il produit des règles, il invite à les transgresser. Le plus fort gagne. »* C'est ce que pense le pouvoir lorsqu'il annule les élections législatives remportées par le FIS en 1992, quatre ans après l'ouverture démocratique.

Car, pour la première fois après les émeutes d'octobre 1988, quelque chose s'était produit en Algérie. Un embryon de démocratie, un commencement de débat public. *« On ironisait sur les fameux soixante partis qui venaient d'éclore ; tout de même, c'était le début d'une expression publique »*, dit la politologue. Une parole difficile, retient-elle en militante féministe. *« Le mouvement démocratique a été absent du terrain social. Le FIS l'a occupé avec d'énormes moyens. Nous, nous étions très présents dans la confrontation avec le pouvoir sur le thème des libertés publiques, ça a absorbé toute notre énergie, c'était important, mais ça ne parlait pas aux gens. »*

Larbi, lui, se souvient avoir plusieurs fois entendu des militants démocrates, voire certains de leurs responsables, déclarer qu'*« ils s'étaient trompés de peuple, que celui-ci était décidément indécrottable »*, quand ils voyaient sa sympathie aller vers le FIS. *« Il aurait fallu qu'on parle la même langue que les islamistes, c'est-à-dire populaire, proche des gens. On a laissé le FIS tout seul dire clairement non aux règles du jeu qu'imposait le pouvoir. Nous, les démocrates, nous étions encore dans la tradition gauchiste à la petite semaine, en train de nous bouffer entre nous »*, tempête Saïda.

Seule la poursuite du processus démocratique aurait été en mesure d'éradiquer les islamistes, pense Khadija, la politologue. *« Leur mouvement était – et reste toujours – trop travaillé par des contradictions, une fragilité. Il n'aurait jamais été hégémonique. Il est clair que le pouvoir n'aurait pas pu tenir aussi longtemps sans une énorme explosion sociale. Le projet des islamistes de déstabiliser l'Etat a contribué à le consolider. En entrant dans la lutte armée, ils ont donné au pouvoir un moyen extraordinaire pour légitimer un état d'exception. »* Saïda pense pour cette raison qu'il relève de la *« folie furieuse de s'identifier aux acteurs de conflit »*.

Trop longtemps a vécu l'idée qu'il s'agit de mauvais moments à passer, que la violence d'Etat, après tout, était un mal nécessaire. *« On a cherché à isoler les islamistes pour les présenter comme les uniques responsables sans comprendre qu'ils forment avec le pouvoir un même système, une même machine à déshumaniser. Plus le temps passe, plus la machine s'emballe. Comment la société algérienne va-t-elle s'en sortir ? »*, s'indigne Amina. *« Aujourd'hui, il y a eu une démocratisation : c'est celle de la violence »*, dit Saïda. Elle est partout. *« Ça fait peur, mais je peux difficilement juger celui ou celle qui cherche aujourd'hui à se défendre »*, note Khadija. La guerre a permis au pouvoir tout comme aux islamistes d'éliminer un nombre considérable d'intellectuels, de démocrates, *« la génération des quinquagénaires, les témoins privilégiés de l'histoire – de la guerre de libération à l'indépendance –, ceux qui devaient logiquement arriver au pouvoir et donner à l'Algérie son émancipation »*, dit l'un d'eux.

> « On a laissé le FIS tout seul dire clairement non aux règles du jeu qu'imposait le pouvoir »

« En France, on nous demande seulement de témoigner de l'horreur de notre pays. C'est totalement irresponsable. On dénoncerait la violence sans chercher à comprendre. Il ne s'agit plus de pousser des cris. Il faut réfléchir. Il ne s'agit pas de faire partir le pouvoir mais l'inciter à entrer dans la légalité, à redonner la parole. Quand on cherche à décrypter – sans la justifier – la violence islamiste, on entend la souffrance d'une partie de la population, ces fameuses « classes dangereuses », les exclus, les victimes de la marginalisation économique. Il faut que cette souffrance se fasse entendre autrement que par la violence. » Un autre intellectuel redoute que la crise algérienne ne déculpabilise Paris dans une sorte d'indifférence. *« Les Français peuvent se dire : Après tout, on tire une croix sur l'Algérie d'autant plus facilement que les Algériens sont en train de commettre ce qu'ils nous ont toujours reproché d'avoir fait chez eux." La guerre d'Algérie avait provoqué des séismes dans la politique intérieure française. Celle-ci pourrait en poser aussi. De l'un ou l'autre côté de la Méditerranée, on n'a pas dépassé les vicissitudes de notre histoire. On est toujours dans l'occultation. »*

Saïda pense que, vu de Paris, *« on n'arrive pas à croire que cette guerre touche des hommes, des femmes. On la dirait abstraite »*. Réagissant au dernier discours du président Zeroual et de sa thèse des complots intérieurs et extérieurs, Fatima redoute que l'Algérie ne s'enferme encore plus. *« Comme si c'était une fatalité. »* Elle pense au discours de Tocqueville, prononcé en 1847 devant la Chambre des députés. Celui-ci, évoquant déjà les dangers de la violence, prévenait : *« L'Algérie deviendrait, tôt ou tard, un champ clos, une arène murée où les deux peuples devraient combattre sans merci et où l'un des deux devrait mourir. »*

Dominique Le Guilledoux
Dessin : Daniel Maja

Feu la Sécurité sociale

par Jean-Charles Sournia

EN 1946-1947, le législateur a instauré en France un système de Sécurité sociale organisé sur le modèle Bismarck (1815-1898) des années 80 du XIXe, et complété selon les beaux idéaux de Beveridge (1879-1963). Pour l'unicité, on groupait l'assurance-maladie, les prestations familiales et les retraites. Par l'universalité, on espérait appliquer la protection sociale à toute la population, et on instaurait la solidarité entre riches et pauvres, entre malades et bien portants, entre personnes qui avaient un emploi et celles qui n'en avaient pas ou ne pouvaient pas travailler.

Les ordonnances de 1967 ayant rompu l'unicité entre les trois branches, c'est aujourd'hui sur l'assurance-maladie que pèsent les inquiétudes. En effet, depuis cinquante ans, le nombre des prestations et des allocations a considérablement augmenté. L'universalité est pratiquement satisfaite puisque la totalité de la population est assurée.

Mais beaucoup de choses ont changé. D'abord la mentalité des Français. Obstiné dans son individualisme, le citoyen attend aujourd'hui tout de la collectivité. Attentif à la conservation de ses droits, il n'admet aucun devoir. Rechignant à payer des cotisations liées à tout système d'assurance, il se comporte en assisté ; il n'accepte aucun risque, aucune responsabilité, pas même celle de sa santé. Pourquoi ne le dit-on pas à la nation ?

Le chômage a considérablement diminué les recettes de l'assurance-maladie, qui coûte désormais trop cher à la nation. Peu à peu, elle trouve dans la fiscalité les fonds qui lui manquent, si bien que l'Etat se substitue plus que jamais aux caisses. Les ressources du pays ont diminué. Nous ne pouvons plus nous permettre de trop dépenser. Nous ne pouvons plus utiliser des thérapeutiques qui n'ont pas fait la preuve de leur utilité et qui satisfont nos fantaisies. Nous ne pouvons pas exiger un hôpital dans chaque commune, et en même temps réclamer plus d'enseignants dans plus d'écoles, des congés plus longs, des retraites plus précoces. Pourquoi ne le dit-on pas à la nation ?

Il est temps également de montrer les limites de la solidarité, qui suppose des ressources : si elles diminuent, la solidarité change et s'estompe. Notre pays ne saurait la supprimer ; elle s'impose à la communauté nationale et à chaque citoyen. Nous ne sommes pas dans une misère telle que les malades démunis doivent souffrir sans soins. Mais la solidarité a des limites.

On peut lui trouver des limites morales, car le contribuable peut ne pas s'estimer solidaire du chauffeur qui conduit à 200 à l'heure, laissant payer par d'autres les conséquences qu'un accident entraîne pour lui et pour ses victimes. On peut ne pas être solidaire de l'alpiniste inexpérimenté qui compte sur les sauveteurs qui exposent leur vie, et sur l'assurance-maladie pour le guérir de ses fractures. Inconscience et irresponsabilité ne doivent plus être synonymes de gratuité.

La solidarité a aussi des limites financières. Pourquoi la collectivité doit-elle assumer les frais médicaux des personnes dont les revenus leur permettent de se soigner ? Or notre assurance-maladie soigne gratuitement des millions d'individus capables d'assumer leurs propres dépenses, alors qu'un choix doit s'imposer au citoyen : ou bien il paie ses soins aux dépens de ses loisirs et de ses plaisirs, ou bien il cesse d'exiger de la communauté et de l'Etat des services que les dépenses de soins trop élevées dans le budget de la nation empêchent de lui fournir. Pourquoi ne le dit-on pas à la nation ?

> L'égalitarisme naïf de 1946 qui assurait les mêmes prestations aux pauvres et aux riches n'est pas d'une morale civique évidente, et nous ne pouvons plus le réaliser

Comme pour l'assurance-accidents liée à la possession d'un véhicule, l'Etat pourrait obliger les personnes disposant de revenus sûrs à contracter une assurance-maladie minimale auprès de l'organisme de son choix, la collectivité garantissant les foyers aux revenus insuffisants. Et pour éviter que les organismes assureurs ne refusent leurs garanties aux malades graves, comme cela se pratique dans certains pays, l'Etat contrôlerait les contrats et leur exécution. Le citoyen retrouverait ainsi la responsabilité du maintien et du rétablissement de sa santé, la communauté ne couvrant plus de sa solidarité que les foyers qui en auraient besoin.

L'égalitarisme naïf de 1946 qui assurait les mêmes prestations aux pauvres et aux riches n'est pas d'une morale civique évidente, et nous ne pouvons plus le réaliser.

Que la privatisation de ce nouveau secteur de nos finances nationales n'effraie pas le citoyen : elle n'est pas une nouveauté. Les organismes mutualistes, qui s'enorgueillissent de millions d'adhérents, sont déjà des organismes privés, qui se font concurrence et sont soumis à un contrôle de l'Etat d'ailleurs très incertain.

Avec un tel système, toute la population serait assurée, comme aujourd'hui. La solidarité s'exercerait pour ceux qui en auraient besoin grâce à des caisses ou à l'Etat ; le citoyen, recouvrant responsabilité et liberté, ferait ses choix.

De toute façon, notre pays ne peut plus assumer les dépenses de l'assurance-maladie actuelle. Nous devrons bien en changer. Une modification efficace suppose une redistribution de l'épargne individuelle, des charges sociales et de la fiscalité. Pourquoi ne pas le dire au pays ?

***Jean-Charles Sournia** est ancien médecin-conseil national de la CNAM et ancien directeur général de la santé.*

Le sens d'une loi

par Gilles de Robien

LA VIE POLITIQUE est souvent faite de va-et-vient, d'initiatives et de mises en cause, de propositions et de renoncements. Il faut parfois s'y faire. Ce mouvement permanent de l'adaptation des décisions est le reflet du jeu démocratique. Le libéralisme politique a précisément de vertueux cette croyance en l'autorégulation des actions publiques par un contrôle diffus, mais permanent, de la société civile.

Ancré dans cette conviction, je pense être assez bien placé pour juger des éventuelles adaptations que nécessite la loi sur l'aménagement du temps de travail. Je perçois parfaitement les qualités et les limites de ce texte discuté et approuvé par une large majorité parlementaire, en concertation étroite avec le gouvernement. Je ne suis donc pas le dernier, à partir des expériences concrètes souhaitées par les salariés et par les entrepreneurs, à envisager des améliorations au dispositif.

> Sur l'emploi, sortons des discussions étriquées et des approches techniques

Mais sortons des discussions étriquées et des approches techniques. Et évitons de tracer une ligne de démarcation au sein de la majorité entre ceux qui vont à l'essentiel – résoudre la fracture sociale et sortir des difficultés économiques – et ceux qui s'arrêtent en cours de route. A l'heure où le président de la République nous appelle opportunément à un nouvel élan, ne nous trompons pas de chemin, ne nous méprenons pas sur les objectifs, ne nous égarons pas sur les moyens. A chacun de se déterminer. A chacun de prendre ses responsabilités.

Le débat et les quelques remous provoqués par la loi sur l'aménagement du temps de travail ont le mérite de rappeler les perspectives essentielles qu'il nous faut tracer. Sans relâche. La philosophie de notre loi a la force de la simplicité : non seulement elle se met au service de l'emploi – c'est cela le véritable *« effet d'aubaine »* ! – mais elle permet de moderniser l'organisation du travail dans l'entreprise et, plus largement, le dialogue social dans notre pays.

Une petite révolution est en cours. Elle gêne ceux qui ont une conception dirigiste de l'entreprise. Une vision exclusivement financière de l'économie et qui relèguent dans les *« pertes et profits »* de la comptabilité les terribles problèmes humains liés au chômage, qui menacent notre cohésion sociale et nationale.

Nous sommes au début d'une année sans élection. Il faut en profiter pour relancer avec force, dans toutes les directions, la bataille de l'emploi. Il n'est pas d'enjeu plus important pour notre pays – et, accessoirement, pour notre majorité – que celui-là. Que les technocrates cessent de fixer jusqu'à l'obsession les cotations boursières pour regarder davantage les réalités qui les entourent et la courbe – elle, réellement obsédante – du chômage. Comment ne pas s'inquiéter des risques d'explosion sociale et des menaces de révolte populiste quand, après quinze ans d'échec de toutes les *« politiques pour l'emploi »*, on voit encore s'afficher l'arrogance de certaines élites ?

Le devoir national d'insertion par l'emploi ne relève d'aucune idéologie, ni d'aucun parti. Personne n'en a le monopole et tout le monde doit le garder à l'esprit pour mieux répondre aux fractures, tant sociales que culturelles, qui se manifestent, avec tant d'acuité parfois, dans notre pays.

Le propos paraît s'éloigner de la loi sur l'aménagement du temps de travail. Pourtant, nous sommes au cœur de son sens. De hautes priorités sont à rappeler. L'emploi est la première de toutes. C'est le rôle et même la mission du politique de dépasser l'étroitesse des règles de l'économétrie. C'est l'idée, exigeante, qu'un élu se fait de son mandat. C'est aussi l'idée que je me fais de l'élan qu'attendent de nous nos concitoyens.

***Gilles de Robien,** député de la Somme et maire d'Amiens, est président du groupe UDF à l'Assemblée nationale.*

La lutte mondiale contre le sida : un grand dessein pour l'Europe

par Luc Montagnier

UN ESPOIR sérieux existe aujourd'hui pour les malades du sida et les personnes infectées par son agent causal, le VIH. On peut parler sans exagérer de tournant thérapeutique, grâce à quatre avancées de la recherche :

– une meilleure compréhension des interactions entre le virus, dont la multiplication est continuelle et engendre constamment des nouveaux variants, et les cellules du système immunitaire ;

– l'association de plusieurs inhibiteurs du virus pour éviter ou retarder l'apparition de mutants résistants du virus à l'un ou plusieurs de ces inhibiteurs ;

– la mise au point d'inhibiteurs plus puissants du virus, les inhibiteurs de la protéase virale ;

– l'utilisation pour l'évaluation précise de la multiplication virale et de l'effet du traitement de nouveaux tests de laboratoire (dont la charge virale).

Grâce à ces progrès, un nombre important de patients des pays développés – Amérique du Nord, Europe de l'Ouest et Japon – connaissent une amélioration spectaculaire de leur état et peuvent même reprendre leurs activités professionnelles. De phénomène social et d'affliction mortelle, stigmatisante, le sida redevient un problème médical et rentre dans le rang des maladies chroniques, graves certes mais accessibles à des traitements.

Cependant, une éclaircie ne signifie pas la fin de l'orage, et le sida persiste en tant qu'épidémie mondiale.

On ne peut parler de guérison pour les patients ainsi traités. Le virus persiste dans l'organisme, malgré le traitement bi ou trithérapique, même si on ne le détecte plus dans le sang. On manque de recul (deux ans et demi au plus) pour savoir si des rechutes peuvent se produire, liées par exemple à l'apparition de virus multirésistants.

On ne sait pas non plus si le système immunitaire n'a pas subi de lésions irréversibles et pourra redevenir totalement fonctionnel. D'autre part, la persistance du virus dans le cerveau, peu accessible aux nouveaux médicaments, laisse planer la menace de maladies neurologiques secondaires.

Ces traitements sont contraignants, nécessitent des prises plusieurs fois par jour dans des conditions bien définies et aussi une observance stricte de la part du patient. Une interruption du traitement, même transitoire, peut conduire à une reprise de la multiplication virale, à l'apparition rapide de mutants résistants et ainsi effacer les bénéfices du traitement initial. Enfin, ces médicaments sont extrêmement coûteux à fabriquer, nécessitant beaucoup d'étapes de synthèse chimique, ils se prêtent mal à une production à très grande échelle.

C'est pourquoi, jusqu'à maintenant, l'immense majorité (plus de 90 %) des patients atteints du sida dans les pays en voie de développement n'ont pas accès à ces nouveaux traitements, et continuent à s'éteindre silencieusement dans leur village ou dans les mouroirs que sont souvent les hôpitaux de ces pays. Même le traitement des femmes en fin de grossesse, avec le seul AZT, qui permet de diminuer de façon très importante la transmission du virus à l'enfant nouveau-né, n'est appliqué chez eux que de façon exceptionnelle.

> Le moment est venu de faire un effort sans précédent pour faire bénéficier des progrès thérapeutiques les patients du tiers-monde et aboutir, avec l'aide de l'industrie pharmaceutique, à un vaccin

Il est évident qu'on ne pourra pas se débarrasser de cette épidémie en la laissant se développer sans intervention dans les régions du Sud. Or, c'est précisémment dans ces pays que la progression de l'épidémie est la plus forte. Après l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest, l'Inde, l'Amérique du Sud, l'Asie du Sud-Est et l'Afrique du Sud, sont lourdement touchées.

Les campagnes de prévention, plus ou moins adaptées, n'empêchent pas une transmission sexuelle qui atteint de plus en plus de femmes. Certes, comme pour beaucoup d'autres fléaux, les conditions socio-économiques, les déplacements de population, le développement de la prostitution, sont pour beaucoup dans ces différences, et la science et la médecine ne peuvent pas tout changer.

Mais cela ne doit pas conduire au découragement et laisser l'épidémie continuer à faire ses ravages dans le reste du monde.

Que peut-on faire ?

Tout d'abord, continuer la recherche. Nous sommes au milieu d'une bataille, elle n'est pas encore définitivement gagnée. Bien des mystères existent encore, en ce qui concerne la disparition des lymphocytes T4, l'origine de l'épidémie, ses développements imprévus.

La recherche de nouveaux inhibiteurs du virus, moins toxiques, moins chers est naturellement primordiale. Mais il est clair que des traitements complémentaires doivent être recherchés, visant à restaurer le système immunitaire, diminuer les doses d'antiviraux et réparer les dommages indirects causés par l'infection. Pour cela, des centres de recherche clinique associant étroitement consultation de patients et laboratoires sont nécessaires.

Le centre-pilote que la Fondation mondiale de recherche et prévention sida a créé à l'hôpital Saint-Joseph à Paris a ouvert la voie. D'autres centres similaires vont s'ouvrir en France, à l'initiative de l'Association nationale de recherche contre le sida.

Le moment est venu d'essayer de faire bénéficier de ces progrès thérapeutiques les patients du tiers-monde. Cela pose des problèmes financiers, mais aussi techniques (nécessité de structures médicales et de laboratoires appropriés) et éthiques. Des obstacles existent, mais ils ne sont pas insurmontables.

Autre domaine fondamental de la recherche : le vaccin. Il est clair que l'effort dans ce domaine a été plus faible, notamment au niveau de l'industrie pharmaceutique. Trop difficile, trop long, trop coûteux ? En fait, la recherche dans ce domaine a beaucoup avancé. Il y avait beaucoup de directions possibles. On connaît maintenant, grâce aux modèles animaux celles qui mènent à une impasse et celles qui peuvent donner une protection vaccinale.

Le moment est donc venu de faire un effort sans précédent pour explorer simultanément ces différentes voies et aboutir, avec l'aide de l'industrie pharmaceutique, à un vaccin. Ce vaccin ne sera peut-être pas complètement protecteur contre l'infection, mais il protégera contre la maladie. Les porteurs vaccinés ayant très peu de virus dans leurs sécrétions sexuelles seront peu ou ne seront pas infectieux pour leurs partenaires.

C'est la seule voie possible qui peut, dans un programme mondial à long terme, entraîner le ralentissement puis l'extinction de l'épidémie, en l'associant naturellement à des campagnes continues d'éducation et de prévention des maladies sexuellement transmissibles.

Un tel programme nécessite le concours des organisations internationales des Nations unies, des institutions de recherche publiques et des organisations non gouvernementales, et aussi le soutien financier des gouvernements et des fondations privées.

Aux Etats-Unis, le National Institute of Health va consacrer 18 % de ses crédits de recherche sur le sida à une *« Task force vaccins »* animée par David Baltimore. Parallèlement, sous l'égide de la Fondation Rockfeller, une initiative privée de collecte de fonds est engagée. En Europe, le projet de *« Task force »* sur les vaccins, lancée par le commissaire européen à la recherche, Edith Cresson, ne semble avoir été qu'une initiative sans lendemain, et surtout sans financement.

L'Europe manque de grands desseins. En voilà justement un. Puisse la France et l'Europe le comprendre vite !

***Luc Montagnier** est chef du département sida-rétrovirus à l'Institut Pasteur.*

AU COURRIER DU « MONDE »

De Hébron à Al-Khalil

Au Proche-Orient, comme ailleurs, la violence faite aux (et par les) mots accompagne la violence faite aux (et par les) hommes. La première est souvent plus subtile et plus insidieuse que la seconde. Ainsi du nom de cette ville au cœur de l'actualité. Elle ne s'appelle aujourd'hui Hébron que pour une infime poignée de ses habitants, ces quelques dizaines de nouveaux venus qui y occupent un fortin retranché contre tous les autres, les centaines de milliers qui y vivent depuis des siècles, et la dénomment Al-Khalil. Pour qui ne veut pas accepter la politique du fait accompli et reconnaît le droit prioritaire des Palestiniens à vivre chez eux, ne s'impose-t-il pas de donner à cette ville son vrai nom ? Car les références bibliques ne suffisent guère à imposer Hébron contre Al-Khalil (entre Yeroushalaïm et Al-Qods, moins d'hésitation : quels que soient les problèmes du présent, une ancienne tradition nous conduit certes à parler de Jérusalem). Et ce ne serait pas un mince geste d'espoir que de considérer ce lieu comme « chéri de Dieu », puisque telle est bien la signification de son nom, Al-Khalil (Ar-Rahman), qui désigne en arabe le patriarche Ibrahim/Abraham, qui s'y installa et y éleva ses deux fils, Ismaël et Isaac.

Jean-Marc Lévy-Leblond, Nice

Les enfants de Waldeck Rochet

Nous avons été scandalisés par le texte concernant notre père, Waldeck Rochet, publié au sein d'un article consacré à Eugène Fried, dans votre quotidien paru le 20 janvier 1997.

Les affirmations contenues dans ce texte imprimé en caractère gras, comme pour en souligner le sérieux, sur une prétendue maladie de Waldeck Rochet *« dès 1937 »* sont proprement stupéfiantes. Provenant d'archives staliniennes qui devraient être interprétées avec beaucoup de méfiance, elles ne manquent pas de susciter le mépris de tous ceux qui ont connu et approché de près notre père, aussi bien dans son intimité que dans son activité d'homme public.

Si notre père était d'un tempérament distrait pour les petites choses de la vie quotidienne, et nous le taquinions souvent à ce sujet, jamais il n'a manifesté de troubles de la mémoire avant la grave maladie qui l'a terrassé en 1969, et le diagnostic évoqué dans votre journal est particulièrement ridicule.

Son incarcération à Alger par le régime de Vichy durant la dernière guerre mondiale, ses responsabilités en tant que parlementaire, directeur d'un grand journal paysan, dirigeant du Parti communiste français, jusqu'à en devenir le secrétaire général, parlent d'eux-mêmes et témoignent de l'absurdité d'assertions parfaitement subjectives et non étayées par des documents médicaux fiables.

Ces allégations relèvent davantage de la calomnie que de la vérité historique.

Serge Rochet, Guy Rochet, Liliane Rochet

هكذا من الاصل

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75542 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-20. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http//www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'Algérie du silence

LA population algérienne est livrée à la terreur, otage des rivalités entre groupes islamistes et des doubles jeux au sein de l'appareil d'Etat, otage de deux discours éradicateurs, celui des « barbus » et celui des « infidèles ». La France peut-elle continuer de se taire à propos de l'Algérie ? La quasi absence de commentaire officiel sur un drame qui la touche évidemment de près est de moins en moins tenable. Plusieurs responsables de partis, sensibles au malaise qu'engendre un tel mutisme, essaient actuellement de le rompre.

Depuis des mois, les autorités françaises avaient fait vœu de silence avec, il est vrai, quelques justes raisons : toute déclaration émanant de Paris déclenche, quelle qu'elle soit, les vieux réflexes de rejet de l'« *ingérence colonialiste* » et la France sert de repoussoir d'un extrême à l'autre de l'échiquier politique algérien. Jacques Chirac avait fait lui-même l'expérience de cette relation particulièrement difficile, lorsqu'ayant accepté de rencontrer Liamine Zeroual, en novembre 1995 à New York, il put constater que le chef de l'Etat algérien jugeait plus payant électoralement d'humilier son homologue français que de s'en prévaloir. Si l'on ajoute à cela les attentats qui menacent sur le sol français, on doit convenir qu'il était raisonnable pour Paris de ne pas s'afficher : la discrétion était la condition nécessaire à toute politique cherchant à aider l'Algérie à sortir de la crise.

Cela étant, l'échec de cette politique est tellement patent que la retenue qu'elle imposait paraît désormais dérisoire : que préserve-t-on en s'obligeant au silence ? Le terrorisme bat son plein et dément les analyses régulièrement avancées pour en prédire la fin prochaine. Le processus d'ouverture et de démocratisation progressives du régime dont on voulait espérer que Liamine Zeroual serait l'artisan n'est pas engagé. L'assassinat du syndicaliste Benhamouda vient encore de rappeler à quel point la marge de manœuvre du président algérien est étroite.

Le seul levier dont la France disposait – et dont elle n'a jamais vraiment joué, bien qu'elle l'eût envisagé un moment –, à savoir l'aide économique, est perdu : les finances algériennes se portent mieux que jamais, le régime n'est plus demandeur. Une telle impuissance ne pourrait-elle avoir au moins le mérite de libérer la parole de la France ? Son silence est coupable aux yeux d'une large partie des Algériens qui le soupçonnent de recouvrir une politique inavouable de soutien aux errements du régime et aux excès des « éradicateurs ». Si ce soupçon n'est désormais plus fondé, si la recrudescence actuelle du terrorisme sonne définitivement le glas de la « ligne Pasqua » – celle du dernier coup de pouce pour faire triompher la solution militaire sur un terrorisme islamiste en déclin –, alors il faut le dire à voix haute. A défaut de pouvoir faire plus, la France doit parler clair et retrouver, en direction des victimes du drame, une parole non suspecte.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry. Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iena Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Une ménagère en colère

LES TROIS journées de lutte sociale pour la baisse des prix ont été inaugurées ce matin au marché Mouffetard par une visite officielle de MM. Depreux, ministre de l'intérieur, et Verlomme, préfet de la Seine.

Partout, des écriteaux tricolores annoncent aux devantures une baisse de 10 %. Rue de l'Epée-de-Bois, rue de Candolle, rue Daubenton, le ministre se fraie un passage parmi la foule des ménagères en fichu de laine, pour venir serrer les doigts rougis et gourds de la marchande de légumes.

Mais au quartier Mouffetard on est sceptique. On entend des réflexions et des commentaires : leurs auteurs n'apprécient guère le déplacement des officiels. Pour celui-ci, tout cela n'est que propagande et publicité. Et il montre la boucherie fermée, la neige qui tombe, les cheminées qui ne fument pas et toutes les files d'attente.

Vers Saint-Médard, les photographes organisent encore une fois une « poignée de main très spontanée » autour des charrettes en station croulant sous les alignements d'endives. C'est alors que se détache de la foule une ménagère visiblement outrée : « *Monsieur le ministre, nous sommes très mécontents, tous ! Vous avez vu les étalages : des endives, des harengs saurs, nous vivons depuis quinze jours avec des harengs. Monsieur le ministre, vivez-vous de harengs saurs ?* »

M. Depreux n'a rien répondu. Il est reparti vers son ministère tandis que la foule reprenait sous la neige son attente aux étalages.

J.-M. Th.
(1er février 1947.)

Davos, éphémère nombril du monde

TERMINUS DAVOS, tout le monde descend. Dans le bus, après trois heures de route, le concert de sonneries de téléphones mobiles et de négociations commerciales, commencé dès la sortie de l'aéroport de Zurich (Suisse), s'achève, enfin. Les hommes venus du Portugal, de Malaisie, des Etats-Unis et d'ailleurs ont fait affaire ; leurs femmes – fourrures de rigueur – descendent. On se présente. On échange des cartes de visite. On discute : « *business* », politique, ski... Déjà, « l'esprit de Davos » souffle !

Jeudi 30 janvier, dans une petite station du fin fond des Grisons, le Forum de l'économie mondiale a commencé. Pendant six jours, comme chaque année depuis vingt-sept ans, Davos se prend pour le centre du monde. Les sommets enneigés d'Helvétie voient débarquer à leur pied PDG, politiciens et experts du monde entier. Au total, près de 3 000 personnes. Devenu, ces dernières années, le symbole de la mondialisation – on s'organise en France « *contre Davos* » –, le Forum, opération lancée en 1971 par Klaus Schwab, alors jeune professeur de gestion au Polytechnicum de Zurich, est d'abord une entreprise qui marche.

Si, chaque année, plus d'un millier de patrons acceptent de payer cher (environ 80 000 francs français pour l'adhésion à la fondation et 35 000 francs pour les droits d'inscription) et de consacrer une semaine à un tel colloque, c'est que le produit qu'il vend séduit. L'habileté du « *professeur* » a été de proposer à ces messieurs qui dirigent Nestlé, Siemens, Microsoft et autres grandes firmes une prestation qui en contient quatre au moins : avec sa fondation, M. Schwab anime, en fait, à la fois, une banque d'affaires, un club de loisirs, une foire aux idées et... une Eglise.

Davos est d'abord un lieu de contacts. Et de contrats. Dans les couloirs du palais des congrès comme dans les salles à manger des hôtels décatis de la station, on fait des affaires. On fait, comme l'on dit ici, du « *networking* », de la constitution de réseaux. « *C'est ici que j'ai trouvé un associé pour mon entreprise, un sidérurgiste belge* », raconte François Bourgeois, l'un des rares Français à avoir participé à presque toutes les sessions depuis le début. PDG d'une société de mécanique de 500 salariés de Besançon, il raconte que c'est aussi à Davos qu'il a fait la connaissance d'un banquier suisse qui l'a aidé par la suite à s'implanter dans la Confédération.

FOIRE AUX IDÉES

Comme banque d'affaires, Davos met aussi et surtout en relation les patrons du privé avec les dirigeants des Etats, de ceux des pays « émergents » surtout. Les six jours du Forum sont, à chaque fois, l'occasion pour tous les pays de la planète de vanter les charmes de leurs économies aux investisseurs que sont MM. Smith (General Motors), Grove (Intel), Barnevik (ABB), Schweitzer (Renault), entre autres. Cette année n'a pas dérogé à la règle. Dès l'ouverture, jeudi, le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, a expliqué tout l'intérêt qu'auraient les uns et les autres à venir planter leurs nouvelles usines près de Moscou.

M. Schwab organise au mieux toute une série d'animations avec expositions, buffets et visites de la région. Mais surtout, introduit dans toutes les capitales de la planète, M. Schwab veille à la qualité du spectacle. Plus de 300 dirigeants politiques sont invités. Cela va des présidents des Républiques de l'ex-URSS au speaker de la Chambre des représentants américains, Newt Gingrich.

A chaque fois et avec un succès indéniable, M. Schwab en profite pour monter des « coups » politiques. 1988 : la longue réconciliation entre Grecs et Turcs commence à Davos. 1990 : première rencontre entre M. Gorbatchev et les milieux d'affaires occidentaux. 1994 : poignée de main entre Yasser Arafat et Shimon Pérès. 1995 : même scène, entre M. Mandela et M. De Klerk, cette fois. Quelques centaines de journalistes sont toujours là pour faire connaître l'événement... et le Forum.

Davos, c'est aussi une véritable foire aux idées. Des centaines de séminaires, auxquels sont conviés les meilleurs experts du monde, sont organisés tout au long de la semaine. Economie, gestion, philosophie, médecine... tout y passe. Quelques thèmes, piochés dans le catalogue 1997, illustrent la diversité : « L'Europe en 2007 », « Astronomie : sommes-nous vraiment seuls ? », « La croissance en Asie », « Prendre le sexe au sérieux »... Les gourous – ou réputés tels – de partout débarquent là pour quelques heures ; quelques artistes aussi. Pour « ses » patrons, M. Schwab ne lésine jamais sur les Nobel, toujours présents en grand nombre.

Le « *professeur* » est enfin à la tête d'une véritable Eglise. Il ne le cache pas. Aidé de quelques « archevêques » – comme l'ancien premier ministre français Raymond Barre, présent à ses côtés dès le début –, M. Schwab se sent le porteur d'une mission : intégrer et lier tous les peuples et toutes les nations dans l'économie mondiale, l'esprit d'entreprise. Il a ainsi beaucoup œuvré, après la chute du mur de Berlin, à l'instauration du capitalisme dans les pays de l'Est puis, plus récemment, à la réintégration dans la communauté économique internationale de l'Afrique du Sud. La Chine est son champ actuel d'évangélisation.

Aujourd'hui, il veut aussi rendre supportable à tous la mondialisation de l'économie. Davos, est « *la Mecque de la globalisation* », explique-t-il volontiers. Rien ne semble le rendre plus heureux que de réunir, à la tribune, un président polonais, un premier ministre indien, le ministre des finances chilien et de les entendre tous parler la même langue, celle du marché, celle du capitalisme. Les exclus, les marginalisés, le bon docteur Schwab ne les oublie jamais. Cette année, un poète noir et quelques syndicalistes, Marc Blondel entre autres, devaient participer aux séances plénières. L'Eglise est pleine. Klaus Schwab aurait-il donc mérité... le prix Nobel de la paix qu'il attend ?

Erik Izraelewicz

Les gens *par Kerleroux*

Ces Français qui défendent la cause serbe

Suite de la première page

Ces écrits ont apparemment des motivations diverses : Dutourd a la nostalgie des vieilles aventures guerrières franco-serbes ; Matzneff aime la religion orthodoxe ; Patrick Besson et Jean-Edern Hallier étaient réunis par le goût de la provocation... Chacun a ses raisons d'éprouver un amour inconditionnel pour la « Grande Serbie », en dépit de la signification tragique de ce projet pour les Serbes et surtout les non-Serbes d'ex-Yougoslavie. Leur point commun est une haine féroce envers ceux qui ont défendu la cause croate, tel Alain Finkielkraut, ou bosniaque, comme Bernard-Henri Lévy, Jacques Julliard, Paul Garde, Véronique Nahoum-Grappe, Romain Goupil, André Glucksmann. Les défenseurs des nationalistes serbes jonglent avec des analyses partisanes du conflit et des règlements de comptes parisiens.

L'autre cible privilégiée est la presse. « *Trop de mensonges, d'omissions volontaires, de déferlements de haine, (...) en un mot de désinformation* », écrivait Paucard dans un précédent opuscule, *Avec les Serbes* (L'Age d'homme, 1996). L'écrivain allemand Peter Handke s'en était aussi pris violemment, dans la *Süddeutsche Zeitung*, au *Monde* et à la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. L'accusation générale est que les correspondants de presse n'auraient « couvert » qu'un seul camp et dénigré la lutte serbe. Peu importe que les journalistes se soient installés à Belgrade, comme à Zagreb ou à Sarajevo, ou qu'ils aient traversé chaque jour les lignes de front (d'où un « bilan » exceptionnel de cinquante reporters tués) afin d'entendre les « réalités » de chaque belligérant.

Le sursaut des pro-serbes français date de l'été 1995. Le pire carnage de la guerre faisait la « une » de l'actualité : la chute de l'enclave de Srebrenica et l'exécution de milliers de prisonniers (des « *dérapages* » selon *Les Serbes et nous*). Lorsque l'armée croate se lance à l'assaut de la Krajina, cent-cinquante mille réfugiés s'enfuient sur les routes, et des soldats croates assassinent des vieillards. Pour la première fois, les images de télévision montrent des colonnes de réfugiés serbes, images qui se répéteront avec l'exode des Serbes fuyant la réunification de Sarajevo. Pour les intellectuels pro-serbes, ces drames sont l'occasion d'avancer une conviction : tous les camps se valent dans l'horreur. Les réfugiés serbes deviennent prisonniers de ceux qui nient qu'un programme de « purification ethnique » ait été d'abord conçu à Belgrade et mis en pratique par l'armée de MM. Milosevic, Karadzic et Mladic.

Les défenseurs de la Serbie y font parfois un voyage. Patrick Besson a ainsi emmené ses amis en République serbe afin de soutenir la campagne électorale du Parti démocratique serbe de Radovan Karadzic. Lors d'un ultime meeting à Pale, les Français étaient représentés à la tribune par Patrick Barriot, ancien casque bleu. « *Nous sommes venus laver la grande honte des démocraties occidentales et aider nos frères d'armes serbes* », hurlait-il.

Ce noyau parisien fut toutefois absent pendant la guerre, sauf pour l'écrivain russe Edouard Limonov qui révèle dans *Les Serbes et nous* qu'il a combattu dans les rangs serbes en Krajina. « *A mon actif, j'ai des dizaines d'articles, ainsi que des cartons sur vos ennemis* », dit-il. Il s'illustra aussi en accompagnant Radovan Karadzic à des positions qui assiégeaient Sarajevo. Souriant à une caméra de la télévision de Pale, il s'installa derrière une mitrailleuse lourde et arrosa la capitale bosniaque de projectiles de 12,7 mm.

PARANOÏA

Les moqueries à l'encontre de Bernard-Henri Lévy ou Bernard Kouchner perdent en revanche de leur saveur, les intellectuels pro-serbes n'ayant côtoyé ni les combats ni les ennemis des Serbes. Si leurs voyages furent brefs et souvent teintés d'intérêts télévisuels, Lévy et Kouchner sont allés à Belgrade ; les croisés de la cause serbe ne vinrent pas à Sarajevo. Ils notent avec raison que les troupes croates ont commis d'effroyables exactions, et les amplifient allègrement, mais les accusations anti-bosniaques s'égarent, n'étant étayées que par des « informations » de Pale ou d'enquêteurs partisans. Leurs écrits sont noyés sous un déluge de querelles historiques et de paranoïa.

La France a-t-elle trahi les Serbes ? François Mitterrand essaya d'éviter ce constat. Lévy a rapporté cette confidence exprimée lors d'un dîner par l'ancien président : « *Moi vivant, jamais, jamais la France ne fera la guerre à la Serbie !* » Il a tenu parole, s'opposant à la fois à une intervention militaire et à une levée de l'embargo sur les armes. Jacques Chirac imposa une rupture dans le discours français en dénonçant les agressions serbes et en étant l'initiateur, avec Bill Clinton, de l'intervention aérienne qui mit fin à la guerre.

La France retrouva ensuite son attitude traditionnellement ambiguë, faite de méfiance envers les Bosniaques et d'un pro-serbisme discret et efficace des états-majors militaires. Elle prend peu à peu congé de la Bosnie-Herzégovine, en retirant ses soldats et en abandonnant le champ diplomatique aux Américains. « *Nous allons bientôt redevenir proches de nos amis serbes, car la coalition croato-bosniaque est accaparée par les Etats-Unis et l'Allemagne*, commente un officier convaincu. *Les Serbes sentent encore un peu le souffre, mais nous, Français, sommes condamnés à renouer nos liens avec ce peuple ami.* »

A Sarajevo ou à Paris, de Besson à Le Pen en passant par des officiers galonnés, les défenseurs de la cause serbe, encore isolés et marginaux, relèvent la tête. Ils n'hésitent plus à affirmer leurs choix : le président Milosevic a trahi la cause serbe, désormais incarnée par les guerriers de Pale, l'Eglise orthodoxe et la fraction d'extrême droite de l'opposition belgradoise.

Rémy Ourdan

RECTIFICATIFS

CSA

La durée du mandat des membres du Conseil supérieur audiovisuel (CSA) est de six ans : les trois nouveaux membres, Hélène Fatou, Janine Langlois-Glandier et Pierre Wiehn, sont nommés jusqu'en janvier 2003, et non 2002 comme indiqué par erreur dans nos éditions du 23 janvier. Le mandat du président du CSA, Hervé Bourges, court jusqu'à 2001, et non 2000.

PIERRE LAROQUE

Pierre Laroque, l'un des fondateurs de la Sécurité sociale en 1945, n'était pas issu des Forces françaises de l'intérieur (FFI), comme nous l'avons écrit par erreur (*Le Monde* du 25 janvier), mais dans les Forces françaises libres.

RECORD **La Bourse de Paris était à la fête, jeudi 30 janvier. La publication de bons *résultats financiers* des sociétés, une nouvelle avance de Wall Street et un geste de la Banque de France ont poussé l'indice CAC 40 à franchir pour la première fois le cap des 2 500 points. ● GONFLÉ par des échanges spectaculaires sur Alcatel Alsthom (2,5 milliards de francs), le volume des transactions s'est élevé à 10 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel. ● LA BOURSE a applaudi les premiers résultats publiés par les sociétés pour 1996. Ils réservent de bonnes surprises : Alcatel Alsthom, qui avait perdu 25,6 milliards de francs en 1995, s'attend à un bénéfice de 2,5 milliards pour 1996. Les résultats de Rhône-Poulenc, Lapeyre, Total et Danone sont également supérieurs aux attentes. ● LA BANQUE DE FRANCE a réduit, jeudi, de 5 centièmes son taux d'appel d'offres à 3,10 %.**

Les résultats des entreprises et la reprise dopent la Bourse de Paris

L'indice CAC 40 a franchi, jeudi 30 janvier, et pour la première fois de son histoire, le seuil des 2 500 points. Il a gagné 27 % depuis le mois de septembre, une hausse exceptionnelle dans un si court délai

***DEPUIS** le 13 janvier*, date à laquelle la Bourse de Paris a renoué avec son précédent record historique vieux de trois ans, les valeurs françaises ne cessent de surprendre. Jeudi 30 janvier, l'indice CAC des quarante valeurs vedettes a battu un nouveau sommet, dépassant, pour la première fois de son histoire en cours de séance et en clôture, le niveau des 2 500 points. En clôture, les valeurs françaises terminaient sur un gain de 1,54 %, à 2 503,06 points, après avoir atteint dans la journée le plus haut niveau absolu (2 505,51 points). Depuis le début de l'année, l'indice CAC a gagné 8,09 % et 6 % depuis qu'il a relégué son vieux record aux oubliettes. Cette performance laisse pantois plus d'un analyste, car nombre d'entre eux estimaient que le niveau des *2 450 points était un maximum*, compte tenu de l'ampleur d'une progression ininterrompue de 27 % *depuis* le mois de septembre.

Un an de baisse du loyer de l'argent et six mois de hausse du CAC 40

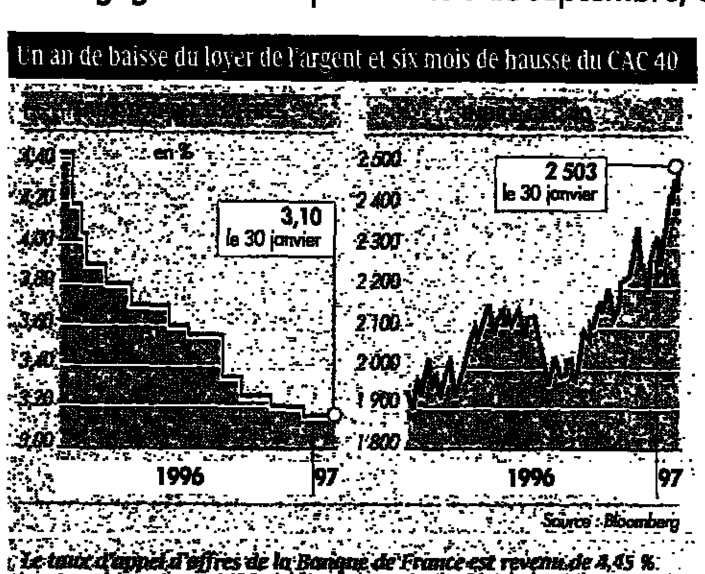

Le taux d'appel d'offres de la Banque de France est revenu de 4,45 % à 3,10 % en un an, et l'indice CAC 40 a gagné 30 % dans le même temps.

Et pourtant il n'en est rien. Portée à la fois par les premières publications de résultats d'entreprises en 1996 meilleurs que prévu, par des taux longs au plus bas depuis trente ans – inférieurs à leurs homologues allemands –, la hausse du dollar et un afflux de liquidités en quête d'investissement, la Bourse de Paris imite Wall Street et monte toujours plus haut. Elle bénéficie aussi d'une conjoncture perçue depuis quelques semaines sous un angle plus favorable et de révisions à la hausse des perspectives de croissance en Europe et en France. Même le moral des patrons remonte *(lire page 6)*.

Le marché explose littéralement, reconnaît un opérateur : « *On a progressé en un mois de ce que les analystes les plus optimistes anticipaient pour la fin de l'année.* » Bien que l'on ait épuisé ce qui, pour certains spécialistes, représentait le potentiel de hausse de l'année, le marché continue de regorger de liquidités mais manque singulièrement d'idées.

Les liquidités proviennent en majeure partie de la réallocation des placements monétaires ainsi que des sicav obligataires, dont la rentabilité a beaucoup diminué avec la baisse. Elles proviennent également des investisseurs étrangers, pour qui la France continue à offrir encore un certain potentiel de hausse. A titre d'exemple, les 4,8 millions de titres échangés jeudi sur Alcatel pour 2,5 milliards de francs ne sont pas seulement le *fait des investisseurs « franco-français »*, soulignait un opérateur. Ce regain d'intérêt des investisseurs *internationaux pour les* entreprises françaises n'est pas propre à cette seule séance : depuis plusieurs mois, les volumes de transactions avoisinent régulièrement, et quotidiennement, plus de 7 milliards de francs.

Révélateur aussi de l'état d'esprit d'un marché un peu euphorique, les gérants sont à l'affût de la moindre idée neuve, de la moindre société négligée. Les investisseurs se précipitent ainsi sur les études et autres analyses des bureaux influents de la place (comme Cheuvreux de Virieu, ou Paribas Capital Market) et guettent les changements d'opinion. Cette attitude explique les mouvements tournants que l'on observe actuellement sur la cote : la semaine dernière, c'était le tour des sociétés financières d'enregistrer des gains parfois supérieurs à 5 % en une séance, aujourd'hui, ce sont ce que les boursiers appellent les *« second life stocks »*, c'est-à-dire des valeurs traditionnellement *négligées. Demain ce sera* peut-être le tour des sociétés sensibles aux cycles économiques...

Selon Jacque-Antoine Bretteil, de la société de Bourse Leven, ce type de comportement annonce *généralement la fin d'une vague* de hausse. Le comportement moutonnier est d'autant plus accentué par le fait que personne ne veut être le dernier à acheter. Un autre élément inquiète un peu les experts : le fait que l'indice CAC 40 a gagné plus de 530 points sur ses plus bas niveaux du mois de septembre (1 971 points le 3 septembre 1996), ce qui représente une progression ininterrompue de 27 %.

PROBLÉMATIQUE WALL STREET

Or, depuis dix ans, jamais l'indice n'avait progressé de plus de *24 % sur une seule vague* de hausse. En revanche, de nombreuses fois, l'indice a progressé de 22 % ou 23 %, et ces envolées ont toujours été suivies par une correction de l'ordre de 10 %. Ce qui revient à dire qu'il ne faut peut-être pas céder à l'euphorie ambiante. Jacques-Antoine Bretteil reste convaincu que, d'ici à la fin du mois de mars, les valeurs françaises pourraient corriger leur progression de 5 à 8 %, baisse jugée indispensable pour asseoir du*rablement la hausse.*

André Fortin, de la société de Bourse Meeschaert-Rousselle, estime *également que le potentiel* de hausse de l'indice CAC 40 est aujourd'hui presque inexistant – tout au plus 20 points, voire 40 points mais pas au-delà. Le marché français a su tirer parti, au cours des dernières séances, d'un environnement exceptionnellement favorable, marqué à la fois par de très bons résultats d'entreprises, à l'image de ceux de Total ou d'Alcatel, par *les records* de Wall Street et la progression du dollar. Mais il va désormais falloir que le *marché consolide sérieusement* ses gains.

Car pour l'instant il n'y a pas vraiment eu de consolidation. Tout au plus quelques pauses, avant que la hausse ne reprenne de plus belle. Par ailleurs, la progression des résultats des entreprises, qui a été un facteur de soutien majeur, se trouve aujourd'hui dans les cours. De ce côté-là, il ne peut plus vraiment y avoir de bonne surprise. La stabilisation du dollar va retirer également un des moteurs de la hausse. Enfin, la crainte d'une correction à Wall Street incite aussi les intervenants à une certaine prudence. Les analystes restent aujourd'hui convaincus qu'une baisse de 20 % à Wall Street – sans être dramatique – pourrait faire baisser d'autant l'indice CAC 40.

Mais la baisse de New York, c'est l'Arlésienne. Depuis des mois *les experts la pronostiquent*, et elle ne s'est toujours pas produite. Les banques anglo-saxonnes sont d'ailleurs dans l'ensemble plus optimistes que leurs homologues français sur Wall Street... et sur Paris. Hervé Guez, de la banque américaine Merril Lynch, confirme son pronostic d'un niveau de 2 700 points pour l'indice CAC 40 avant la fin de l'année, tout en admettant que la progression à laquelle on assiste actuellement est un peu rapide. En se basant sur le niveau actuel des taux courts, le marché parisien est, selon lui, tout simplement à son prix.

François Bostnavaron

Alcatel flambe

A 523 francs en fin de séance (+ 15,5 %), le titre Alcatel-Alsthom *s'est littéralement envolé*, jeudi 30 janvier, à la Bourse de Paris. A lui seul, il a concentré le *quart du volume des transactions*, soit 2,5 milliards de francs pour 4,8 millions de titres échangés. A partir de la mi-1995, l'action, affectée par de lourdes pertes (25,6 milliards pour l'exercice 1995), était tombée de 875 francs à moins de 400 francs à la fin de 1996. Alcatel a annoncé jeudi que son résultat net pour 1996 serait positif, de l'ordre de 2,5 milliards de francs. *« Le titre est sous-évalué avec un ratio de capitalisation de dix fois les résultats de 1998 »*, soulignait un analyste. Depuis le début de l'année, l'action a déjà gagné 25,5 %.

Ces bons résultats risquent de durcir le climat social dans la société. *Jeudi, 250 à 400* salariés de l'usine Alcatel-CIT de Lannion (Côtes-d'Armor) ont perturbé la réunion mensuelle du comité d'entreprise où 530 suppressions d'emplois sont programmées.

La Banque de France assouplit légèrement sa politique monétaire

LE CONSEIL de la politique monétaire de la *Banque de France (CPM) a annoncé, jeudi* 30 janvier, une baisse de 0,05 % de son principal taux directeur, celui des appels d'offres, ra*mené de 3,15 % à 3,10 %*. Cette décision a surpris les analystes, qui misaient, en majorité, sur un *statu quo*. Selon un sondage réalisé à la veille de la réunion du CPM par l'agence Reuter auprès de quinze économistes de banques, dix d'entre eux pensaient que la Banque de France allait laisser ses taux inchangés.

La décision du CPM a été favorablement ac*cueillie sur les marchés financiers.* Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a terminé la *séance de jeudi en hausse de 30 centièmes. La* Bourse de Paris, de son côté, a établi un nouveau record historique en clôture, à 2 503,06 points.

Pour justifier leurs prévisions de *statu quo*, les analystes mettaient en avant la faiblesse relative actuelle du franc par rapport aux autres monnaies d'Europe. Le franc est aujourd'hui la devise la plus faible au sein du système monétaire européen (SME), la livre irlandaise étant la plus forte. De surcroît, l'envolée récente du dollar a relégué au second plan l'action des banques centrales sur leurs taux directeurs. La progression du billet vert représente un très *puissant stimulant monétaire*, *autrement* plus efficace qu'une réduction de quelques points de base (un point de base est égal à 0,01 %) des rendements. Selon *les calculs effectués* par certains experts, la hausse de 10 % de la monnaie américaine observée depuis la mi-novembre pourrait offrir un demi-point de croissance supplémentaire à l'économie française en 1997.

Le conseil de la Banque de France a, malgré tout, tenu à démontrer que l'heure reste à la détente monétaire en Europe. Le message n'était pas inutile alors que la Bundesbank se refuse depuis des mois au moindre assouplissement de sa politique monétaire. Elle n'a plus abaissé le niveau de ses prises en pension (REPO) depuis la fin du mois d'août.

> La progression du billet vert représente un très puissant stimulant autrement plus efficace qu'une réduction de quelques points de base des rendements

Les économistes soulignaient à cet égard que le geste de la Banque de France, davantage que par son impact direct sur l'activité, jouera surtout favorablement par les retombées psychologiques positives qu'il aura auprès des chefs d'entreprise, dont le moral, selon la dernière enquête de l'Insee publiée jeudi, s'est sensible*ment amélioré en janvier.*

La convergence des taux d'intérêt français et allemands se poursuit. Déjà observée sur les échéances supérieures à un an, les opérateurs attendent qu'elle se concrétise sur les maturités à court terme. L'écart entre le niveau des appels d'offres français et le *REPO de la Bundesbank* (fixé à 3 %) s'établit désormais à 0,10 %. Dans une déclaration communiquée à la presse jeudi en fin d'après-midi, le gouverneur de la Banque de France Jean-Claude Trichet a toutefois tenu à déjouer les anticipations d'une mise à niveau rapide des taux directeurs dans les deux pays, voire d'un passage de l'appel d'offres français sous le REPO allemand. *« Le conseil de la politique monétaire*, a-t-il expliqué, *considère que notre taux d'appel d'offres est actuellement au niveau approprié (...) et ne prévoit pas a priori de nouvelle modification au cours de ses prochaines réunions. »* Cette mise au point, *au caractère inhabituel et effectuée* après la fermeture des marchés, a désagréablement surpris les opérateurs : le contrat Pibor 3 mois du Matif, qui mesure les anticipations de taux d'intérêt à court terme, a ouvert en baisse vendredi matin de 5 centièmes.

Certains analystes l'attribuaient à la volonté de M. Trichet de reprendre rapidement l'initiative après une décision qui a pu être interprétée comme une conséquence de la recomposition du CPM effectuée en début d'année et marquée par l'arrivée de Pierre Guillen et Jean-René Bernard, proches du président de la République. Selon cette interprétation, les *« colombes »* du CPM, favorables à une plus grande souplesse monétaire et à une plus grande indépendance à l'égard de la Bundesbank, au*raient mis en minorité*, jeudi, les *« faucons »*, partisans d'un *statu quo* et emmenés par M. Trichet.

Pierre-Antoine Delhommais

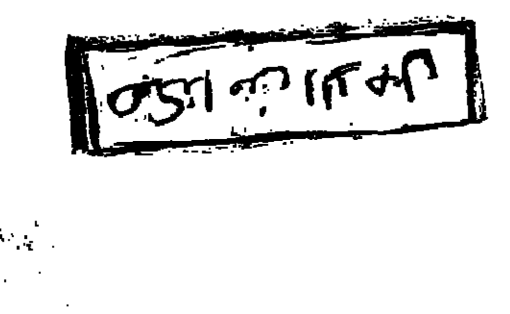

A Honfleur, personne ne sait qui possède l'usine Akaï et d'où proviennent ses capitaux

Le dépôt de bilan, le 17 janvier, de ce site de production a révélé une situation embrouillée

Créée par le groupe japonais Akaï, l'usine de Honfleur emploie 312 salariés. Deux propriétaires chinois, l'un de Hongkong, l'autre de Taïwan, l'ont successivement rachetée, dans des conditions opaques. Notre enquête révèle que l'usine aurait pu être sauvée grâce à une fusion imaginée l'été dernier, et qui n'a jamais abouti. Le maître d'œuvre du projet devait être le PDG de l'usine, aujourd'hui en position de repreneur.

QUELQU'UN maîtrise-t-il, aujourd'hui, le dossier Akaï ? Début janvier, les salariés de cette usine de magnétoscopes de Honfleur faisaient la « une » des journaux : n'ayant pas reçu leur paye de décembre, ils s'étaient mis en grève. Et ils posaient d'étranges questions : qui décide de leur sort ? Qui sont réellement les actionnaires de la société ? Où se trouvent-ils ? Le 15 janvier, à l'Assemblée nationale, le ministre de l'industrie, Frank Borotra, parle de *« désastre économique »* et déplore *« une situation où plus personne ne sait d'où viennent les capitaux, ni qui est responsable de l'entreprise »*.

Vendredi 17 janvier, le tribunal de commerce ayant prononcé la mise en redressement judiciaire d'Akaï Electric France (AEF), dont le bilan a été déposé trois jours plus tôt, les 312 employés reprennent le chemin du travail et touchent enfin leur chèque. La liquidation évitée, ils se mettent à espérer que les administrateurs judiciaires désignés parviendront, dans les trois mois impartis, à trouver une solution. Mais leurs questions restent sans réponse. Et les pouvoirs publics eux-mêmes s'interrogent.

Il y a deux ans, les pistes se sont brouillées. Jusque-là, l'usine d'Honfleur, créée en 1981, appartenait à la filiale française d'Akaï, une filiale du conglomérat japonais Mitsubishi. Spécialisée dans le montage de magnétoscopes, elle ne cesse d'accroître sa capacité de production, encouragée par les aides locales, jusqu'à cette année 1994 où le groupe japonais décide de jeter l'éponge.

Avant de revendre le groupe Akaï, Mitsubishi fait le « ménage », et l'usine française, qui emploie alors 650 salariés, est une des premières touchées : en novembre 1994, une partie de sa production est délocalisée en Asie, et 220 emplois sont supprimés. Deux mois plus tard, Akaï est cédé à Semi-Tech, un groupe de Hongkong.

UNE SOCIÉTÉ TAÏWANAISE

Semi-Tech, aujourd'hui encore propriétaire d'Akaï, ne gardera pas longtemps l'usine d'Honfleur. *« Nous avons trouvé une usine qui n'avait jamais gagné d'argent, mais en avait même fait perdre énormément à Akaï »*, explique Clara Loh, directeur chez Semi-Tech Global à Hongkong, une des nombreuses filiales du groupe. Malgré de nouvelles réductions d'effectifs en mars 1996, la situation financière ne s'améliore pas. Semi-Tech cherche un repreneur pour l'usine d'Honfleur, ses 650 millions de francs de chiffre d'affaires, ses 10 % de pertes, et ses dettes de près de 200 millions.

C'est Omin Present, une société taïwanaise dirigée par Huey Yeu Kuo, dit Spencer Kuo, qui, le 20 juin 1996, rachète l'usine pour 392 700 francs seulement, si l'on en croit le communiqué publié à l'époque, qui semble avoir minoré le montant réel. Elle reprendra ultérieurement les 15 % restants, qu'avait initialement conservés Mitsubishi.

A Hongkong, on est formel : derrière ce nouveau changement de mains, il y a un véritable projet de reconversion industrielle. *« Au début de 1996,* raconte Clara Loh, *M. Kuo, homme d'affaires de Taïwan très connu, nous a approchés, assurant qu'on pourrait fabriquer des micro-ordinateurs dans cette usine. Nous lui avons proposé de continuer à lui acheter des magnétoscopes et de le fournir en pièces semi-finies, pour peu qu'il arrive à des prix compétitifs, le temps d'adapter l'usine à cette nouvelle production. »*

A Honfleur, dirigée par le maire écologiste indépendant Michel Lamarre, M. Kuo cherche le partenaire qui sera capable de reconvertir l'usine. *« En septembre 1996, M. Kuo nous a dit qu'un certain M. Tanguy, qu'il disait être très connu en France, allait mettre beaucoup d'argent dans l'usine. Mais nous ne le connaissions pas »*, affirme Clara Loh. Dans l'entourage de M. Kuo on indique que c'est le maire adjoint de Honfleur, Salvatore Cacioppo, par ailleurs PDG de la société de distribution informatique CHS, qui a chaudement recommandé M. Tanguy.

ENGAGEMENT NON TENU

Tanguy est le surnom de Thao Oukéo, un Français né au Laos, PDG d'une société de distribution de matériels informatiques, King Line Computer. *« Nous avons présenté trois ou quatre partenaires potentiels à M. Kuo,* précise M. Cacioppo, *dont King Line. »*

Les deux hommes s'entendent rapidement : Akaï Electric France (AEF) fusionnera avec King Line Computer, le cash flow généré par le grossiste devant permettre de renflouer l'unité de fabrication. A l'issue de ce rapprochement, M. Tanguy deviendra l'actionnaire majoritaire du nouvel ensemble, avec 85 % des parts. Price Waterhouse, célèbre maison de commissaires aux comptes, veillera au bon déroulement des opérations. Avant même la réalisation de ce projet, M. Kuo nomme M. Tanguy président du conseil d'administration d'AEF.

M. Tanguy n'apportera jamais sa société, comme il s'y était engagé verbalement, rompant ainsi aux yeux de son partenaire la loi de la parole donnée, sacro-sainte en Asie. Quelques jours avant Noël, il convoque pour le lendemain un conseil d'administration d'AEF. Semi-Tech, dit-il, a arrêté de livrer les pièces semi-finies et l'exploitation de l'usine ne peut continuer. Pris de court, Spencer Kuo ne peut quitter Taïwan assez rapidement pour se rendre à ce conseil. Malgré son opposition, M. Tanguy dépose le bilan de l'entreprise et se pose en sauveur potentiel d'une société qui peut désormais être reprise à bon compte, le redressement judiciaire permettant de récupérer une entreprise débarrassée de ses dettes, et souvent... d'une partie de ses salariés.

Valérie Brunschwig (à Hongkong)
Philippe Le Cœur et Anne-Marie Rocco

Un mystérieux trio de repreneurs

***TROIS PERSONNAGES**, qui ne se montrent guère, ont présidé aux destinées de l'usine Akaï de Honfleur depuis deux ans :*

● **James-Henry Ting**, un Chinois de Hongkong qui a adopté la nationalité canadienne, est le patron de Semi-Tech, propriétaire de l'usine Akaï de janvier 1995 à juin 1996. Semi-Tech, coté à la Bourse de Toronto, possède de nombreuses filiales : les fabricants de machines à coudre Singer et GM Pfaff, le plus grand producteur de téléviseurs en Asie hors Japon, Kong Wah, la société japonaise de hi-fi Sansui, et une participation dans Tomei, un sous-traitant de grandes marques audio et vidéo basé à Hongkong. Ses usines couvrent le Sud-Est asiatique et l'Europe, grâce à un établissement au Royaume-Uni. En rachetant la société japonaise Akaï, il trouve dans la corbeille l'usine de Honfleur, dont il cherchera rapidement à se débarrasser. Il n'a jamais mis les pieds à Honfleur mais communiquait par vidéotransmission, selon un témoignage recueilli par *Force Ouvrière Hebdo* daté du 29 janvier.

● **Huey Yeu Kuo**, dit Spencer Kuo. En rachetant l'usine de Honfleur à Semi-Tech, ce Taïwanais rend un fier service à M. Ting. Pour cette reprise, il crée, en juin 1996, une simple coquille domiciliée dans un paradis fiscal, Omin Present Limited. M. Kuo a passé de longues années à la China Development Corp., richissime holding d'investissement du Kuomintang, le parti nationaliste chinois dont se réclament toujours les Taïwanais. A ce titre, il a été administrateur d'une quarantaine de sociétés avant de se lancer, en 1989, dans le capital-risque. Il possède, entre autres, une société d'importation de produits cosmétiques, et une société de distribution d'électronique et d'électroménager, Hyper Lux.

Hasard ? Hyper Lux serait sur le point d'obtenir la distribution, pour Taïwan, des produits Akaï, dont Semi-Tech est toujours le propriétaire. S'agit-il d'un renvoi d'ascenseur, pour avoir « débarrassé » Semi-Tech du problème Akaï ? Ou Omin Present n'est-il qu'une émanation de Semi-Tech, qui aurait dégagé sa responsabilité par une fausse cession, comme le prétend la municipalité de Honfleur ? De source asiatique, on jure que Semi-Tech et Omin Present n'ont aucun lien.

Spencer Kuo semble en tout cas regretter cette aventure. La semaine dernière, il était en France pour tenter de trouver une solution à ses problèmes.

● **Thao Oukéo**, dit Tanguy. Ce Français né au Laos en 1956 est l'actuel PDG de l'usine Akaï, dont il détient une action. Nommé le 10 septembre par M. Kuo, il devait sauver Akaï Electric France en fusionnant cette société avec la sienne, King Line Computer. En arrivant à Honfleur, il a nommé directeur général l'un de ses proches, à qui M. Kuo a également cédé une action : Eric Basquin, du cabinet d'expertise comptable CITC, dont l'adresse est la même que celle du siège social de King Line Computer.

Personnage mystérieux, M. Oukéo apparaît en France à la fin des années 70 et se présente, à l'occasion, comme un réfugié politique. Certains lui attribuent un rapide passage à l'usine Renault de Flins, d'autres... chez Citroën, comme balayeur.

Engagé dans la légion étrangère, il refait surface vers 1985 sous le nom de « Tanguy » – son surnom dans la légion – et s'oriente vers la distribution informatique. Avec un de ses frères établi à Paris, Veth Thao, il lance World Line Computer (WLC). Mais c'est, semble-t-il, avec l'appui d'un autre frère, installé en Allemagne, qu'il crée en 1992 une société concurrente, King Line Computer.

King Line, qui a pour gérante l'épouse de Thao Oukéo, Khamla, revend à des distributeurs spécialisés du matériel électronique et informatique acheté en gros. Selon la revue spécialisée *Distributique*, la société emploie trente-cinq personnes, pour un chiffre d'affaires de 800 millions de francs en 1995. Elle distribue aussi les micro-ordinateurs assemblés par la société Aldix, créée en 1994, dont M. Oukéo est gérant (20 000 machines vendues en 1995). Ce dernier possède également une revue spécialisée, *Achetez micro !*, actuellement en dépôt de bilan.

M. Oukéo, qui n'a, à aucun moment, souhaité nous donner sa version des faits, est apparu récemment dans une autre affaire : le 26 novembre, près de 2 000 policiers européens démantèlent un réseau de fraude et d'escroquerie sur des matériels électroniques (*Le Monde* du 2 novembre 1996). Au cours de cette opération, baptisée *« poisson rouge »*, le dirigeant de la société Suntech, un Laotien installé à Munich, est identifié comme l'un des maîtres d'œuvre du système. La fraude consiste à recycler des microprocesseurs obsolètes en les faisant passer pour des composants dernier cri. M. Oukéo est mis en garde à vue pendant onze heures, à la demande du juge d'instruction Edith Boizette, qui suit cette affaire, puis relâché. Auprès de ses partenaires asiatiques, il a toujours protesté de son innocence dans ce trafic, sur lequel l'enquête se poursuit.

V. B., Ph. L. C. et A.-M. R.

Nouvelle grève à la SNCF le mercredi 5 février

LA CGT ET LA CFDT APPELLENT à une nouvelle journée d'action le mercredi 5 février, à l'occasion du débat parlementaire sur la réforme de la SNCF qui se déroulera les 4, 5 et 6 février à l'Assemblée nationale. Selon la CGT, la pétition nationale exigeant la consultation du personnel sur le projet gouvernemental a recueilli 61 000 signatures, sur un total de 180 000 cheminots.

L'appel à la grève lancé, jeudi 30 janvier, à la SNCF par la CGT, la CFDT et Sud-Rail pour protester contre le projet qui prévoit la création d'un nouvel établissement public propriétaire du réseau ferré a été suivi, selon la direction, par 30 % des cheminots (mais par environ 45 % des roulants).

Le bénéfice de Fiat plonge

LE CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE ITALIEN a vu son bénéfice d'exploitation plonger de 45 %, à 1 800 milliards de lires (6,16 milliards de francs), en 1996 par rapport à 1995. Le bénéfice d'exploitation est, pour sa part, resté stable, à environ 3 500 milliards de lires. Les éléments exceptionnels, dont la mise en bourse de 31 % du capital de New Holland, expliquent cette différence. Le chiffre d'affaires a augmenté de 3 % à 78 000 milliards de lires.

Le groupe a souffert d'une réduction de ses marges à l'exportation après la réévaluation de la lire. Il a aussi subi les conséquences de la morosité du marché italien, son principal marché. Pour 1997, la direction de Fiat reste prudente. Elle compte sur l'international, avec notamment la Palio, la voiture des marchés émergents, et sur l'effet de la prime à la casse lancée au début du mois de janvier en Italie.

DÉPÊCHES

■ **QUELLE : la société de vente par correspondance a signé**, jeudi 30 janvier, une convention portant sur la réduction de 10 % du temps de travail avec création de 150 emplois, à Saran (Loiret) et Tourcoing (Nord), dans le cadre de la loi Robien. L'accord prévoit *« une pause des hausses salariales collectives »* en 1997.

■ **REPRISES D'ENTREPRISE : la chambre de commerce et d'industrie de Paris** a mis en service, le 29 janvier, une bourse *« d'opportunités »* accessible par minitel (3617 code BDT2) offrant aux vendeurs et aux racheteurs d'entreprises des informations vérifiées sur les PME concernées.

■ **L'ORÉAL : le groupe français de cosmétiques** a enregistré une hausse de 13 % de son chiffre d'affaires consolidé au cours de son exercice 1996, à 60,34 milliards de francs, contre 53,37 milliards en 1995, selon un communiqué diffusé vendredi 31 janvier par l'entreprise.

■ **MULTIMÉDIA : le groupe néerlandais Philips** a annoncé, vendredi 31 janvier, son intention de fusionner son activité de logiciels multimédias avec la société française Infogrames, numéro un européen de l'édition de logiciels interactifs. Philips, qui détient 13,2 % d'Infogrames depuis 1993, augmentera sa participation après avoir apporté cette activité.

■ **SAMSUNG ELECTRONICS : le groupe sud-coréen, premier producteur mondial** de mémoires DRAM, a annoncé, jeudi 30 janvier, qu'il réduisait sa production de mémoires de 16 mégabits pour améliorer ses résultats, affectés par la baisse continue des prix. Il a démenti, en revanche, mener cette politique sous la pression de son gouvernement.

■ **BRITISH TELECOM : une enquête approfondie a été ouverte**, jeudi 30 janvier, par la Commission européenne sur le projet d'accord de fusion entre British Telecom et la compagnie américaine MCI. Cette fusion doit donner naissance au deuxième groupe mondial de télécommunications derrière l'américain ATT.

■ **DASA : Airbus Allemagne, la filiale de Daimler-Benz Aerospace** associée au consortium aéronautique européen, prévoit d'investir jusqu'à 100 millions de deutschemarks (337 millions de francs) pour accroître ses capacités de production d'ici à fin 1998, a indiqué son président Gustav Humbert. Fin 1998, Airbus Allemagne devra assembler 11 appareils A-319 et A-321 par mois.

■ **VIA-GTI : la filiale de la Compagnie de navigation mixte** spécialisée dans le transport de voyageurs et les services industriels, alliée au britannique Go-Ahead, a été retenu pour la privatisation de la société de transport ferroviaire Thamelink qui relie Bedford, au nord de Londres, à Brighton, sur la côte sud.

■ **EDF-GDF : Electricité de France, Gaz de France et les fédérations CFDT, CFE-CGC, et CFTC** devaient signer, le vendredi 31 janvier, l'accord national pour le développment, le service public, le temps de travail et l'emploi des jeunes. Cet accord est ratifié pour une durée de trois ans.

■ **ELF AQUITAINE : le pétrolier français a signé, le jeudi 30 janvier, un nouveau contrat** de partage de production avec le gouvernement syrien et la compagnie nationale, la Syrian Petroleum Company. Ce nouveau permis couvre une superficie de 4 200 km² dans la partie nord du pays. En Syrie, le pétrolier français produit déjà 60 000 barils par jour.

■ **OZONA : 73 des 218 salariés** de l'entreprise de textile d'Yvetot en liquidation, viennent de recevoir leur lettre de licenciement, indiquaient, jeudi 30 janvier, des sources syndicales. Ozona avait déposé son bilan en avril 1995, après avoir enregistré des pertes d'un montant de 27 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 120 millions en 1994.

■ **GLAXO WELLCOME : le laboratoire britannique, numéro un mondial de la pharmacie,** a annoncé, le jeudi 30 janvier, la nomination de Sean Lance au poste de directeur général (*chief executive*) en 1998, en remplacement de Richard Sykes, qui deviendra président. Agé de 49 ans, M. Lance, entré chez Glaxo en 1985, occupait des fonction de direction (*managing director*).

■ **ABBEY NATIONAL : la banque britannique** a lancé, vendredi 31 janvier, une offre publique d'achat inamicale sur la mutuelle d'assurance Scottish Amicable, spécialisée dans l'assurance-vie et l'assurance-retraite. Abbey National propose de verser directement 400 millions de livres (3,6 milliards de francs) aux adhérents de Scottish Amicable et d'injecter entre 700 millions et un milliard de livres dans les fonds gérés par l'assureur, ce qui valorise la mutuelle entre un et 1,4 milliard de livres.

■ **SPAD : le tribunal de commerce de Nanterre a confié**, le jeudi30 janvier, aux sociétés de logistique Tibbett & Britten, FDS, Barlatier et Jarlaud la société de négoce de boissons Spad, en redressement judiciaire depuis le 19 décembre. Les quatre repreneurs se partageront les entrepôts de la Spad et conserveront 178 emplois sur 388.

Le résultat de Saint-Gobain a légèrement progressé

LE GROUPE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION a enregistré, en 1996, un résultat de 4,3 milliards de francs, en hausse de 2,5 % par rapport à 1995, alors que son chiffre d'affaires, suite aux acquisitions de Poliet, Carborandum, Winter et Cerasiv, a progressé de 30 % à 91,3 milliards de francs.

Saint-Gobain, frappé par la mauvaise conjoncture et une forte dégradation des prix en Europe, a lancé un plan de restructuration de 1,2 milliard de francs, qui s'est traduit par une hausse de plus de 5 % des gains de productivité.

France Télécom parie sur l'ouverture du marché chinois à la concurrence

Le groupe veut élargir un partenariat déjà conclu dans la téléphonie mobile

La Chine estime qu'il faudra investir, d'ici à l'an 2000, plus de 300 milliards de francs afin d'ajouter 54 millions d'abonnés aux 41 millions existants. Après un accord avec China Unicom, deuxième opérateur du pays, France Télécom, qui installe deux réseaux de téléphone mobile dans le sud de la Chine, étudie l'installation de publiphones à Tianjin et la mise en place de 600 000 lignes téléphoniques fixes à Shanghaï.

PÉKIN
de notre envoyé spécial

Entré sur le marché chinois grâce à un accord conclu en août 1996, dans le téléphone mobile, avec China Unicom, le second opérateur national, France Télécom, cherche à étendre sa présence dans un pays qui recèle un potentiel de développement quasiment unique au monde, mais où la réglementation est encore très restrictive. L'exploitant français négocie un élargissement de son partenariat. Il a engagé des discussions avec son allié local, émanation des ministères de l'électronique, de l'électricité et des chemins de fer, sur les publiphones fonctionnant avec des cartes à puce et le téléphone fixe classique. Michel Bon, le président du groupe, devrait effectuer un séjour en Chine dans quelques semaines pour appuyer ces projets.

Dans le téléphone mobile, France Télécom met en place, avec China Unicom, deux réseaux dont l'entrée en service est prévue en mai : l'un à Canton, où China Unicom disposait déjà de 20 000 abonnés, l'autre à Foshan, ville adjacente de la province de Guangzhou. L'exploitant français souhaite dès à présent non seulement accroître la densité de ces réseaux, mais aussi et surtout accompagner China Unicom dans son développement dans l'ensemble de la province, pour atteindre 320 000 abonnés, contre 100 000 visés sur Canton et Foshan.

Le projet à l'étude dans les publiphones concerne, lui, la ville portuaire de Tianjin, au nord du pays, alors que le projet visant à déployer un réseau téléphonique fixe est ciblé sur Shanghaï. Il s'agirait de mettre en place un réseau de téléphonie locale de 600 000 lignes. Mais, pour l'instant, le projet se heurte à un problème d'interconnexion avec le réseau de China Telecom, l'opérateur dominant, qui dépend du ministère des postes et télécommunications. Des discussions sont également menées sur la mise en place de réseaux longue distance.

L'ambition de France Télécom est de prendre des positions dans la perspective d'une ouverture plus grande du marché chinois des services téléphoniques aux opérateurs étrangers. Car les perspectives sont alléchantes : seuls 4,6 Chinois sur 100 disposaient d'un téléphone fin 1995, l'objectif de Pékin étant d'atteindre un ratio de 10,5 % en l'an 2000.

Pour soutenir cette extension des réseaux téléphoniques, le gouvernement chinois a estimé, dans son 9e plan quinquennal (1996-2000), qu'il faudra investir plus de 300 milliards de francs afin d'ajouter 54 millions d'abonnés aux 41 millions existants. Mais cet effort d'équipement ne pourra pas être financé autant qu'il a pu l'être par le passé sur des crédits publics. Cette raréfaction des sources de financement pourrait donc être synonyme d'accélération du processus d'assouplissement des règles d'accès des opérateurs étrangers au marché chinois.

> « Tout se fera en fonction des jeux de pouvoir entre les différents ministères »

Sans de nouveaux partenariats, un groupe comme China Unicom n'aura par exemple pas les moyens de tenir ses ambitions : il vise 30 % du marché du téléphone mobile et 10 % des marchés du téléphone local et du téléphone longue distance en l'an 2000.

France Télécom, comme ses homologues étrangers, table sur une évolution de la réglementation. Actuellement, ils sont autorisés à investir dans des sociétés de réseaux de télécommunications, mais ne peuvent ni gérer ces sociétés ni exploiter ces réseaux. A Canton et Foshan, France Télécom a par exemple créé deux sociétés communes, dans lesquelles figure également le groupe japonais Tomen, qui financent l'installation du réseau mobile de China Unicom, l'assistent techniquement et, en échange, se rémunèrent sur une partie des recettes.

« Les choses ont bougé très vite ces dernières années en Chine, et on peut penser que cela va continuer. Comment ? Personne ne le sait. Mais tout le monde est convaincu que la situation va évoluer », souligne Marc Dandelot, responsable du développement international chez France Télécom. Depuis 1992, les services de téléphonie mobile, de radiomessagerie ou de transmission de données par satellite sont ouverts à la concurrence. La société China Unicom a été autorisée, en 1993, à concurrencer China Telecom sur tous les segments du marché des services téléphoniques.

Lors d'un entretien, lundi 27 janvier à Pékin, avec François Fillon, le ministre délégué français à la poste, aux télécommunications et à l'espace, Wu Jithuan, son homologue chinois, a confirmé qu'une réflexion est engagée sur une plus grande ouverture du marché chinois à la concurrence et aux investisseurs étrangers.

M. Wu n'a donné aucune échéance. Il a néanmoins cité en exemple les huit années qu'il a fallu à l'Allemagne pour procéder à la réforme de ce secteur. *« Tout se fera en fonction des jeux de pouvoir entre les différents ministères, celui des postes et télécommunications, ceux qui appuient China Unicom, mais aussi l'armée, qui dispose de ses propres réseaux et constitue un troisième partenaire important »*, estime M. Dandelot.

Philippe Le Cœur

AXA-UAP vend sa participation dans la SCOR

Le groupe de Claude Bébéar, pour faire face à son endettement, se désengage progressivement des sociétés apportées par l'UAP

LE NOUVEAU GROUPE AXA-UAP poursuit méthodiquement son plan de désengagement du capital d'un certain nombre d'entreprises françaises. L'acquisition de l'UAP a mis AXA à la tête d'un important portefeuille industriel et financier qu'elle n'a pas vocation à conserver en l'état. Par ailleurs, le groupe cherche à alléger son endettement, relativement lourd. Depuis sa prise de pouvoir, Claude Bébéar passe au peigne fin l'ensemble des lignes cumulées par les deux compagnies.

Depuis le début de l'année, AXA se livre donc à une dialectique financière délicate : rassurer tout en vendant. Ainsi, la quinzaine d'entreprises dans laquelle AXA détient une participation forte – comme le Crédit national (12,48 %), la BNP (12,05 %), Paribas (9,77 %), Schneider (7 %), la Lyonnaise (4,4 %), Elf Aquitaine (4,1 %) ou encore Saint-Gobain (4 %), pour ne citer que celles-là – ont reçu l'assurance qu'allègement ne rime pas avec rupture et que tout mouvement se fera avec l'accord des dirigeants des entreprises concernées. En bon gestionnaire, la mutuelle ne laisse cependant pas passer la fenêtre de tir que lui offre l'excellente tenue de la Bourse de Paris.

Elle vient d'en offrir une nouvelle démonstration. Après avoir cédé la semaine dernière 2,42 % de Paribas, AXA-UAP a réalisé trois opérations coup sur coup. Les deux premières concernent deux participations lourdes d'histoire pour l'UAP : la BNP et Suez. Le groupe a réduit son poids dans la banque dirigée par Michel Pébereau de 1,9 % à 12,05 %. La cession de 4 millions de titres devrait générer une petite plus-value. Il s'agit là d'un mouvement qui pourrait bien s'amplifier. La fusion de l'UAP et d'AXA a dilué la participation de la BNP dans le nouveau groupe de 15 à 5 %. Or, la BNP et l'UAP se sont toujours attachées à l'équilibre de leurs participations croisées.

AXA a par ailleurs cédé un bloc de plus de 2 millions de titres Suez, soit 1,2 % du capital, ramenant sa participation à 6,35 %. La transaction a été réalisée hors marché, au prix de 253,19 francs l'action, générant une plus-value de 35 millions de francs.

3 MILLIARDS DE LIQUIDITÉS

Le désengagement total du groupe dans la compagnie de réassurance SCOR ne lui a en revanche pas donné d'états d'âme. Déjà, l'été 1996, AXA avait cédé la totalité de sa participation. Après sa fusion avec l'UAP, AXA s'est à nouveau trouvée à la tête de 6,7 % du capital de la SCOR. Elle les a cédés jeudi sur la Bourse de Londres à des investisseurs institutionnels anglo-américains avec une légère plus-value.

En une semaine donc, Claude Bébéar est parvenu à engranger près de 3 milliards de liquidités : 1,1 milliard sur Paribas (au prix certes d'une moins-value de 100 millions de francs), 880 millions sur la BNP, 540 millions sur Suez et près de 400 millions sur la SCOR.

Le groupe BFCE-Crédit national se trouve aujourd'hui dans la ligne de mire d'AXA-UAP : sa participation de 12,48 % n'est pas d'un grand intérêt stratégique et le titre Crédit National-BFCE a gagné près de 20 % depuis le début de l'année.

Babette Stern

Bouygues repart à l'offensive dans le téléphone mobile

LE DÉVELOPPEMENT du téléphone pour Bouygues Télécom s'annonce plus cher que prévu. Alors que le groupe avait décidé d'investir 13 milliards sur trois ans dans son réseau de téléphone mobile, au moment de son lancement au 1er juin 1996, il vient de réviser ses intentions d'investissement à la hausse. Les besoins de financement s'élèvent, selon ses calculs publiés le 30 janvier, à 23 milliards de francs d'ici à l'an 2000.

Sur cette somme, 8 milliards de francs seraient apportés en capital et 15 milliards souscrits en emprunt bancaire. Etant donnée la structure divisée du capital (Bouygues ne détient que 69 % de BDT, qui contrôle 51 % de Bouygues Télécom), cette modification *« ne change rien pour nous*, affirme le groupe de BTP, *en raison de l'entrée de la STET dans BDT, la contribution du groupe est évaluée à 1,5 milliard de francs. C'est la somme que nous avions prévu dès l'origine »*. Le reste des fonds sera apporté par les autres actionnaires directs ou indirects : Decaux International, la STET, Veba, Cable & Wireless, BNP, Paribas et US West. Des discussions ont été aussi engagées avec plusieurs groupes financiers français et internationaux pour monter les financements bancaires.

Le groupe est pressé. Il veut profiter de l'explosion du marché du téléphone mobile en France. Il a atteint 100 000 abonnés mais sur les six derniers mois Itineris a gagné 390 000 nouveaux abonnements et la SFR 310 000. Itinéris (France Télécom) compte plus de 1,1 million d'abonnés, et la SFR espère franchir la barre du million en février.

Bouygues Télécom, distancé notamment parce que son réseau ne couvre que la région parisienne, a décidé d'accélérer son déploiement géographique et d'en augmenter la densité. Et il entend lancer d'importantes campagnes commerciales. Alors que Bouygues Télécom comptait atteindre 1,5 million d'abonnés en l'an 2000, il s'est fixé comme nouvel objectif le cap de 2 millions de clients. Cette politique est à l'origine de la réévaluation des investissements. Mais la facture pourrait encore s'alourdir. La semaine dernière, Bouygues Telecom a répondu, en association avec l'allemand Veba et la STET, à l'appel d'offres pour l'exploitation partielle du réseau de téléphone fixe de la SNCF. Cegetel, la holding de télécommunication de la Générale des eaux, et ATT ont également répondu.

Dans cette bataille, la proposition financière des candidats risque de compter beaucoup. La SNCF semble attendre au moins 3 milliards de la cession de 49 % du capital de son réseau. La décision d'attribution devrait être prise dans les toutes prochaines semaines.

Martine Orange

Ecologistes et industriels s'opposent sur le statut de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire

« NOUS DISCUTONS, il n'y a pas de problème sur ce dossier. » Le message est le même, qu'il parvienne du ministère de l'industrie ou de celui de l'environnement : le dossier concernant le statut de l'IPSN (Institut de protection et de sûreté nucléaire) n'est pas officiellement source de discorde. *« La décision, s'il y en a une, sera prise de concert »*, affirme-t-on dans l'entourage du premier ministre, appelé à trancher dans cette affaire opposant les ministères de Franck Borotra et Corine Lepage.

Depuis le départ de Philippe Vesseron, en novembre 1996, cet institut n'a plus de directeur. Les deux ministères, environnement et industrie, qui désignent par arrêté le responsable de l'IPSN, ne trouvent pas de terrain d'entente. Chacun a une conception différente de l'autonomie de cet organisme créé *« pour constituer un pôle d'expertise et de recherche dans tous les domaines relatifs aux risques nucléaires »*.

D'un côté, le ministère de l'environnement demande une totale indépendance de cet organisme qui dépend du CEA (Commissariat à l'énergie atomique) et propose de le transformer en EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial), placé sous tutelle des ministères de l'environnement et de l'industrie. De l'autre, les représentants de l'industrie estiment que le statut actuel a déjà été profondément modifié et lui garantit son indépendance.

Créé en 1976, l'IPSN est un institut qui emploie 1 200 personnes, dont plus de la moitié sont des chercheurs et des ingénieurs. Au début des années 90, cette direction du CEA a été dotée de nouvelles règles pour lui assurer une plus grande autonomie. Au niveau structurel, un comité de direction et un comité scientifique évaluent l'ensemble des activités. L'institut dispose de son propre budget, financé pour plus de la moitié par l'Etat. L'ensemble du personnel dispose du statut CEA.

PÔLE D'EXPERTISE

Au ministère de l'environnement, le souci est d'assurer plus de transparence dans l'industrie nucléaire et de séparer des exploitants les experts chargés de la sûreté. *Cette volonté se retrouve* depuis plusieurs mois avec la création des commissions Castaing sur le surgénérateur Superphénix, Turpin sur le centre de stockage de la Manche des déchets radioactifs, ou encore avec le lancement au début de l'année du comité scientifique présidé par Charles Souleau pour une étude épidémiologique sur les leucémies de La Hague.

Le projet de réforme de l'IPSN vise à créer un pôle d'expertise indépendant de la filière nucléaire et sous le contrôle de l'Etat. Il permettrait d'éviter les conflits d'intérêts.

L'exemple le plus souvent avancé est celui du surgénérateur Phénix de Marcoule. Le CEA souhaite une prolongation de la durée de vie de dix ans, l'IPSN estime qu'en l'état actuel ce n'est pas possible. Pour assurer l'indépendance, un financement sous la forme « pollueur-payeur » serait instauré. Comme tout EPIC, le conseil d'administration serait composé de huit représentants de l'Etat et de huit personnalités qualifiées comprenant des écologistes.

Ce projet est vivement critiqué au ministère de l'industrie, qui préfère réfléchir sur le rôle de l'IPSN, devenu une référence mondiale dans l'expertise. Une évolution du statut n'est pas exclue, sans qu'elle passe pour autant par un changement radical.

A la demande des deux partis, le premier ministre devrait se placer en arbitre dans ce différend opposant écologistes au lobby nucléaire. L'une des voies serait la nomination d'un directeur chargé de proposer des modifications et de trouver un compromis.

Dominique Gallois

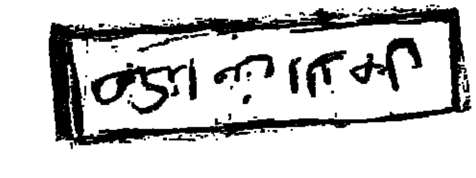

■ **LA BOURSE DE TOKYO a terminé la semaine en très forte hausse, compensant le recul de la veille. L'indice Nikkei a gagné 465,97 points (2,61 %), à 18 330,01 points.**

■ **L'OR a ouvert en forte baisse vendredi sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 345,30-345,70 dollars contre 349,20-349,50 dollars la veille en clôture.**

■ **LE PÉTROLE brut a accentué sa hausse, jeudi, sur le marché à terme new-yorkais. Le baril de référence a gagné 40 cents, à 24,87 dollars. Mercredi, il avait progressé de 57 cents.**

■ **LA BOURSE DE PARIS a terminé, jeudi, au-dessus de la barre des 2 500 points et à un nouveau plus-haut historique. Le CAC 40 a terminé en hausse de 1,54 %, à 2 503,06 points.**

■ **LES AVOIRS NETS DE CHANGE de la Banque de France ont progressé de 1,95 milliard de francs, à 122,03 milliards de francs du 16 au 23 janvier, selon le Crédit lyonnais.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗	↗	↗	↗	↗	↗	→	↗
Clôture	1 mois	1 an	1 mois	DOW JONES	FT 100	MIB 30	DAX 30

Nouveau record à Paris

LA BOURSE DE PARIS poursuivait son escalade à la conquête de nouveaux sommets vendredi dans un marché très actif animé par quelques grandes valeurs de cote à la suite de l'annonce des résultats 1996 de ces groupes. En hausse de 0,49 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,19 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises gagnaient en moyenne 0,28 % à 2 509,99 points, soit un nouveau record. Jeudi, pour la première fois de son histoire, l'indice CAC 40 a franchi le niveau des 2 500 points à la suite d'une hausse de 1,54 %. Le volume des échanges était très important sur le marché à règlement mensuel, s'élevant à 4,2 milliards de francs.

La Banque de France a diminué symboliquement son taux d'appel d'offres jeudi, le ramenant à 3,10 %. Mais Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France, a déclaré qu'il considérait le taux d'appel d'offres à *« un niveau approprié, compte tenu de l'environnement français et international »*, et

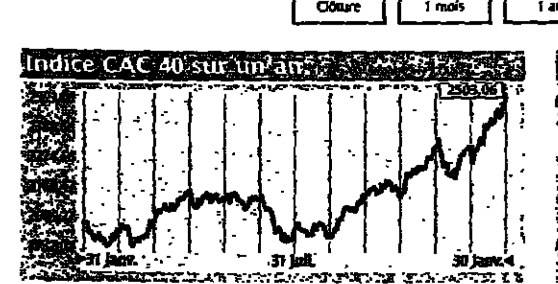

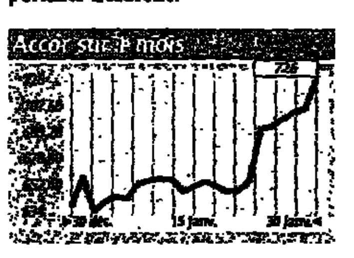

ne prévoit donc pas a priori de nouvelle modification au cours de ses prochaines réunions.

La Bourse de Paris était encore dopée par les premiers résultats des entreprises pour l'exercice 1996, qui s'annoncent quelquefois meilleurs que prévu et pour la plupart dans la ligne des prévisions des analystes financiers.

Accor, valeur du jour

LE TITRE ACCOR a, une nouvelle fois, profité de rumeurs faisant état d'une possible offre publique d'achat (OPA) sur le groupe hôtelier. L'action a terminé la journée sur un gain de 2,98 %, à 726 francs, avec des échanges portant sur 458 000 titres. Jeudi, le prédateur potentiel était le brasseur britannique Bass Plc. Les groupes n'ont fait aucun commentaire, mais un analyste de Nikko Securities relevait, jeudi soir, que l'idée pouvait paraître logique à première vue puisqu'elle permettrait au groupe britannique de combler une lacune géographique en Europe. Bass, par ailleurs, dispose d'une importante trésorerie.

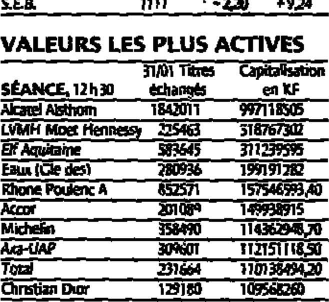

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 31/01	Var. % 30/01	Var. % 31/12
Infogrames Enter. #	730	+7,82	+21,66
Technip	589	+5,74	+20,94
GAN	113	+4,53	+7,61
Cipe France Ly #	729	+4,14	+17,96
Skis Rossignol	150,80	+3,92	+4,94
Rhone Poulenc A	166,80	+3,89	+5,59
Alcatel Alsthom	542	+3,63	+30,03
Bongrain	2150	+3,61	+7,12
Primagaz	600	+3,44	−1,80
Vallourec	318,80	+3,38	+15,92
BAISSES, 12 h 30			
Dev.R.N-P.Cal Li #	42	−4,76	−3,44
Lebon	191	−3,77	+11,63
Cred.Fon.France	65,05	−3,34	−3,62
Christian Dior	847	−3,20	+1,19
Esso	680	−3,13	+27,81
Ciments Fr.Priv.B	180,30	−3,06	+10,74
Dassault Electro	570	−2,73	+28,08
LVMH Moet Hennessy	1414	−2,48	−2,41
Cap Gemini	267,20	−2,44	+6,49
S.E.B.	1111	−2,20	+9,24

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	31/01 Titres échangés	Capitalisation en KF
Alcatel Alsthom	1842011	997118505
LVMH Moet Hennessy	225463	318767302
Elf Aquitaine	583645	311239595
Eaux (Cie des)	280936	199191282
Rhone Poulenc A	852571	157546593,40
Accor	201089	149938915
Michelin	358490	114362948,70
Axa-UAP	309601	112151118,50
Total	231664	110138494,20
Christian Dior	129180	109568260

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 31/01	Var. % 30/01	Var. % 31/12
Sogepag #	174	+11,53	+17,56
Du Pareil au Meme #	121	+10	+24,74
Maxi-Livres/Profr.	159	+6,78	−7,07
C.E.E. #	189	+5	+2,16
Siraga	216,30	+5	+15,11
BAISSES, 12 h 30			
Pier imp.(Damal)#	27	−4,92	−33,33
Deville	62	−4,81	+25,50
Bourgeois (Ly)	63	−4,54	+3,27
AFE #	430	−4,40	−1,14
CFPI #	315	−3,96	−10,51

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	30/01	29/01	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1743,16	1723,26	+1,15
Ind. gén. SBF 250	1684,66	1667,85	+1,01
Ind. Second Marché	1829,16	1829,38	−0,01
Indice MidCac	1509,31	1498,03	+0,75
Valeurs Indus.	1919,88	1891,56	+1,50
1 - Energie	2068,81	2052,32	+0,80
2 - Produits de base	1729,85	1714,36	+0,90
3 - Construction	1728,35	1683,26	+2,68
4 - Biens d'équip.	1309,10	1239,35	+5,63
5 - Automobile	1978,87	1931,70	+2,44
6 - Biens consom.	3295,74	3297,40	−0,05
7 - Indus. agro-alim.	1689,47	1685,35	+0,24
Services	1885,94	1877,91	+0,43
8 - Distribution	3621,02	3615,65	+0,15
9 - Autres services	1218	1209,84	+0,67
Sociétés financières	1234,57	1228,99	+0,45
10 - Immobilier	764,15	761,64	+0,33
11 - Services financ.	1200,96	1193,59	+0,62
12 - Sociétés invest.	1706,20	1705,91	+0,02

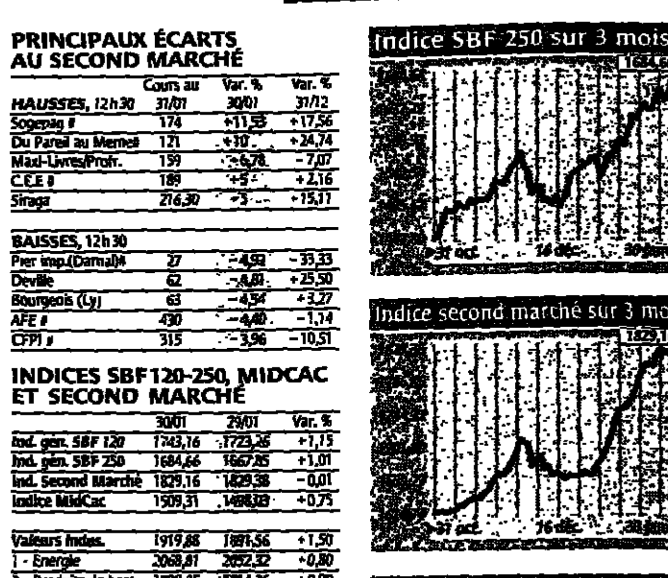

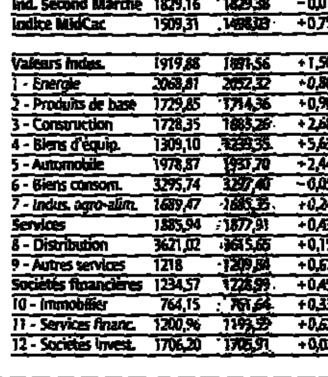

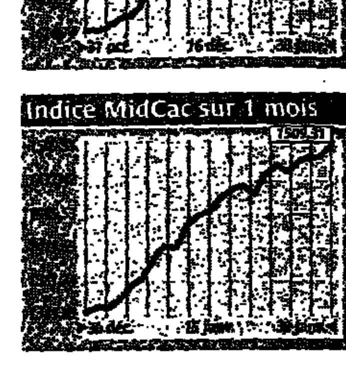

Rebond à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a terminé la semaine sur une forte hausse, réduisant à néant le recul de plus de 2,5 % de la veille. L'indice Nikkei a gagné 465,97 points (2,61 %), à 18 330,01 points. Selon les opérateurs, cette progression s'est effectuée en réaction aux déclarations du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, qui a estimé, jeudi, que le Japon était trop pessimiste sur l'état de son économie.

La veille, pour la deuxième séance consécutive, Wall Street a terminé en hausse, surmontant un mouvement de recul qui durait depuis une semaine, grâce à la bonne tenue des titres de la haute technologie et à une détente sur le marché obligataire. L'indice Dow Jones a gagné 83,12 points (+1,23 %), à 6 823,86 points. Le secteur de la haute technologie a été soutenu par la décision d'Intel de ne pas diminuer ses prix de façon aggressive.

La Bourse de Londres a également progressé, soutenue par les progrès continus de Wall Street. L'indice Footsie a terminé à 4 228,40 points, en hausse de 0,49 %. La Bourse de Francfort est repassée au-dessus de la barre des 3 000 points à la clôture de la séance officielle en s'appréciant de 0,60 %, à 3 017,32 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 30/01	Cours au 29/01	Var. en %
Paris CAC 40	2501,28	2465,01	+1,45
New-York/DJ indus.	6777,30	6740,74	+0,54
Tokyo/Nikkei	17864	18335,30	−2,64
Londres/FT100	4227,70	4207,50	+0,48
Francfort/Dax 30	3017,32	2999,20	+0,60
Frankfort/Commer.	1048,45	1041,72	+0,64
Bruxelles/Bel 20	2448,14	2431,15	+0,69
Bruxelles/Général	2045,87	2031,67	+0,69
Milan/MIB 30	1035	1085	—
Amsterdam/Ge. Cbs	461,30	457,70	+0,78
Madrid/Ibex 35	461	461	—
Stockholm/Affarsal	1969,48	1969,48	—
Londres FT30	2831,30	2828,50	+0,10
Hong Kong/Hang S.	13288,40	13285,40	+0,02
Singapour/Strait t	2216,71	2220,12	−0,15

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	30/01	29/01
Alcoa	69,50	68,50
Allied Signal	70,62	69,62
American Express	61,62	60,75
AT & T	39,37	38,87
Bethlehem	8,62	8,50
Boeing Co	105,62	104,87
Caterpillar Inc.	77,12	76
Chevron Corp.	66,87	66,62
Coca-Cola Co	57,50	56,37
Disney Corp.	72,37	73,75
Du Pont Nemours&Co	110,12	107,25
Eastman Kodak Co	86,75	86
Exxon Corp.	104,37	103,50
Gén. Motors Corp.H	60,25	61
Gén. Electric Co	105,75	103,62
Goodyear T & Rubbe	54,50	54,62
IBM	157,37	156,37
Intl Paper	41	41,25
J.P. Morgan Co	101,25	100,37
Mc Donalds Corp.	45,25	45,75
Merck & Co.Inc.	90,37	88,25
Minnesota Mng.&Mfg	85,75	84,25
Philip Moris	120,12	116,37
Procter & Gamble C	115,37	111,62
Sears Roebuck & Co	48	48
Texaco	107,12	107
Union Carb.	45,25	44,37
Utd Technol	69,87	67,75
Westingh. Electric	18,50	18,50
Woolworth	20,25	19,75

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	30/01	29/01
Allied Lyons	4,24	4,20
Barclays Bank	11,44	11,39
B.A.T. industries	4,82	4,88
British Aerospace	12,88	12,86
British Airways	5,93	5,94
British Gas	2,17	2,18
British Petroleum	7,25	7,22
British Telecom	4,21	4,21
B.T.R.	2,56	2,58
Cadbury Schweppes	4,72	4,77
Eurotunnel	0,81	0,83
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	9,72	9,59
Granada Group Plc	8,77	8,73
Grand Metropolitan	4,57	4,56
Guinness	4,37	4,37
Hanson Plc	0,92	0,92
Great Ic	6,42	6,24
H.S.B.C.	14,16	14,03
Impérial Chemical	7,52	7,55
Legal & Gen. Grp	3,79	3,73
Marks and Spencer	4,91	4,82
National Westminst	7,62	7,66
Peninsular Orienta	6,40	6,35
Reuters	6,68	6,68
Saatchi and Saatch	1,03	1,03
Shell Transport	10,54	10,46
Tate and Lyle	4,37	4,26
Univeler Ltd	13,96	13,95
Zeneca	17,51	17,27

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	30/01	29/01
Allianz Holding N	3087	2914
Basf AG	59,20	59,90
Bayer AG	61,34	62,30
Bay hyp&Wechselbk	52,02	52,40
Bayer Vereinsbank	61,55	62,85
BMW	1052,50	1030
Commerzbank	41,75	41,90
Daimler-Benz AG	114,50	115,15
Degussa	697,50	704,50
Deutsche Bank AG	82,65	82,75
Deutsche Telekom	30,18	30,25
Dresdner BK AG FR	52,18	51,60
Henkel VZ	83,10	83
Hoechst AG	68,81	69,89
Karstadt AG	500	490,50
Linde AG	1033	1026
DT. Lufthansa AG	22,08	22,02
Man AG	409	408
Mannesmann AG	641	649
Metro	125,20	126
Muench Rue N	3830	3690
Preussag AG	391,20	387
Rwe	67,80	68,10
Sap VZ	222	217,50
Schering AG	138,80	137,60
Siemens AG	78,82	78,10
Thyssen	310,50	299,20
Veba AG	90,25	90,27
Viag	668	655
Volkswagen VZ	598,50	596

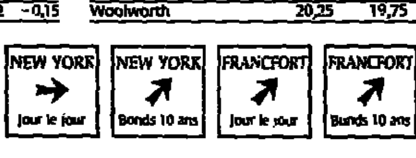

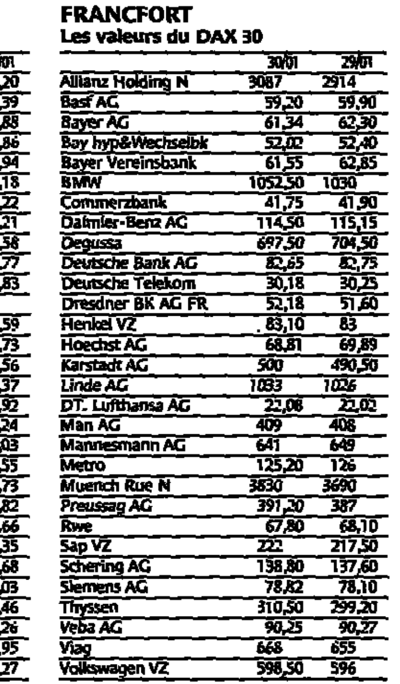

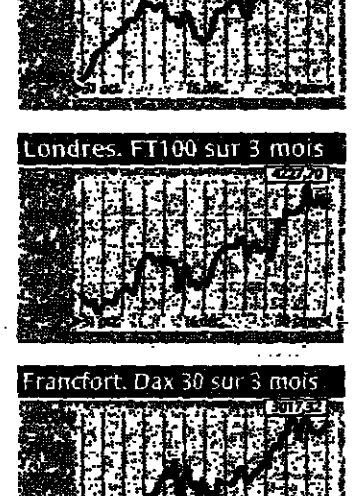

LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→	↗	→	↗	↗	↗
Jour le jour	OAT 10 ans	Jour le jour	Bonds 10 ans	Jour le jour	Bunds 10 ans

Recul du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse, vendredi 31 janvier. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars cédait 14 centièmes, à 130,40 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,62 %. Les opérateurs se montraient déçus après les déclarations du gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, jeudi soir, écartant de nouvelles baisses des taux directeurs au cours des prochaines semaines. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en légère hausse, les investisseurs restant toutefois prudents avant la publication des statistiques de croissance aux Etats-Unis au quatrième trimestre.

La Banque de France a réduit, vendredi, le taux de l'argent au jour le jour, ramené de 3,25 % à 3,19 %.

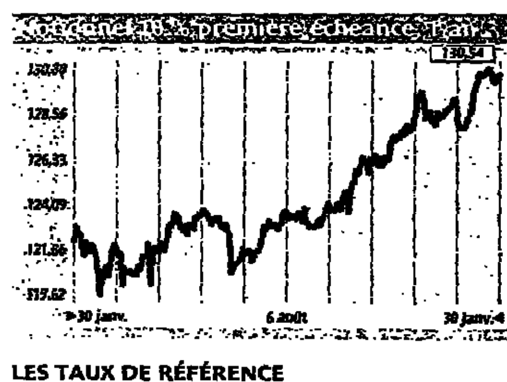

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 30/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,25	5,67	6,62	1,60
Allemagne	3,06	5,83	6,68	1,40
Grande-Bretagne	5,94	7,39	7,85	2,70
Italie	7,56	7,28	7,83	3,40
Japon	0,47	2,49	—	0,20
Etats-Unis	5,25	6,65	6,94	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 30/01	Taux au 29/01	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,09	4,09	100,07
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	4,91	4,89	100,60
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,41	5,38	101,04
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,79	5,76	101,57
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,38	6,38	102,82
Obligations françaises	5,74	5,72	101,06
Fonds d'Etat à TME	−2,39	−2,27	99,61
Fonds d'Etat à TRE	−2,15	−2,11	99,88
Obligat. franç. à TME	−2,12	−2,10	99,73
Obligat. franç. à TRE	+0,08	+0,08	100,04

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 30/01	Vente 30/01	Achat 29/01	Vente 29/01
Jour le jour	3,2500	—	3,2500	—
1 mois	3,28	3,40	3,23	3,36
3 mois	3,12	3,37	3,33	3,20
6 mois	3,27	3,39	3,30	3,20
1 an	3,32	3,44	3,37	3,18
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3711	—	3,3750	—
Pibor Francs 3 mois	3,3672	—	3,3750	—
Pibor Francs 6 mois	3,3594	—	3,3750	—
Pibor Francs 9 mois	3,3594	—	3,3711	—
Pibor Francs 12 mois	3,3594	—	3,3750	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1094	—	4,1094	—
Pibor Ecu 6 mois	4,0938	—	4,0833	—
Pibor Ecu 12 mois	4,0781	—	4,0685	—

MATIF

Echéances 30/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	85083	130,54	130,62	130,42	130,44
Juin 97	1547	129,15	129,20	129,12	129,14
Sept. 97	2	127,46	127,46	127,46	127,46
Déc. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	32671	96,75	96,77	96,72	96,72
Juin 97	13535	96,79	96,80	96,75	96,75
Sept. 97	8422	96,74	96,77	96,71	96,71
Déc. 97	3728	96,57	96,67	96,64	96,65
ÉCU LONG TERME					
Mars 97	1837	96,74	96,78	96,58	96,70

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Echéances 30/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Janvier 97	22474	2502	2505	2481	2485
Février 97	12126	2509	2510	2486	2486
Mars 97	683	2511	2515	2491,50	2492
Juin 97	185	2472	2472	2469	2469,50

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘	↘	↘	↗	↗
5,5336	1,6360	121,8000	3,3752	8,9700

Stabilité du dollar

LE DOLLAR ÉTAIT STABLE, vendredi matin 31 janvier, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,6385 mark, 5,5325 francs et 122,05 yens. Le cours du dollar n'est *« presque jamais un facteur déterminant »* dans les décisions que prend la Réserve fédérale sur le niveau des taux d'intérêt, a affirmé, jeudi, son président Alan Greenspan. Certains analystes estimaient que la hausse récente du dollar, qui freinera les exportations des entreprises américaines et ralentira le rythme de croissance aux Etats-Unis, était susceptible d'empêcher un resserrement de la politique monétaire américaine. Le conseil de la Fed se réunit mardi 4 février.

Le franc s'inscrivait en légère baisse, vendredi matin, face à la monnaie allemande, à 3,3770 francs pour 1 deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 30/01	% 29/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,5200	+0,02	325	349
Ecu	6,5415	+0,03	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,5336	−0,10	5,2600	5,8600
Belgique (100 F)	16,3620	−0,01	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,5500	+0,04	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4420	+0,49	3,1800	3,6800
Danemark (100 krd)	88,4500	+0,02	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,8545	+0,05	8,4400	9,2800
Gde-Bretagne (1 L)	8,9700	+0,02	8,5800	9,4300
Grèce (100 drach.)	2,1510	+0,19	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,2700	+0,31	70	80
Suisse (100 F)	388,1100	−0,46	377	401
Norvège (100 k)	84,6500	+0,07	79	88
Autriche (100 sch)	47,9640	+0,01	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9960	+0,19	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3700	+0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1069	−0,37	3,8400	4,4400
Japon (100 yens)	4,5454	+0,07	4,3600	4,7100
Finlande (mark)	113,5100	+0,31	107	118

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	31/01	30/01	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,6360	1,6434	−0,45
TOKYO : USD/Yens	121,8000	122,1500	−0,29

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,5787	5,5777	5,5243	5,5166
Yen (100)	4,6368	4,6340	4,6540	4,6497
Deutschemark	3,3718	3,3715	3,3717	3,3732
Franc Suisse	3,8902	3,8868	3,8729	3,8649
Lire ital. (1000)	3,4671	3,3643	3,4843	[illegible]
Livre sterling	9,0126	9,0054	9,1582	[illegible]
Peseta (100)	4,0064	4,0022	3,0450	4,0360
Franc Belge (100)	16,357	16,349	16,360	16,398

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,25	3,22	3,22
Eurodollar	5,37	5,50	5,62
Eurolivre	6,12	6,25	6,37
Eurodeutschemark	3,06	3,06	3,06

L'OR

	cours 30/01	cours 29/01
Or fin (k. barre)	62700	61700
Or fin (en lingot)	63100	62450
Once d'Or Londres	353,70	349,25
Pièce française(20f)	365	356
Pièce suisse (20f)	363	358
Pièce Union lat(20f)	362	359
Pièce 20 dollars us	2325	2285
Pièce 10 dollars us	1450	1450
Pièce 50 pesos mex.	2320	2330

LE PÉTROLE

En dollars	cours 30/01	cours 29/01
Brent (Londres)	201,75	—
WTI (New York)	21,57	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	30/01	29/01
Dow-Jones comptant	233,57	232,67
Dow-Jones à terme	408,60	406,09
CRB	241,03	241,16

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2387	2530
Cuivre à 3 mois	2177	2234
Aluminium comptant	1594	1588
Aluminium à 3 mois	1617	1614
Plomb comptant	662	658
Plomb à 3 mois	672	670
Etain comptant	5725	5770
Etain à 3 mois	5760	5825
Zinc comptant	1104	1099,50
Zinc à 3 mois	1126,50	1123
Nickel comptant	7145	7060
Nickel à 3 mois	7240	7151

MÉTAUX (New-York)	$/once	
Argent à terme	4,92	4,98
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)	**$/boisseau**	
Blé (Chicago)	3,71	3,78
Maïs (Chicago)	7,47	7,44
Grain. soja (Chicago)	248	248
Tourt. soja (Chicago)	239,70	237
GRAINES, DENRÉES (Londres)	**£/tonne**	
P. de terre (Londres)	51	51
Orge (Londres)	92,75	93
SOFTS	**$/tonne**	
Cacao (New-York)	1317	1304
Café (Londres)	1560	1557
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES	**cents/tonne**	
Coton (New-York)	0,75	0,75
Jus d'orange (New-York)	0,87	0,93

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 31 JANVIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,16 %
CAC 40 : 2507,01

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	953	965	+ 1,25	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	845	842	– 0,35	1000
Renault (T.P.)	1625	1625	—	1000
Rhone Poulenc(T.P)	1935	1940	+ 0,25	1000
Saint Gobain(T.P.)	1260	1260	—	1000
Thomson S.A (T.P)	1005	1020	+ 1,49	1000
Accor	726	738	+ 1,65	100
AGF-Ass.Gen.France	180,50	178	– 1,38	30
Air Liquide	891	886	– 0,56	28
Alcatel Alsthom	523	542	+ 3,63	40
Axa	362,70	362,80	+ 0,02	40
Axime	709	704	– 0,70	10
Ball Investis.	760	760	—	100
Bancaire (Cie)	670	667	– 0,44	100
Bazar Hot. Ville	501	510	+ 1,79	50
Bertrand Faure	233,10	230	– 1,32	5
BIC	883	887	+ 0,45	50
BIS	486,20	[illegible]	—	20
B.N.P.	221	218,80	– 0,99	25
Bollore Techno.	610	619	+ 1,47	50
Bongrain	2075	2150	+ 3,61	[illegible]
Bouygues	540	541	+ 0,18	50
Bouygues Offs.	142,10	145	+ 2,04	10
Canal +	1183	1171	– 1,01	20
Cap Gemini	273,90	267,20	– 2,44	40
Carbone Lorraine	1081	1100	+ 1,75	50
Carrefour	3370	3355	– 0,44	100
Casino Guichard	237	236	– 0,42	10
Casino Guich.ADP	195	195	—	10
Castorama Dl (Li)	915	917	+ 0,21	25
C.C.F.	249,80	248	– 0,72	25
CCMX(ex.CCMC) Ly	57	57	—	10
Cegid (Ly)	731	730	– 0,13	25
CEP Communication	400	400	—	10
Cerus Europ.Reun	138,80	138,50	– 0,21	100
Cetelem	670	680	+ 1,49	[illegible]
CGIP	1534	1544	+ 0,65	100
Chargeurs Intl	296	297,50	+ 0,50	100
Christian Dior	875	847	– 3,20	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	186	180,30	– 3,06	25
Cipe France Ly #	700	729	+ 4,14	20
Clarins	785	768	– 2,16	50
CLF-Dexia France	495,90	495,50	– 0,08	100
Club Mediterranee	358,90	361,60	+ 0,75	25
Coflexip	308,50	313	+ 1,45	10
Colas	782	782	—	40
Comptoir Entrep.	11	10,85	– 1,36	10
Comptoir *Moder.*	2854	2800	– 1,89	100
CPR	468	467	– 0,21	50
Cred.Fon.France	67,30	65,05	– 3,34	100
Credit Lyonnais CI	170	169,50	– 0,29	100
Credit National	356,40	354,40	– 0,56	100
CS Signaux(CSEE)	269	267,90	– 0,40	100
Damart	4510	4500	– 0,22	50
Danone	844	842	– 0,23	10
Dassault-Aviation	1335	1324	– 0,82	50
Dassault Electro	586	570	– 2,73	80
Dassault Systemes	310,80	304,20	– 2,12	10
De Dietrich	238,70	234	– 1,96	25
Degremont	441,50	440,50	– 0,22	50
Dev.R.N-P.Cal Li #	44,10	42	– 4,76	100
DMC (Dollfus Mi)	163,90	161	– 1,76	75
Dynaction	129	128,10	– 0,69	25
Eaux (Cie des)	690	706	+ 2,31	100
Eiffage	275	274,90	– 0,03	50
Elf Aquitaine	529	535	+ 1,13	50
Eramet	281,50	278,60	– 1,03	20
Eridania Beghin	832	830	– 0,24	65
Essilor Intl	1639	1644	+ 0,30	20
Essilor Intl ADP	1500	1508	+ 0,53	20
Esso	702	680	– 3,13	50
Eurafrance	2345	2348	+ 0,12	200
Euro Disney	10,35	10,25	– 0,96	5
Europe 1	1360	1337	– 1,69	100
Eurotunnel	7,20	7,15	– 0,69	
Filipacchi Medias	1345	1320	– 1,85	20
Fimalac SA	484	484	—	140
Finextel	97,50	96	– 1,53	[illegible]
Fives-Lille	479,10	484	+ 1,02	50
Fromageries Bel	4201	4225	+ 0,57	50
Galeries Lafayette	2290	2270	– 0,87	100
GAN	108,10	113	+ 4,53	30
Gascogne (B)	497	507	+ 2,01	80
Gaumont #	430	433	+ 0,69	50
Gaz et Eaux	2275	2292	+ 0,74	50
Geophysique	443,50	445	+ 0,33	10
G.F.C	491	497	+ 1,22	100
Groupe Andre S.A.	470	468	– 0,42	50
Gr.Zannier (Ly) #	126	125	– 0,79	10
GTM-Entrepose	285	286	+ 0,35	50
Guilbert	1000	1005	+ 0,50	10
Guyenne Gascogne	2020	2002	– 0,89	100
Havas	401	401,80	+ 0,19	15
Havas Advertising	598	586	– 2	50
Imetal	834	843	+ 1,07	50
Immeubl.France	352	352	—	50
Infogrames Enter.#	677	730	+ 7,82	25
Ingenico	113,80	114	+ 0,17	10
Interbail	236	236,50	+ 0,21	100
Intertechnique	1002	1025	+ 2,29	100
Jean Lefebvre	290	290	—	50
Klepierre	750	750	—	100
Labinal	1265	1262	– 0,23	100
Lafarge	332,20	335	+ 0,84	25
Lagardere	157,30	158	+ 0,44	40
Lapeyre	355	349	– 1,69	10
Lebon	198,50	191	– 3,77	50
Legrand	934	925	– 0,96	10
Legrand ADP	630	636	+ 0,95	10
Legris indust.	240,30	239	– 0,54	20
Locindus	840	841	+ 0,11	150
L'Oreal	1947	1950	+ 0,15	10
LVMH Moet Hennesey	1450	1414	– 2,48	10
Lyonnaise Eaux	558	557	– 0,17	50
Marine Wendel	547	540	– 1,27	100
Metaleurop	59	59,70	+ 1,18	50
Metrologie Inter.	18,75	19	+ 1,33	10
Michelin	320,50	318	– 0,78	12
Moulinex	135	134,90	– 0,07	10
Nord-Est	145	143	– 1,37	50
Nordon (Ny)	424	430	+ 1,41	30
NRJ #	758	750	– 1,05	10
OLIPAR	79,55	79,55	—	200
Paribas	377	376,80	– 0,05	50
Pathe	1383	1410	+ 1,95	100
Pechiney	218	222,10	+ 1,88	100
Pernod-Ricard	302,90	303,90	+ 0,33	20
Peugeot	598	591	– 1,17	35
Pinault-Prin.Red.	2354	2338	– 0,67	100
Plastic-Omn.(Ly)	477,80	493	+ 3,18	20
Primagaz	580	600	+ 3,44	10
Promodes	1480	1498	+ 1,21	20
Publicis	568	569	+ 0,17	25
Remy Cointreau	146,30	146,30	+ 0,06	10
Renault	121,70	121	– 0,57	25
Rexel	1710	1745	+ 2,04	20
Rhone Poulenc A	179,80	186,80	+ 3,89	25
Rochette (La)	29,20	29	– 0,68	10
Rue Imperiale(Ly)	5200	5250	+ 0,96	200
Sade (Ny)	190	189	– 0,52	100
Sagem SA	3168	3165	– 0,09	50
Saint-Gobain	850	847	– 0,35	100
Saint-Louis	1380	1380	—	100
Salomon (Ly)	440,50	438,10	– 0,54	10
Salvepar (Ny)	410	415,70	+ 1,39	50
Sanofi	553	556	+ 0,54	25
Sat	1580	1610	+ 1,89	100
Saupiquet (Ns)	716	721	+ 0,69	50
Schneider SA	276,70	277	+ 0,10	50
SCOR	202	199,40	– 1,28	25
S.E.B.	1136	1111	– 2,20	28
Sefimeg	389,90	391	+ 0,28	100
SEITA	212	212	—	50
Selectibanque	77,10	78,50	+ 1,81	100
SFIM	1145	1155	+ 0,87	160
SGE	128	126	– 1,56	85
Sidel	395,60	393	– 0,65	15
Silic CA	825	839	+ 1,69	100
Simco	528	540	+ 2,27	100
S.I.T.A	1220	1195	– 2,04	50
Skis Rossignol	145,10	150,80	+ 3,92	25
Sligos	850	860	+ 1,17	25
Societe Generale	621	624	+ 0,48	90
Sodexho	2739	2685	– 1,97	100
Sommer-Allibert	168,50	168,50	—	5
Sophia	210	210,50	+ 0,23	75
Spir Communication	580	573	– 1,20	[illegible]
Strafor Facom	405	402	– 0,74	25
Suez	252,20	256,30	+ 1,62	75
Synthelabo	585	576	– 1,53	10
Technip	557	589	+ 5,74	20
Thomson-CSF	163,70	163,20	– 0,30	20
Total	479,40	474,70	– 0,98	50
U.A.P.(COMPAGNIE)	143,30	143,50	+ 0,13	10
UFB Locabail	519	519	—	100
UIC	21,10	21,40	+ 1,42	20
UIF	478	477,10	– 0,18	100
UIS	183,60	187,50	+ 2,12	25
Unibail	494,50	505	+ 2,12	100
Union Assur.Fdal	637	640	+ 0,47	10
Usinor Sacilor	76,90	77,90	+ 1,30	20
Valeo	356,80	358,20	+ 0,39	20
Vallourec	308,90	318,80	+ 3,20	100
Via Banque	194	194	—	100
Worms & Cie	371	370,20	– 0,21	12
Zodiac ex.dt divid	1572	1575	+ 0,19	10
Elf Gabon	1374	1375	+ 0,07	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	364,20	360,10	– 1,12	5
Adecco S.A.	1549	1550	+ 0,06	10
Adidas AG #	519	525	+ 1,15	5
American Express	340	340,70	+ 0,20	
Anglo American #	308,30	304	– 1,39	
Amgold #	392	387,90	– 1,04	1
Arjo Wiggins App.	15,35	14,50	– 5,53	
A.T.T. #	220	217	– 1,36	1
Banco Santander # ■	343	346,80	+ 1,10	750
Barrick Gold #	150,20	147,80	– 1,59	
B.A.S.F. #	200	200,20	+ 0,10	5
Bayer #	207,30	208	+ 0,33	5
Cordiant PLC	9,05	8,95	– 1,10	
Crown Cork ord.#	315	317,50	+ 0,79	5
Crown Cork PF CV#	286,30	—	—	41
Daimler Benz #	389	393	+ 1,02	5
De Beers #	170,30	170,20	– 0,05	
Deutsche Bank #	278,40	275	– 1,22	5
Dresdner Bank #	175,50	176,50	+ 0,56	5
Driefontein #	52,50	51,50	– 1,90	
Du Pont Nemours #	599	606	+ 1,16	
Eastman Kodak #	475	480	+ 1,05	2
East Rand #	2,16	2,30	+ 6,48	1
Echo Bay Mines #	36,75	35,50	– 3,40	
Electrolux #	334,40	334,90	+ 0,14	25
Ericsson #	180	181,90	+ 1,05	2
Ford Motor # ■	178,30	178,20	– 0,05	1
Freegold #	40	40,40	+ 1	
Gencor Limited #	21,95	21,90	– 0,22	
General Elect. #	574	584	+ 1,74	
General Motors #	337,10	332	– 1,51	1
Cie Belgique #	414,60	420	+ 1,30	
Grd Metropolitan	40,45	40,30	– 0,37	
Guinness Plc #	40	38,95	– 2,62	
Hanson Plc	8,10	8,10	—	
Harmony Gold #	46,05	45,45	– 1,30	
Hitachi #	48	48,65	+ 1,35	50
Hoechst #	234,60	234,50	– 0,04	5
I.B.M #	867	873	+ 0,69	[illegible]
I.C.I #	67,35	65,30	– 3,04	1
Ito Yokado #	250	250,60	+ 0,24	50
Matsushita #	83	83,10	+ 0,12	50
Mc Donald's #	254	250	– 1,57	
Merck and Co #	492,60	497,30	+ 0,95	
Mitsubishi Corp.#	50,10	50	– 0,19	50
Mobil Corporat.#	723	728	+ 0,69	2
Morgan J.P. #	553	561	+ 1,44	2
Nestle SA Nom. #	5970	5970	—	10
Nipp. MeatPacker #	65	63	– 3,07	50
Nokia A	354	362	+ 2,25	5
Norsk Hydro #	304	305,30	+ 0,42	20
Petrofina #	1935	1941	+ 0,31	
Philip Morris #	649	665	+ 2,46	1
Philips N.V #	220,10	220	– 0,04	10
Placer Dome Inc #	115	115,20	+ 0,17	
Procter Gamble #	628	635	+ 1,11	
Quilmes	310	310	—	
Randfontein #	26,20	25,70	– 1,90	
Rhone Poul.Rorer #	406	409,20	+ 0,81	
Royal Dutch #	958	966	+ 0,83	5
R T Z #	81,30	79,30	– 2,46	
Sega Enterprises	151,50	151,60	+ 0,06	50
Saint-Helena #	31,50	31,10	– 1,26	1
Schlumberger #	610	612	+ 0,32	
SGS Thomson Micro.	392,80	393,60	+ 0,20	13
Shell Transport #	94	94,15	+ 0,15	
Siemens #	265	269,80	+ 1,81	5
Sony Corp. #	370	368,50	– 0,40	50
Sumitomo Bank #	59,70	60,35	+ 1,08	50
T.D.K #	345,60	350	+ 1,27	50
Telefonica #	130,70	129,90	– 0,61	500
Toshiba #	32	32,55	+ 1,71	50
Unilever #	917	911	– 0,65	4
United Technol. #	370,50	385	+ 3,91	5
Vaal Reefs #	377	369	– 2,12	
Volkswagen A.G #	2580	2580	—	50
Volvo (act.B) #	131,20	132,30	+ 0,83	5
Western Deep #	170	168	– 1,17	2
Yamanouchi #	102,80	102,30	– 0,48	50
Zambia Copper	12	14,45	+ 20,41	

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 31 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	101,90	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	112,22	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	123	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	124,56	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	120	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	109,90	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,41	[illegible]
CFF 10,25% 90-01 CB#	120,19	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,21	[illegible]
CLF 9% 88-93/98 CA#	105,32	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	123,65	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	118,55	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,48	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,66	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,23	[illegible]
Emp.Etat 6% 93-97 #	101,17	[illegible]
Finansder 9% 91-06#	123,41	[illegible]
Finansd.8,6% 92-02#	117,15	[illegible]
Floral 9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	*101,98*	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,47	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50% 88-98 CA#	108,09	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,90	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,67	[illegible]
OAT 8,50% 90/00 CA#	113,17	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	107,11	[illegible]
OAT 10% 5/85-00 CA#	118,10	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	105,20	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,38	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	125,49	[illegible]
OAT 8,50% 92-23 CA#	125,60	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109,28	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5% 90CV	940	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ●	74,95	75
Baccarat (Ny) ◆	520	520
Bains C.Monaco ◆	505	505
Bque Transatlantl. ◆	138	138
B.N.P.Intercont.	543	550
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	395	394
Champex (Ny) ◆	26,90	26,90
CIC Un.Euro.CIP	347	347
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1822	1822
Concorde-Ass Risq	970	987
Continental Ass.Ly	428,90	428,90
Darblay ◆	415	419
Didot Bottin	795	794
Eaux Bassin Vichy ◆	3700	3700
Ecia	805	805
Ent.Mag. Paris	1510	1510
Fichet Bauche ◆	66,10	66,10
Fidei	36,70	38,50
Finalens	370	360
F.I.P.P.	350,10	346,10
Fonciere (Cie)	552	558
Fonc. Lyonnaise #	650	640
Foncina #	485	485
Francarep	250,10	256
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1300	1300
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot	936	959
G.T.I (Transport)	204	208
Immobail	103,90	103,90
Immobanque	649	645
Locamion (Ly) ◆	540	540
Lucia	54,50	55
Monoprix ◆	222	222
Metal Deploye ◆	386	386
Mors #	*8,85*	8,85
Navigation (Nle) ◆	100	100
Optorg	293	295
Paluel-Marmont ◆	240	240
Exa.Clairefont(Ny)	1090	1090
Parfinance	224	224
Paris Orleans	265	267,90
Piper Heidsieck ◆	1720	1720
Promodes (Cl)	1020	1030
PSB Industries Ly	351,90	352
Rougier #	294	299
Saga	86,50	80,35
Salins du Midi	607	607
S.I.P.H. ◆	185	185
Sofal ◆	37	37
Sofragi	4390	4400
Taittinger	1810	1815
Tour Eiffel ●	248	248
Vicat	425	435
Finaxa	305	306
Gaillard (M) ◆	1454	1454
Givaudan-Lavirotte ◆	1024	1024
Grd Bazar Lyon(Ly)	176,10	176,10
Gd Moul.Strasbourg ◆	1700	1700
Immeubl.Lyon(Ly)#	475,10	475,10
L.Bouillet (Ly) ◆	288,80	288,80
Lloyd Continental ◆	7000	7000
Lordex (Ny) ◆	18	18
Mag.Lyon Gerl.(Ly) ◆	149	149
Matussiere Forest.	71,80	72
Moncey Financiere	2821	2820
M.R.M. (Ly) ◆	165	165
Part-Dieu(Fin)(Ly)	111	111
Poliet	506	490
Sabeton (Ly)	740	744
Samse (Ly)	812	830
Sechilienne (Ly)	1080	1080
Tanneries Fce (Ny) ◆	288,40	288,40
Union Gle Nord(Li)	196	196

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	200	200
Commerzbank AG	141,90	141,90
Fiat Ord.	18,65	18,50
Gevaert	369	369
Gold Fields South	135	135
Kubota Corp.	24,30	24,90
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	45	45
Robeco	456	456,50
Rodamco N.V.	163,50	165
Rolinco	472,80	472,80
Sema Group Plc	101,10	101
Solvay SA	3750	3750

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 31 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	42,90	42,90
AFE #	449,80	430
Aigle #	191,50	185
Albert S.A (Ns) ◆	135,40	135,40
Altran Techno. #	1904	1885
Montaignes P.Gest.	1910	1974
Assystem #	442	446
Bque Picardie (Li)	620	640
Bque Tarneaud(B)#	261,90	260,50
Bque Vernes ◆	158	158
Beneteau #	645	650
B I M P	65	[illegible]
Boiron (Ly) #	696	[illegible]
Boisset (Ly)# ◆	300,10	300,10
But S.A.	345	344
Cardif SA	844	817
C.E.E #	180	180
Cermex (Ly) ◆	380	380
CFPI #	328	315
Change Bourse (M)	273	275
Christ.Dalloz #	2200	2250
CNIM CA#	209	211,10
Codetour	309	309
Comp.Euro.Tele-CET	413	413,50
Conflandey S.A.	258	260
C.A.Haute Normand.	315,90	317
C.A. Paris IDF	788	785
C.A.Ille & Vilaine	342	342
C.A.Morbihan (Ns)	319,50	319
C.A.du Nord (Li)	529	526
C.A. Oise CCI	279,70	279
Creeks ◆	21,75	[illegible]
Devanlay ◆	465	465
Devernois (Ly)	524	525
Ducros Serv.Rapide	66	65,95
Adecco Trav.Tem.Ly	460	460
Europ.Extinc.(Ly)#	445	450
Expand s.a.	426,90	[illegible]
Factorem	698	698
Faiveley #	318	319,80
Finacor	76	75,20
Fininfo	571	575
Fructivie	617	618
Gautier France #	240	242
Gel 2000	67	67,50
GFI Industries #	949	953
Girodet (Ly) # ◆	25	36,75
GLM S.A.	284,90	285
Grandoptic.Photo #	846	830
Gpe Guillin # Ly	195	195,10
Kindy #	147	147
Guerbet	295	295
Hermes internat.1#	1605	1550
Hurel Dubois	595	595
ICBT Groupe #	192	192
I.C.C.	121,50	125,10
ICOM Informatique	289,20	295
Idianova	69,90	68
Int. Computer #	105	104
IPBM	66,30	68,90
M6-Metropole TV	504	[illegible]
Manitou #	670	702
Manutan	485	479,90
Marie Brizard #	1000	1000
Maxi-Livres/Profr.	148,90	159
Mecelec (Ly)	71,45	71,45
MGI Coutier	252	257,80
Monneret Jouet Ly#	90	90
Naf-Naf #	63,90	63,90
NSC Schlum. Ny	612	610
Onet #	990	1000
Paul Predault #	200	197
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy # ◆	85,05	85,05
Phyto-Lierac	357	359
Pochet ◆	960	960
Poujoulat Ets (Ns)	214,90	213,20
Radiall #	604	600
Robertet #	1070	1087
Rouleau-Guichard	359	342
Securidev #	83	89,30
Smoby (Ly)#	595	615
Sofco (Ly)	46,50	46,50
Sofibus ◆	368	368
Sogepag #	156	124
Sogeparc (Fin)	870	879
Sopra	484	478,10
Steph.Kelian # ◆	98	98
Sylea	580	[illegible]
Teisseire-France	168,10	168,10
TF1-1	486,50	486,90
Thermador Hold(Ly)	280	285
Trouvay Cauvin #	122,10	125
Unilog	553	572
Union Fin.France	585	[illegible]
Viel et Cie #	136	[illegible]
Vilmorin et Cie #	475	480
Virbac	600	600

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 31 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	70	70
Coil	170	170
Electronique D2	580	585
FDM Pharma n.	202	201
Genset	247	248,90
High Co.	181	179
Infonie	132	141
Joliez-Regol	*87,80*	87
Mille Amis ◆	112	112
Picogiga	240	245,90
Proxidis	23,45	23
Stelax	4,60	4,60

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 31 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Beghin CI ◆	737	737
Crédit Gén.Ind. ◆	21,10	21,10
Générale Occidentale ◆	85,50	85,50
Mumm ◆	1399	1399
Sté lecteurs du Monde ◆	165,10	165,10

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le *30 janvier*

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	130,10	123,90
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2998,09	2362,65
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9630,26	9630,26
Arbitr. Première	9709,18	[illegible]
Arbitr. Sécurité	17676,93	17583,99
BNP		
Antigone Trésorerie	873376	873376
Natio Court Terme	14030	14030
Natio Court Terme2	380930	380930
Natio Epargne	2272,48	2249,98
Natio Ep. Capital C/D	16750,40	16584,55
Natio Ep. Croissance	2635,74	2584,86
Natio Ep. Obligations	231,33	226,79
Natio Epargne Retraite	153,88	150,86
Natio Epargne Trésor	11129,41	11107,20
Natio Epargne Valeur	629,66	617,31
Natio France Index	1328,86	1302,80
Natio Immobilier	1308,93	1283,26
Natio Inter	2014,10	1974,61
Natio Monétaire C/D	5424,22	5424,22
Natio Opportunités	181,99	178,42
Natio Patrimoine	1593,33	1562,09
Natio Perspectives	1423,80	1395,88
Natio Placements C/D	77866,77	77866,77
Natio Revenus	1131,32	1120,12
Natio Sécurité	11330,05	11330,05
Natio Valeurs	1232,99	1208,81
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	91209,89	91209,89
Oblig. tres caté.	256,73	251,94
CDC-GESTION GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS		
Livret Bourse Inv. D	746,83	725,08
Le Livret Portefeuille D	980,56	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2391,06	[illegible]
Patrimoine Retraite C	308,39	302,34
Sicav Associations C	2400,38	2400,38
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19402,29	19402,29
Mutual. dépôts Sicav C	19081,96	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	249,01	[illegible]
Ecur. Capicourt C	231,20	231,20
Ecur. Capitalisation C	244,44	244,44
Ecur. Distrimonétaire D	10461,38	10461,38
Ecur. Expansion C	81590,15	81590,15
Ecur. Géovaleurs C	3202,13	3139,34
Ecur. Investis. D	202,90	198,92
Ecur. Monépremière	11187,68	11187,68
Ecur. Monétaire C	12908,77	12908,77
Ecur. Monétaire D	12293,96	12293,96
Ecur. Trésorerie C/D	317,27	[illegible]
Ecur. Trimestriel D	2026,60	2026,60
Eparcourt-Sicav D	199,46	199,46
Géoptim C	12440,07	12256,23
Géoptim D	12106,63	11927,21
Horizon C	1969,02	1930,41
Prévoyance Ecur. D	105,95	105,95
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11844,76	11844,76
Ecur. Sécuripremière C	11809	11797,20
Ecur. Sensipremière C	12816,60	12816,60
CNCA CRÉDIT AGRICOLE		
Amplia ◇	118258,98	118258,98
Atout Amérique	161,58	157,64
Atout Asie	99,47	97,04
Atout Futur C	713,67	696,26
Atout Futur D	671,83	655,44
Coexis	1934,74	1898,67
Dieze	2036,94	1998,96
Elicash ◇	938077,83	938077,83
Epargne-Unie	191	186,34
Eurodyn	2196,44	2142,87
Indicia ◆	1521,55	[illegible]
Moné.JC ◇	11828,18	11828,18
Moné.JD ◇	11452,17	11452,17
Oblifutur	536,08	526,08
Oraction	1824,11	1779,62
Revenu-Vert	1222,34	1199,35
Sévéa ◆	114,57	111,78
Synthésis	17577,18	17282,53
Uni Association ◇	119,60	119,60
Uni Foncier	1385,62	1351,82
Uni France	777,58	758,61
Uni Garantie C	1853,98	1819,41
Uni Garantie D	1418	1391,56
Uni Régions	1710,24	1668,53
Univar C ◇	306,41	306,41
Univar D ◇	300,58	300,58
Univers Actions	210,57	205,43
Univers-Obligations	235,90	231,50
CIC BANQUES		
Francic	667,02	647,59
Francic Pierre	128,46	124,72
Francic Régions	1850,94	1797,03
CIC PARIS		
Cicamonde	1465,17	1422,44
Converticic	379,39	[illegible]
Ecocic	1626,31	1578,98
Oblicic Mondial	3642,03	3536,21
Oblicic Régions	1205,74	1187,92
Rentacic	170,29	167,77
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1360,59	1347,12
Lion 20000 C	16999,04	16999,04
Lion 20000 D	16306,63	16306,63
Lion Association	10936,97	10936,97
Lion Plus	1527,31	1497,38
Lion Trésor	2513,77	2488,28
Oblilion	2009,61	1989,71
Sicav 5000	674,02	660,80
Slivafrance	1133,26	1111,04
Slivam	533,68	523,22
Slivarente	245,93	241,11
Slivinter	665,14	[illegible]
Trilion	5304,60	5296,53
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2272,56	2228
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	152,52	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	907,24	907,24
Créd.Mut.Ep.Ind.C	124,43	121,10
Créd.Mut.Ep.J	22709,09	22709,09
Créd.Mut.Ep.long.T.	256,79	249,92
Créd.Mut.Ep.Monde	1427,32	1389,12
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1840,81	1804,72
Créd.Mut.Ep.Quatre	1121,16	1099,18
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	825,68	[illegible]
Saint-Honore Capital	19386,36	18821,71
St-Honoré March. Emer.	761,88	729,07
St-Honoré Pacifique	695,09	665,16
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1816,36	1816,36
Stratégie Actions	995,01	956,74
Stratégie Rendement	1919,44	1859,02
LA POSTE		
Amplitude Monde C	894,66	872,84
Amplitude Monde D	871,55	850,29
Amplitude Europe C/D	134,26	130,99
Éfanciel D	158,96	155,08
Emergence Poste D	128,55	125,41
Géobilys C	646,91	637,35
Géobilys D	617,43	608,31
Intensys C	116,80	116,63
Intensys D	111,85	111,68
Latitude C	146,99	146,99
Latitude D	138,29	138,29
Oblitys D	620	610,84
Plénitude D	185,91	181,38
Poste Gestion C	44045,32	44045,32
Revenus Trimestr. D	5347,57	5294,62
Solstice D	2367,12	2361,22
Thésora C	966,94	957,37
Thesora D	880,14	871,43
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37604,03	37604,03
Actimonétaire D	30620,02	30620,02
Cadence 1 D	1079,89	1069,20
Cadence 2 D	*1083,90*	*1073,17*
Cadence 3 D	1070,62	1060,02
Capimonétaire C	406,51	406,10
Capimonétaire D	*377,70*	*377,32*
Sogeoblig C	9072,67	8982,84
Interoblig C	7054,45	6984,60
Intersélection France D	650,46	637,71
S.G. France opport. C	1904,41	1867,07
S.G. France opport. D	1818	1782,35
Sogenfrance C	1663,90	1631,27
Sogenfrance D	1520,88	1491,06
Sogépargne D	308,67	305,61
Soginter C	2039,04	1999,06
Fonds communs de placements		
Favor D	1414,08	1386,35
Sogeliance D	1715,96	1698,97
Sogenfrance Tempo D	168,97	168,97

SYMBOLES

◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT
3615 LEMONDE
Publicité financière Le Monde : 01 44 43 76 45

RUGBY L'Angleterre reçoit l'Ecosse, samedi 1er février, à Twickenham pour son entrée dans le Tournoi des cinq nations. L'arrivée de Jack Rowell à la tête de la sélection, en mars 1994, avait suscité l'espoir d'un jeu plus alléchant. ● L'ANCIEN ENTRAÎNEUR du club de Bath ne s'est pourtant jamais départi d'un conservatisme strict, qui permet à son équipe de s'imposer dans le Tournoi sans soulever l'enthousiasme. Certains joueurs n'hésitent pas à dénoncer l'écart entre les propos de Jack Rowell et la réalité du terrain. ● BOB DWYER, l'entraîneur australien installé à Leicester après un passage au Racing-Club de France, explique la pression qui pèse sur le responsable du XV de la rose et détaille les pesanteurs qui gênent l'évolution du jeu anglais. ● DANS L'AUTRE RENCONTRE, le pays de Galles, prochain adversaire de la France, reçoit l'Irlande.

L'Angleterre attaque à reculons le Tournoi des cinq nations

Ancien entraîneur de Bath, Jack Rowell a pris en main l'équipe de la Rose avec la promesse de lui insuffler un jeu plus ouvert. Un engagement sans suite sur le terrain, dont est désormais écarté Neil Back, le troisième ligne le plus offensif du championnat anglais

JACK ROWELL n'enthousiasme plus l'Angleterre, parce que son rugby reste obstinément étouffant, même lorsqu'il est vainqueur. Qu'est-il advenu des promesses d'hier ? Rowell était arrivé en sauveur, nanti d'une belle réputation acquise dans le club de Bath. Il avait su lui donner un style. Il y cultivait le goût de l'offensive, comme nulle part ailleurs dans le championnat anglais.

COUPE DU MONDE

Les envolées de Jeremy Guscott, le trois-quart centre, étaient citées en exemple, tout comme la fantaisie de l'ensemble de la ligne d'attaque. Jack Rowell se glissait peu à peu dans la peau d'un entraîneur modèle, d'une référence enviée. Sa promotion à la tête de l'équipe nationale, en mars 1994, allait donc de soi. Elle valait promesse d'un jeu plus complet. Elle laissait espérer qu'enfin l'Angleterre allait s'engager sur la voie empruntée depuis plusieurs années par l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Chaque hiver du Tournoi n'a fait qu'apporter son lot de déceptions. Le rugby rêvé n'existait que dans les phrases de l'entraîneur. Il s'arrêtait à la sortie du vestiaire, érodant peu à peu la confiance placée dans le responsable du XV de la Rose. Cette saison, plus que jamais, Jack Rowell a été mis en cause. L'automne lui a été périlleux. L'équipe d'Angleterre a livré contre l'Argentine l'un de ses plus mauvais matches, conclu par une victoire étriquée. Elle s'est inclinée devant les Barbarians néo-zélandais, une formation de joueurs dont la saison était terminée depuis près d'un mois.

Pour la première fois, des rumeurs de départ de l'entraîneur ont envahi les colonnes de la presse anglaise. Les journaux stigmatisaient son *« conservatisme »*, suggéraient ouvertement le nom de remplaçants. Puis Rowell a reçu le soutien officiel de la fédération (RFU), et la garantie de conserver la mainmise sur l'équipe nationale jusqu'à la fin du Tournoi des cinq nations. Il sait pertinemment qu'en cas d'échec il sera remercié.

Quelles sont aujourd'hui ses véritables intentions ? Pour préparer le match contre l'Ecosse, Rowell a subi une déception et pris une décision controversée. Il souhaitait renforcer l'encadrement et mieux faire passer le message du jeu. Il espérait donc voir Brian Ashton, l'entraîneur de Bath, le rejoindre et reconstituer ainsi leur duo. Les tractations ont été longues, elles ont fini par échouer. Brian Ashton est aujourd'hui en charge de l'équipe d'Irlande, battue par la France, samedi 18 janvier à Dublin. Et Jack Rowell a conservé les deux adjoints qui l'assistaient l'année dernière, Les Cusworth et Mike Slemen.

Il a établi, au début du mois de janvier, un « squad » de trente joueurs. Cette liste est valable pour toute la durée du Tournoi des cinq nations. Il y a ajouté un second groupe de quarante noms qui formeront les équipes A, susceptibles de rejoindre le XV d'Angleterre, lors de la prochaine tournée en Argentine. C'est au détour de la sélection annoncée pour jouer contre l'Ecosse que Rowell a connu un premier accroc. Il a préféré au poste de troisième ligne aile Richard Hill à Neil Back, relançant une polémique vieille de plusieurs années.

MISE À L'ÉCART

Dans l'esprit des sélectionneurs, Neil Back est affligé d'un terrible défaut. Il n'est pas grand. L'avant de Leicester mesure 178 centimètres, une taille qui en fait le plus petit troisième ligne aile du rugby international. Jack Rowell n'a jamais caché son goût pour les joueurs surdimensionnés, mélange de puissance et de force.

La mise à l'écart de Neil Back a pourtant choqué en Angleterre une bonne partie des amateurs de rugby. Elle semblait une nouvelle fois démontrer le double langage de l'entraîneur national. Le joueur de Leicester est une sorte de porte-enseigne du jeu offensif. Dans son club, il assure à merveille le lien entre avants et trois-quarts, il est toujours là pour permettre au ballon de continuer à vivre. Dans l'optique d'un rugby ouvert, il est indispensable. Blessé de sa non-sélection, il a envoyé par courrier une demande d'explication à Jack Rowell. Il attend toujours une réponse.

L'impuissance du rugby anglais à prendre une nouvelle dimension ne se réduit sans doute pas aux défauts de son entraîneur. Pierre Villepreux, aujourd'hui assistant de Jean-Claude Skrela à la tête de l'équipe de France, est venu plusieurs fois par le passé prodiguer ses conseils aux Anglais. Ceux-ci l'avaient invité en tant qu'expert du jeu. Il avait eu tout loisir d'exposer ses méthodes, d'initier les joueurs à de nouvelles formes d'entraînement.

Il se souvient des confidences que lui avait faites un pilier. *« Il m'avait dit*, raconte Villepreux : *"Il faudrait, Pierre, que tu puisses te cacher derrière un arbre pour nous observer après ton départ. Les entraîneurs ne nous font plus du tout faire ce que tu nous a montré". »*

L'équipe d'Angleterre bénéficie pourtant de conditions idéales de préparation. Les joueurs sont à la disposition de l'entraîneur une journée par semaine. Jack Rowell a également la possibilité d'organiser des stages dans l'année pour travailler en profondeur.

Pierre Villepreux met en cause des formes d'entraînement *« immuables depuis trop longtemps »*. En Angleterre, les grandes équipes ne possèdent pas d'école de rugby. C'est au collège que sont formés les jeunes joueurs. Ils ne rejoignent pas les clubs avant l'âge de 18 ans. *« Il y a des cassures trop importantes dans le cycle de formation*, commente Villepreux, *alors qu'il faudrait une cohérence du débutant jusqu'au plus haut niveau. »*

Cette saison, plusieurs clubs anglais, notamment les Harlequins et les Wasps de Londres, se sont lancés dans un jeu plus ambitieux. Il n'empêche que depuis plusieurs saisons l'Angleterre a pu se contenter de ses ressources traditionnelles pour s'imposer dans le Tournoi. Cela ne lui rend que plus difficile de chasser le naturel.

P. Ce.

Un arbitre néo-zélandais

● Angleterre-Ecosse à partir de 16 heures (heure française) à Twickenham, sur France 2.

● **ANGLETERRE** : 15. Stimpson (Newcastle) ; 14. Sleightholme (Bath), 13. Carling (Harlequins), 12. De Glanville (Bath), cap., 11. Underwood (Newcastle) ; 10. Grayson (Northampton), 9. Gomarsall (Wasps) ; 7. Hill (Saracens), 8. Rodber (Northampton), 6. Dallaglio (Wasps), 5. Johnson (Leicester), 4. Shaw (Bristol), 3. Rowntree (Leicester), 2. Regan (Bristol), 1. Leonard (Harlequins).

● **ECOSSE** : 15. Sheperd (Melrose) ; 14. Stark (Melrose) ; 13. Stanger (Hawik) ; 12. Eriksson (London Scottish) ; 11. Logan (Stirling County) ; 10. Townsend (Northampton) ; 9. Redpath (Melrose) ; 7. Wainwright (Watsonians) ; 8. Walton (Newcastle) ; 6. I. Smith (Gloucester) ; 5. Weir (Newcastle) ; 4. Reed (Wasps) ; 3. Stewart (Northampton) ; 2. Ellis (Currie) ; 1. T. Smith (Watsonians).

● Arbitre : M. O'Brien (N-Z).

Bob Dwyer, entraîneur australien de Leicester

« L'Angleterre doit absolument gagner »

L'AUSTRALIEN Bob Dwyer est devenu l'été dernier, pour deux saisons, l'entraîneur de l'équipe de Leicester, finaliste malheureux de la Coupe d'Europe gagnée par Brive (28-9). En 1991, il avait mené l'équipe d'Australie au titre de championne du monde, s'affirmant alors comme l'un des grands noms de l'entraînement. Il avait été brièvement en charge du Racing Club de France, la saison dernière. A l'automne, des journaux londoniens ont vu en lui un possible successeur de Jack Rowell, l'entraîneur controversé de l'équipe d'Angleterre.

« L'Angleterre est-elle d'après vous la favorite naturelle du Tournoi des cinq nations ?

– Elle débute devant une équipe d'Ecosse qui s'est vraiment montrée très faible au niveau du jeu, lors de son premier match contre le pays de Galles. Mais les Anglais eux-mêmes ont connu un automne contrasté. Ils ont plutôt réussi de bonnes parties contre l'Italie et les Barbarians néo-zélandais. En revanche, ils ont été mauvais contre l'Argentine. Pour eux, le Tournoi pose un problème particulier. Ils doivent absolument gagner. Une pression maximale est sur l'entraîneur Jack Rowell et sur les joueurs à chaque rencontre.

– La presse anglaise ne semble pas se contenter de promesses de victoire. Elle réclame un jeu plus ouvert, plus spectaculaire. Jack Rowell est-il capable de le mettre en œuvre ?

– Je ne suis pas sûr que l'équipe d'Angleterre soit capable de pratiquer un jeu ouvert, maintenant que le Tournoi a commencé. Ce type de rugby est encore quelque chose de neuf ici, où l'on a tendance à se replier rapidement sur les bases : conquête et occupation du terrain. Il n'a longtemps existé que dans le club de Bath. A mon arrivée à Leicester, l'été dernier, j'ai eu du mal à me faire comprendre des joueurs. Ce n'est venu que très graduellement. D'autres équipes, comme les Harlequins et les Wasps, s'y sont mises à leur tour. Cela ne s'est pas encore traduit au niveau de l'équipe nationale.

» Pourtant, je pense qu'un fossé peut se creuser entre l'Angleterre et les autres nations du Tournoi. Nous bénéficions ici de la présence de joueurs de l'hémisphère sud dans le championnat. Ils aident les Anglais à hausser leur niveau. Et ça, c'est forcément bon pour l'équipe nationale.

– Le jeu pratiqué dans l'hémisphère sud, qui allie spectacle et résultats, n'est-il pas hors d'atteinte des Anglais ?

– Le Super 12, qui réunit et oppose les meilleurs joueurs du Sud, risque d'accroître le handicap pour les Anglais, c'est sûr. La Coupe d'Europe est, à mon avis, le seul moyen de le combler dans les années à venir. Il y a tout de même quelques joueurs de classe mondiale dans le Quinze de la Rose. Je pense notamment à Martin Johnson, deuxième ligne de Leicester, formidable en touche et très présent dans le jeu. J'aime beaucoup Will Carling, le trois-quarts centre. Il est très fort, il a une bonne accélération. Malgré les critiques formulées contre lui, je n'ai jamais eu de doutes sur ses capacités. J'aimerais bien l'entraîner. »

Propos recueillis par Pascal Ceaux

Le pays de Galles avec Robert Howley

Le demi de mêlée gallois Robert Howley sera bien sur la pelouse de l'Arms Park de Cardiff, samedi 1er février, pour la rencontre de la deuxième journée du Tournoi des cinq nations entre le pays de Galles et l'Irlande.

Robert Howley, vingt-six ans, s'est bien remis d'une blessure à une épaule et jouera sa 14e rencontre consécutive avec la sélection galloise. Beau vainqueur en Ecosse pour son entame du Tournoi, le pays de Galles est régénéré par le retour de plusieurs joueurs qui étaient partis jouer au rugby à XIII. Il rencontrera la France dans deux semaines au Parc des Princes. – *(AFP.)*

● Classement provisoire du Tournoi des cinq nations : 1. France ; 2. pays de Galles, 2 pts ; 3. Angleterre (0 match) ; 4. Ecosse ; 5. Irlande, 0.

F1 : les Williams seront équipées d'un moteur Renault jusqu'en 1999

RENAULT SPORT se retirera, comme prévu, de la formule 1 à la fin de la saison 1997. Mais l'écurie Williams, partenaire du motoriste français depuis 1989, continuera à bénéficier du moteur Renault RS 9 jusqu'en 1999. Patrick Faure, président de Renault Sport, a en effet annoncé, jeudi 30 janvier, que le désengagement de la marque française de la formule 1 laisserait la place à *« une mission de veille »*. *« Pour éviter de dilapider le capital technique accumulé, Renault Sport a décidé de vendre son savoir-faire dans le domaine des moteurs de formule 1 à la société française Mecachrome, spécialisée entre autres dans l'assemblage et la préparation des moteurs de formule 1 et fidèle partenaire de Renault depuis vingt-deux ans »*, a précisé Patrick Faure.

Selon les responsables de Renault Sport, la société Mecachrome, installée dans le Cher, devrait continuer à développer *« pour son propre compte et sous son propre nom »* le dernier-né des moteurs de Renault F1, le RS 9. Mecachrome achètera la technologie dans sa dernière version. Renault facturera l'assistance de collaborateurs nécessaires pour la recherche, l'exploitation ou le développement du moteur.

Par cette formule, Renault se ménage une « veille technique », identique à celle mise en place fin 1986 avant le retour en Formule 1 trois ans plus tard. Une vingtaine de personnes continueraient de fréquenter les circuits. L'entreprise resterait ainsi en contact avec les hautes technologies de la compétition afin de se donner la capacité d'en suivre les évolutions.

L'écurie Williams a déjà signé avec Mecachrome un contrat de fourniture du RS 9 pour 1998 et 1999. D'autres écuries pourraient suivre... et pourquoi pas l'écurie Prost.

La nouvelle démarche de Renault pourrait en effet compliquer davantage le jeu de Peugeot Sport, engagé avec l'ancien champion du monde dans un projet d'écurie française de formule 1 (*Le Monde* du 28 janvier). En laissant planer la menace d'un retour plus ou moins rapide, Renault ne semble pas décidé à laisser Peugeot faire cavalier seul sur les circuits. – *(Avec AFP.)*

■ **Eddie Jordan, propriétaire de l'écurie Jordan**, et le directeur de Peugeot Sport, Pierre-Michel Fauconnier, présentaient, à Londres, le dernier modèle de la Jordan-Peugeot, destiné à rejoindre le groupe des cinq meilleures écuries engagées en F1. La réussite éventuelle du modèle 197 représente sans doute pour le constructeur irlandais la dernière chance de pouvoir prolonger son accord avec le motoriste.

Laura Flessel est devenue l'ambassadrice de l'escrime

La championne olympique à l'épée participe au tournoi de Saint-Maur le 2 février

JAMAIS sans doute une escrimeuse n'aura connu une notoriété aussi forte et aussi soudaine que Laura Flessel. Depuis son double titre olympique d'Atlanta (individuel et par équipe), l'épéiste a enchaîné émissions de télévision et séances photo à un rythme effréné. Dans le milieu de l'escrime, on n'était pas habitué à de telles sollicitations, dans un sport peu médiatique, ne comptant que 35 000 licenciés. Certes, les Boisse, Riboud et autres Omnès avaient réussi en leur temps à se faire connaître en dehors du cénacle étroit des salles d'armes. Mais Laura dispose de ce « petit plus » qui fait qu'en quelques mois, elle est devenue la coqueluche des médias.

Lorsqu'à Atlanta, elle enleva son masque après avoir porté la touche victorieuse, le public découvrait que Laura n'était pas seulement une gagneuse : la jolie Antillaise peut user de son sourire aussi efficacement que de son épée. A tel point qu'il lui est souvent demandé si elle serait tentée par une carrière de mannequin. *« Il n'en a jamais été question*, répond-t-elle avec agacement, *je suis avant tout une escrimeuse, c'est en tant que telle que j'accepte de participer à des émissions »*.

Avant de répondre aux invitations, Laura reste scrupuleuse : elle vérifie le contenu des émissions, leur taux d'audience. *« Je suis d'un naturel très méfiant*, avoue-t-elle, *aussi il m'arrive de dire non quand je ne sens pas les choses. Un jour, par exemple on m'avait proposé une séance de photo sur la plage en maillot de bain du style* « Laura Flessel sous les cocotiers ». *J'ai refusé, je n'ai pas envie de véhiculer ce genre d'image. »*

Malgré tout, Laura se fait un devoir de répondre aux sollicitations des médias : *« En tant qu'escrimeur, on est toujours dans l'ombre. Atlanta nous a permis de sortir de l'anonymat, c'est une chance à saisir »* explique-t-elle.

UNE MISSION

L'épéiste se sent presque investie d'une mission au service de son sport. N'avait-elle pas elle-même arrêté la danse à l'âge de 7 ans pour prendre les armes, après avoir vu le sabreur Jean-François Lamour à la télévision ? Aujourd'hui, c'est son tour de donner l'exemple. Et ça marche : depuis les succès de l'équipe de France à Atlanta, auxquels Laura a largement contribué, le nombre de licenciés a augmenté de près de 25 %. Près de 10 000 nouveaux adeptes se sont précipités dans les salles d'armes.

Une affluence qui ravit les responsables de la fédération française d'escrime (FFE), mais qui en même temps les inquiète. *« Les Jeux ont eu d'énormes retombées pour nous. Mais maintenant, il faut pouvoir accueillir les nouveaux licenciés dans de bonnes conditions »*, souligne Pierre Abric, président de la FFE. Les infrastructures ne sont pas extensibles à l'infini, l'escrime va devoir apprendre à gérer son succès.

Gérer son succès, Laura a finalement très bien su le faire. Cette notoriété toute fraîche aurait pu perturber sa préparation sportive. Mais elle dément avoir baissé la garde sur le plan de l'entraînement, à la fin de la saison 1996. Les championnats d'Europe, elle ne s'y était pas préparée et n'avait pas grand chose à y gagner. Quant au titre national, il s'est disputé... trois jours avant son mariage. *« Mis à part ça, j'ai abordé cette saison comme les précédentes : le premier trimestre a surtout été consacré au travail physique. Mes résultats aux Jeux n'ont rien changé à ma manière de me préparer »*, explique la championne olympique.

La méthode a porté ses fruits : depuis le début de l'année, la Guadeloupéenne a participé à trois finales en trois épreuves de Coupe du monde, gagnant à Rio de Janeiro. Actuellement en tête du classement, elle abordera en position de force, dimanche 2 février, le tournoi de Coupe du monde de Saint-Maur (Val-de-Marne), dans la dernière ligne droite vers l'objectif de sa saison : les championnats du monde au Cap.

« C'est un titre qui manque à mon palmarès et le fait que ces championnats se déroulent en Afrique du sud, revêt pour moi une importance supplémentaire à cause du symbole historique que cela représente », affirme Laura Flessel, qui, visiblement, n'a rien perdu de son envie de gagner.

Stéphane Lauer

Alberto Tomba gagne le slalom de Schladming

ALBERTO TOMBA a définitivement marqué son retour, jeudi 30 janvier, en enlevant le slalom de Schladming (Autriche), comptant pour la Coupe du monde de ski alpin. A quatre jours de l'ouverture des championnats du monde qui auront lieu dans son pays, à Sestrières, l'Italien est redevenu *« la Bomba »*. L'Autrichien Thomas Stangassinger, qui n'a pas renoué avec le succès depuis le titre olympique conquis dans cette spécialité à Lillehammer en 1994, a terminé deuxième. Le Français Sébastien Amiez, vainqueur de la Coupe du monde dans cette spécialité en 1995, a pris la troisième place.

■ **FOOTBALL : tous les Pass 98** pour assister aux matches de la première phase et aux huitièmes de finale du Mondial 98, qui auront lieu au Stade-Vélodrome à Marseille, ont été vendus, a indiqué, jeudi 30 janvier, un communiqué du Comité d'organisation (CFO). Cela avait été précédemment le cas à Nantes et à Saint-Denis.

■ **BOXE : Riddick Bowe, ancien champion du monde des lourds** (29 ans), a annoncé, jeudi 30 janvier, qu'il s'était engagé dans le corps des réservistes des « marines » américains. – *(AP.)*

■ **BASKET : le meilleur joueur de la NBA, Michael Jordan** (34 ans), a annoncé, jeudi 30 janvier, qu'il poursuivrait sa carrière au moins encore une saison.

Le Soleil frappe la Terre à la magnétosphère

Le 10 janvier, un gigantesque nuage magnétique solaire est venu heurter notre planète. Les satellites SOHO et WIND étaient aux premières loges pour rendre compte de l'événement

Un nuage magnétique géant, constitué de particules « éjectées » par le Soleil le 6 janvier, a percuté la magnétosphère terrestre quatre jours plus tard, à la vitesse prodigieuse de 450 km/seconde. Grâce à une panoplie de satellites dédiés à l'étude des relations entre notre planète et son étoile, le phénomène, relativement courant, a pu être suivi, pour la première fois, dès sa naissance, pendant son expansion, et lors de son choc contre le bouclier magnétique terrestre. Ce « coup de poing » pourrait être à l'origine de la perte d'un satellite de télécommunications américain, qui a cessé d'émettre. Les seules conséquences au niveau du sol ont été des aurores polaires et des orages magnétiques.

A LA FOIS spectaculaire et invisible. Enorme et minime. Vendredi 10 janvier, un gigantesque nuage magnétique, parti 92 heures plus tôt du Soleil, est venu percuter, à la vitesse de 450 kilomètres par seconde, la magnétosphère, espèce de bouclier constitué par le champ magnétique terrestre, protégeant notre planète contre le vent solaire.

Cette nuée monstrueuse – 26 millions de kilomètres de diamètre à son passage chez nous – avait pour origine ce que les spécialistes du Soleil nomment une éjection de masse coronale, une grande bulle de particules (protons et électrons) projetée dans le milieu interplanétaire. En période d'activité de notre astre du jour, le phénomène est fréquemment observé par les coronographes, appareils qui scrutent la couronne entourant le disque solaire. Mais une conjonction d'éléments bien distincts en ont fait, cette fois, un événement pour le milieu scientifique.

Les coronographes ne voient d'ordinaire, de profil et sur le fond du ciel, que les éjections perpendiculaires à l'axe Terre-Soleil ; ils ne peuvent détecter celles, beaucoup plus rares, qui foncent droit sur notre planète, petit point dans l'espace y compris à l'échelle du système solaire. Mais toute une panoplie de satellites ont, depuis quelques années, été lancés dans le cadre du programme international d'études des relations Soleil-Terre (ISTP).

Ils ont pu fournir des données d'autant plus faciles à interpréter que notre étoile étant actuellement dans la période de creux de son cycle d'activité de onze ans, rien ne vient parasiter les observations.

SATELLITE MUET

C'est donc la première fois qu'un tel événement a été suivi, dès sa naissance, pendant son extension et sa propagation. Deux satellites de l'ISTP, SOHO et WIND, gravitent loin de la Terre et ont vécu *in situ* le passage du nuage. Ils ont notamment pu mesurer l'augmentation du champ magnétique interplanétaire.

Petit retour en arrière. C'est SOHO qui, le premier, détecte le début de l'éjection de masse coronale. Placé au « point de Lagrange » où, à 1,5 million de kilomètres de notre planète, les attractions gravitationnelles du Soleil et de la Terre s'équilibrent, il ausculte notre étoile vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Le 6 janvier, il remarque que des milliards de tonnes de matière – une plume pour le Soleil – sont expulsés dans l'espace. Contrairement aux apparences, c'est un événement « froid », car les particules émises – des protons pour la plupart – n'ont pas une énergie très importante, explique Jean-Claude Vial, responsable du centre d'opérations de SOHO. Les lignes du champ magnétique solaire se sont *« débobinées »* et *« l'énergie magnétique s'est convertie en énergie cinétique »*.

Le 10, SOHO est aux premières loges pour « voir » arriver la bulle de particules, qui s'est dilatée au cours de son voyage interplanétaire. Trois quarts d'heure plus tard, c'est au tour de WIND, satellite dédié à l'étude du vent solaire, de la sentir passer. Dans quelques minutes, le nuage et le champ magnétique qu'il transporte vont venir donner du front contre la magnétopause (frontière de la magnétosphère).

A l'instar d'une raquette de tennis frappant une balle, la bulle percute la magnétosphère et la comprime à tel point que sa limite, située d'ordinaire vers 60 000 kilomètres d'altitude, est ramenée bien plus près.

Les chercheurs se demandent si cette frontière n'est pas descendue au-dessous de la fameuse orbite des 36 000 kilomètres où gravitent tous les satellites géostationnaires. Lorsqu'un accident de ce type arrive, ces derniers ne sont plus protégés par le bouclier magnétique et se retrouvent donc exposés aux particules du vent solaire, qui peuvent percer leurs blindages et endommager leurs circuits électroniques.

Or, le 11 janvier, alors que le nuage termine sa visite à la Terre, le satellite américain de communication Telestar 401, d'une valeur de 200 millions de dollars – 1,1 milliard de francs –, cesse brutalement d'émettre.

Cet engin, âgé de trois ans seulement et prévu pour en vivre douze, alimentait en images des millions de téléspectateurs américains. Après six jours d'infructueux essais pour rétablir le contact, la compagnie de télécommunications AT & T baisse les bras et déclare Telestar 401 hors service. Malgré le manque d'informations permettant de dire si les deux événements sont liés, les scientifiques y voient plus qu'une coïncidence.

Au total, le courant électrique déchargé dans la magnétosphère a dépassé le million d'ampères. De quoi faire sauter plus de 60 000 fusibles classiques de 16 ampères. Cependant, au niveau du sol, les effets de cette éjection de masse coronale se sont révélés minimes : le bouclier a bien protégé la Terre. Aurores polaires, orages géomagnétiques... et ce fut tout.

MAXIMUM EN L'AN 2000

Après avoir englouti notre planète, la bulle de particules a passé son chemin. Pour les sentinelles SOHO et WIND, tout est redevenu calme. Seul le vent solaire, comme à son habitude, souffle ses particules dans l'espace.

Quant aux scientifiques qui exploitent SOHO, ils ne cachent pas leur satisfaction. *« Le programme n'est financé que jusqu'au printemps 1998, alors que les réserves de gaz du satellite peuvent durer jusqu'en 2070 et que tous les appareils fonctionnent parfaitement à bord. On aimerait le faire marcher jusqu'au maximum du cycle d'activité solaire prévu pour l'an 2000 »*, explique l'un d'eux. Cet événement devrait les aider à arracher les crédits supplémentaires, notamment auprès de l'administration américaine.

Pierre Barthélémy

★ *Le Soleil et ses relations avec la Terre*, du radioastronome américain Kenneth R. Lang, vient de paraître chez Springer-Verlag. 270 p., 320 F.

Un bolide de particules

Les satellites SOHO et WIND, dédiés à l'étude du Soleil et de ses relations avec la Terre, étaient bien placés pour suivre en direct le passage du nuage magnétique. La magnétosphère terrestre a empêché les particules d'atteindre le sol.

Six millions de Québécois dans le noir en 1989

Les satellites géostationnaires ne sont pas les seules victimes potentielles des perturbations du champ magnétique terrestre. Ainsi, le 13 mars 1989 – année de pic d'activité solaire –, un intense orage géomagnétique priva d'électricité toute la province du Québec. Six millions de personnes furent plongés dans l'obscurité pendant neuf heures. Les courants électriques induits par les champs magnétiques avaient créé des survoltages au niveau des lignes à haute tension. Le même jour, des grands transformateurs lâchaient au Canada et aux Etats-Unis.

Les orages géomagnétiques perturbent aussi les communications *radio et peuvent donc poser des problèmes de sûreté dans le secteur* du transport aérien. Il ne faut pas non plus oublier des victimes d'un autre genre, les animaux migrateurs, qui utilisent le champ magnétique terrestre pour s'orienter. Toutes ces conséquences sont mises en avant par les scientifiques pour justifier le financement de nouveaux travaux dans ce domaine.

Les premiers ancêtres connus de l'homme vivaient en Asie

DES FRAGMENTS des mâchoires d'un singe vieux de plus de 35 millions d'années, découverts en Thaïlande, bouleversent les théories actuelles sur l'origine des primates supérieurs. Baptisé *Siamopithecus eocaenus*, ce singe de 6 à 7 kilos est décrit par ses découvreurs – Stéphane Ducrocq et Jean-Jacques Jaeger (université Montpellier-II), Yaowalak Chaimanee et Varavudh Suteethorn (département des ressources minérales de Bangkok) – dans l'hebdomadaire *Nature* du 30 janvier.

Il serait contemporain – voire antérieur – du *Qatrania* et de l'*Ægyptopithecus* découverts dans la région de Fayoum, en Egypte, et considérés jusqu'à présent comme les premiers représentants des anthropoïdes, branche à laquelle se rattache l'homme.

D'autres fossiles, trouvés en Birmanie et en Chine, semblaient déjà mettre en doute l'origine africaine des anthropoïdes. Mais leur état ne permettait pas de trancher la question avec certitude. Cette nouvelle découverte laisse supposer, selon Stéphane Ducrocq, que des *« échanges entre l'Afrique du Nord et l'Asie du Sud-Est »*, *via* la plaque Arabique, se sont produits *« entre 55 et 35 millions d'années »* avant notre ère.

Un concours de décryptage pour défendre le commerce électronique

IL N'A FALLU que trois heures et demie à Ian Goldberg, un étudiant de l'université californienne de Berkeley, pour déchiffrer un message codé avec une clé de 40 bits, niveau de cryptage le plus puissant dont l'administration américaine autorise l'exportation. Ian Goldberg a utilisé 250 stations de travail (ordinateurs puissants) qui, reliées ensemble, ont testé 100 milliards de clés par heure pour percer le code et lire : *« Voilà pourquoi vous devez utiliser une clé plus longue. »*

Il participait à un concours lancé lundi 27 janvier, sur Internet, par la société RSA Data Security, qui se bat contre la limitation d'exportation des systèmes de cryptage et offre 50 000 dollars (275 000 francs) de récompense à ceux qui déchiffreront des messages codés avec des clés de 40 à 256 bits. Selon l'université de Berkeley, la puissance informatique mobilisée par Ian Goldberg est à la portée de nombreux étudiants et des grandes entreprises. De quoi contrarier le développement du commerce électronique, qui ne peut fonctionner sans cryptage, et relancer le débat avec l'administration américaine, qui défend les intérêts de ses services secrets en limitant l'usage de clés trop perfectionnées.

DÉPÊCHES

■ **NUCLÉAIRE : *cinq centrales ont été ajoutées*** à la liste des *« plus mauvais »* réacteurs nucléaires américains, a annoncé, mercredi 29 janvier, la commission de régulation du nucléaire (NRC) américaine, qui publie ce document tous les six mois. Trois des centrales qui avaient ainsi été distinguées en juin 1996 restent en outre sur la liste établie par l'organisme fédéral, dans la mesure où les compagnies exploitantes n'ont pas amélioré leurs performances depuis lors.

■ **RADIOACTIVITÉ : une *« présence anormale de radioactivité »*** a été détectée, mardi 21 janvier, dans une tuyauterie située au sous-sol du bâtiment abritant un réacteur expérimental actuellement à l'arrêt, au centre d'études nucléaires du CEA à Cadarache (Bouches-du-Rhône), indique le CEA dans un communiqué publié mardi 28 janvier. L'obturation d'un circuit en cours de rinçage a entraîné *« le transfert d'environ 25 litres de liquide radioactif vers une tuyauterie vide, non prévue à cet effet »*. Il n'y a pas eu, selon le CEA, de dispersion de matière radioactive dans le local ou dans l'environnement. L'incident a été classé au niveau 1 de l'échelle de gravité internationale INES.

■ **FUMÉES : un programme de recherches** sur le comportement des fumées toxiques (température, opacité, vitesse d'écoulement) dégagées par un incendie dans un tunnel, comme celui qui s'est déclaré récemment dans le tunnel sous la Manche, va être engagé par le laboratoire d'automatique et de mécanique industrielles et humaines (Lamih) de l'université de Valenciennes. Une maquette de 10 mètres de long permettra de simuler de tels sinistres. Ce programme, d'un montant de 1,5 million de francs, est cofinancé par le Centre d'études des tunnels (CETU), la société Scetauroute et le conseil régional du Nord - Pas-de-Calais.

■ **ARCHÉOLOGIE : un débat national** a été annoncé, mercredi 29 janvier, par le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, à l'issue d'un entretien de ses services avec des représentants syndicaux des archéologues en grève. *« L'ensemble des acteurs »* seront invités à *« présenter des propositions »* sur l'organisation et le financement de l'archéologie nationale. Ces dernières seront réunies dans un Livre blanc qui servira de base à de *« larges débats »* dans les régions, pour nourrir des assises nationales vers la fin de l'année, a précisé le ministère.

Les bases génétiques de la cécité héréditaire commencent à être identifiées

Une équipe américaine a découvert un gène impliqué dans l'apparition du glaucome, affection qui frappe près d'un million de personnes en France

LE GLAUCOME dit « juvénile » est une affection trop méconnue qui constitue la principale cause de cécité dans les pays industrialisés. Cette maladie se caractérise schématiquement par l'apparition, parfois avant la quarantaine mais aussi chez des personnes plus âgées, d'une amputation progressive du champ visuel qui évolue vers la cécité. Ce phénomène est la conséquence de l'association d'une hypertension oculaire et de lésions du nerf optique.

Les spécialistes estiment que près d'un million de personnes en France sont concernées par cette maladie, qui n'est souvent dépistée qu'à un stade trop tardif, lorsque les lésions rétiniennes sont devenues irréversibles. Or il existe des traitements qui, lorsqu'ils sont administrés à temps, permettent de prévenir l'apparition de ces lésions. C'est dire l'importance des découvertes qui permettraient de distinguer les personnes à risque de manière à les faire bénéficier, à échéance régulière, d'une surveillance spécialisée.

Sur ce point, les ophtalmologistes attendent, depuis quelques années, beaucoup des recherches conduites par les généticiens. L'une des équipes pionnières dans ce domaine, dirigée par Edwin M. Stone et Val C. Sheffield (université de l'Iowa), annonce dans le dernier numéro de l'hebdomadaire américain *Science* avoir identifié un gène qui apparaît directement impliqué dans la physiopathologie de cette maladie. *« S'il est confirmé, un tel travail constituerait une étape majeure et un progrès considérable dans la lutte contre cette affection »*, a déclaré au *Monde* le docteur Philippe Demailly, responsable de l'Institut du glaucome à l'hôpital Saint-Joseph, à Paris.

SUR CINQ GÉNÉRATIONS

L'équipe américaine avait commencé à travailler sur la piste génétique à la fin des années 80 lorsqu'un jeune homme porteur d'un glaucome s'était présenté dans le service avec, griffonné sur un bloc-notes, un arbre généalogique répertoriant sa famille sur cinq générations et montrant l'existence de nombreux cas, précoces et sévères, de glaucome.

Grâce aux études menées à partir de cette famille, l'équipe de chercheurs avait, en 1993, localisé sur une fraction du bras long du chromosome n° 1 une zone a priori impliquée dans le glaucome. Ce travail devait être complété par une équipe française dirigée par Henri-Jean Garchon (unité 25 de l'Inserm) qui, en 1994, avec l'aide des outils moléculaires du Généthon, avait précisé la localisation des gènes incriminés. Trois gènes candidats étaient alors évoqués.

Le travail publié dans *Science* marque une étape importante dans la reconstitution de ce puzzle moléculaire. L'équipe de l'université de l'Iowa s'est attachée à identifier avec précision l'un des gènes de cette région du chromosome n° 1. Toujours à partir des échantillons biologiques prélevés chez les membres des familles à risque, et grâce à la cartographie fournie par le travail de séquençage systématique du génome humain, les auteurs américains ont pu établir que ce gène était muté dans cinq des huit familles étudiées.

PROTÉINE CODÉE

Ils ont par ailleurs découvert que ce gène dirigeait la synthèse d'une protéine qui est retrouvée dans les cellules de l'œil impliquées dans la production et la résorption de l'humeur acqueuse et dans la régulation de la tension intraoculaire.

« Il s'agit là d'un travail intéressant et important dans la mesure où l'on dispose pour la première fois de la structure de la protéine codée par un gène impliqué dans le glaucome, a expliqué au *Monde* M. Garchon. *De nombreux arguments permettent de dire que ce gène n'est pas le seul pouvant expliquer l'apparition d'un glaucome. Pour autant, la présence de la protéine dans les cellules oculaires nous permet d'espérer tenir un fil conducteur important qui conduira à l'identification des mécanismes moléculaires de la physiopathologie du glaucome. »*

Il apparaît aujourd'hui que des manifestations cliniques identiques (réduction progressive du champ visuel avec lésions rétiniennes et hypertension intraoculaire) pourraient être la conséquence d'anomalies génétiques diverses. Une zone potentiellement impliquée a été localisée sur le chromosome n° 2 et une autre sur le n° 3. Cette diversité génétique pourrait expliquer les différences actuellement observées entre les analyses pratiquées sur les membres des familles à risque américaines et celles menées dans les familles françaises.

En toute hypothèse, quelle que soit sa complexité, l'approche génétique devrait permettre à terme de disposer de méthodes de dépistage génétique des personnes exposées au risque de développer un glaucome dans le futur, un dépistage positif conduisant à un bénéfice thérapeutique indiscutable. Compte tenu du considérable problème de santé publique que constitue cette maladie, il y a là, sans même parler des futures perspectives de la thérapie génique, l'espoir d'un progrès sanitaire majeur issu de la génétique moléculaire.

Jean-Yves Nau

Une maladie peu médiatique

La lutte contre le glaucome réunit dans un comité de lutte, depuis plusieurs années, environ *800 ophtalmologistes français et francophones*. Outre l'enseignement et l'aide à la recherche, ce comité cherche à alerter l'opinion sur les dangers de cette maladie. Il rappelle notamment qu'aucun symptôme fonctionnel ne permet de le déceler et que lorsque le patient s'en aperçoit par une baisse de sa vision, il est généralement trop tard.

Seul un examen ophtalmologique systématique permet de le dépister à temps grace à une mesure de la pression oculaire mais aussi par les examens du nerf optique et du champ visuel. Les différents traitements actuellement disponibles – médicaux, chirurgicaux ou par laser – permettent d'obtenir une prévention durable des lésions. Un traitement tardif est très lourd, entraînant des opérations répétées qui peuvent laisser des handicaps visuels importants.

★ Comité de lutte contre le glaucome, 185, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris. Tél. : 01-44-12-33-33.

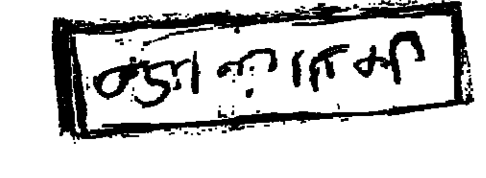

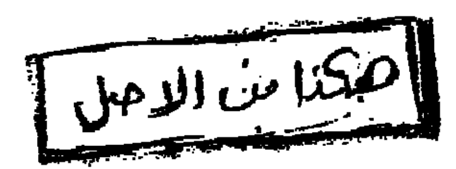

Pourquoi les compagnies

MOTS CROISÉS

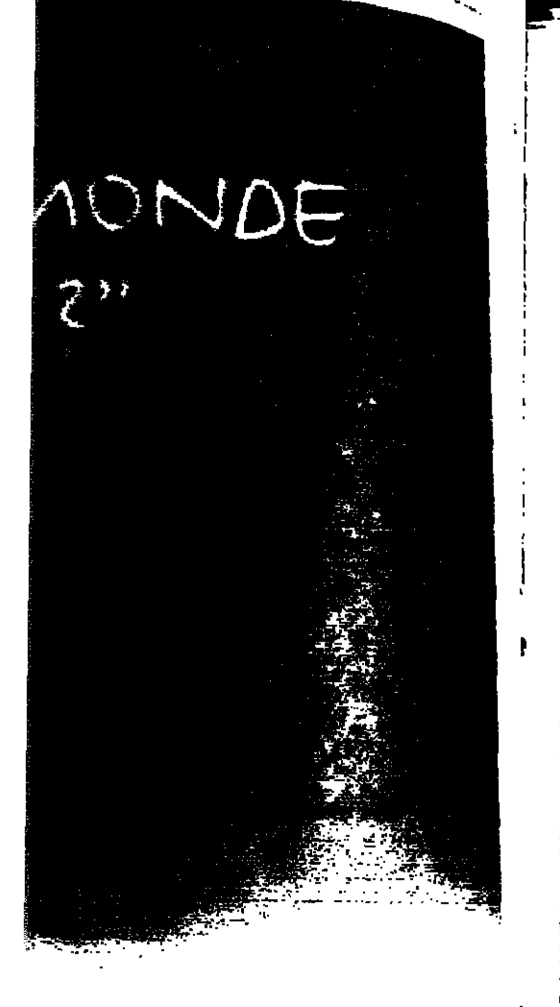

Pourquoi les compagnies soldent en permanence leurs places d'avion

Les prix d'appel, ou les promotions, s'appliquent à un nombre limité de sièges, plus ou moins important selon les vols, les jours et les transporteurs. La guerre des tarifs entre voyagistes profite au globe-trotter malin et patient

AVEC LA NOUVELLE ANNÉE, les tarifs aériens ont rejoint leurs plus bas niveaux. En janvier et en février, et même jusqu'à fin mars, morte-saison pour les voyages aux longs cours, les étiquettes valsent au rythme des promotions décidées par les compagnies aériennes. On retrouve, à quelque dizaines de francs près, les prix de la braderie d'automne (*Le Monde* du 5 septembre 1996). Les mêmes seront sans doute de nouveau affichés après Pâques, en mai et en juin, juste avant les grandes vacances. Période où il faut s'attendre à payer le double des soldes. L'an dernier, à la même époque, TWA fêtait le cinquantenaire de son premier vol transatlantique, bradant les sièges à 1 946 F sur tous les vols vers les Etats-Unis. Campagne promotionnelle qui fut, à l'époque, reprise par l'ensemble des compagnies américaines et européennes, avec quelques surenchères à la baisse. En janvier 1997, c'est au tour d'Air France d'ouvrir le feu en lançant les prix d'appel de la saison, sous le label « Le kiosque spéciales dernières ». Exemple : Paris-New York, 1 995 F (jusqu'au 7 mars, à condition d'acheter son billet avant le 7 février).

La réplique de la concurrence ne s'est pas fait attendre. La plupart des transporteurs opérant sur l'Atlantique nord se sont alignés sur la compagnie française, jouant les prolongations tout le mois de mars. Certains (Delta et Continental) acceptent les réservations sans limite de date.

> Un tarif est affiché à 3 390 francs alors que le standard classe économique se maintient à 12 000 francs

« Les Américains sont d'autant plus agressifs, précise Gilles Gersant, le patron d'Havas Voyages Vacances, *qu'ils ont pour mission de capter les passagers transatlantiques sur leurs lignes intérieures. 70 % des voyageurs poursuivent le périple en multipliant les étapes aux Etats-Unis. D'où l'importance de ces nouvelles alliances signées entre transporteurs américains et européens. »*

Seule la rentabilité compte, au point pour les compagnies aériennes d'optimiser au mieux la gestion de chaque siège d'avion (*yield management*). Ce sont les *prix d'appel, ou promotions*, qui figurent dans le tableau ci-joint et qui s'appliquent à un nombre limité de places, plus ou moins important selon les vols, les jours et les compagnies. Ce qui explique que l'on ne puisse plus parler de *« meilleur tarif de l'hiver »*.

Les soldes quasi permanents sont régulés par l'offre, c'est-à-dire par le nombre de sièges proposés à prix promotionnels tout au long de l'année, sauf les jours de pointe limités à Noël, mardi gras (pour les Antilles) et de la mi-juillet à la mi-août.

Air France, autrefois, rechignait à écouler officiellement ses invendus *via* les circuits parallèles. En 1993, elle joue les trouble-fêtes en lançant ses « Coups de cœur », puis en 1995 ses tarifs « Le kiosque » (contraintes de réservation et de règlement, nuit du samedi sur place) qui font l'objet d'une mini-brochure disponible dans toutes les agences. Ponctuellement, la compagnie nationale renchérit depuis un an avec ses offres « Le kiosque spéciales dernières ». Ces opérations de promotion sont déclenchées pour stimuler les ventes sur certaines destinations :

Accessibles à tous et revendus en force notamment par le réseau traditionnel (au grand dam de certains transporteurs étrangers), ces *tarifs ont représenté, en 1996, « 30 à 40 % des ventes de la classe économique »*, indique Jean Wieviorka, directeur du marketing opérationnel. Le responsable indique que ces bas tarifs concernent *« au minimum 20 sièges par vol, voire 30 ou 40, parfois 80, sur les quelque 200 places d'une cabine arrière »*.

Jusqu'à dix classes « économiques »

Voilà dix ans, un tarif comparable (Paris-New York : 2 000 F), commercialisé exclusivement par les soldeurs, constituait un prix plancher, au-dessous duquel il semblait suicidaire de descendre. Aujourd'hui, la concurrence est telle que les compagnies agissent au grand jour et officialisent des tarifs bradés afin d'appâter le voyageur potentiel. La politique tarifaire des transporteurs a évolué avec la sophistication des systèmes informatiques de gestion. Les prévisions à moyen et long terme simulent l'évolution des réservations. Reste à ajuster au plus près, en fonction des disponibilités, et au fur et à mesure du remplissage de chaque vol, les prix, non pas sur l'ensemble de la cabine, mais sur des quotas de places invendues (lesquels *déterminent jusqu'à dix classes tarifaires en cabine « économique »*).

A titre indicatif, en période de pointe, un tarif comparable est affiché à 3 390 F, alors que le tarif standard classe économique (sans aucune contrainte, il représente 5 % des ventes) se maintient à 12 000 F.

Pour Anne Clanet, spécialiste de l'Asie chez Nouvelles Frontières, *« la concurrence sans merci entre les transporteurs les a conduits à augmenter les fréquences et à ouvrir des lignes de manière anarchique sans évaluation précise des marchés »*. Résultat, la surcapacité de l'offre vers l'Asie a entraîné un effondrement des tarifs. On s'envole pour le Japon, les Philippines, l'Indonésie ou la péninsule indochinoise autour de 4 500 F, alors qu'on va à Hongkong, aux Maldives, à Delhi ou à Colombo pour 1 000 F de moins.

Cette guerre des prix entre les compagnies aériennes bénéficie au voyageur malin et patient, qui s'adapte au système. De prime abord, il reste à l'affût des promotions. Il interroge plusieurs revendeurs afin de s'assurer du niveau et de l'évolution des tarifs. La concurrence joue, et les transporteurs reconsidèrent leurs propositions afin d'attirer le chaland.

Les exemples rassemblés dans l'encadré donnent une bonne mesure des prix les plus bas du marché, hors coup d'éclat. Comme cette offre Paris-Bombay affichée autour de 2 800 F sur la Royal Jordanian jusqu'à la fin février. Une manière pour cette compagnie du Proche-Orient de fêter l'inauguration d'une nouvelle ligne. Enfin, le voyageur malin n'omet pas de s'informer au préalable des conditions du voyage.

Notamment en ce qui concerne les escales avec changement d'avion, courantes pour les compagnies européennes qui viennent chercher des passagers en France et qui, parfois, allongent vraiment le périple et ne valent *pas l'économie de quelques dizaines de francs*. Le globe-trotter fûté accepte de décaler les dates de départ et de retour, de même qu'il se tient prêt à sauter dans un avion, voire à changer de destination, pour saisir la bonne affaire... au vol.

Florence Evin

Les tarifs aériens les plus bas de sept voyagistes sur dix destinations (vols aller/retour)

Départ Paris Valable jusqu'à la fin mars	NEW YORK	MIAMI	LOS ANGELES SAN FRANCISCO	MEXICO	BUENOS AIRES	RIO de JANEIRO	BANGKOK	DJARKARTA	BOMBAY	PÉKIN
Air France 01-44-08-22-22	1 995 F tarif kiosque spéciales dernières avant le 7/2 taxes 99 F	2 190 F *tarif kiosque* spéciales dernières avant le 7/2 taxes 99 F	3 095 F tarif kiosque spéciales dernières avant le 7/2 taxes 99 F	4 190 F *tarif kiosque* taxes 99 F	6 990 F tarif kiosque taxes 109 F	4 890 F *tarif kiosque* taxes 22 F	4 650 F *tarif kiosque* taxes 22 F	5 800 F *tarif kiosque* taxes 22 F	4 600 F *tarif kiosque* taxes22 F	5 400 F *tarif kiosque* taxes 22 F
Air Havas 01-41-06-41-06	1 995 F Air France taxes 115 F	2 050 F Lufthansa via Francfort taxes 169 F	2 620 F Lufthansa via Francfort taxes 169 F	3 300 F Lufthansa via Francfort taxes 148 F	4 860 F Iberia via Madrid taxes 109 F	3 750 F Lufthansa via Francfort taxes 76 F	3 410 F Lufthansa via Francfort taxes 76 F	4 550 F KLM via Amsterdam taxes 44 F	3 410 F Lufthansa via Francfort taxes 76 F	4 090 F KLM via Amsterdam taxes 44 F
Reductour 3615 Reductour 01-34-46-70-00	1 900 F Tower Air taxes 95 F	2 000 F Lufthansa taxes 200 F	2 550 F Lufthansa taxes 185 F	3 100 F British Airways via Londres taxes 82 F	4 000 F British Airways via Londres taxes 98 F	3 650 F Lufthansa via Francfort taxes 77 F	3 300 F Lufthansa via Francfort taxes 77 F	4 750 F Lufthansa via Francfort taxes 77 F	2 750 F Royal Jordanian via Amman taxes 22 F	3 750 F SAS via Copenhague taxes 22 F
Compagnie des voyages 01-45-08-44-88 internet http ://www.lcd v.com	1 990 F Delta Continental taxes 190 F	1 990 F US Air via Philadelphie taxes 190 F	2 580 F US Air via Philadelphie taxes 190 F	3 150 F British Airways via Londres sauf du 1 au9/2 taxes 95 F	4 050 F British Airways via Londres sauf du 1 au 9/2 taxes 110 F	4 200 F Varig vol direct taxes 22 F	3 650 F Qantas via Londres taxes 22 F	4 300 F Malaysia via Kuala Lumpur taxes 22 F	2 800 F (février) Royal Jordanian via Amman 3 600 F KLM taxes 22 F	3 990 F KLM via Amsterdam taxes 22 F
Dégriftour 10/15 j . avant 3615 Dégriftour 01-34-46-70-00	1 540 F et 1 850 F avec changement d'appareil taxes 210 F/151 F	2 000 F taxes 210 F	2 280 F via Etats-Unis taxes 157 à 210 F	2 310 F via Europe taxes 146 F	3 590 F via Europe taxes 90 F	2 910 F via Europe taxes 22 F	2 960 F via Europe taxes 80 F	3 310 F via Europe taxes 80 F	2 880 F via Europe taxes 81 F	3 080 F via Europe taxes 22 F
Nouveau Monde 01-53-73-78-80	1 940 F United via Washington taxes 150 F	2 580 F United via Washington taxes 200 F	2 850 F United via USA taxes 200 F	3 220 F British Airways via Londres taxes 90 F	4 180 F British Airways via Londres taxes 105 F	3 970 F TAP via Lisbonne taxes 150 F	3 790 F Qantas via Londres taxes 22 F	4500 F Saudia via Riyad taxes 22 F	3 970 F Gulf Air via Bahrein taxes 22 F	4 370 F Pakistan via Karachi taxes 22 F
Nouvelles Frontières 08-03-33-33-33 3615 NF	1 950 F Continental vol direct taxes 180 F	2 090 F US Air via Philadelphie taxes 180 F	2 790 F Corsair vol direct taxes 205 F	3 240 F Lufthansa via Francfort taxes 148 F	4 355 F KLM via Amsterdam taxes 119 F	3 800 F KLM via Amsterdam province : 230 F taxes 44 F	3 290 F Corsair 2 vol./sem. taxes 22 F	4 450 F KLM via Amsterdam taxes 22 F	2 800 F (février) Royal Jordania via Amman taxes 22 F	4 000 F KLM via Amsterdam taxes 22 F

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97011

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

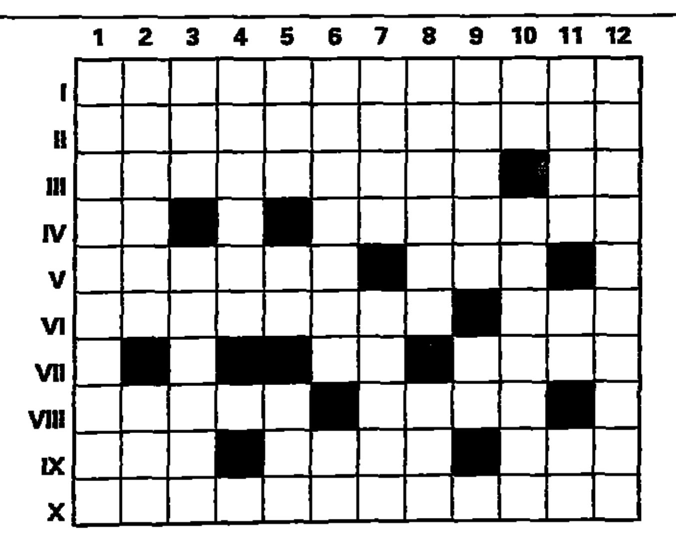

HORIZONTALEMENT

I. Un style vestimentaire parfois recherché mais une catastrophe dans les affaires. – II. Protège des coups que l'on ne voit pas venir. – III. Refuseraient l'évidence. Marque le lieu. – IV. Particule insistante. Préparerai le bâtiment. – V. Pose les questions du problème. L'orientation générale. – VI. Retourné à la case départ. Sans aucune noblesse. – VII. Se retrouvent sur les roses. *Un peu* secoué. – VIII. Ce n'est qu'un tube quand il est petit. Un mauvais coup. – IX. *On y* range les petites phrases. Organisation internationale. Homère y vécut ses derniers jours. – X. En avance sur son époque mais très vite dépassé.

VERTICALEMENT

1. Dès qu'il y a un problème, ça fait du bruit dans cette commune. – 2. Avec elle, l'Europe s'envoie en l'air avec succès. Apporte son soutien à l'édition. – 3. Une colère de grand-père. Fonctionne grâce à des capteurs situés dans les fosses. – 4. Femme fatale pour l'équipage. – 5. *La mer vue de* l'autre côté du Channel. Toute une carrière sur un bout de papier. Refusa. – 6. Mises sur des piedestaux. La bande des jeunes. – 7. Crier comme une bête dans la forêt. Spiritual à Harlem. – 8. Pas fou mais parfois tremblotant. Refuge de fous. – 9. Matière de protection rapprochée. Née de la scission de 1948. – 10. Le lawrencium. Passer *à la casserole*. – 11. Ville du Cameroun. Personnel. Impersonnel. – 12. Son manque *d'élégance* vient d'un problème de fosse.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97010

HORIZONTALEMENT

I. Futurologues. – II. Orogenèse. No. – III. Ubuesques. Nu. – IV. Rat. Sur. Teuf. – V. Bi. Coercitif. – VI. Entorse. Ce. – VII. Art. Sautée. – VIII. Impose. Fléau. – IX. Erin. Super. – X. Session. Raïs.

VERTICALEMENT

1. Fourberies. – 2. Urbain. Mre (mer). – 3. Tout. Tapis. – 4. Uge. Corons. – 5. Ressorts. – 6. Onques. Eso. – 7. Leurres. Un. – 8. Ose. AFP. – 9. Gesticuler. – 10. Etêtera. – 11. Ennui. Ea. – 12. Souffleurs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30

PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Commémoration en principauté de Monaco

LE 700e ANNIVERSAIRE de la dynastie des Grimaldi ne pouvait échapper aux commémorations philatéliques monégasques... Avec une enveloppe « prêt-à-poster » émise dès le 7 octobre 1996 et surtout l'émission, le 8 janvier dernier, de deux feuillets : le premier présentant l'ensemble des seigneurs ayant régné à Monaco depuis la prise de la forteresse, le 8 janvier 1297, par François Grimaldi, jusqu'à Hercule Ier, en 1604 ; le second, sous la forme d'essais de couleurs du sceau du prince Rainier III, avec, en marge, l'esquisse de la statue de François Grimaldi par Kees Verkade.

L'histoire postale de la principauté de Monaco est d'une richesse inversement proportionnelle aux dimensions de son territoire. En effet, elle se dote d'un bureau de poste, un des premiers d'Europe, vers 1641, la première marque manuscrite connue datant de 1705. Son service postal dépend de l'administration française des origines à 1818, puis passe sous le contrôle de la Sardaigne jusqu'à la cession du comté de Nice et de la Savoie à la France, en 1860, la principauté retrouvant son indépendance mais perdant Menton et Roquebrune.

Timbres sardes (1851-1860) et français se succèdent ainsi jusqu'à l'apparition des timbres propres à Monaco, le 1er juillet 1885. Ce qui n'empêche pas les timbres-poste français de rester valables jusqu'au 31 mars 1886 et les timbres-taxe *jusqu'en 1905*.

Aujourd'hui, la philatélie monégasque est riche de plus de 2 300 timbres, en comptant préoblitérés, taxe et poste aérienne. L'Office des émissions de timbres-poste (chiffre d'affaires 33 millions, soit 1 % du budget de l'Etat) émet une cinquantaine de timbres par an et compte 33 000 abonnés répartis dans une quarantaine de pays, dont 66 % de Français.

Pierre Jullien

★ Office des émissions de timbres-poste, 23, avenue Prince-Héréditaire-Albert, MC-98050 Monaco Cedex. Tél. : 00-377-93-15-41-41. *Le Monde des philatélistes* de février *consacre un dossier de neuf* pages à l'histoire postale de Monaco.

EN FILIGRANE

■ **Courbevoie à la carte.** Les éditions Sutton, spécialisées dans les ouvrages consacrés à l'histoire des villes illustrée par les cartes postales, viennent de publier un volume sur Courbevoie (Hauts-de-Seine) sous la signature de Claude Bourgeois (110 F). Un second tome est en préparation (Alan Sutton, 21, avenue de la République, 37300 Joué-lès-Tours).

■ **Ventes.** Vente à prix nets par correspondance Toutghalian (Suresnes, tél. : 01-45-06-74-39), spécialiste de marques postales. Au catalogue, plus de 800 lots, dont grilles sur nos 3 ou 4 de France et étoiles de Paris.

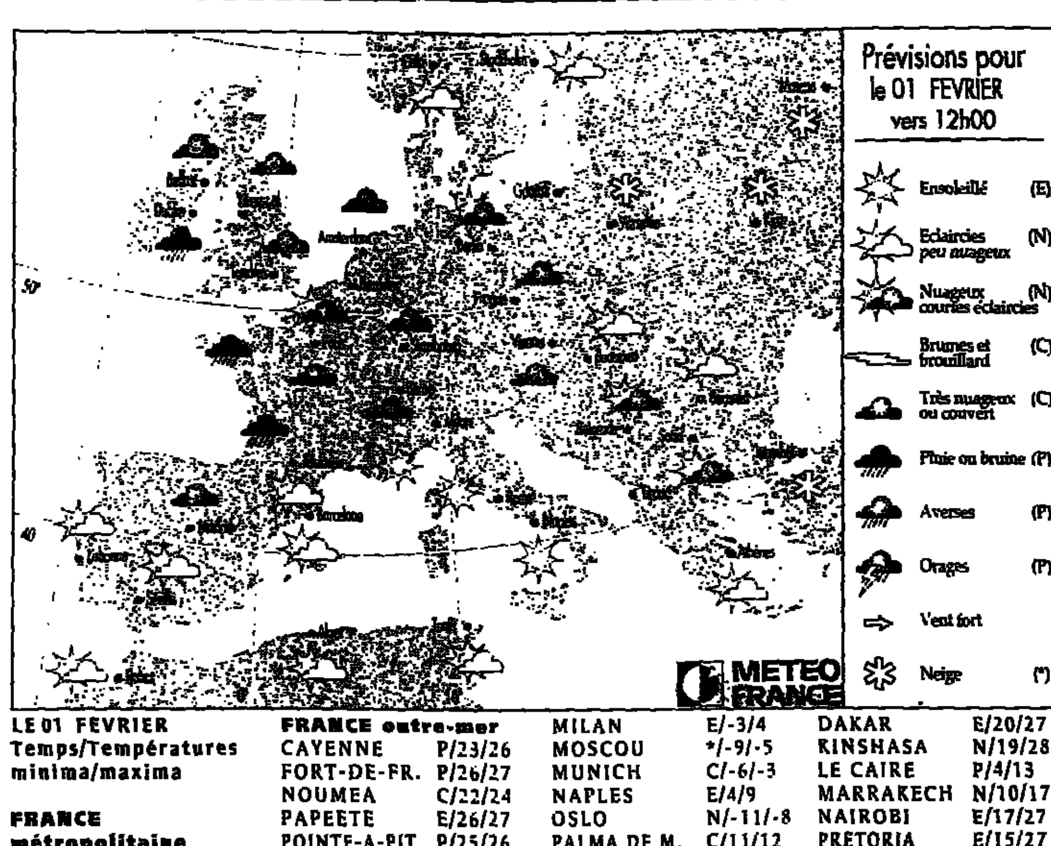

LE 01 FEVRIER
Temps/Températures minima/maxima

FRANCE métropolitaine		**FRANCE outre-mer**		MILAN	E/-3/4	DAKAR	E/20/27
AJACCIO	E/5/14	CAYENNE	P/23/26	MOSCOU	*/-9/-5	KINSHASA	N/19/28
BIARRITZ	P/6/13	FORT-DE-FR.	P/26/27	MUNICH	C/-6/-3	LE CAIRE	P/4/13
BORDEAUX	P/1/11	NOUMEA	C/22/24	NAPLES	E/4/9	MARRAKECH	N/10/17
BOURGES	C/-3/4	PAPEETE	E/26/27	OSLO	N/-11/-8	NAIROBI	E/17/27
BREST	N/0/8	POINTE-A-PIT.	P/25/26	PALMA DE M.	C/11/12	PRETORIA	E/15/27
CAEN	C/0/4	ST-DENIS-REU.	N/25/28	PRAGUE	C/-7/-3	RABAT	N/10/17
CHERBOURG	C/0/6			ROME	E/4/10	TUNIS	N/9/14
CLERMONT-F	N/-5/5	**EUROPE**		SEVILLE	N/7/18		
DIJON	C/-5/1	AMSTERDAM	C/-3/2	SOFIA	N/-7/-3	**ASIE-OCEANIE**	
GRENOBLE	N/-2/5	ATHENES	N/9/11	ST-PETERS.	*/-7/-5	BANGKOK	E/22/31
LILLE	N/-2/2	BARCELONE	N/6/12	STOCKHOLM	N/-4/-3	BOMBAY	E/15/25
LIMOGES	P/-3/8	BELFAST	C/4/6	TENERIFE	E/18/19	DJAKARTA	P/26/27
LYON	N/-3/4	BELGRADE	N/-6/-2	VARSOVIE	*/-5/-2	DUBAI	E/11/21
MARSEILLE	E/1/14	BERLIN	N/-7/-1	VENISE	C/-4/3	HANOI	N/16/23
NANCY	N/-2/1	BERNE	C/-6/-1	VIENNE	C/-6/-2	HONGKONG	N/18/23
NANTES	P/-2/7	BRUXELLES	N/-5/1			JERUSALEM	N/4/10
NICE	E/6/13	BUCAREST	N/-7/-2	**AMERIQUE**		NEW DELHI	E/4/19
PARIS	C/-1/3	BUDAPEST	N/-6/-3	BRASILIA	E/18/27	PEKIN	N/-14/-6
PAU	N/2/11	COPENHAGUE	N/-4/-1	BUENOS AIRES	E/23/31	SEOUL	E/-7/0
PERPIGNAN	N/3/13	DUBLIN	P/4/6	CARACAS	N/22/25	SINGAPOUR	C/25/29
RENNES	P/-1/6	FRANCFORT	C/-6/-1	CHICAGO	N/-2/1	SYDNEY	E/19/25
ST-ETIENNE	N/-4/5	GENEVE	C/-6/1	LIMA	C/12/19	TOKYO	E/-1/5
STRASBOURG	N/-2/1	HELSINKI	*/-8/-6	LOS ANGELES	N/10/14		
TOULOUSE	N/1/10	ISTANBUL	*/1/5	MEXICO	E/7/19		
TOURS	C/-2/4	KIEV	*/-6/-3	MONTREAL	*/-5/-3		
		LISBONNE	N/8/18	SAN FRANC.	C/9/13		
		LIVERPOOL	C/3/4	SANTIAGO	E/7/18		
		LONDRES	N/1/3				
		LUXEMBOURG	N/-6/-1	**AFRIQUE**			
		MADRID	C/4/12	ALGER	N/7/13		

C: ciel couvert
E: ensoleillé
N: nuageux
P: pluie
*: neige

Une perturbation peu active arrive par l'Ouest

UNE PERTURBATION a abordé la Bretagne et traversera les régions de la moitié ouest, mais les hautes pressions persistantes sur une grande partie du pays ralentiront sa progression et son activité pluvieuse restera assez faible.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – Il pleuvra le matin sur la Bretagne ; ces pluies faibles mais parfois verglaçantes gagneront au fil des heures les pays de Loire et la Basse-Normandie. L'après-midi, quelques éclaircies se développeront sur la Bretagne. Les températures, proches de 0 degré le matin, seront comprises entre 6 et 9 l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La grisaille dominera encore sur ces régions ; néanmoins, quelques rayons de soleil perceront la couche nuageuse l'après-midi. Les températures maximales seront comprises entre 2 et 6 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel sera généralement très nuageux à couvert avec quelques bancs de brume ou de brouillard. Le relief du Jura sera dégagé. Les températures négatives le matin ne dépasseront pas 3 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel sera gris et accompagné de faibles précipitations ; toutefois, quelques éclaircies se développeront l'après-midi sur l'ouest de l'Aquitaine. Les températures seront assez douces, comprises entre 9 et 14 degrés au maximum.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le matin, il y aura par endroits quelques bancs de brume et de brouillard ; l'après-midi, le ciel se voilera par l'ouest et des pluies faibles gagneront le Limousin. Les températures, souvent négatives au lever du jour, seront comprises entre 6 et 11 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur ces régions, le soleil sera généreux ; toutefois des nuages élevés gagneront progressivement le Languedoc et le Roussillon. Les températures, parfois proches de 0 le matin, varieront de 11 à 15 degrés l'après-midi.

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MONACO.** *La principauté n'est plus intégrée au réseau français de télécommunication : pour appeler un abonné monégasque, il faut composer le 00-377 avant les huit chiffres ; pour joindre la France depuis Monaco, il faut composer 00-33 suivi du chiffre de la région (1,2,3,4,5) et du numéro ancien.*

■ **IRLANDE.** Deux vols directs Corsair relient désormais Paris à Shannon, sur la côte ouest de l'Irlande, mettant ainsi cette région à une heure trente de la capitale. Les départs ont lieu d'Orly-Ouest à 18 h 30 le mercredi et à 12 h 50 le dimanche ; 992 F l'aller-retour.

■ **GRÈCE.** *Succédant à Copenhague, Salonique, ville mêlant Occident et Orient, hellénisme et Balkans,* est proclamée capitale culturelle de l'Europe des Quinze pour 1997. L'institution a été créée en 1985, avec Athènes comme première élue. – *(AFP.)*

■ **IRAN.** Il est désormais interdit de fumer dans tous les aéroports et sur tous les vols iraniens. – *(AFP.)*

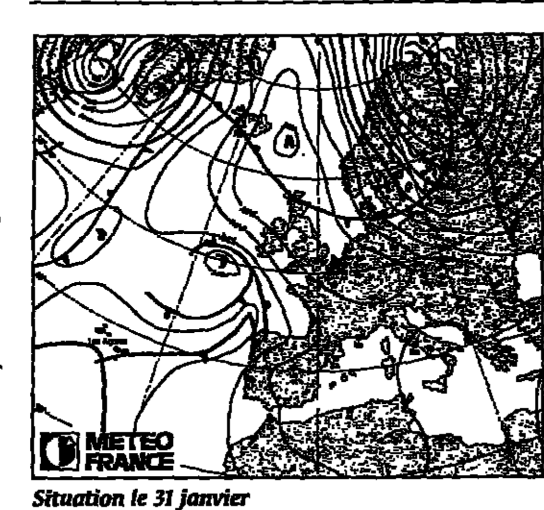

Situation le 31 janvier

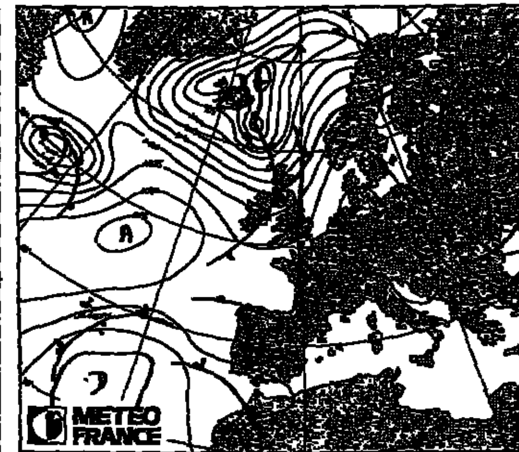

Prévisions pour le 2 février

TECHNOLOGIE DU QUOTIDIEN

Le transpondeur, ange gardien des voitures

Une puce électronique, présente dans la tête de la clé de contact, permet d'éviter tout démarrage intempestif et décourage les effractions sur les systèmes antivol

C'EST UNE BANALE CLÉ de voiture. Pourtant, nombre de propriétaires de voitures neuves lui doivent – le plus souvent sans le savoir – une fière chandelle. A cause d'elle, les virtuoses de l'électronique passés maîtres dans la neutralisation des systèmes antivol ont dû renoncer à leurs modèles préférés. Cette clé magique a également contribué à raréfier les hurlements nocturnes d'alarmes automobiles, à la fois moins discrets et moins efficaces.

Le talisman, qui explique une partie la baisse de 9 % du nombre de voitures volées entre 1993 et 1995 (alors qu'une progression de 60 % avait été enregistrée pendant les cinq années précédentes, avec un record de 310 000 vols en 1993), s'appelle transpondeur. Cette puce électronique noyée dans la tête de la clé ne prétend pas empêcher quiconque de forcer une porte ou de briser une vitre pour s'introduire dans l'habitacle. En revanche, elle interdit tout démarrage du moteur, y compris en tentant d'établir un contact en dénudant les fils électriques.

COURT-CIRCUIT IMPOSSIBLE

« Le transpondeur est passif : il ne nécessite aucune pile et est alimenté lors de l'introduction de la clé dans le verrou. Le lecteur, installé sur l'antivol de direction prend connaissance du code de la clé grâce à une antenne et le transmet à une unité centrale placée sous le volant qui, en un dixième de seconde, le compare au code caché dans sa mémoire », explique-t-on chez Valéo, l'un des principaux fournisseurs de systèmes antidémarrage.

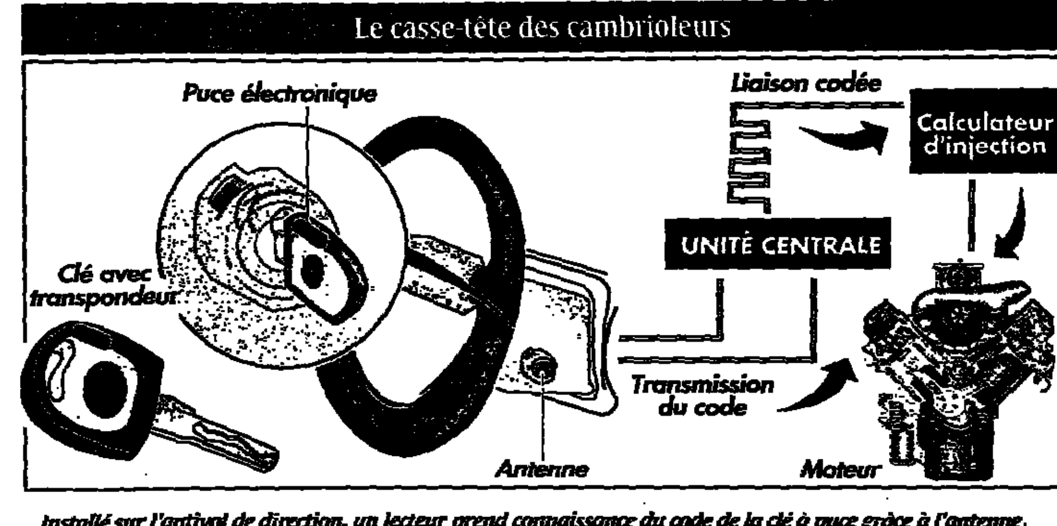

Installé sur l'antivol de direction, un lecteur prend connaissance du code de la clé à puce grâce à l'antenne et le transmet à l'unité centrale. Celle-ci le compare au code présent dans sa mémoire. Si les deux données ne concordent pas, le calculateur d'injection ne reçoit pas le signal qui permettra d'alimenter le moteur.

Si les deux données ne concordent pas, le calculateur d'injection ne recevra pas le signal qui permettra d'alimenter le moteur et, donc, de faire démarrer la voiture. Précaution supplémentaire : pour éviter toute tentative de mise en court-circuit en établissant un contact direct entre unité centrale et boitier de commande-moteur, le signal reliant ces deux éléments est codé.

Chez Volkswagen, premier constructeur à avoir généralisé le transpondeur (dès 1994, la Polo en était équipée en série), un *« code interactif »* est créé après chaque lancement du moteur par un générateur aléatoire. Pour éviter que la perte de la précieuse clé n'ait des conséquences trop fâcheuses, le constructeur confie à son propriétaire une petite fiche comprenant un code barre. Le cas échéant, le constructeur pourra dupliquer le précieux objet.

Alors que sur les équipements plus anciens, le mécanisme d'antidémarrage codé fonctionne en même temps que la commande de déverrouillage des portes à distance, le transpondeur préfère s'en remettre à une clé traditionnelle. Cette solution, en effet, est plus sage : lors de l'introduction des premiers systèmes d'immobilisation, il est rapidement apparu que des voleurs équipés de scanner étaient capables d'intercepter le code électronique émis par le propriétaire lorsque celui-ci quittait sa voiture. Ensuite, il suffisait de restituer le signal pour s'emparer de la voiture.

ASSURANCES IMPASSIBLES

Cependant, les commandes antidémarrage n'utilisant pas de transpondeur ont été corrigées. Lors de chaque utilisation, le signal codé est renouvelé, ce qui rend virtuellement inutile toute interception. En outre, si l'on quitte la voiture sans en verrouiller les portes, le mécanisme d'immobilisation se déclenche automatiquement au bout de quelques minutes, voire quelques secondes.

Malgré ces améliorations, la clé magique demeure le moyen de protection le plus efficace. Aujourd'hui, le transpondeur prend l'ascendant sur les autres formes de protection contre le vol, qu'il s'agisse des modèles du haut de gamme ou des versions plus modestes. Après Renault, Peugeot et Citroën s'y sont également ralliés. Progressivement, leurs modèles abandonnent le clavier sur lequel l'automobiliste compose son code secret.

Le plus souvent, le SRA (Sécurité et Réparation Automobile-centre technique de l'assurance) accorde la mention la plus haute (« 7 clés ») aux équipements qui intègrent un transpondeur auquel on ne connaît qu'une – minuscule – faille sur les moteurs Diesel classiques, dont l'injection est moins complexe que celle, bourrée d'électronique, des modèles essence et Tdi (diesel à injection directe).

Désormais, le meilleur moyen de s'emparer d'un véhicule placé sous la protection d'un transpondeur est de le soulever pour le placer sur un camion équipé d'un plateau... Conséquence : si les vols de voitures ont globalement baissé, on note un report sur les véhicules moins bien protégés, plus anciens et pas forcément reluisants, qui prennent souvent la destination de l'Europe de l'Est. En revanche, la plupart des compagnies d'assurance tardent à traduire dans les faits, c'est-à-dire dans leurs tarifs, le recul des vols engendré par le transpondeur, dont elles ont pourtant réclamé la généralisation.

Jean-Michel Normand

SPORTS D'HIVER

Les hauteurs de neige dans les stations

VOICI LES HAUTEURS d'enneigement au jeudi 30 janvier. Elles nous sont communiquées par l'association des maires et des stations françaises de sports d'hiver qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04 ou par Minitel 3615 EN MONTAGNE.

Les chiffres indiquent en centimètres la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE

Alpe-d'Huez : 90-250 ; Alpe-du-Grand-Serre : 20-80 ; Auris-en-Oisans : 60-250 ; Autrans : n. c. ; Chamrousse : 60-80 ; Le Collet-d'Allevard : 20-140 ; Les Deux-Alpes : 60-280 ; Lans-en-Vercors : 5-130 ; Meaudre : 20-90 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 0-70 ; Les Sept-Laux : 30-150 ; Villars-de-Lans : 10-40.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 50-160 ; Les Carroz-d'Arraches : 55-235 ; Chamonix : 40-216 ; Chatel : 60-170 ; La Clusaz : 40-230 ; Combloux : 50-150 ; Les Contamines-Mont-Joie : 40-140 ; Flaine : 75-235 ; Les Gets : 50-120 ; Le Grand-Bornand : 15-140 ; Les Houches : 40-140 ; Megève : 35-150 ; Morillon : 15-235 ; Morzine-Avoriaz : 30-160 ; Praz-de-Lys-Sommand : 90-190 ; Praz-sur-Arly : 50-140 ; Saint-Gervais : 45-140 ; Samoëns : 35-220 ; Thollon-les-Menises : 90-120.

SAVOIE

Les Aillons : 30-110 ; Les Arcs : 72-174 ; Arèches-Beaufort : 40-150 ; Aussois : 40-100 ; Bonneval-sur-Arc : 90-220 ; Bessans : 100-120 ; Le Corbier : n. c. ; Courchevel : n. c.-126 ; La Tania : 40-126 ; Crest-Voland-Cohennoz : 70-90 ; Flumet : 50-150 ; Les Karellis : 70-170 ; Les Menuires : 50-160 ; Saint-Martin-Belleville : 35-160 ; Méribel : 60-130 ; La Norma : 50-220 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 50-150 ; La Plagne : 100-180 ; La Rosière 1850 : 80-180 ; Saint-Francois-Longchamp : 20-150 ; Les Saisies : 110-150 ; Tignes : 97-160 ; La Toussuire : 60-100 ; Val-Cenis : 40-160 ; Val-Fréjus : 20-190 ; Val-d'Isère : 82-210 ; Valloire : 30-125 ; Valmeinier : 20-125 ; Valmorel : 55-145 ; Val-Thorens : 100-200.

ALPES-DU-SUD

Auron : 140-200 ; Beuil-les-Launes : 80-190 ; Isola 2000 : 140-285 ; Montgenèvre : 130-230 ; Orcières-Merlette : 85-350 ; Les Orres : 120-280 ; Pra-Loup : 80-295 ; Puy-Saint-Vincent : 100-340 ; Risoul 1850 : 80-210 ; Le Sauze-Super-Sauze : 60-230 ; Serre-Chevalier : 105-300 ; Superdevoluy : 65-270 ; Valberg : 110-240 ; Val d'Allos/Le Seignus : 205-335 ; Val d'Allos/La Foux : 215-450 ; Vars : 80-210.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 10-80 ; Cauterets-Lys : 10-120 ; Font-Romeu : 90-140 ; Gourette : 35-215 ; Luz-Ardiden : 50-120 ; La Mongie : 70-130 ; Peyragudes : 50-150 ; Piau-Engaly : 100-270 ; Saint-Lary-Soulan : 25-155 ; Luchon-Superbagnères : 30-130.

AUVERGNE

Le Mont-Dore : 0-30 ; Besse/Super-Besse : 10-20 ; Super-Lioran : 10-30.

JURA

Métabief : 0-50 ; Mijoux-Lelex-la-Faucille : n. c. ; Les Rousses : 10-95.

VOSGES

Le Bonhomme : 30-40 ; La Bresse-Hohneck : 20-30 ; Gérardmer : 15-40 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 0-15 ; Ventron : n. c.

■ ***ESPACE*** **: deux satellites de télécommunications,** l'un américain et l'autre argentin, ont été mis en orbite par la 93e fusée européenne Ariane, qui a été lancée, jeudi 30 janvier à 23 h 04 (heure de Paris), depuis le centre spatial de Kourou, en Guyane. Le satellite argentin Nahuel, construit par la société française Aerospatiale, doit rejoindre d'ici deux semaines une orbite géostationnaire, au-dessus de la Colombie. Sa charge utile comprenant 18 répéteurs en bande Ku doit fournir, pendant douze ans, des services de télévision, de téléphonie et de communication d'affaires sur une zone couvrant l'Amérique latine et le sud des Etats-Unis. L'opérateur, la société Nahuelsat, a été créé en 1993 par Aerospatiale, l'allemand Daimler Benz Aerospace (DASA) et Alenia (Italie). Le satellite GE2, construit par Lockheed Martin Astro Space (LMAS), doit stationner à l'aplomb de l'equateur et assurer pendant quinze ans des services de télécommunications pour le compte de la firme GE American Communications California. – *(AFP)*

MUSIQUE Depuis dix ans Kenneth Edmonds, dit Babyface, écrit des succès pour la plupart des vedettes noires et blanches de la musique populaire américaine. Bercé autant par la soul music de Marvin Gaye ou de Stevie Wonder que par les mélodies des Beatles, Babyface symbolise l'artiste romantique du nouveau rhythm'n'blues ● LE GENRE, avec ses héritiers, la soul et le funk, s'était enlisé dans les paillettes et les conventions. Les années 90 ont modifié le tableau en intensifiant la fusion avec le hip hop et le rap. La culture de la rue s'est mêlée au romantisme mystique de la soul traditionnelle. Le « new jack » y gagne en crédibilité et le hip hop en mélodies et en accessibilité. ● LE FRANÇAIS Frédéric Poulet, dit Cutee B, vient de mixer dix-huit titres pour Motown à la demande de la célèbre compagnie discographique noire américaine.

Babyface au sommet du nouveau rhythm'n'blues

Le chanteur, compositeur et producteur accumule les succès, pour lui-même et pour les plus grandes vedettes noires et blanches. Alors que sort son quatrième album, l'industrie du disque vient de le sélectionner dans douze catégories pour les Grammy Awards, décernés le 26 février

COMMENT peut-on classer dans le « Top 10 » américain plus de cent chansons (dont seize numéro 1) en moins de dix ans, générer les ventes de soixante-douze millions d'albums et de vingt-six millions de singles à travers le monde et rester un homme sans visage ? Si, en pleine promotion parisienne de son quatrième album, *The Day*, Kenneth Edmonds mène grand train dans une suite du Ritz, il peut déjeuner dans un établissement de restauration rapide proche sans provoquer d'émeute. Peu reconnaîtront ce prince noir du nouveau rhythm'n'blues, dont le sourire angélique et le visage poupin lui ont valu le surnom de « Babyface ».

Cet Américain, âgé de trente-sept ans, préfère les coulisses. Chanteur à la voix veloutée, il n'interprète lui-même ses œuvres que par intermittence. Parmi ses clients, on compte tout ce que l'Amérique possède comme crooners funky : Toni Braxton, Bobby Brown, Vanessa Williams, Mariah Carey, Mary J. Blidge, SWV, Lionel Ritchie, Whitney Houston ou Michael Jackson avec lequel il vient de cosigner *On The Line* qui figure au générique de *Get On The Bus*, le nouveau film de Spike Lee. Stevie Wonder, invité sur un titre de *The Day*, disait de lui : « *Je ne connais personne qui a composé autant de trucs incroyables ces dix dernières années.* » A son palmarès, la chanson *End Of The Road* (1992) composée et produite pour le groupe vocal Boyz II Men, qui détrôna le vieux record du *Heartbreak Hotel* chanté par Elvis Presley en restant treize semaines au sommet des classements américains. Quelques mois plus tard, Babyface et Boyz II Men faisaient encore mieux (quatorze semaines) avec *I'll Make Love to You*.

DESSIN DANIEL AZÉLIE

EAU DE ROSE

« *J'ai une chance énorme*, dit cet homme affable et discret. *J'ai beaucoup de succès sans connaître les inconvénients des superstars. J'en connais assez pour savoir ce qu'elles subissent. Je n'échangerais pas ma place avec Madonna ou Michael Jackson. Je ne suis pas né pour devenir une star, je suis d'abord un musicien.* » Son apprentissage a commencé très tôt.

Né en 1959 dans une famille de la petite bourgeoisie noire d'Indianapolis, Kenneth Edmonds chante d'abord dans le chœur de l'église locale. Puis il découvre les grands succès de la soul music avec Stevie Wonder et les Jackson 5. Mais il n'aime pas que la musique noire. « *J'étais un immense fan des Beatles*, avoue-t-il, *et des mélodies de Burt Bacharach.* » Il ne s'enfermera pas dans sa culture communautaire. « *J'allais dans une école à majorité blanche. Même si nous avions tendance à rester entre Noirs, ça ne m'empêchait pas de tomber amoureux de jeunes filles blanches. Je me suis toujours senti d'abord un homme plus qu'un Noir.* » Sur la guitare de son grand frère, Kenneth compose ses premières chansons.

Avant d'inonder d'eau de rose le marché américain, « Mr Romance » avalera sa ration de vache enragée. « *Cela m'a pris des années de travail, de doute, d'humiliation*, explique-t-il. *Je ne comprenais pas comment avoir un hit. J'ai appris à laisser mon ego de côté, à accepter la critique et à changer ce qui devait l'être.* » Après de multiples tentatives, le chanteur-guitariste, basé au début des années 80 à Philadelphie, rencontre le batteur Antonio « LA » Reid. Ils fondent un groupe funk, The Deele, qui sortira trois albums entre 1983 et 1987.

Peu à peu, leur réputation s'accroît grâce à des compositions qui intègrent le swing très urbain d'un rhythm'n'blues – rebaptisé « new jack » ou « swing beat » – chamboulé par le hip hop. « *Le succès du rap a été déterminant. Il a modernisé les sons du rhythm'n'blues. Il a surtout ouvert les oreilles d'un public blanc qui s'est remis à s'intéresser aux musiques noires. On me dit souvent que je suis un musicien pop, je crois surtout que la scène pop s'est remise au rhythm'n'blues.* »

Dans l'effervescence nouvelle de la scène R'n'B, des artistes comme Prince, des producteurs comme Teddy Riley, Jimmy Jam ou Terry Lewis révolutionneront les sons et les rythmes. Babyface, toujours modeste, revendique un autre rôle. « *Je ne suis pas un pionnier, mais plutôt un pèlerin. J'essaie de rester dans la partie, sans faire fausse route. Prince est un génie. Stevie Wonder est un génie. Je suis juste quelqu'un qui écrit de bonnes chansons.* » Son sentimentalisme, ses arrangements luxueusement aseptisés font parfois couler trop de miel. Mais il est difficile de résister à ses mélodies qui font souvent l'effet d'un tendre massage après une journée de labeur.

FACULTÉ D'ADAPTATION

On louera surtout son étonnante faculté d'adaptation qui lui permet de faire chanter des artistes différents avec la même réussite. « *J'adore me glisser dans la peau d'un autre. Pour moi, je n'écrirai jamais des trucs aussi sexy et rythmés que les chansons que j'ai faites pour TLC.* » De plus en plus d'artistes blancs s'arrachent d'ailleurs ses services. Récemment, Eric Clapton et Céline Dion ont triomphé grâce à lui. Kenneth Edmonds a particulièrement apprécié sa collaboration avec Madonna, à qui il a offert le tube *Take a Bow*.

Avec son compère « LA » Reid, Babyface a créé son propre label, LaFace Records. A l'origine des succès gigantesques de Toni Braxton, Outkast ou TLC, cette entreprise, installée à Atlanta, prouve que ce musicien romantique peut devenir aussi un redoutable businessman. « *Après avoir participé au démarrage de carrière de Bobby Brown, Pebbles ou Karin White, nous nous sommes dit que nous pouvions le faire pour d'autres, mais cette fois pour notre propre compte. Le succès commercial est la motivation principale de LaFace Records.* » Le 26 février, au Madison Square Garden, Babyface attendra de récolter quelques-uns des douze Grammy Awards pour lesquels il a été sélectionné (dont ceux du « meilleur producteur », du « meilleur album », de la « meilleure chanson » et de la « meilleure musique de film »). En toute modestie.

Stéphane Davet

Un mode de vie autant qu'un genre qui a su se régénérer au contact de la rue

FACE à la déferlante hip hop des années 80, le funk et la soul, héritiers du rhythm'n'blues, avaient pris un coup de vieux. Trop de paillettes et de conventions sirupeuses semblaient devoir les couper d'une jeunesse noire en quête de sensations fortes. Le succès de Prince ou de Michael Jackson prouvait que le rhythm'n'blues n'avait cessé de se moderniser, mais leur réussite tenait beaucoup à la façon dont ils y avaient intégré les formes blanches du rock et de la pop. Dans la seconde moitié des années 80, de très jeunes gens firent retrouver à ces vieilles musiques noires leur rôle fédérateur.

Fidèles aux traditions qui, du gospel à la soul, entraînent les voix noires dans le jeu suave des pathos, sensibles aux aspects sensuels de la danse, Teddy Riley, Babyface, Bobby Brown, Jimmy Jam et Terry Lewis surent y insuffler l'urgence de rythmes devant autant au swing du jazz, au groove du funk, aux percussions tribales de la go go music qu'aux syncopes du rap. On baptisa cette régénération « new jack » ou « swing beat ». Au sein de leurs groupes – Guy, New Edition, The Times – ou comme producteurs miracles, ces initiateurs ont vendu des disques par millions. Evoluant en lisière du hip hop, ils ont donné une autre vision de l'Amérique noire. A l'image peu rassurante des bandes des ghettos, ils ont préféré l'élégance ostentatoire d'une réussite sans complexes.

Les années 90 ont un peu modifié ce tableau, en intensifiant la fusion entre rappeurs et chanteurs du nouveau R'n'B. La culture de la rue s'est mêlée au romantisme mystique de la soul traditionnelle. Le new jack y gagne en crédibilité et le hip hop en mélodies et en accessibilité. Ce serait l'une des raisons pour lesquelles le marché de la musique noire aux Etats-Unis serait passé de 730 millions de dollars de chiffre d'affaires en 1988 (environ 3,8 milliards de francs) à 1,5 milliard de dollars en 1992 (environ 8 milliards de francs). Dans le hit-parade américain, on ne compte plus les duos où des chanteurs à la voix de velours – R. Kelly, Blackstreet, Mary J. Blidge – s'acoquinent avec les tchatchéurs des ghettos comme Notorious Big, Dr Dre ou Method Man. Pour Eddie F, directeur artistique et producteur pour le légendaire label Motown, « *le nouveau rhythm'n'blues a été régénéré par les rythmes plus agressifs du hip hop et par la mode liée au genre. Il est un mode de vie autant qu'une musique. Une chemise, une coupe de cheveux, un club peuvent être R'n'B autant qu'un disque* ».

> « C'est un truc éternel. Une personne qui vit au bas de l'échelle sociale mais qui aspire à autre chose »

La musique noire ne se coupe pas de ses réservoirs traditionnels. D'après Eddie F, « *beaucoup de jeunes apprennent encore à chanter à l'église. La progression des accords du gospel, son énergie spirituelle, restent une influence majeure dans les chansons d'aujourd'hui* ». Moribonde au milieu des années 80, rachetée par PolyGram, la mythique Motown, créée à la fin des années 50 à Detroit par l'entrepreneur noir Berry Gordy, a tiré parti de ce bain de jouvence. Pour retrouver le lustre du temps où elle produisait les hits des Supremes, de Marvin Gaye, des Temptations, de Stevie Wonder ou autres Jackson 5, la maison de disques s'est offert les services d'Andre Harrell.

Cet ancien rappeur avait lancé en 1988 le label Uptown, entreprise pionnière qui sortit les albums décisifs de Guy, Jodeci, Al B Sure ou Mary J. Blidge. Il expliquait récemment : « *Les gens de l'industrie musicale vendent des disques. Moi, je vends des styles de vie, l'artiste comme reflet de la vraie vie. Il s'agit d'avoir du style et du panache dans un milieu urbain souvent très dur. Ce peut être une fille en Timberland portant un blouson de cuir Moschino ou un mec en jeans Karl Kani s'habillant d'une chemise Versace. C'est un truc éternel. Une personne qui vit au bas de l'échelle sociale mais qui aspire à autre chose* ».

Si la compétition est plus féroce que dans les années 60, le label, comme la plupart de ses concurrents, contrôle le processus de production. « *Nous avons une équipe de directeurs artistiques*, explique Eddie F, *mais aussi une équipe d'auteurs-compositeurs qui s'adaptent aux interprètes. Nous conseillons nos artistes sur leurs vêtements, sur leur façon de danser. Nous consultons aussi un panel de consommateurs imprégnés de cette culture de rue.* » Les succès de Zhane, Johnny Gill, Horace Brown ou Boyz II Men semblent accréditer ces choix. Cette « préfabrication » ne gomme-t-elle pas pourtant les aspects les plus novateurs et subversifs des musiques noires, et du rap en particulier ? Marvin Gaye, Stevie Wonder, stars de Motown, surent en leur temps changer leurs sages atours d'idoles des jeunes pour assumer leur rôle de chanteurs porte-parole de leur communauté.

S. D.

Cutee B, DJ français de la Motown

Avec Cut Killer et le légendaire Dee Nasty, Frédéric Poulet – dit Cutee B – est certainement l'un des meilleurs DJ spécialistes de hip hop et de rhythm'n'blues officiant en France. Au point de recevoir l'aval prestigieux de la maison Motown. En 1995, il avait remporté un concours européen organisé par la maison de disques américaine en remixant un titre a capella de Zhane, chanteuse vedette du label. Un peu plus tard, Motown le recontactait pour s'attaquer au *Thank You* des Boyz II Men. Aujourd'hui, c'est une compilation de dix-huit titres, *Motown New Flavas*, que le Français a mixés sans d'ailleurs avoir jamais mis les pieds dans les bureaux de son célèbre employeur. Délaissant de plus en plus l'animation de soirées – *« on n'en vit pas »* – au profit de la production, Cutee B travaille avec une chanteuse de soul française, K-reen, dont un titre, *Choisis*, figure sur la compilation *Hip Hop Soul Party III* de son camarade Cut Killer.

Discographie

- ● **Babyface,** *The Day* (Epic).
- ● **Tony Braxton,** *Secrets* (LaFace/BMG).
- ● **Blackstreet,** *Another Level* (Interscope/MCA).
- ● **Brandy,** *Brandy* (Atlantic).
- ● **The Braxtons,** *So Many Ways* (LaFace/BMG).
- ● **Bobby Brown,** *My Prerogative* (MCA).
- ● **Horace Brown,** *Horace Brown* (Motown/Polydor).
- ● **Mary J. Blidge,** *My Life* (MCA).
- ● **D'Angelo,** *Brown Sugar* (Chrysalis).
- ● **Faith Evans,** *Faith* (Arista).
- ● **Genuwine,** *The Bachelor* (Epic).
- ● **Guy,** *Guy* (Uptown).
- ● **Jodeci,** *The Show, The After Party, The Hotel* (MCA).
- ● **New Edition,** *Home Again* (MCA).
- ● **Portrait,** *All That Matters* (Capitol/MCA).
- ● **R. Kelly,** *R. Kelly* (Jive).
- ● **SWV,** *New Beginning* (RCA).
- ● **Compilations :** *Motown New Flavas* (Motown/Polydor) ; *Hip Hop Soul Party I, II et III* (MCA) ; *New Jack Story* (East West) ; *New Jack-R'n'B Collection* (BMG) ; *Style Groove*, vol. 1 et 2 (PolyGram).

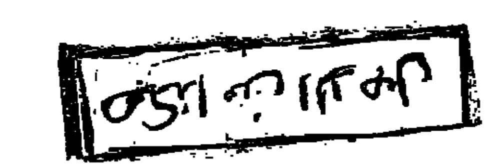

James Bond et sa suite en cure à Luchon

La principale station thermale des Pyrénées a été choisie pour le pré-générique de la dix-huitième aventure du célèbre agent secret de Sa Majesté. Sur un altiport, près de deux cents Britanniques ont disposé avions, hélicoptères et lance-missile

Après *Goldeneye* et la première apparition de l'acteur irlandais Pierce Brosnan dans le rôle de l'agent secret, le tournage d'un nouveau James Bond 007 a débuté depuis la mi-janvier à Luchon, principale station thermale des Pyrénées. Pour cette dix-huitième aventure du héros créé par Ian Fleming, la société londonienne productrice Eon a retenu l'altiport de la station de ski de Peyragudes, à quinze kilomètres au-dessus de Luchon, pour son esthétique et la proximité des montagnes autour du tarmac. Vingt-cinq figurants, recrutés sur place, se sont déguisés en méchants trafiquants d'armes afghans. Hélas, ni Pierce Brosnan, remplacé par une doublure, ni les James Bond girls ne sont présents. La séquence explosive tournée dans les Pyrénées sera placée en ouverture du film avant que ne défile le générique. La sortie de ce nouveau Bond est prévue pour fin 1997.

LUCHON
de notre envoyée spéciale

Plus de quatre-vingt sources d'eau chaude assurent la réputation des cures de Luchon contre les affections des voies respiratoires. Avocats, cantatrices et prédicateurs fréquentent la principale station thermale de la chaîne des Pyrénées. La venue d'un agent secret high tech, de ses caméras, avions et explosifs, est plus rare. Au pays des curistes, James Bond n'est pas un client régulier et le tournage depuis la mi-janvier de la dix-huitième aventure de Sir 007 ne passe pas inaperçu.

REPORTAGE
Sur l'altiport de la station de ski de Peyragudes, 007 tombe du ciel

Des marchands d'armes afghans – aux mines forcément patibulaires – conspirent sur leur base militaire. Soudain, James Bond arrive du ciel en avion et, en quelques secondes, fait tout exploser – missiles Scud, chars, hélicoptères... Pour réaliser ces deux à trois minutes qui devraient précéder le générique de début du film, la société britannique Eon, productrice des James Bond, n'a pas lésiné sur les moyens. Près de deux cents Britanniques travaillent pendant trois semaines sur l'altiport de la station de ski de Peyragudes, à quinze kilomètres au-dessus de Luchon. Posés sur le tarmac transformé en plateau de tournage, deux avions L39 Albatros construits en Tchécoslovaquie *(lire ci-contre)*, un lance-missile, des camions armés de mitrailleuses, des hélicoptères...

L'apparition au ciel de Bond sème la panique chez les « Afghans », interprétés par vingt-cinq figurants recrutés sur place. Plus de 400 candidats ont défilé dans un hôtel luchonnais devant Patrick Ohanian, l'un des metteurs en scène, à la recherche d'hommes bruns, sportifs et prêts à se laisser pousser la barbe. L'animateur du centre de vacances de Vielle-Aure, village voisin, un musicien local d'origine espagnole, quelques habitués de la figuration ont enfilé les turbans et les mitraillettes de l'emploi. Berger d'estive à Loudervielle, la commune qui jouxte l'altiport, Dominique n'a vu aucun film de James Bond. Barbu dès avant le tournage, il apprécie ces trois semaines de travail. « *Il y a de moins en moins de transhumance. Pour vivre, je dois aller chaque année tondre les moutons trois mois en Espagne car, de l'autre côté de la frontière, les troupeaux sont encore importants.* »

Une éclaircie dégage la vue splendide sur les crêtes enneigées : c'est le moment de tourner. « *Shooting. Three, two, one. Action.* » Aux ordres du réalisateur répond un déluge de coups de feu et l'explosion instantanée d'un véhicule militaire, filmés par sept caméras et trois vidéos, dont l'une envoie en direct les images au siège londonien de Eon Production. Deux minutes plus tard, les pompiers éteignent les flammes, l'équipe des effets spéciaux vérifie que ses explosifs ont tous sauté. Les techniciens recouvrent le sol d'une nouvelle couche de neige, apportée par camions du fond de la vallée.

Une équipe vidéo filme les lieux : « *Sur chaque tournage, nous réalisons une émission d'une heure, que les télévisions pourront utiliser à la sortie du film. Elle porte sur les effets spéciaux, les sites du tournage et les jolies filles : c'est ce qui intéresse le plus le public* », estime Jeff Freeman. Tasse de thé à la main et amabilité british, ce responsable des relations publiques a travaillé sur le tournage d'une demi-douzaine de Bond.

CHARMANTS VILLAGES

Les images des charmants villages de montagne, visibles depuis l'altiport pyrénéen, sont donc appelées à faire le tour du monde dès la sortie du film fin 1997. « *Nous avons choisi ce site pour l'esthétique : les montagnes sont beaucoup plus proches de l'altiport que dans les Alpes, où elles auraient été hors champ* », explique John Bernard, dont la société prestataire de services, Kanzman, a été chargée de trouver le lieu de tournage. « *De plus, nous avons senti que les gens sur place désiraient vraiment notre présence. La station de ski de Peyragudes, les responsables de l'altiport, les élus et la préfecture : tous ont facilité les démarches et les autorisations* », assure John Bernard qui a connu sur d'autres tournages quelques heurts avec des écologistes ou des commerçants locaux, refusant les dérangements causés par la présence de l'agent 007 et de sa suite.

Sur les communes concernées par le tournage, les élus ont été prompts à saisir l'opportunité. Outre l'emploi de quelques figurants, chauffeurs et gardiens recrutés sur place, la présence de deux cents personnes pendant trois semaines à une période creuse est une bonne affaire. Presque tous logent dans une dizaine d'hôtels à Luchon où ils dînent au restaurant le soir. A midi, une entreprise anglaise de restauration sur les tournages assure deux cents repas, en cuisinant des produits frais achetés sur place. Aux dépenses effectuées par chacun s'ajoute le bénéfice de la publicité pour la station de ski de Peyragudes, l'altiport et la ville de Luchon. Le week-end, quelques curieux viennent assister au tournage. Mais le parking qui surplombe le plateau n'est pas bondé : ne sont présents, pour ce pré-générique, ni les James Bond girls ni l'acteur irlandais Pierce Brosnan, le 007 de *Goldeneye*, remplacé ici par l'une de ses doublures. Les stars se réservent pour le vrai tournage, au printemps en Asie du Sud-Est.

Catherine Bédarida

Un pilote à la parade

Ancien pilote de l'armée de l'air britannique, fils de pilote, Mark Hanna, trente-six ans, possède une trentaine d'avions de la seconde guerre mondiale. Il a fondé avec son père une entreprise, The Old Flying Machine Company, qui loue ses avions et ses prestations de loisirs – meetings aériens, figuration de films...

Recruté pour ce dix-huitième James Bond, il a mené à bien les négociations avec la direction générale de l'aviation civile et effectué les vols tests sur l'altiport pyrénéen. Dans le film, Mark Hanna pilote deux L 39 fabriqués en Tchécoslovaquie, venus d'un lot de huit L 39 de l'armée libyenne capturés au Tchad puis vendus sur le marché privé. Il approche de la très petite piste de l'altiport, se pose quelques secondes et redécolle aussitôt. « *J'ai dû recommencer quinze fois l'approche et six fois la scène entière* », commente l'ancien militaire qui, aux Malouines et au Liban, avait connu des théâtres autrement risqués.

DÉPÊCHES

■ **CHÂTEAUVALLON : René Arnoux, maire (RPR) de la commune d'Ollioules (Var),** propriétaire du terrain sur lequel est situé le Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI) de Châteauvallon, a déclaré au *Monde*, le 29 janvier : « *Je souhaite que le TNDI perdure. Dans l'éventualité d'une transformation de Châteauvallon en centre culturel de rencontre, nous laisserons à disposition les 10 hectares de terrain pour les 10 francs symboliques et nous apporterons notre soutien au nouveau directeur dont nous souhaitons qu'il sera Gérard Paquet. Nous n'avons aucun état d'âme si le syndicat intercommunal, actuellement constitué par Ollioules et Toulon, se limite à notre seule commune. Nous n'avons jamais été proches du Front national, il s'en faut.* »

■ **INTERMITTENTS : une centaine d'intermittents du spectacle ont bloqué** trois TGV entre 8 heures et 8 h 35 en gare de Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire), le jeudi 30 janvier, et ont distribué des tracts aux voyageurs pour expliquer leur action.

Dix-huit minutes retrouvées du « Grand Sommeil » ne lèvent pas le mystère

LOS ANGELES
correspondance

Que les amoureux du film de Howard Hawks *Le Grand Sommeil* (avec Lauren Bacall et Humphrey Bogart) se rassurent : les dix-huit minutes qui viennent d'être retrouvées, et qui ne figuraient pas dans la seule version connue du public, ne lèvent pas vraiment le mystère. *Le Grand Sommeil* (adapté du roman de Chandler), où l'on suit le détective privé Philip Marlowe (Bogart) en train de démêler une sombre histoire de chantage, a été tourné à Hollywood à la fin de l'année 1944, achevé en 1945, mais le studio Warner, devant l'imminence de la fin des hostilités, donna la priorité à ses films de guerre, et en ajourna la sortie. Entre-temps, le public, qui avait aimé l'attitude effrontée de Bacall qu'on découvrait dans *To Have or Have Not* (*Le Port de l'angoisse*), avait été déçu par sa prestation plus conventionnelle face à Charles Boyer dans *Confidential Agent*, son film suivant.

Un collaborateur de Howard Hawks avait adressé un mémo à Jack Warner, le pressant de modifier la version du *Grand Sommeil* avant sa sortie, en augmentant la participation de Bacall. « *Dans* Le Port de l'angoisse, dit cette note, *Bacall est plus insolente que Bogart, ce qui précisément l'a fait aimer du public et de la critique, car c'était étonnant et nouveau, ce qu'on pourrait recréer en ajoutant des scènes avec elle.* » Dans ces conditions, seize minutes seront retournées et ajoutées, et dix-huit minutes de la première version supprimées, et oubliées...

VOILETTE SUR « THE LOOK »

Disparue donc, entre autres, une scène où Bacall portait chapeau et voilette, ce qui masquait le beau regard et la fameuse mèche de celle que l'Amérique surnommait déjà *The Look*. Ajouté, le plan de Bacall en somptueux déshabillé satin, échangeant avec Bogart le dialogue qu'il avait avec le majordome des Sternwood dans la version précédente. Remplacée, une longue palabre entre le détective privé, le chef de la police et le substitut du procureur qui tentaient de comprendre le pourquoi de ces meurtres en série, mais sans vraiment les résoudre. C'est le changement le plus important entre la version de 1945 et celle de 1946 qui fut finalement diffusée. La scène fut remplacée par un échange entre Bogart et Bacall dans un bar, où elle fait une entrée remarquée dans une veste en lamé, et tous les deux, devant un scotch, se livrent à ces reparties empreintes d'allusions sexuelles qui caractérisent le film. Parlent-ils de l'enquête en cours ? « *Je ne vais pas vous embêter en vous racontant toute l'histoire* », lance Bogart. Une réplique qui résume bien le flou mystérieux du film.

La version de 1945 vient donc d'être restaurée par les archives du cinéma et de la télévision de l'UCLA (université de Californie à Los Angeles) en coopération avec Turner Entertainment Company, avec un financement du British Institute, ainsi que de Hugh Hefner, l'éditeur de *Playboy*. Elle ne circulera que dans les cinémathèques. Pour quelques minutes de Bacall en plus, la version de 1946 a-t-elle sacrifié la compréhension du scénario ? A peine, et qu'importe ! Même William Faulkner, l'un des scénaristes, trouvait l'intrigue passablement confuse. En outre, lui et la coscénariste Leigh Brackett avaient travaillé séparément à l'adaptation du roman, se partageant les chapitres... Quand, au beau milieu du tournage, Howard Hawks demanda à Faulkner qui avait tué le chauffeur des Sternwood, le romancier avoua qu'il n'en savait rien et suggéra au réalisateur de demander à Chandler, qui lui-même ne sut que répondre. Et Hawks, qui avait tourné les deux versions, avouait : « *Je n'ai jamais compris ce qui se passait, mais j'ai trouvé qu'il y avait des scènes formidables et que c'était très divertissant. Ça a marché, et après ça j'ai décidé que je renonçais à tout jamais à la logique.* »

Claudine Mulard

★ « Le Grand Sommeil » est diffusé dans sa version habituelle dimanche 2 février sur Ciné-Cinéfil à 20 h 30.

Stanislas Nordey et Pierre Boulez réussissent un pari difficile sur la scène du Châtelet

Deux œuvres très différentes de Schoenberg et de Stravinsky font ensemble un beau spectacle

Cycle de mélodies parlées-chantées, *Pierrot lunaire,* de Schoenberg, n'est pas pour la fosse. Opéra, *Le Rossignol,* de Stravinsky l'est. Les deux pièces sont pourtant théâtrales au plus haut point. La première *intériorise* le théâtre, la seconde le magnifie en un conte ironique qui voit un empereur préférer le chant d'un automate à celui du *modèle vivant, un empereur* près de succomber quand la machine se détraque.

PIERROT LUNAIRE, mélodrames sur des poèmes d'Albert Giraud, d'Arnold Schoenberg ; LE ROSSIGNOL, conte lyrique en trois actes d'Igor Stravinsky, sur un livret du compositeur et de Stéphane Mitoussov. Avec Christine Schäfer (récitante du *Pierrot lunaire*), Natalie Dessay (Le Rossignol), Wolfgang Bünten (Le Pêcheur), Jean-Luc Chaignaud (L'Empereur de Chine), Wendy Hoffmann (La Cuisinière), Hélène Perraguin (La Mort), Askar Abdrasakov (Le Bonze), Franz Hawlata (Le Chambellan), Chœur du Théâtre du Châtelet, *Orchestre de Paris, Ensemble In*terContemporain, Pierre Boulez (direction), Stanislas Nordey (mise en scène), Emmanuel Clodus (scénographie), Raoul Fernandez (costumes), Philippe Berthomé (lumières), Maurice Taszman (dramaturgie), Suzanne Pisteur (coiffures et maquillages).
THÉÂTRE DU CHATELET, première le 30 janvier. 1, place du Châtelet, Paris Ier. Mo Châtelet. 19 h 30, les 3, 5 et 7 février ; 17 heures, le 9 février. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 570 F.

Réunir en un seul spectacle *Pierrot lunaire,* de Schoenberg, et *Le Rossignol.* de Stravinsky, pouvait paraître plus étrange encore que l'association d'*Erwartung,* de Schoenberg, et du *Château de Barbe-Bleue,* de Bela Bartok, présentée au Metropolitan Opera de New York en janvier 1989 et au Festival de Salzbourg, l'été 1995. Au moins, se disait-on. la femme, l'amour. l'angoisse. la frayeur reliaient ces deux ouvrages lyriques bien au-delà des différences stylistiques.

Mais cette fois-ci ? Il y a pour commencer l'ouvrage le plus célèbre de Schoenberg, dont l'étrangeté n'a rien perdu, malgré des dizaines d'auditions, de son charme inquiétant ; une œuvre inépuisable, dont la réalisation vocale suscite mille possibilités, dont la musique est d'une variété de couleurs, d'atmosphères magnifiées par une écriture polyphonique parfois très dense et en même temps d'une *économie incroyable, une musique* qui vit sa vie à côté du texte, semble parfois le submerger, qui lui est pourtant consubstantielle.

Ensuite, il y a *Le Rossignol,* de Stravinsky, un petit opéra rarement donné, dont le premier acte fait penser à du Debussy qui ressemblerait lui-même à du Moussorgski, une féerie russe, alternant l'ironie et le réalisme, les chinoiseries, le rêve et la violence d'un compositeur qui ne va pas tarder à éblouir avec *L'Oiseau de feu,* avec *Petrouchka* et mettre le monde musical en feu avec *Le Sacre du printemps...* avant d'achever ce *Rossignol* de plus en plus sauvage dans le deuxième acte.

Il y a chez les deux compositeurs la volonté de rompre avec l'opéra du XIXe siècle, ses légendes moyenageuses, ses drames épouvantables, sa psychologie écrasante, de rompre avec le beau chant accompagné par la « grande guitare » de Bellini, les *« un, deux, trois », « un, deux, trois »* des premiers Verdi, comme avec la mélodie continue de Wagner et sa somptuosité orchestrale. Il y a là *deux versants d'un fantastique qui* émerveille autant qu'il fait peur.

Il y a là deux versants d'un fantastique qui émerveille autant qu'il fait peur

Pour sa première mise en scène lyrique, Stanislas Nordey n'a pas craint de s'attaquer à ces deux œuvres. Il a choisi une base de décor unique. Comme Christoph Marthaler, l'été passé, qui avait choisi d'associer *Pierrot lunaire* et le *Quatuor pour la fin du temps* de Messiaen à Salzbourg. L'analogie s'arrête là.

Autant le jeune Suisse créait une atmosphère inquiétante, sombre, presque aux limites de la folie, autant le jeune Français éclabousse le plateau de lumières acides, vives et colorées tout en ménageant des espaces plongés dans l'obscurité, desquels surgissent des visages qui semblent des lanternes.

Peut-on recréer un cabaret berlinois dans un théâtre à l'italienne ? On peut le suggérer. Dans *Pierrot lunaire,* l'imperméable de Christine Schäfer rappelle celui que semble avoir toujours porté Marlène Dietrich. Mieux qu'aucun décor réaliste, *une image, une silhouette* ravivent le souvenir.

Dans *Le Rossignol,* les couleurs vives, les jaunes, les rouges, les ors sont plus chinois qu'un chapeau... chinois ; les dos pliés autour du lit de l'empereur agonisant plus parlants que de longues moustaches. Nordey ne souligne rien, son travail est léger, gracieux presque, impalpable : il manie merveilleusement les mouvements du chœur, comme il investit la solitude de la récitante. Le spectacle s'achève par un coup de théâtre qui ravaude le théâtre intériorisé de la première œuvre et le théâtre merveilleusement clair de la seconde.

Les interprètes sont parfaits. Inoubliable *Lulu* d'Alban Berg à Salzbourg, Christine Schäfer parle et chante quand le texte le lui suggère, trouvant musicalement chaque fois la bonne solution entre le parlé et le chanté, malgré une acoustique inadaptée à la pièce de Schoenberg, qui dessert les cinq solistes de l'InterContemporain.

Nathalie Dessay triomphe avec son agilité coutumière – un timbre aussi mélancolique que celui d'un rossignol du Japon – d'un rôle qui n'est pas fait pour les rossignols mécaniques. Et l'Orchestre de Paris prouve qu'entre les mains de Boulez il peut jouer avec une sûreté revigorante.

Alain Lompech

Quand Maurice Ravel était critique musical

« Ce qui a frappé (...), c'est précisément les nouvelles hardiesses de l'auteur du* Sacre, *cette conception musicale dont on ne découvre que l'embryon dans l'œuvre précédente. Je veux parler de cette liberté contrapuntique absolue, cette indépendance audacieuse des thèmes, des rythmes, des harmonies, dont la combinaison, grâce à l'une des plus rares sensibilités musicales, nous offre un ensemble si séduisant. Cette nouvelle conception de Stravinsky se rattache surtout à la dernière manière d'Arnold Schönberg. Mais celle-ci est plus âpre, plus austère, disons le mot : plus cérébrale. »

(Extrait d'un article paru dans *Comœdia illustré,* 5 juin 1914.)

Raimund Hoghe invente une géographie du corps

Le danseur allemand rend hommage à son compatriote ténor Josef Schmidt dans un requiem à la gloire des petits

MEINWÄRTS, solo de et par Raimund Hoghe. Josef Schmidt (musique et chant). Andréas *Greiner* (lumières). Ille von Chamier (co-dramaturge). Le 29 janvier. THÉÂTRE DE LA BASTILLE, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Tél. : 01-43-57-42-14. De 70 à 100 F. Prochain spectacle de Raimund Hoghe : Geraldo'Solos, du *31 janvier au 1er février,* 21 heures.

Raimund Hoghe a avalé un morceau du malheur du monde. Il pourrait le recracher violemment. Il choisit à l'inverse de canaliser sa douleur en un cérémonial de nuit, troué par le faisceau d'une torche électrique maniée avec tant d'intelligence que la scène devient le lieu d'un sabbat de feux follets. La réincarnation de tous les morts. Et notamment celle du chanteur juif allemand Josef Schmidt. interdit d'opéras par les nazis, réfugié en Belgique. puis en France, mort, en 1942, dans un camp d'internement en Suisse, à l'âge de trente-huit ans.

L'homme sur scène est lui aussi allemand. Il est né à Wuppertal. Au-delà de cette histoire, tragique, qui le lie au ténor, il partage une douleur : celle d'un corps resté petit, sans pour autant être nain. Josef Schmidt mesurait 1,54 mètre. Raimund Hoghe n'a pas grandi non plus. A cause d'une *malformation* à la colonne vertébrale. Il porte son visage d'ange, fermé sur des lèvres serrées, comme s'il craignait de hurler. *Meinwärts* est un solo hanté par une idée : amener son corps sur la scène. Lui qui a été pendant dix ans le directeur de scène de Pina Bausch, aurait pu – pourquoi pas ? – trouver une place dans la compagnie de la chorégraphe allemande.

En fait, il étudiait les rouages, les effets de mise en scène pour un jour trouver la possibilité d'être lui. le handicapé, seul sous les projecteurs. En compagnie de Josef *Schmidt, ami d'infortune, présent* par la voix, et par la magie d'une photographie en noir et blanc. Splendeur. Ce diable d'homme nous mène là où il veut. C'est un habitant des ténèbres. Il oblige notre regard à voir dans le noir, il le *guide avec des petites lampes, des* bougies, des guirlandes. Il nous veut aveugles, tâtonnants. Au spectateur d'attraper le fil de ce labyrinthe construit avec de menus objets d'un culte imaginaire : bougies écarlates, riz rouge, théâtre d'enfants et jardin-sépulture en miniature.

C'est un requiem à la gloire du petit. Des petits. Hoghe a bâti sa scénographie à la hauteur de son regard. Tout est minimaliste et kitsch à la fois. Parfois presque maniéré. Au début du spectacle. il est assis, dos au public. Longtemps immobile, il se lève. Dans un noir total, il se déshabille. Poussé, encouragé, par la voix de Schmidt (qui chante l'aria de *Lucia di Lammermoor* de Donizetti), il s'élance pour se suspendre à un trapèze. Tout son dos offert. Sa déformation vertébrale précipite les masses musculaires d'un seul côté. Méandres dorsaux creusés par la lumière, nouvelle géographie du corps.

Raimund Hoghe part se suspendre. comme on va se pendre. plusieurs fois de suite. Toujours dos au public. C'est à travers cette offrande, ce geste de souffrance dominée, qu'il se libère, gagnant, à ses yeux, son droit à être sur scène. A son tour de devenir le sorcier de nos peurs. On enrage que ce spectacle soit programmé seulement pour... deux soirées.

Dominique Frétard

DISQUES

GUSTAV MAHLER
Lieder eines fahrenden Gesellen – Cinq Rückert-Lieder
ALEXANDER ZEMLINSKY
Six chants d'après des poèmes de Maeterlinck
Anne Sofie von Otter (mezzo-soprano). Orchestre symphonique de la NDR de Hambourg, John Eliot Gardiner (direction).

Enregistré lors d'un concert public donné à Hambourg en janvier 1993, ce disque a été publié en 1996 en Grande-Bretagne. Il nous arrive donc auréolé d'un Gramophone Awards décerné par la revue *Gramophone* (le *Diapason* britannique) à Anne Sofie von Otter élevée à la dignité d'artiste de l'année. Récompense on ne peut plus méritée. Venant après ses plus illustres collègues du passé, la mezzo suédoise s'impose par un art du chant incomparable et plus encore par sa compréhension supérieure des textes. Passent dans ces cinquante-six minutes de chant – dont les étranges chansons de Zemlinsky ; étranges car elles sont entre deux « siècles » esthétiques – la douleur, la solitude, la dépression, la douceur, le silence et le déchirement. La dernière plage du disque est, sans aucun doute, l'une des interprétations les plus bouleversantes mises sur disque. La façon qu'a Gardiner d'envelopper von Otter dans un grand châle n'est pas pour rien dans cette réussite exemplaire. ***Al. Lo.***
★ 1 CD Deutsche Grammophon 439 928-2.

ENRIQUE GRANADOS
Goyescas, opéra en trois tableaux sur un livret de Fernando Periquet
Maria Bayo (Rosario), Ramon Vargas (Fernando), Enrique Baquerizo (Paquiro), Lola Casariego (Pepa), Milagros Martin (une voix), Orfeon Donostiarra, Orchestre symphonique de Madrid, Antoni Ros Marba (direction).

C'est en rentrant de New York où son opéra venait d'être représenté qu'Enrique Granados est mort dans le torpillage du *Sussex* par un sous-marin prussien, le 24 mars 1916. A l'abri dans une barque, le compositeur se jeta à l'eau lorsqu'il vit sa femme se noyant. Ils périrent ensemble. Librement tiré des pièces pour piano qui portent le même titre, elles-mêmes inspirées par des dessins de Goya, l'opéra de Granados ne s'est pas imposé au répertoire bien que son livret soit conforme aux lois du genre : l'histoire se résume à un drame de la jalousie. Il n'empêche que la musique est passionnante, par ses couleurs, sa diversité d'ambiances, d'humeurs, sa générosité. Formidablement chantée, cette intégrale est à connaître. ***Al. Lo.***
★ 1 CD Auvidis-Valois V 4791.

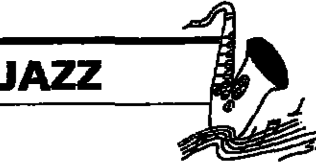

OSCAR PETTIFORD
Sextet

Dans *Stardust,* la belle mélodie de *Hoagy Carmichael, sur un tapis tissé* par Tal Farlow et quelques caresses de Max Roach, Oscar Pettiford, aussi près que possible du micro, cordes de contrebasse en Nylon, tous glissements de main gauche parfaitement perceptibles sur le manche, interprète le thème, le pont et le refrain, avec une suavité, une rondeur, une justesse d'expression qui confondent. On n'est jamais allé plus loin. Cette réédition de son sextet (Al Cohn, Kai Winding et l'excellent Henri Renaud au piano complètent le combo) est heureuse. La séance date du 21 mars 1954. Henri Renaud, à plus d'un titre, s'est chargé des notes de pochette et anecdotes. La présence d'Oscar Pettiford est d'un bout à l'autre éblouissante. Belles inventions d'Al Cohn sur *Marcel The Furrier* et *Rhumblues.* Pour ce dernier morceau, Oscar Pettiford s'est doublé au violoncelle en sur-enregistrement. Il est le seul à faire bondir un violoncelle. Le travail d'orfèvre (avec Jerry *Newman aux manettes, l'homme au* magnétophone du Minton's) a pris douze heures et une caisse de porto. On n'a rien sans rien. ***E. M.***
★ 1 CD BMG 74321 409 452.

ROCK

FOUNTAINS OF WAYNE
Fountains of Wayne

Formellement, Fountains of Wayne n'invente certes pas la corde de guitare. Aidée par quelques copains, cette paire d'étudiants new-yorkais transforme la douce amertume de leur quotidien en morceaux dynamiques sur fond de riffs saturés. Cette façon de donner des vertus euphoriques aux accords mineurs, de dompter l'abrasivité au profit de l'allant mélodique les classe au côté des Posies, Teenage Fan Club, Weezer ou tout autre héritier de la power pop fêlée de Big Star. Mais pourquoi résister à de bonnes chansons ? A l'exception de deux ou trois banalités, celles de ce premier album emballé à l'ancienne (douze titres en trente-six minutes) rayonnent d'une grâce adorable. *On n'est pas prêt d'arrêter* de fredonner *Sink To The Bottom, Radiation Vibe, Sick Day* ou *Leave The Biker.* ***S. D.***
★ 1 CD Tag 92725-2.
Distribué par East-West.

SALLY NYOLO
Tribu

Assurer les chœurs derrière des artistes de renom, c'est une aubaine, pour une jeune chanteuse. C'est aussi une solution provisoire. Un jour, on a bien sûr envie d'autre chose. Après avoir accompagné Jacques Higelin, Sixun, Nicole Croisille, Touré Kunda et beaucoup de monde encore, Sally Nyolo, native de Eyen-Meyong au sud du Cameroun, installée à Paris depuis l'âge de treize ans, *décide en 1991 de se faire un nom.* Sa nouvelle carrière de chanteuse auteur-compositrice la conduit jusqu'à Zap Mama avec qui elle fait un bout de chemin avant que le groupe n'éclate. Elle signe avec *Tribu,* son premier album, des petites histoires tournant en boucle, de grisantes ritournelles chantées en eton. sa langue natale. Elle y parle d'une femme accouchant « *à l'heure où les escargots du soir se suspendent aux pointes des feuilles des arbres » (Shana),* d'une autre qui « *avait le pouvoir de transformer en musique les joies, les peines, les bizarreries de chacun » (Mamterry)* et de la façon de guérir les amygdales à la manière traditionnelle *(Meguem).* La voix respire. belle et sereine, les mélodies coulent sans entraves. Sally Nyolo préfère le souffle de la légèreté et la sobriété au clinquant d'arrangements trop sophistiqués. ***P. La.***
★ 1 CD Lusafrica 08795-2.
Distribué par Mélodie.

ERIC LAREINE
J'exagère

Le souffle épique et le sourire sardonique, Eric Lareine a une gueule d'acteur. Pour qui l'a déjà vu sur scène, il en a aussi le talent. *Une manière de se donner* entièrement à ses chansons, des émotions fortes qui griffent et qui mordent. Celles de son troisième album furent d'abord créées sur scène avant d'être enregistrées. Le passage en studio n'a rien émoussé de leurs reliefs. Des mots à vif crachés comme d'urgentes confessions, des frissons de vie écorchée. Incontestablement, Lareine a l'écriture originale. Un style turbulent dont les orchestrations de Mingo Josserand accentuent les remous. Avant d'être chanteur, il fut charpentier. Avant de se laisser happer par ses envies d'écriture, il interpréta Pete Seeger, John Lee Hooker, Dr. Feelgood... Ses premières amours dans les terres du folk et du rock anglo-saxon, il ne les renie pas. Il adapte pour *J'exagère* un titre de Leonard Cohen, *The Tower Of Song.* Chanson d'auteur, rock réaliste ?... Peu importe l'étiquette, pourvu qu'on ait l'ivresse. Eric Lareine étourdit sans mal quiconque veut bien le suivre dans son univers zébré de chemins de traverses. ***P. La.***
★ 1 CD Scalen 022112.

MUSIQUE DU MONDE

PEDRO BACAN ET LE CLAN DES PININI
En public à Bobigny

Le flamenco a ses aventuriers. Ceux qui sous prétexte d'élargir son horizon l'entraînent dans de hasardeuses fusions. Le flamenco a ses sentinelles. Ceux qui entretiennent son feu sacré, aiguisent les contours de l'émotion. Le guitariste et compositeur Pedro Bacan était de cette seconde famille. Né en 1951 à Lebrija, l'un des foyers de l'art flamenco, il mit sa guitare en osmose avec la voix de puissants cantaores. certains très connus, d'autres moins – comme Chano Lobato. dont il signa également les compositions sur l'album *La Nuez Mosca* (Auvidis). En 1989, Pedro Bacan enregistra son premier disque en *tant que soliste (Alurican/Le* Chant du Monde) et monta un groupe composé pour l'essentiel de membres de sa famille. Ainsi surgit sous le feu des projecteurs le Clan des Pinini, avec qui il recréa en spectacles l'authentique fête flamenca, naturelle et passionnée, telle celle donnée à la MC 93 de Bobigny en mai 1996, dont cet enregistrement restitue la bouillonnante intensité. De sa guitare incandescente. Pedro Bacan galvanise son petit monde où culminent les voix hallucinantes d'Inès, sa sœur, de Pepa de Benito, plus exubérante, et celle de Joselito de Lebrija, au timbre âpre et rugueux. Un grand moment de flamenco. L'ultime enregistrement de Pedro Bacan, mort le 26 janvier à Séville (*Le Monde* du 28 janvier). ***P. La.***
★ 1 CD Pee Wee PW 011.
Distribué par Média 7.

VIEJA TROVA SANTIAGUERA
Hotel Asturias

Ces cinq vétérans de la musique cubaine se sont réunis en 1993 pour perpétuer l'esprit du son et des trovadores. les troubadours qui composent et chantent en s'accompagnant d'une guitare. Donc. ici. point de cuivres flamboyants ni d'exubérance rythmique, mais des ballades indolentes, de tendres complaintes, avec juste les voix, des guitares. une contrebasse. des maracas et le rythme de la clave, moelle épinière de la musique afro-cubaine. Du son – source mère de la salsa – et du bolero, deux musiques originaires de la province d'Oriente, à l'est de Cuba, où ils sont nés eux-mêmes. ils font leur ordinaire. Dans ce troisième album enregistré à Madrid, ils abordent aussi les rythmes cousins. rumba, guaracha, cancion, reprennent la célébrissime guajira *Guantanamera.* Des compositions datant parfois de plusieurs décennies. écrites par les grandes figures de la musique populaire cubaine tels Joseito Fernandez ou Nico Saquito. Des mélodies romantiques au charme désuet que les membres de la Vieja Trova Santiaguera *ont sans doute déjà* interprétées des centaines de fois quand ils officiaient au sein de leurs groupes d'hier. Los Compadres, la Estudiantina Invasora ou le Cuarteto Patria. ***P. La.***
★ 1 CD Nubenegra NN 1-022.
Distribué par TMS.

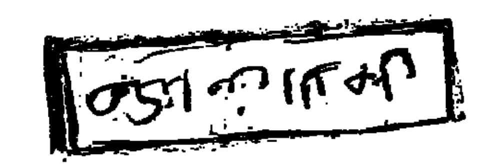

هكذا من الاصل

Festival des inaperçus au Moloko

La nouvelle pop française en acoustique

AU MOLOKO, un bar du quartier de Pigalle, on viendra écouter chaque samedi de février, les délicats zélateurs d'une pop reconciliant mélodies d'outre-Manche et langue de Brassens. A l'occasion des Semaines de la chanson française, mais en marge des célébrations officielles, ce festival privilégiera la proximité de l'auditeur et son désir de découverte. Ces fleurs à peine écloses, présentant leurs chansons en version acoustique, seront parrainées par un ou des invités mieux connus. Au programme, le 1er février: Ignatus (ancien chanteur des Objets), Yann Savel, Christine. Le 8 : Les Quatre, Tango, Little Shirley Beans. Le 15 : Kim, Gilles Edge, Bellaloïd. Le 22 : Mercedes Audras, Les Fleurs, Evergreen. Parmi les invités pressentis pour célébrer l'habileté des refrains francophones : Autour de Lucie, Dominique Dalcan, Mathieu Boogaerts, Jérôme Minière, Silvain Vanot...

★ Moloko, 18, rue Fontaine, Paris-9e. Mo Pigalle. Tél. : 01-43-70-88-67. 19 heures, chaque samedi de février. 40 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Orchestre philharmonique de Radio-France
Une fois encore, Janowski propose un programme qui en impose par sa logique interne, son intérêt et la qualité des participants. Tetzlaff est un violoniste inoubliable.
Henze : *Erlkönig, création.*
Schubert : *Symphonie no 4 « Tragique », Rosamunde.* Berg : *Concerto pour violon et orchestre « A la mémoire d'un ange ».*
Christian Tetzlaff (violon), Marek Janowski (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mo Ternes. 20 heures, le 31. Tél. : 01-45-61-53-00. De 70 F à 175 F.

Deutsche Kammerphilharmonie Bremen
Il y aura beaucoup d'œuvres de Schubert programmées cette année. Bicentenaire exige. Si peu joué de son vivant, ce compositeur est aujourd'hui l'un des plus appréciés du public et des musiciens. Schubert : *Offertoire « Intende voci », Lieder, Messe D 950.* Marie-Noëlle de Callata (soprano), Martina Borst (mezzo-soprano), Robert Chafin, Jan Kabanow (ténor), Cornelius Hauptmann (basse), Kammerkor Stuttgart, Frieder Bernius (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 31. Tél. : 01-49-52-50-50. De 90 F à 390 F.

Linton Kwesi Johnson
Linton Kwesi Johnson, le *dub poet* de Brixton, fascine toujours par l'intensité de ses mots engagés superposés aux mélodies multiethniques de Dennis Bovell.
Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. 20 h 30, le 1er février. Tél. : 01-45-13-19-19. 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

AMORES QUE MATAN
Film espagnol de Juan Manuel Chumilla, avec Carmen Maura, Juanjo Puigcorbe, Jean-Pierre Cassel, Lucina Gil, Rafael Alvarez (1 h 30).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

CARMIN PROFOND (**)
Film franco-mexicain-espagnol d'Arturo Ripstein, avec Regina Orozco, Daniel Gimenez Cacho, Marisa Paredes, Patricia Reyes Espindola, Julieta Egurrola, Rosa Furman (1 h 54).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (reservation : 01-40-30-20-10).

CRIMINALS
Film americain de Joseph Strick, (1 h 13).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

DIDIER
Film français d'Alain Chabat, avec Jean-Pierre Bacri, Alain Chabat, Isabelle Gelinas, Caroline Cellier, Chantal Lauby, Dominique Farrugia (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opera Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

FANTÔMES CONTRE FANTÔMES (*)
Film américain de Michael J. Fox, avec Trini Alvarado, Peter Dobson, John Astin, Jeffrey Combs, Dee Wallace Stone, Jake Busey (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60).

GHOST IN THE SHELL
Dessin animé japonais de Mamoru Oshii, (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; George-V, 8e.

JOURNAL D'UN VICE
Film italien de Marco Ferreri, avec Sabrina Ferilli, Valentino Macchi (1 h 28).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

LOOKING FOR RICHARD
Film américain d'Al Pacino, avec Al Pacino, Harris Yulin, Penelope Allen, Alec Baldwin, Kevin Spacey, Winona Ryder (1 h 53).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40) ; UGC Triomphe, dolby, 8e.

LES « LUMIÈRE » DE BERLIN
Film allemand de Wim Wenders, avec Udo Kier, Nadine Büttner, Christoph Merg, Otto Kuhnle (1 h 20).
VO : L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10).

NÉNETTE ET BONI
Film français de Claire Denis, avec Grégoire Colin, Alice Houri, Jacques Nolot, Valéria Bruni-Tedeschi, Vincent Gallo (1 h 43).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Pagode, dolby, 7e (reservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

NITRATE D'ARGENT
Film français de Marco Ferreri, avec Sabrina La Leggía, Doriana Bianchi, Eric Berger, Marc Berman, Dario Costa (1 h 27).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

RELIC (*)
Film américain de Peter Hyams, avec Penelope Ann Miller, Tom Sizemore, James Whitmore, Linda Hunt, Clayton Rohner, Chi Muoi Lo (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cite les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e.

ZINA
Film franco-britannique de Ken McMullen, avec Domiziana Giordano, Ian McKellen, Philip Madoc, Rom Anderson, Micha Bergese (1 h 33).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

RÉGIONS

Une sélection musique classique, jazz, danse, théâtre et art

MUSIQUE CLASSIQUE

BORDEAUX
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Rachmaninov : *Concerto pour piano et orchestre no 3.* Prokofiev : *Symphonie no 5.* Nelson Goerner (piano), Yutaka Sado (direction).
Grand-Théâtre, 46, avenue du Parc-de-Lescure, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 5 et 6 février. Tél. : 05-56-48-58-54. De 40 F à 110 F.

CANNES
Orchestre régional de Cannes
Saint-Saëns : *Morceau de concert pour harpe et orchestre op. 154.* Bacri : *Symphonie no 4.* Spohr : *Symphonie concertante pour violon et harpe.* Tchaïkowski : *Concerto pour violon et orchestre op. 35.* Gérard Poulet (violon), Marielle Nordmann (harpe), Philippe Bender (direction).
Théâtre Noga-Croisette, boulevard Palais des festivals, 06 Cannes. 16 h 30, le 2 février. Tél. : 04-92-98-62-77.

LILLE
Les Contes d'Hoffmann
d'Offenbach. Marcus Haddock (Hoffmann), Gaële Le Roi (Olympia), Sharon Coste (Giulietta), Mireille Delunsch, Sharon Coste (Antonia), Armand Arapian (Lindorf, Coppélius, Dappertutto, le docteur Miracle), Chœur philharmonique de Bratislava, Orchestre national de Lille, Jean-Claude Casadesus (direction), Hugo De Ana (mise en scène), Leda Lojodice (chorégraphie).
Opéra, place du Théâtre, 59 Lille. 15 h 30, le 2 février ; 20 heures, les 4 et 6 février. Tél. : 03-20-55-48-61. De 65 F à 320 F.
Orchestre national de Lille
Haydn : *Symphonie no 87.* Sibelius : *Pelléas et Mélisande.* Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre no 1.* Howard Shelley (piano, direction).
Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, 59 Lille. 20 h 30, le 4 février. Tél. : 03-20-12-82-40. De 110 F à 140 F.

LYON
Orchestre national de Lyon
Schumann : *Manfred.* Holliger : *Concerto pour violon et orchestre.* Schubert : *Symphonie no 4.* Thomas Zehetmair (violon), Heinz Holliger (direction).
Auditorium Maurice-Ravel, 140, rue Garibaldi, 69 Lyon. 20 h 30, le 1er février. Tél. : 04-78-95-95-95. De 135 F à 270 F.
Orchestre national de Lyon
Dutilleux : *Metaboles.* Prokofiev : *Concerto pour piano et orchestre no 1.* Strauss : *Aus Italien.* Olli Mustonen (piano), Jacques Houtmann (direction).
Auditorium Maurice-Ravel, 140, rue Garibaldi, 69 Lyon. 20 h 30, le 6 février. Tél. : 04-78-95-95-95. De 135 F à 270 F.

MARSEILLE
Le Prince Igor
de Borodine. Ludwig Baumann (Igor) Hélene Bernardy (Iaroslavna), Gegam Grigorian (Vladimir), Romuald Tesarowicz (Galitsky), Sergej Koptchak (Kontchak), Larissa Diadkovna (Kontchakova), Orchestre philharmonique de Marseille, Alexander Anissimov (direction), Charles Roubaud (mise en scène), Alphonse Poulain (chorégraphie).
Opéra, 2, rue Molière, 13 Marseille. 2 h 30, le 7 février ; 14 h 30, le 9 février ; 20 h 30, les 12 et 15 février. Tél. : 04-91-55-00-70. De 150 F à 220 F.

METZ
Ars Nova, Ensemble Accroche-note
Dusapin : *Attaca, Canto, Aria, Axe, Comoedia, Coda, Immer* (création). Walter Grimmer (violoncelle), Philippe Nahon (direction).
Arsenal, avenue Ney, 57 Metz. 20 h 30, le 5 février. Tél. : 03-87-39-92-00. 100 F.

MONTPELLIER
Hippolyte et Aricie
de Rameau. Mark Padmore (Hippolyte), Anna Maria Panzarella (Aricie), Isabelle Vernet (Phèdre), Laurent Naouri (Thésée), Eirian James (Diane), Nathan Berg (Jupiter, Pluton), Patricia Petibon (l'amour), Compagnie les Fragments réunis, les Arts florissants, William Christie (direction), Jean-Marie Villégier (mise en scène), Ana Yepes (chorégraphie).
Corum-Opéra Berlioz, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. 20 heures, les 6 et 7 février. Tél. : 04-67-60-19-99. De 130 F à 290 F.

NICE
Thaïs
de Massenet. Isabelle Kabatu (Thaïs), Alain Fondary (Athanaël), Giuseppe Sabbatini (Nicias), Chœur de l'Opéra de Nice, Orchestre philharmonique de Nice, Yves Abel (direction), Andrei Serban (mise en scène).
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule, 06 Nice. 20 heures, les 7, 12 et 15 février ; 14 h 30, le 9 février. Tél. : 04-93-85-67-31. De 80 F à 320 F.

ROUEN
De la maison des morts
de Janacek. Bernard Deletré (Goriantchikov), Anne Constantin (Alieia), Christer Bladin (Luka), Jacques Schwarz (le commandant), François Harismendy (Chichkov), Valentin Jar (Skuratov), Thierry Dran (le grand prisonnier), Paul Guigue (le petit prisonnier), Bernard Van der Meersch (le vieux prisonnier), Chœur et orchestre du Théâtre des Arts de Rouen, Orchestre de Caen, Robert Stankovsky (direction), Wladyslaw Znorko (mise en scène).
Théâtre des Arts, 22, place de la bourse, 76 Rouen. 15 heures, le 2 février ; 20 h 30, le 7 février. Tél. : 02-35-15-33-49. De 50 F à 235 F.

TOULOUSE
Il Trittico
Puccini : *Il Tabarro, Suor Angelica, Gianni Schicchi.* Jean-Philippe Lafont (Michele, Gianni Schicchi), Galina Kalinina (Giorgetta), Giorgio Merighi (Luigi), Ricardo Cassinelli (il Tinca), Luigi Roni (il Talpa), Alexandrina Miltcheva (la Frugola, la princesse, Zita), Susan Anthony (Sœur Angélique), Marilena Laurenza (Sœur Geneviève), Leontina Vaduva (Lauretta), Tito Beltran (Rinuccio), Petits Chanteurs à la croix potencée, Chœur et orchestre national du Capitole de Toulouse, Maurizio Benini (direction), Nicolas Joël (mise en scène).
Théâtre du Capitole, place du Capitole, 31 Toulouse. 14 h 30, le 2 février. Tél. : 05-61-22-80-22. De 110 F à 350 F.
Orchestre national du Capitole de Toulouse
Haydn : *Symphonie no 39.* Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre no 1.* Mozart : *Idomeneo, re di creta, ballet.* Schubert : *Symphonie no 4.* Stephen Kovacevich (piano), John Nelson (direction).
Halle aux grains, place Dupuy, 31 Toulouse. 20 h 30, le 6 février. Tél. : 05-61-63-13-13. De 100 F à 250 F.

JAZZ

AVIGNON
M. Claude
Avec Claude Barthélémy, Daunik Lazro, Claude Tchamitchian et Christophe Marguet. Concert organisé par l'Association jazz musiques improvisées (AJMI)
La Manutention, 4 rue des Escaliers Sainte-Anne, 84 Avignon. 20 h 30, le 6 février. Tél. : 04-90-86-08-61. De 50 F à 90 F.

DUNKERQUE
Serge Lazarévitch
MJC Terre Neuve, 43, rue du docteur Louis-Lemaire, 59 Dunkerque. 20 h 30, les 6, 7 et 8 février. Tél. : 03-28-66-47-89. De 45 F à 60 F.

NANTES
Prysm
Le trio du pianiste Pierre de Bethman.
Pannonica, 9, rue Basse-Porte, 44 Nantes. 21 heures, le 6 février. Tél. : 02-40-48-74-74. De 30 F à 80 F.

OLIVET
Jacques Vidal Quintet
MJC Moulin de la vapeur, 127, rue Marcel Belot, 45 Olivet. 20 h 30, le 7 février. Tél. : 02-38-63-66-60. De 65 F à 85 F.

DANSE

AMIENS
Compagnie Cré-Ange
Squares.
Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80 Amiens. 20 h 30, les 4 et 5 février. Tél. : 03-22-97-79-77. 130 F.

BESANÇON
Compagnie Josef Nadj
Le Canard pékinois.
Théâtre de l'Espace, place de l'Europe, 25 Besançon. 20 h 30, les 6 et 7 février. Tél. : 03-81-83-50-50. De 25 F à 110 F.

BLOIS
François Raffinot
Scandal Point.
Halle aux grains, place de la République, 41 Blois. 20 h 30, le 4 février. Tél. : 02-54-56-19-79. De 70 F à 90 F.

BOURGES
Ballet C. de la B.
Alain Platel : *La Tristeza complice.*
Maison de la culture, place André-Malraux, 18 Bourges. 20 h 30, le 1er février. Tél. : 02-48-67-06-07. De 50 F à 130 F.

GRENOBLE
Daniel Larrieu
Daniel Larrieu : *Delta, Mobile ou le Miroir du château.* William Forsythe : *Hypothetical Streams.*
Le Cargo, 9, avenue Paul-Claudel, 38 Grenoble. 19 h 30, les 6 et 8 février. Tél. : 04-76-25-91-91. De 60 F à 115 F.

LA ROCHE-SUR-YON
Pascale Houbin
Germen y Soma.
Le Manège, 19, rue Pierre-Bérégovoy, 85 La Roche-sur-Yon. 20 h 30, le 6 février. Tél. : 02-51-47-83-83. 110 F.

LA ROCHELLE
Compagnie Anomalie
Josef Nadj : *Le Cri du caméléon.*
La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Perot, 17 La Rochelle. 20 h 30, les 4 et 5 février. Tél. : 05-46-51-54-02. 125 F.
Arnie Zane Dance Company
Bill T. Jones : *Ballad, Blue Phrase, Soon, Shared Distance, Loce Re-defined.*
La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Perot, 17 La Rochelle. 20 h 30, les 7 et 8 février. Tél. : 05-46-51-54-02. 145 F.

SARLAT
Compagnie Angelin Preljocaj
Un trait d'union, Annonciation, Larmes blanches.
Centre culturel, 24 Sarlat. 17 heures, le 2 février. Tél. : 05-53-31-09-49. 100 F.

THÉÂTRE

AMIENS
Time is Money
de Nathalie Schmidt, mise en scène de l'auteur, avec Nathalie Schmidt, Christian Girardot, Licinio Da Silva, Curtis Jones, Millard Hurley, Diana Barrows, Luc Toulotte et Rémy Jules.
Comédie de Picardie, 62, rue des Jacobins, 80 Amiens. 20 h 30, du 5 au 8, les 11, 12 ; 15 h 30, le 9. Tél. : 03-22-92-94-95. Durée : 1 h 30. De 60 F à 110 F.*

ANGERS
Oncle Vania
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Claude Yersin, avec Marcelle Barreau, Philippe Bérodot, Isabelle Bouchemaa, Jacques Denis, Isabelle Mazin, Louis Mérino, Catherine Oudin, Henri Uzureau et Xavier Vigan.
Grand Théâtre, place du Ralliement, 49 Angers. 20 h 30, les 5, 7, 8, 11, 12, 14, 15, 18 ; 19 h 30, les 6 et 13 ; 17 heures, les 9 et 16. Tél. : 02-41-87-80-80. Durée : 2 h 30. De 75 F à 130 F. Jusqu'au 19 février.*

BELFORT
Les Présidentes
de Werner Schwab, mise en scène de Michel Dezoteux, avec Anne-Marie Loop, Pascale Salkin, Sophia Leboutte et Sacha Cremer.
Théâtre Granit-Grande Salle, 1, faubourg de Montbéliard, 90 Belfort. 20 h 30, le 1er. Tél. : 03-84-58-67-67. Durée : 1 h 15. 90 F et 120 F.*

DIJON
Bataille du Tagliamento
mise en scène de François Tanguy, avec Frode Bjornstad, Branlo, Laurence Chable, Patrick Condé, Jean-Louis Coulloc'h, Katja Fleig, Yves-Noël Genod, Karine Guex-Pierre, Nigloo, Jean Rochereau et Nadia Vonderheyden.
Parc des expositions, hall no 3, rue du Général-Delaborde, 21 Dijon. 20 h 30, les 4, 7, 8 ; 19 h 30, les 5 et 6. Tél. : 03-80-30-12-12. Durée : 1 h 45. De 35 F à 130 F.*

GRENOBLE
La Danse de mort
d'August Strindberg, mise en scène de Laurent Pelly, avec Christine Murillo, Gilles Arbona, Hervé Briaux, Barbara Nicolier et Jean-Louis Rinaud.
Le Cargo-Grande Salle, 4, rue Paul-Claudel, 38 Grenoble. 19 h 30, les 4, 6, 8, 11, 13 ; 20 h 30, les 5, 7, 10, 12, 14. Tél. : 04-76-25-91-91. Durée : 2 h 15. De 60 F à 115 F.*

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
A la vie, à l'amour, à la mort
d'après Racine, Claudel et des textes d'Eugène Durif, mise en scène de Guy Alloucherie et Eric Lacascade, avec Jérôme Bidaux, Lucile Jourdan, Daria Lippi, Thierry Mettetal, Patricia Pekmezian, Arzela Prunennec et Serge Turpin.
Théâtre, 1, square du Théâtre, 14 Hérouville-Saint-Clair. 20 h 30, les 1er, 4, 7, 8 ; 17 heures, le 2 ; 19 h 30, les 5 et 6. Tél. : 02-31-46-27-29. Durée : 1 h 30. 90 F et 115 F. Dernières.*

LILLE
Peer Gynt
d'Henrik Ibsen, mise en scène de Stéphane Braunschweig, avec Christophe Bouisse, Olivier Cruveiller, Claude Duparfait, Jean-Marc Eder, Philippe Fretun, Philippe Girard, Blanche Giraud Beauregardt, Yedwart Ingey, Evelyne Istria, Sarah Karbasnikoff, Flore Lefebvre des Noëttes, Stéphanie Rongeot, Christophe Vandevelde, en alternance Lucie Jousse et Mélodie Puren, Lisa Erbès (violoncelle) et Georges Gagneré (piano).
La Métaphore-Grande Salle, Grand'Place, 59 Lille. 15 heures et 19 heures, les 1er et 2. Tél. : 03-20-14-24-24. Durée : 5 heures. De 50 F à 130 F.*

NICE
L'Architecte et la forêt ; la Serinette
d'Olivier Py, mise en scène de l'auteur, avec Céline Chéenne, Gilbert Beugniot, Michel Fau, Anne Bellec, Christophe Bernard, Philippe Lehembre, Patrick Zimmermann, Frédérique Ruchaud et Luc Delhumeau.
Centre dramatique national, promenade des Arts, 06 Nice. 20 h 30, les 1er, 5, 6 ; 15 heures, le 2 ; 19 h 30, le 4. Tél. : 04-93-80-52-60. Durée : 3 h 10. De 60 F à 170 F.*

ORLÉANS
Un mois à la campagne
d'Ivan Tourgueniev, mise en scène d'Yves Beaunesne, avec Nathalie Richard, Stéphanie Schwartzbrod, Nicole Colchat, Jean-Pol Dubois, Marc Citti, Christophe Le Masne, Renaud Bécard, Vincent Massoc et en alternance Jérémy Lambert ou Quentin Deguitre.
Le Carré Saint-Vincent, boulevard Aristide-Briand, 45 Orléans. 20 h 30, du 4 au 7. Tél. : 02-38-62-75-30. Durée : 2 h 15. De 80 F à 130 F.*

POITIERS
Le Régisseur de la chrétienté
de Sebastian Barry, mise en scène de Stuart Seide, avec Michel Baumann, Julie Brochen, Fanny Pont, Alain Rimoux, Odile Cointepas, Valérie Dashwood, Philippe Macaigne et Karin Palmieri.
Centre d'animation de Beaulieu, 10, boulevard Savari, 86 Poitiers. 20 h 30, les 1er, 4, 5 ; 16 h 30, le 2 ; 19 h 30, le 6. Tél. : 05-49-41-28-33. Durée : 2 h 15. De 55 F à 120 F.*

QUIMPER
Brancusi contre Etats-Unis
d'Eric Vigner, mise en scène de l'auteur, avec Myrto Procopiou, Philippe Cotten, Vincent Ozanon, Arthur Nauzyciel, Pierre Baux, Laurent Poitrenaux, Odile Bougeard, Donatien Guillot et Alice Varenne.
Pavillon de Penvillers, rue de Stang-Bihan, 29 Quimper. 20 h 30, les 4 et 5 ; 14 heures et 20 h 30, les 6 et 7. Tél. : 02-98-90-34-50. Durée : 1 h 45. 70 F et 90 F.*

STRASBOURG
1949 : If 6 was 9
mise en scène de François-Michel Pesenti, avec Chen Chin-Huang, Cheng Chih-Chung, Chou Jung-Shih, Chu Che-Yi, Liu Chia-Yu, Sun Li-Tsui, Christophe Avril, Marianne Houspie, Malika Khatir, Boris Lémant, Frédéric Poinceau et Emmanuèle Stochl.
Le Maillon-Théâtre Germain-Muller, 13, place André-Maurois, 67 Strasbourg. 20 heures, le 1er. Tél. : 03-88-27-61-81. Durée : 1 h 45. De 35 F à 120 F.*

TOULOUSE
Jules César
de William Shakespeare, mise en scène de Jacques Rosner, avec Patrice Kerbrat, Eric Challier, Alain Libolt, Jacques Seiler, Jean-Pierre Beauredon, Claude Bardouil, Jacques Rosner, Franz Wolf, Régis Fourrer, René Gouzenne, Julio Guerreiro, Jean-Louis Hébré, Christian Rizoud, Nicole Rosner, Micheline Sarto, Renaud Serraz, Thomas Wallet et Radhouane el Meddeb.
Le Sorano, 35, allées Jules-Guesde, 31 Toulouse. 20 h 30, les 1er, 4, 6, 7, 8 ; 16 heures, le 2 ; 19 h 30, le 5. Tél. : 05-61-25-66-87. Durée : 2 h 30. De 60 F à 110 F. Dernières.*
Tartuffe
de Molière, mise en scène de Nadine Darmon et Pierre Debauche, avec Robert Angebaud, William Mesguich, Philippe Fenwick, Sarah Auvray, Cyrille Josselyn, Carole Bouillon, Jean-Marc Desmond, Pierre Letessier, Olivia Jerkovic, Alain Ours, Vincent Poirier, Frédéric Mulot et Anne Labonne.
Théâtre du Jour, 23 bis, rue des Potiers, 31 Toulouse. 16 heures et 20 h 30, le 1er ; 16 heures, le 2. Tél. : 05-61-62-06-74. Durée : 2 h 15. 60 F et 90 F.*

VAULX-EN-VELIN
Le Prométhée mal enchaîné
d'André Gide, mise en scène de Michel Vericel, avec Violaine Vericel, Christophe Mirabel, David Bayle, Michel Vericel et Armand Chagot.
Centre culturel Charlie-Chaplin, place de la Nation, 69 Vaulx-en-Velin. 20 h 30, le 1er. Tél. : 04-72-04-81-18. Durée : 1 h 30. De 25 F à 80 F. Dernière.*

ART

CAEN
Lucas L'Hermitte
FRAC de Basse-Normandie, 9, rue Vaubenard, 14 Caen. Tél. : 02-31-93-09-00. De 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 23 mars. Entrée libre.

LE CATEAU-CAMBRÉSIS
Matisse et Tériade, le peintre et l'éditeur d'art poète
Musée Matisse, palais Fénelon, place du Commandant-Richez, 59 Le Cateau-Cambrésis. Tél. : 03-27-84-13-15. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 mars. 16 F.

CHERBOURG
Julio Le Parc
Galeries du théâtre, centre culturel de Cherbourg, rue Vastel, 50 Cherbourg. Tél. : 02-33-88-55-50. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 23 février. Entrée libre.

GRENOBLE
L'Art en France de 1978 à 1996
Le Magasin, Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38 Grenoble. Tél. : 04-76-21-95-84. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 15 F.

LYON
Van Dongen retrouvé, œuvres sur papier, 1895-1912
Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69 Lyon. Tél. : 04-72-10-17-40. De 10 h 30 à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 6 avril. 25 F.

MARSEILLE
Gabriel Orozco
Centre de la Vieille-Charité, la chapelle, 2, rue de la Charité, 13 Marseille. Tél. : 04-91-14-58-80. De 10 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 9 mars. 20 F.
Paul Thek, 1933-1988
Musée d'art contemporain, 69, avenue d'Haïfa, 13 Marseille. Tél. : 04-91-25-01-07. De 10 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 mai. 15 F.

NICE
Monique Frydman
Musée Matisse, 164, avenue des Arènes-de-Cimiez, 06 Nice. Tél. : 04-93-53-40-53. De 10 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 23 février. 25 F.
Anne-Marie Jugnet
Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard, 06 Nice. Tél. : 04-92-07-73-80. De 13 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 9 mars. Entrée libre.

RENNES
Thomas Huber : arrêt sur l'image
La Criée, Centre d'art contemporain, place Honoré-Commeurec, 35 Rennes. Tél. : 02-99-78-18-20. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 mars. Entrée libre.

SAINT-ETIENNE
Abstraction/abstractions, géométries provisoires
Musée d'art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 04-77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 23 mars. 27 F.

THONON-LES BAINS
Louis Pons
Maison des arts Thonon-Evian, avenue d'Evian, 74 Thonon-les Bains. Tél. : 04-50-71-39-47. De 15 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 février. Entrée libre.

TOULOUSE
Robert Filliou
Palais des arts, école des beaux-arts, 5, quai de la Daurade, 31 Toulouse. Tél. : 05-61-23-25-49. De 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 21 février. Entrée libre.

TOURCOING
Mahdjoub Ben Bella
Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 03-20-28-91-60. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 avril. Entrée libre.

VANNES
Tom Drahos
La Cohue, Musée de Vannes, 9 et 15, place Saint-Pierre, 56 Vannes. Tél. : 02-97-47-35-86. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi et dimanche matin. Jusqu'au 20 avril. 25 F.

VENCE
Les (Dé)finitions de l'art
Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, place du Frêne, 06 Vence. Tél. : 04-93-58-15-78. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 février. 25 F.

VILLENEUVE-D'ASCQ
Art brut, collection de l'Aracine
Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 03-20-19-68-68. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Du 2 février au 14 juillet. 25 F.
(*) Tarifs réduits.

TÉLÉVISION L'arrivée dans le paysage audiovisuel des chaînes numériques suscite de fortes rivalités entre groupes concurrents, en Espagne comme en Allemagne. ● EN ESPAGNE, deux bouquets rivaux s'affrontent. Le gouvernement conservateur a pris parti pour un projet concurrent de celui de Canal Satélite Digital, soutenu par l'éditeur Prisa (*El País*). ● LE BOUQUET initié par une filiale de Canal Plus doit être commercialisé vendredi 31 janvier alors que le conseil des ministres se prononce le même jour sur la question des décodeurs. Une décision de non-homologation de celui de Canal Satélite Digital retarderait le développement de la chaîne. ● EN ALLEMAGNE, le bras de fer entre les groupes Bertelsmann et Kirch se poursuit par le biais de différentes procédures judiciaires, alors qu'ils ont du mal à commercialiser leurs bouquets.

L'arrivée du numérique en Espagne ravive les affrontements politiques

Deux bouquets de programmes s'affrontent sur ce nouveau marché. Le gouvernement conservateur, qui veut imposer un décodeur unique, soutient une plate-forme rivale de Canal Satélite Digital et de ses alliés proches de l'opposition

MADRID
de notre correspondante

L'ouverture des écrans de télévision espagnols aux images numériques ne se produit pas en douceur. Depuis le mois de décembre 1996, ce nouveau mode de diffusion des images tourne même à la bataille rangée, largement politisée. Deux cordées s'affrontent, d'autant plus exacerbées dans leur course de vitesse pour imposer chacune son bouquet numérique qu'il n'est pas certain que le marché pourra tout absorber.

Jeudi 30 janvier, dans un centre commercial de la banlieue de Madrid, était présenté officiellement le bouquet numérique réalisé par la filiale espagnole de Canal Plus, baptisé « Canal Satélite Digital ». Ce bouquet bénéficie de la sympathie affichée du Parti socialiste, dans l'opposition. La société est détenue à 15 % par la chaîne privée Antena 3 et à 85 % par Sogecable, la société formée, entre autres, dès 1989 à hauteur de 25 % par le groupe Prisa (premier groupe de communication espagnol, qui édite notamment le quotidien *El País*) et à 25 % par Canal Plus France.

RÉGLEMENTATION TARDIVE

Premier projet à avoir été mis sur le marché, Canal Satélite a été formellement rejoint par Antena 3, mercredi 29 janvier, à la suite d'un accord intervenu pendant la nuit de Noël 1996. La chaîne privée était jusqu'alors dans la mouvance gouvernementale. Ce mariage inattendu aura pour conséquence de réunir tous les droits télévisés concernant le football de première et deuxième division dans le giron de Canal Satélite Digital. Un « bonus » de départ appréciable, qui représente plus de 1 milliard de francs par an.

Le bouquet concurrent a démarré avec beaucoup de retard et ne devrait pas être prêt avant plusieurs mois. Ce deuxième bouquet, dont la création officielle a été signée jeudi 30, quelques heures après le lancement de Canal Satélite Digital, bénéficie quant à lui du soutien plus qu'actif du gouvernement conservateur de Jose Maria Aznar.

Ce deuxième bouquet est constitué pour 35 % par l'entreprise publique en voie de privatisation Telefonica, pour 25 % par la télévision publique (RTVE), et pour 25 % par le groupe mexicain Televisa. Y participent aussi le groupe Recoletos, contrôlé par le britannique Pearson, des chaînes et des revues régionales, en général plutôt conservatrices (*Le Monde* du 28 janvier).

La lutte entre les divers acteurs du paysage audiovisuel a vraiment commencé vendredi 24 janvier, quand le gouvernement a brusquement parlé d'organiser par décret la télévision numérique. Si l'on en croit le porte-parole du gouvernement, cette volonté de contrôle s'abrite derrière des règlements communautaires, comme le fait de « *penser à l'intérêt des utilisateurs* » en prévenant « *tout monopole* » et surtout en fixant les normes des décodeurs à venir.

Pour Canal Satélite Digital, qui se prépare depuis des mois au marché espagnol, ce souci tardif de réglementation était perçu comme une attaque frontale. D'autant plus que, fort de ses 100 000 abonnés par satellite, il s'apprêtait à émettre et venait de commander aux firmes Sony et Philips plus de 100 000 décodeurs, déjà en usage dans d'autres pays.

Cette décision a provoqué un nouveau conflit à propos du type de système retenu. Celui du groupe de Canal Plus serait-il accepté ou serait-il contraint à une homologation nécessitant des mois de négociations ? Un tel retard reculerait d'autant le lancement du bouquet, décourageant *ipso facto* les abonnés potentiels. A moins qu'il ne soit purement et simplement écarté au profit d'un « décodeur unique », choisi par le gouvernement ?

Le vendredi 31 janvier pourrait être la journée de tous les dangers. C'est en effet le jour ou le conseil des ministres devrait approuver le fameux décret sur la télévision numérique et trancher la question des décodeurs.

« ABUS DE POUVOIR »

C'est aussi ce vendredi 31 janvier que, bravant tous les éventuels interdits gouvernementaux, Canal Satélite Digital devrait commencer à commercialiser les ving-cinq premières chaînes de son bouquet.

Dénonçant un « *abus de pouvoir* » et une « *manœuvre politique* » de la part du gouvernement, Jesus de Polanco, le président de la chaîne, a été très clair : « *Même si cela doit nous coûter cher, nous nous défendrons avec toutes les armes que nous donne un Etat de droit.* »

Marie-Claude Decamps

Les deux groupes allemands Kirch et Bertelsmann sont toujours en concurrence

COLOGNE
correspondance

La télévision payante allemande est en émoi : le bouquet numérique DF1, lancé par le groupe Kirch en juillet 1996, et la chaîne analogique à péage Premiere, propriété de Bertelsmann, Canal Plus et Kirch, s'opposent devant les tribunaux comme devant les téléspectateurs. Plaintes, procès, effets d'annonce, la lutte entre les deux opérateurs traduit le bras de fer entre Bertelsmann et Kirch, sur un marché du numérique prometteur quoique balbutiant. DF1 dénonce les « *tentatives de parasitage et d'empêchement* » de Premiere.

Celle-ci, dans l'optique d'une diffusion numérique, ne veut pas voir Kirch imposer seul sa loi. Ce climat n'est pas du goût de Canal Plus : Michel Thoulouze, directeur général de la chaîne, « *déplore une bagarre ridicule qui n'a rien à voir avec les affaires. On a l'impression d'être entre enfants de divorcés* ».

Plusieurs procédures judiciaires sont en cours entre les deux parties. Il y a quelques jours, Premiere a remporté un succès avec la décision du tribunal régional de Hambourg d'interdire à DF1 de faire de la publicité et de vendre ses abonnements en debors de Bavière, car sa licence se limiterait à ce seul Land. L'intéressé a obtenu ensuite la suspension de cette sentence et a fait appel : les deux concurrentes devaient se retrouver, vendredi 31 janvier, devant les juges de Hambourg.

ENFANTS TERRIBLES

A l'automne, c'est DF1 qui publiait un communiqué « victorieux » après l'interdiction faite à Premiere de présenter ses films comme des exclusivités allemandes, alors qu'ils ont parfois déjà été diffusés sur DF1. En septembre 1996, Premiere a déposé plainte et réclamé 100 millions de francs de dommages et intérêts au groupe munichois accusé de nuire, via son bouquet numérique, aux intérêts d'une chaîne dont il est copropriétaire.

Au niveau commercial, les deux enfants terribles se livrent aussi une vive concurrence. Pendant l'été, le groupe Kirch, fort des catalogues de films achetés aux compagnies de production hollywoodiennes, semblait en mesure de dominer le marché en lançant DF1. Bertelsmann renonçait à son propre bouquet. Après avoir repris NetHold, Canal Plus se rapprochait de Kirch en rompant son alliance avec Bertelsmann ; les programmes du bouquet multithématique de la chaîne française seront d'ailleurs commercialisés, dès le mois de mai, avec DF1. Mais ce bouquet connaît des débuts difficiles, avec 20 000 abonnés pour 200 000 prévus fin 1996.

Le câble étant beaucoup plus développé qu'en France, les téléspectateurs allemands disposent déjà d'une bonne trentaine de chaînes, et ne se précipitent pas sur une offre relativement coûteuse et diffusée uniquement par satellite pour l'instant.

A l'inverse, Bernd Kundrun, gérant de Premiere, estime que sa chaîne « *est dans une position bien meilleure* ». Avec 1,43 million d'abonnés, ce programme devrait réaliser des bénéfices en 1997 et gagne en moyenne 30 000 clients par mois. De plus, un projet numérique pilote sera lancé dès la mi-février dans certaines régions allemandes : « *Nous avons mis 30 000 décodeurs à disposition des clients, et nous avons enregistré 100 000 commandes* », indique Bernd Kundrun.

Cette rivalité paraît d'autant plus paradoxale qu'un des enjeux du conflit est de commercialiser en commun les deux palettes de programmes. Bertelsmann et Kirch avaient évoqué cette idée en juillet 1996, au moment où ils ont envisagé, en vain, de développer un décodeur commun. « *C'est dans la logique des choses que Premiere, plus puissante, tire le développement de DF1* », estime Michel Thoulouze. « *Le groupe Kirch fait pression sur Premiere via DF1, pour inciter les parties en présence à accepter ses conditions* », dit Bernd Kundrun. Chez Kirch, selon un porte-parole, on « *essaye depuis des mois de parvenir à un accord raisonnable* ».

ZONES D'OMBRE

En fait, le paysage comporte encore des zones d'ombre. Quelle sera la répartition du capital de Premiere, et la place de Canal Plus ? Pour l'instant, Bertelsmann et la chaîne française détiennent tous deux 37,5 %, et Kirch 25 %. Selon Michel Thoulouze, « *un des scénarios possibles* » serait que les Français cèdent une partie de leurs actions (en gardant 10 % à 12 %) à Kirch, en échange de la prise de contrôle de la chaîne Telepiu en Italie, dont ils détiennent, comme les Munichois, 45 %.

Pierre Lescure a affirmé que Canal Plus ne songeait à aucun changement, mais le groupe français « *est bien implanté, et très manœuvrant* », selon Michel Thoulouze.

Le rapprochement annoncé pendant l'été 1996 entre Kirch et Murdoch, même si le groupe australo-américain souhaite prendre 49 % de DF1, avance lentement. Bertelsmann pourrait être prêt à accepter l'entrée d'un nouveau partenaire, à condition « *de garder le contrôle opérationnel de Premiere* », selon Nikolaus Formanek, porte-parole de Bertelsmann/UFA. La position de Deutsche Telekom, qui contrôle une grande partie des réseaux câblés indispensables pour la diffusion, n'est pas claire non plus. L'opérateur est pour l'instant en négociation avec Kirch qui n'a pas encore accès au câble, et entend valoriser son patrimoine en jouant un rôle commercial.

La levée de ces incertitudes conditionnera la fin des escarmouches actuelles et l'avenir de la télévision numérique allemande. Mais selon Bernd Kundrun, « *comme aucun compromis n'est en vue pour l'instant, une nouvelle escalade du conflit n'est pas à exclure* ».

Philippe Ricard

Premiere prévoit des bénéfices en 1997

Dans la tempête actuelle, la chaîne à péage Premiere tente de garder le cap. « *L'ambiance, au sein du conseil de surveillance, est très difficile à vivre* », estime Michel Thoulouze, directeur général de Canal Plus, qui détient, comme Bertelsmann, 37,5 % du capital de Premiere. Leo Kirch (25 %) a, par exemple, demandé par écrit la démission du gérant de la chaîne, accusé de privilégier les intérêts de son rival. Mais Bernd Kundrun a aussitôt reçu le soutien des deux autres actionnaires.

Grâce aux fictions, au football et aux films érotiques, la chaîne est en pleine expansion et réalisera, selon M. Kundrun, plus de 10 millions de deutschemarks de bénéfice net en 1997 (35 millions de francs). Le chiffre d'affaires devrait atteindre les 700 millions de deutschemarks, et le nombre d'abonnés dépasser 1,6 million. L'an dernier, le déficit de Premiere était supérieur à 10 millions de deutschemarks.

DÉPÊCHES

■ **PRIX : le jury de la fondation Mumm**, présidé par Françoise Giroud, a distingué cinq journalistes de presse écrite : Jacques Julliard (*Le Nouvel Observateur*), Luc Le Vaillant (*Libération*), Catherine Pegard (*Le Point*), Caroline Pigozzi (*Paris-Match*) et Jean-Alphonse Richard (*Le Figaro*). La remise des prix aura lieu à Paris, jeudi 6 février.

■ **PUBLICITÉ : l'agence britannique M. and C. Saatchi** annonce, selon l'hebdomadaire professionnel américain *Advertising Age*, une perte de 1 million de dollars (5,5 millions de francs) pour son premier exercice fiscal. L'agence a été créée par les frères Maurice et Charles Saatchi, après leur éviction en 1994 de la direction du groupe Saatchi and Saatchi Worldwide qu'ils avaient fondé en 1970.

■ **TÉLÉVISION : Canal J, chaîne pour la jeunesse diffusée par câble et satellite**, a atteint 1,770 million d'abonnés à la fin de 1996, soit une augmentation de 18 %, et dégagé un chiffre d'affaires de 120 millions de francs (+ 17,2 %). Bénéficiaire pour la deuxième année consécutive, Canal J devrait dégager un budget de programmes de 65 millions de francs.

■ **PRESSE : Midi-Olympique, l'hebdomadaire du rugby** sera à partir du 17 février, après la rencontre du tournoi des cinq Nations France - Pays de Galles, disponible dans les kiosques parisiens le lundi. Imprimé à Toulouse, le journal n'était jusque-là en vente à Paris que le mardi.

L'entretien de Paul Amar avec Maurice Papon sur TF 1 suscite de vives polémiques

La diffusion d'un entretien avec Maurice Papon, dans l'émission de Paul Amar, « Le Monde de Léa » (TF 1), mardi 28 janvier, a suscité de nombreuses polémiques. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a dénoncé jeudi 30 janvier le « *show* » qui a permis à Maurice Papon de se présenter comme « *un bouc émissaire de la justice* ». « *Loin d'apporter une information objective* [...], *cette émission s'est transformée en show dans lequel Paul Amar, déguisé en procureur, s'est laissé manipuler par un Maurice Papon se présentant comme un bouc émissaire* », écrit le MRAP, qui ajoute dans un communiqué : « *Faire parler Maurice Papon sans avoir une connaissance suffisante du dossier revient à lui laisser la possibilité de créer auprès du public les conditions d'un doute sur sa responsabilité.* »

Cette réaction fait écho aux protestations du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) et des avocats des parties civiles. Me Gérard Boulanger, l'un des avocats de la partie civile dans le procès contre Maurice Papon, a affirmé mercredi 29 janvier que l'émission de TF 1 était « *indigne* », car « *on ne rend pas la justice à la télévision* ». Il a dénoncé « *l'acharnement d'un journaliste qui se mue en procureur* [...]. *Un journaliste n'est pas un directeur de conscience* [...]. *On a eu le plus mauvais exercice de justice télévisuelle qui nous ait été donné de voir depuis bien longtemps. Juridiquement, les choses sont scellées, Papon est renvoyé devant les assises, alors, attendons octobre !* »

« VRAIE LÉGITIMITÉ »

Pour sa part, Yves Marchand (UDF), député de l'Héraut et avocat, a estimé que l'émission avait « *bafoué les principes élémentaires de la présomption d'innocence* [...]. *Ainsi a-t-on vu le journaliste procureur lancer ses accusations en invoquant les pièces secrètes du dossier et exhorter le fonctionnaire coupable à demander pardon, à exprimer ses regrets* ». Le député met en cause « *un interrogatoire-bidon, une parodie de procès, dans une ambiance d'exhibitionnisme malsain destiné à exciter des téléspectateurs avides de scandales* [...] », écrit-il.

De son côté, l'association Les Fils et Filles des déportés juifs de France (FFDJF), présidée par Serge Klarsfeld et présente à l'émission de Paul Amar, estime cette polémique « *injustifiée* ». « *Maurice Papon a suscité l'indignation de la très grande majorité des Français : pas de regrets pour son passé ni compassion pour ses victimes* », indique l'association dans un communiqué, en poursuivant : « *On ne peut par conséquent reprocher à TF 1 d'avoir offert une tribune à Maurice Papon, d'autant que Paul Amar s'était assuré de la présence sur le plateau de la partie civile qui est à l'origine de l'affaire et de l'avocat des victimes qui se sont constituées partie civile depuis 1982.* »

« *Je n'ai pas envie ni de nourrir la polémique ni d'entrer dedans* », a confié Paul Amar au *Monde*. « *Je comprends la réaction du CRIF et de son président Henri Hajdenberg lorsqu'il se pose la question, la seule vraie question à mon sens : fallait-il donner la parole à Maurice Papon ? Je me suis posé la même question. Après avoir longuement réfléchi et avec l'aval de la direction, d'Etienne Mougeotte, j'ai décidé qu'il fallait le faire. Avant tout dans un souci d'information des jeunes générations qui n'ont de Vichy qu'une connaissance livresque, mais aussi pour contribuer à l'information des Français, à la connaissance de notre propre histoire.* » « *La déclaration de Serge Klarsfeld me paraît tellement plus importante, car lui a une vraie légitimité. Je la fais mienne* », conclut le journaliste.

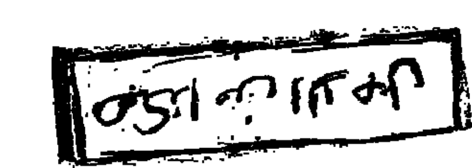

22, les voilà !

par Alain Rollat

UN CHÔMEUR, par définition, ça ne fait rien, c'est passif. Alors, quand par hasard ça bouge, un *chômeur, ça surprend. A plus* forte raison quand ça manifeste sur la voie publique comme n'importe quel actif. Il faut donc complimenter les caméras d'« Envoyé spécial » qui ont eu un bon réflexe en observant de près ces *chômeurs d'un nouveau genre* qui, sous prétexte que la société les abandonne, prétendent se regrouper en comités d'action pour « agir ». Quel culot ! Il y en a même qui poussent l'outrecuidance jusqu'à passer à l'acte. En *amateurs ! En se livrant à des actions sauvages !* Sans respect des sentiers balisés par les professionnels de l'action homologuée...

Le reportage diffusé jeudi soir par France 2 était des plus instructifs. Il y a manifestement danger *de troubles sur la voie publique.* Les exemples filmés dans le Val-de-Marne et les Bouches-du-Rhône donnent même à penser que le comportement de ces énergumènes, qui refusent de chômer en silence, pourrait, à court terme, déstabiliser l'Etat. Leur cause est si désarmante que les forces de l'ordre en perdent leur sang-froid. On signale déjà trois cas de *fraternisation*...

A Paris, devant le siège du CNPF, on a entendu un CRS débutant murmurer à une jolie manifestante qu'il « comprenait » sa révolte parce qu'il avait lui-même subi le chômage. « Comprendre », n'est-ce pas déjà justifier ? Ce CRS n'a pas voulu réitérer son propos devant la caméra, et c'est heureux, mais il a *été filmé au moment où, rouge de* confusion, il criait « *Coupez !* » au reporteur d'images. Il mériterait un blâme pour encouragement à la sédition !

Au sud de la capitale, on a vu un colonel de la gendarmerie prendre des gants avec un « *commando* » *venu des environs* de Choisy-le-Roi pour barrer l'autoroute au niveau du péage et distribuer des tracts aux automobilistes à la façon des agriculteurs et des routiers. Il a laissé faire ces perturbateurs pendant deux minutes avant de les inviter poliment à rentrer chez eux « *en douceur* ». Les rebelles ont obtempéré, mais le comportement conciliant de cet officier devrait lui valoir un rappel à son devoir de cogne.

A Arles, le directeur des impôts s'est déplacé en personne pour dialoguer avec un groupe de *contestataires qui venait* de s'introduire dans les locaux administratifs, encadré par des militants cégétistes, pour exiger que les sans-ressources soient exonérés de la taxe d'habitation. Ce fonctionnaire s'est laissé dire sans broncher qu'« *on ne peut pas payer 3 000 francs de taxe quand on n'a que 2 000 francs par mois pour vivre* ». Où va l'Etat si son ad*ministration tolère de tels calculs !*

En outre, ces sans-emploi récalcitrants tiennent des propos révolutionnaires. Une femme s'est publiquement réjouie que son chômeur de mari « *milite pour défendre ses droits au lieu de rester devant sa télé* ». Si cette engeance se développe, elle finira par revendiquer la liberté au motif qu'il n'y a pas de vraie liberté sans indépendance économique...

Le « cauchemar » des patrons sur M 6

Le magazine « Capital » consacre un reportage de son dossier sur « L'Argent de la justice » à la mise en examen des chefs d'entreprise, sans s'interroger sur les délits en cause

« *UN VRAI CHOC.* » « *Ma vie a basculé.* » Devant les caméras de « Capital », Michel de Brem *raconte la journée où l'honorable* banquier qu'il était s'est transformé en « *prévenu présumé coupable* », selon son expression. Mis en examen en mars 1995 par le juge d'instruction Eva Joly, notamment pour « *abus de biens sociaux* », cet ancien directeur général de la banque Colbert et ancien président d'International Bankers explique comment la police a frappé à sa porte à six heures du matin, perquisitionné les moindres recoins de sa maison, saisi ses agendas. Il se souvient des conseils : « *Pas de cravate, pas de ceinture, pas de bretelles. Des mocassins de préférence aux chaussures à lacets.* » Il raconte le départ pour la rue du Chateau-des-Rentiers – la sous-direction des affaires économiques et financières de la police judiciaire parisienne –, les heures de garde à vue, les huit jours à la maison d'arrêt de la santé.

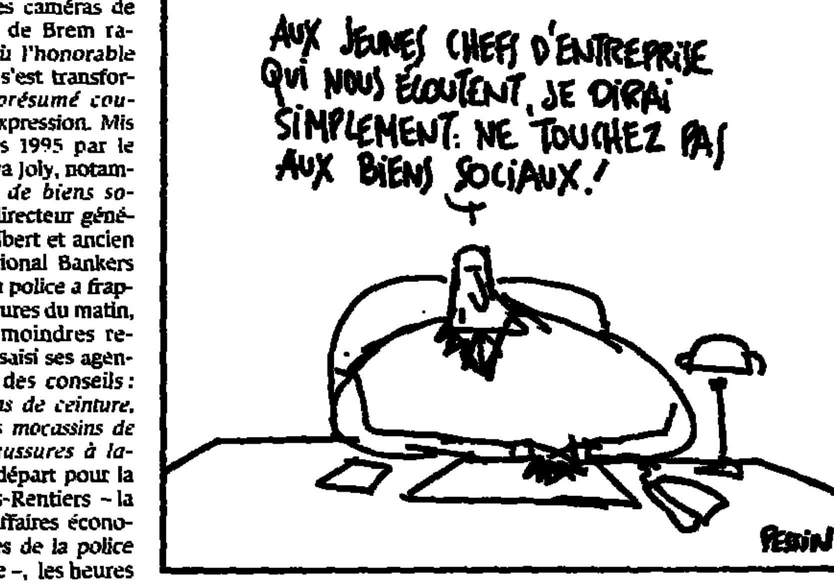

Délits d'initié, corruption, abus de biens sociaux : les dossiers abondent, ces dernières années, *sur les bureaux des juges*, notamment spécialisés. Aux grands noms médiatisés s'ajoutent surtout une multitude de dossiers, moins *connus, généralement constitués* soit à l'issue de « *divorces commerciaux* » – d'anciens associés cherchent vengeance au plan pénal en dénonçant des agissements répréhensibles –, soit à la suite du dépôt d'une plainte d'actionnaires minoritaires reprochant aux dirigeants d'avoir usé de fonds à des fins non compatibles avec l'objet social de l'entreprise. « Capital » évalue à mille le nombre de dirigeants d'entreprise ainsi épinglés en France pour différents délits économiques et financiers.

UNE INFAMIE PUBLIQUE

Bien que les placements en détention provisoire, tels que celui qui a été imposé à Michel de Brem, demeurent encore l'exception pour ce type d'infractions, la hantise de la seule mise en examen, vécue comme une infamie publique, est devenue une réalité pour nombre de patrons. Afin de parer au « *cauchemar* », que certains évoquent, ceux-ci s'organisent et cherchent conseil pour s'informer de leurs droits et devoirs. Tandis que d'autres, à posteriori, paient d'importantes sommes pour assurer leur défense.

« *Nous avons voulu montrer de quels moyens disposent les patrons pour répondre aux accusations qui sont portées contre eux* », explique Xavier Bodin-Hulin, rédacteur en chef du magazine, qui aborde par ailleurs, dans deux autres reportages, les moyens mis à la disposition de la justice pour assurer sa mission. On apprend ainsi que des entreprises de communication se sont spécialisées dans la gestion des annonces de mises en examen, afin de les transformer médiatiquement... en « *non-événement* ». Le coût de l'opération s'élève à 150 000 francs.

Centrée sur les abus de biens sociaux, qualifiés de « *délit en vogue* », l'émission évite cependant d'affronter la question de fond qui agite actuellement les milieux économiques, politiques et judiciaires : la modification du mécanisme particulier de prescription de ce délit. Eu égard aux difficultés pour la justice de « *repérer* » cette infraction, le point de départ de la prescription n'est pas la date où les faits ont été commis, mais celle où ils ont été découverts « *dans des conditions permettant l'exercice de l'action publique* », c'est-à-dire d'engager des poursuites.

La question mérite pourtant réflexion, quand on voit des étudiants d'une école de commerce, des futurs dirigeants donc, qui n'excluent pas de commettre un jour des infractions, au motif que la fin justifie parfois les moyens... Comme incite également à la réflexion l'assertion lâchée par l'opticien Alain Afflelou, blanchi par la justice après avoir été un temps soupçonné d'abus de biens sociaux : « *Il n'y a pas un chef d'entreprise aujourd'hui en France qui, face à un juge d'instruction, puisse dire : je n'ai rien à me reprocher.* »

Jean-Michel Dumay

★ « Capital » : *L'Argent de la justice*, **M 6, dimanche 2 février à 20 h 45.**

VENDREDI 31 JANVIER

TF 1

20.45

LES ANNÉES TUBES
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault. Avec Michel Sardou, Pierre Palmade et Michèle Laroque, Eddy Mitchell, Jane Birkin, Nicoletta, Eros Ramazzotti, Alliage, Gala, Spice Girls, Nicolas Peyrac... (125 min). 428967

22.50

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet. Avec Marie Lecoq, maître Didier Berges. Les expertises génétiques avec le témoignage d'Aurore, fille présumée d'Yves Montand (110 min). 8181696

0.40 et 2.25, 3.25, 4.30 TF 1 nuit.
0.50 Le Trésor du San Diego. Documentaire d'Alain Lasfargues (95 min). 30380401

2.35 et 3.35, 4.40, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.10 Musique. Concert (5 min).

France 2

20.55

FLORENCE MORETTI
La Maison brûlée. Téléfilm de Gilles Béhat, avec Alicia Alonso, Alain Rimoux (85 min). 6411431
L'inspecteur Florence Moretti s'intéresse au cas du fils d'une secrétaire de la brigade, racketté par des voyous.

22.25

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. Le nucléaire : les réponses de Georges Charpak. Invités : Georges Charpak (Prix Nobel de physique), Pierre Lellouche, Michèle Rivasi, Dominique Voynet (65 min). 8392324

23.30 Journal, Bourse, Météo.
23.40 Plateau Ciné-Club.
23.45 Mirage de la vie ■■■ *Film de Douglas Sirk (1958, v.o., 120 min).* 9278141

2.15 Envoyé spécial. Magazine (rediff.). 4.15 Les Z'amours (rediff.). 4.45 Crocodile ballon. Documentaire. 5.20 La Compète. 5.30 Chip et Charly. 5.45 Urti : Nicaragua (25 min).

France 3

20.45

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Les dragons de Kinmen (65 min). 522580
Petite île taïwanaise, poste avancé de l'armée nationaliste, à quinze kilomètres de la Chine, Kinmen reprend goût à la vie.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invitée : Chantal Mauduit. Haïti : les taps-taps de Port-au-Prince ; Inde : les dieux d'argile ; France : Vanniers'blues (60 min). 7869141

22.50 Journal, Météo.
23.15 Science 3. *Kanzi, le singe aux mille mots* (50 min). 6274325

0.05 Libre court. Court métrage de Thomas Briat. Départ immédiat. 0.20 Sidamag. Magazine (rediff.). 0.40 Capitaine Furillo. Série. 1.25 Musique graffiti. Magazine. *El Divino Don Quijote*, Variations de Don Quichotte, de M. Petipa et de L. Minkus. Ruggero Raimondi. *Ute Lemper, Miguel Zanetti au piano pour L'Homme de la Manche* (15 min).

Arte

20.45

DANS L'EMPIRE DE LA SECTE
Téléfilm de Thorsten Näter, avec Franziska Petri, Uwe Kokisch (85 min). 243561
Une jeune femme s'introduit au cœur d'une secte qu'elle soupçonne être à l'origine du suicide de son ami. Elle ignore que son père, un commissaire, y enquête incognito.

22.10

GRAND FORMAT : A LA MÉMOIRE D'UN MONSTRE
Documentaire de Rolf Schübel (105 min). 4186257
Portrait d'un commis boucher allemand, Jürgen Bartsch, assassin d'enfants.

23.55 La Stratégie de l'escargot ■■ Film de Sergio Cabrera, avec Frank Ramirez (1993, v.o., 110 min). 5366677 *Fable sociale.*
1.45 Le Dessous des cartes. Magazine. Belgique [2/2] (rediff.).
1.55 Sinatra : les Shows (1957-1965). Documentaire de Claude Ventura (rediff., 60 min). 8473604

M 6

20.45

HARCELÉE
Téléfilm d'Alan Metzger, avec Connie Sellecca, Gregory Harrison (105 min). 426832
Harcelée par un amoureux éconduit, une femme demande l'aide de la police, puis d'un détective privé.

22.30

POLTERGEIST
La treizième génération. Série O (50 min). 68257

23.20 Vision de meurtres. Téléfilm O de Michael Rhodes, avec Barbara Eden (95 min). 3749898 *Une psychologue est sujette à des visions morbides.*
0.55 Best of groove.

1.55 Jazz 6. Magazine. 2.55 Barbra Streisand. Documentaire. 3.50 Aventure en océan Indien. Documentaire. 4.40 E = M 6. Magazine (rediff.). 5.05 Culture pub. Magazine (rediff.). 5.30 Coulisses. Documentaire. Manu Di Bango (25 min).

Canal +

20.35

A PART ÇA... DAVID BOWIE
Interview de Michel Denisot précédée d'un documentaire (120 min). 378967
A l'occasion de la sortie de son nouvel album (Earthling) *David Bowie fait le point.*

22.55 Flash d'information.

23.00

TERMINAL VELOCITY
Film de Derek Sarafian, avec Charlie Sheen (1994, 98 min). 7870832

0.40 Le Monstre aux yeux verts. Film de Romano Ferrara (1961, N., 90 min). 1684505
2.10 *Que la chasse commence* ■ Film d'Ernest Dickerson (1994, v.o., 95 min). 6701468
3.45 Visiblement je vous aime ■ Film de Jean-Michel Carré (1995, 100 min). 7301975

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Jean-Denis Bredin [5/5].
20.30 Le Banquet. Conversations philosophiques. *Le fugitif.*
21.32 Musique : Black and Blue. Zoot Sims Memories.
22.40 Nuits magnétiques. Eclats de Russie.

0.05 Du jour au lendemain. Daniel Dobbels, Michel Surya et Francis Marmande pour le volume *(Robert Antelme)*. 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. Journée du mercredi 11 avril 1945. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. En direct de la salle Pleyel, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski. Œuvres de Werner Henze, de Schubert, de Berg.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Van Rossum, Lemeland.
23.07 Miroir du siècle. Œuvres de Tansman.

0.00 Jazz-club. Michel Graillier, piano, avec Alby Cullaz, contrebasse, et Simon Goubert, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 *Les Soirées* de Radio-Classique. Le pianiste Christian Zacharias. Concert enregistré le 12 octobre 1996 au Théâtre de la Ville. Œuvres de Schubert.

22.30 Les Soirées de Radio Classique... (Suite). Le pianiste Christian Zacharias. Œuvres de Tchaïkovski, Nielsen, Sibelius. 0.00 *Les Nuits de Radio-Classiques.*

TV 5

20.00 Un château au soleil. Feuilleton [1/6].
21.00 Bon week-end (RTBF du 22.11.96).
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Invités : Noa, Donovan, Gerald De Palmas, Teri Moïse (France 2 du 30/01/97).
23.45 ▶ Titicut Follies.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 Samoa, après Dieu, le rugby.
20.35 Bambou.
21.25 Les Trottoirs de Paris.
22.25 Strand, sous le drap noir.
23.15 Maroc, corps et âmes. [6/11]. Malhoune, la parole chantée.
23.45 ▶ Titicut Follies.
1.05 La Veuve, le terroriste et la SAS (55 min).

Odyssée

19.50 *Le pouvoir de la terre.*
20.50 Jungle marine. [3/6]. Les bébés cachalots.
21.05 52 sur la Une. Vampires de l'info.
21.55 Derrière le voile.
22.45 La Route de la soie.
23.30 Le Procès de Nuremberg.

Paris Première

21.00 L'Ecole du spectacle. [2/2] (55 min). 9904344
21.50 et 1.45 Le J.T.S.
22.20 *Les Bacchantes.* Opéra de Börtz. Livret et mise en scène d'Ingmar Bergman. Orchestre Opéra royal de Stockholm, dir. Kjell Ingebretsen. Enregistré en 1992 (135 min). 14918054

France Supervision

20.30 Cap'tain Café.
21.20 Taekwondo.
22.15 Roller skating. Coupe du monde.
22.40 World Music. I Muvrini.
23.35 Cybervision.

Ciné Cinéfil

20.30 La Fugitive (La Fuggitiva) ■ Film de Pietro Ballerini (1941, N., v.o., 80 min). 11134870
21.50 So Dark the Night ■ *Film de Joseph H. Lewis (1946, N., v.o., 70 min).* 18012141
23.00 La Vierge du Rhin ■ Film de Gilles Grangier (1953, N., 90 min). 3168696
0.30 Le Père tranquille ■ Film de René Clément (1946, N., 95 min). 88972739

Ciné Cinémas

21.00 Rambo ■ *Film de Ted Kotcheff* (1982, 90 min). 2465257
22.30 Sables mortels Film de Roger Donaldson (1992, v.o., 100 min). 55576073

Série Club

20.50 Au-delà du réel, l'aventure continue. L'appel d'ailleurs.
21.40 et 1.30 La Comtesse de Charny.
22.30 Zéro un Londres. Crime sans mémoire.
23.00 A plume et à sang. La malédiction du pharaon.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. Les chevaliers de la mort.
0.40 Au-delà du réel. La main de verre (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Les jumeaux de l'apocalypse.
21.20 The New Statesman. H.A.S.H.
21.45 On the Air.
22.10 Chronique du front.
22.15 *Dream On.* Rocky Marriage Picture Show.
22.45 Seinfeld. Tenue correcte exigée.
23.10 Top Bab. Tom Hanks.
23.50 La Semaine sur Jimmy.
0.00 New York Police Blues. Episode no 63.

Festival

20.05 Le Voyageur. Impair et passe.
20.30 Olympe de nos amours. Téléfilm de Serge Moati, avec Marie-France Pisier, Pascale Rocard (100 min). 94895412
22.10 Tropique du crabe. Téléfilm de Juan Bunuel, avec Jacques Penot, Sylvie Orcier [2] (100 min). 66809615

Téva

20.30 Tévaroscope.
20.45 Nos meilleures années. Je serai là pour Noël - Sud-sud-est.
22.15 Murphy Brown. Une grossesse agitée.
22.45 XY Elles. Invitée : Sapho.
23.50 Système Téva. Santé : le cancer du sein.

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique avec André Bercoff. Mémoire de palaces.
20.00 Suivez le guide. La Californie écolo, Mala Mala, les îles du vent.
22.00 Super Cities. Grand Cayman.
22.30 L'Heure de partir.
23.30 Suivez le guide. Transports verts - Japon - Dubaï (120 min).

Eurosport

16.00 Tennis. En direct. Tournoi ATP, 5e jour à Zagreb (Croatie) (240 min). 90023615
20.00 Rallye raid. Temps forts du Dakar.
21.00 Monster Truck.
22.00 Football. *Beach soccer.*
0.00 Football. [4] Les légendes de la Coupe du monde de football (60 min).

Muzzik

20.35 The Brandenburg Concertos. Concert [5] (25 min). 528344
21.00 Recollections : Stan Getz et Dizzy Gillespie.
21.30 Stan Getz, People Time (55 min). 78509
22.25 Tropical Fun. Enregistré au festival de jazz de Montreux 1994.
23.30 Musiques du Pakistan.
0.25 Symphonie no 3. Gustav Mahler (145 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (60 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 et 21.15, 0.15 Eurozoom. 20.10 et 23.15 Sport. 20.15 No Comment. 20.25 et 21.40, 22.20, 1.40 Europa. 20.45 et 23.45 Mag PE. *21.45 Artissimo. 21.50 Visa. 22.15 et* 1.45 Economia. 22.50 et 23.20, 0.20, 1.20 International. *0.40 Cinema* (10 min).

LCI

Journaux toutes *les demi-heures*, avec, en soirée : 19.30 et 20.30 Le Grand Journal. *19.56 et 21.56*, 1.12 Bourse. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 21.10 Le Journal du monde. 21.37 et 22.30 Le Journal de l'économie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 22.10 Talk Média. 22.50 L'Invité de l'économie 23.40 Sports. 0.12 Santé (3 min).

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

« Querelle d'Allemand » à Paris

La « Süddeutsche Zeitung » relève que les eurosceptiques visent davantage « l'âne Maastricht » que l'accord de défense signé par Jacques Chirac et Helmut Kohl

LES ALLEMANDS n'en reviennent pas. S'ils avaient besoin d'une preuve supplémentaire que les Français sont d'incurables nostalgiques et d'éternels querelleurs, le débat organisé au Palais-Bourbon sur le *« concept commun franco-allemand en matière de sécurité et de défense »* est venu à point nommé renforcer leurs préventions. Outre-Rhin, le texte est passé pratiquement inaperçu et il faut le sérieux légendaire de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung (FAZ)* pour pousser un quotidien à publier quelques extraits du document.

C'est donc essentiellement sur le débat franco-français que se concentrent les commentateurs. *« Les réflexes changent moins vite que les temps »*, écrit le correspondant de la *Süddeutsche Zeitung* à Paris en évoquant la bataille de la Communauté européenne de défense (CED) au début des années 50. *« Dans une situation internationale complètement transformée, il a suffi que Jacques Chirac et Helmut Kohl évoquent un concept franco-allemand de défense pour éveiller des inquiétudes chez les députés français.* [...] *Et que les communistes et les socialistes se présentent à cette occasion comme les plus fidèles porte-drapeaux de la dissuasion nucléaire mérite plus qu'une petite note ironique »*, rappelle Rudolph Chimelli. *« S'il n'avait tenu qu'à eux, il n'y aurait pas aujourd'hui d'arsenal nucléaire français »*, écrit-il.

Thankmar von Münchhausen, qui représente en France de la *FAZ*, fait lui aussi référence à l'histoire pour expliquer comment on est passé, entre la IVe et la Ve République, de l'échec d'une première tentative de coopération à la politique gaulliste, méfiante vis-à-vis de l'OTAN mais ouverte vis-à-vis de l'Allemagne, puis au rapprochement avec l'OTAN décidé par Jacques Chirac, qui a permis la signature du texte franco-allemand. Bonne occasion pourtant pour un Parlement qui *« peut certes râler mais qui ne peut pas empêcher grand-chose »* de manifester sa mauvaise humeur. Car les eurosceptiques, plus nombreux dans les rangs de la majorité que chez les socialistes, note Rudolph Chimelli dans la *Süddeutsche Zeitung*, *« frappent le sac marqué " concept franco-allemand " mais visent l'âne Maastricht »*.

L'éditorialiste la *FAZ* n'est pas fondamentalement en désaccord avec ce constat pessimiste sur l'état de la représentation nationale française. Il le regrette. Le texte franco-allemand aurait pu permettre d'ouvrir *« le large et indispensable débat »* sur les différences d'appréciation concernant *« les ambitions européennes et mondiales »* des deux pays. Et surtout *« ouvrir enfin à l'Union européenne actuellement concentrée sur les problèmes économiques et financiers une perspective politique »*.

Daniel Vernet

REVUE DE PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ La modernisation des services publics est nécessaire pour la collectivité, elle ne peut pas être confortable pour les salariés. La SNCF constitue évidemment l'exemple type et même l'exemple extrême. Son endettement correspond aux deux tiers du déficit annuel de l'Etat, son compte d'exploitation est lourdement déficitaire et elle perd des parts de marché. Sa réforme ne peut donc attendre. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, partout en Europe, les sociétés nationales de chemins de fer ont été modernisées et se sont souvent métamorphosées Parfois, cela s'est bien passé comme en Allemagne, parfois beaucoup moins bien, comme en Grande-Bretagne.Ici, le statu quo n'a que trop tardé.

RTL
Jean-François Revel

■ Les habitant de Hongkong sont sûrs de perdre toutes leurs libertés, cela vient d'être officiellement annoncé par le chef que Pékin a désigné d'avance pour diriger Hongkong à partir de juillet. Ce philanthrope a prévu ouvertement d'abroger la déclaration des libertés et de supprimer les membres élus du conseil législatif ; désormais, tous seront nommés. Situation nouvelle : c'est la première fois que l'asservissement d'une population est programmé par contrat.

LE FIGARO
Charles Lambroschini

■ En Corse, il a suffi que la République se reprenne à croire en elle-même. Du jour où le gouvernement a prouvé qu'il ne renoncerait pas à sa politique de fermeté, une évidence s'est enfin imposée : d'Ajaccio à Bastia, et de Bonifacio à Corte, la légitimité n'appartient pas aux séparatistes mais à l'Etat français. La décision du FLNC-canal habituel de se saborder ne pouvait surprendre que les défaitistes, paradoxalement plus nombreux sur le continent que dans l'île. Bien sûr, les militants de la concurrence, le FLNC-canal historique ont fait sauter l'agence Air France de Nice pour rappeler qu'ils existaient. Bien sûr, il y aura d'autres attentats. Mais, si les autorités gardent le cap, il sera vite clair que les séparatistes n'étaient forts que de la faiblesse de Paris.

EN VUE

■ **Michel Field** (Canal Plus), **Emmanuel Chain** (M 6) et **Alexandre Adler** (Arte), trois des cinq journalistes qui ont interviewé **Jacques Chirac** sur TF 1, le 12 décembre, ont reçu un cachet de la chaîne privée, accompagné d'un petit mot de remerciement, ainsi que l'a rapporté *Le Canard enchaîné*. Les honoraires s'élèvent pour chacun à 30 000 francs brut. **Marine Jacquemin** (TF 1) et **Guillaume Durand** (TF 1 et LCI), salariés de la chaîne organisatrice, ont apparemment dû se contenter des félicitations de la direction.

■ Carnegie Hall, la salle de concerts de Manhattan qui a vu défiler les plus prestigieux musiciens de ce siècle, porte désormais le nom d'Auditorium **Isaac Stern** en hommage à celui qui l'a sauvé des bulldozers. L'immeuble devait en effet être détruit, en 1960, pour faire place à un gratte-ciel. Le célèbre violoniste prit alors la tête du mouvement de défense qui a permis à la ville de racheter l'édifice au nom du Carnegie Hall Corp., dont il assure la présidence. Il y a lui-même donné 175 concerts.

■ Environ un millier de personnes, parmi lesquelles beaucoup de Russes, visitent tous les mois le Musée **Staline** à Gori, ville natale de Josef Djougachvili, à 70 kilomètres au nord-ouest de Moscou. De nombreux nostalgiques se recueillent toujours dans une rotonde obscure devant le masque mortuaire du dictateur. En face de la mairie, des gerbes de fleurs sont fréquemment déposées au pied de l'immense statue du « petit père des peuples », qui, en 1956, au lendemain du rapport **Khrouchtchev**, fut sauvée de la destruction par un comité de vigilance des habitants de Gori.

■ Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Gala*, le brasseur d'affaires **Bernard Tapie** indique qu'il a commencé à écrire un livre de souvenirs. *« Attention, j'ai de la mémoire »*, prévient-il. De longues pages seront consacrées aux journalistes : *« Depuis toujours, ils veulent m'abattre. »* Dans l'hypothèse de son incarcération le 3 février, il déclare : *« Si c'est ce que l'on attend, je me constituerai prisonnier, et je le ferai la tête haute. »*

■ La baronne **Philippine de Rothschild**, propriétaire du vignoble de Château Mouton Rothschild, et **Eduardo Guilisasti Tagle**, président de la société viticole chilienne Viña Concha y Toro, ont signé un accord à Santiago du Chili en vue de la production et de la commercialisation à l'échelle mondiale d'un grand cru chilien provenant d'un mélange de cépages du Chili.

■ Le chef de l'administration présidentielle russe, **Anatoli Tchoubaïs**, a été l'objet d'une sévère admonestation de la part de son frère aîné, **Igor**, dans le journal *Komsomolskaya Pravda*. Ce professeur de philosophie, qui vit retiré dans une datcha près de Moscou, reproche aux gouvernants russes leur attitude pendant la guerre en Tchétchénie, leur mépris des pauvres, et traite le programme de privatisation *(privatizatsiya)* de son plus jeune frère de *« mainmise »* *(prikhvatizatsiya)*.

SAMEDI 1er FÉVRIER

TF 1

16.35 Dingue de toi. Série.
17.00 Xéna la guerrière. Série.
17.50 30 millions d'amis.
18.30 Vidéo gag.
19.05 Beverly Hills. Série. [1/2] Les filles de Buffalo.
19.55 Comme une intuition.
20.00 Journal, Tiercé, Météo, Point course du Vendée Globe.

20.45

VOUS NE RÊVEZ PAS !
Divertissement présenté par Nagui (140 min). 322197
Nagui et son génie Jnoun entraînent les candidats dans les épreuves les plus folles afin de réaliser leurs rêves.

23.05

HOLLYWOOD NIGHT
L'experte. Téléfilm O d'Ian Barry, avec Jacqueline Bisset (100 min). 5754246
Une jeune femme qui mène une double vie, magistrat et cerveau de braquages de banques, tombe sous le charme d'un criminologue

0.45 Les 24 Heures de Chamonix.

1.20 Formule Foot. 25e journée du Championnat de D1. 1.55 et 2.25, 3.30, 4.30 TF 1 nuit. 2.05 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. 2.35 Les Défis de l'océan. Documentaire. La vie en saturation (rediff.). 3.40 et 4.55 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 4.40 Musique (15 min).

France 2

15.50 Rugby. En direct. Tournoi des Cinq Nations : Angleterre - Ecosse (100 min). 5988994
17.30 Pays de Galles - Irlande. (80 min). 2190333
18.50 Télé Qua Non. Invitée : Arielle Dombasle.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.

20.50

LE CŒUR AU SHOW
Divertissement présenté par Patrick Sébastien. Lama, l'ami. Invités : Lio, El Chato, Indra, André Pousse, Lagaf, Michel Creton, Bruno Salomone, Eric Collado, Pierre Palmade, Francis Cabrel... (135 min). 86830739

23.05

MES MEILLEURS AMIS
Divertissement présenté par Patrice Carmouze et Maryse. Invités : Enrico Macias (90 min). 8139517

0.20 Journal, Bourse, Météo.
0.30 Troisième mi-temps.
1.25 La 25e heure. Documentaire de Jacques Blawut. La Légion étrangère (60 min). 9701888

2.25 Bouillon de culture. Magazine (rediff.). 3.30 Les Z'amours (rediff.). 3.55 Encyclopédie audiovisuelle. Documentaire. Vivaldi. 4.50 Taratata (rediff., 95 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Les Gros Mots*, de Catherine Rouayrenc.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport. Magazine.

20.50

L'ESPRIT DES FLOTS
Téléfilm de David Delrieux, avec Jean-Yves Berteloot (90 min). 620352
Sur une petite île bretonne, deux frères se disputent l'héritage de leur père : un bateau baptisé "L'Esprit des flots".

22.20

LES BRÛLURES DE L'HISTOIRE
Documentaire. La Bataille d'Alger : Janvier-octobre 1957 (55 min). 1852178

23.15 Journal, Météo.
23.40 Concert. Lluis Llach, enfant de Catalogne (50 min). 998994
Un grand chanteur catalan, rebelle antifranquiste et combattant infatigable pour la liberté.
0.30 Capitaine Furillo. Série.

1.20 Musique graffiti. Magazine. La vallée d'Obermann, de Franz Liszt, par Françoise Buffet-Arsenejevic, au piano (20 min).

La Cinquième

17.30 Les Enquêtes du National Geographic. Documentaire. La guerre des rats.
17.55 Document société. 18.50 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Un garage fou-fou-fou. Série.
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 01/02/47. Invité : Alan Milward (45 min). 38389
20.15 Le Dessous des cartes. Tensions sur l'eau.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : LE CAIRE
Ville éternelle au bord du Nil
Documentaire de Volker Panzer (45 min). 931994
Histoire de l'une des plus anciennes et des plus grandes métropoles islamiques de la planète, où se bousculent près de quatorze millions d'habitants.

21.30

PAIX ET AMOUR
Téléfilm de Laurence Ferreira Barbosa, avec Gil Novio, Manu Mari (65 min). 2937230
Tous les garçons et les filles de leur âge, *cinquième époque. Nice 1975. Deux adolescents rêvent de révolution et de liberté et deviennent apprentis hors-la-loi...*

22.35 Metropolis. Norman Spinrad et l'éternité ; Sur les traces de Françoise Huguier ; Luis Bunuel, Parti pris (60 min). 8973975
23.35 Music Planet : The Big Spender R.E.M. Documentaire de Hannes Rossacher et Rudi Dolezal (60 min). 8368371
0.35 L'Héritage. Téléfilm de Rüdiger Sünner, avec Ernst Jacobi, Katrin Sa (95 min). 9074111
2.10 Ici et là. Court métrage de Sandra Kogut (1995, rediff., 35 min). 49032531

M 6

17.10 Chapeau melon et Bottes de cuir. Série. L'héritage diabolique.
18.05 Amicalement vôtre. Série.
19.00 Turbo. Magazine.
19.40 Warning. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Hot forme.
20.35 Plus vite que la musique. Magazine.

20.45

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série (165 min). 26841265
Excelsis Dei.
Une infirmière est sauvagement attaquée par une force invisible dans une maison de convalescence.
Le vaisseau fantôme O.
Le cas d'un lieutenant de vaisseau, unique survivant de l'équipage d'un bateau de la marine américaine, éveille l'intérêt des deux inspecteurs du FBI, car il ressemble à un vieillard alors qu'il est dans la force de l'âge.
La main de l'enfer Δ.
Un groupe d'adolescents découvre, dans une forêt perdue du New Hampshire, un manuel de magie noire...

23.30 Dangereusement Belle. Téléfilm O de Paul Lynch, avec Jennifer Rubin (95 min). 1253569
1.05 La Nuit des clips.

Canal +

14.00 Rugby. Grenoble - Bourgoin.
16.30 et 7.20 Surprises.
16.35 Les Allumés...
17.00 Les Superstars du catch.
17.55 Décode pas Bunny.
18.50 Flash d'information.
19.00 T.V. + Magazine.
20.00 Les Simpson.
20.25 Pas si vite.

20.35

KICK BOXING
En direct de Gagny. Championnat du monde des poids lourds : J. Lebanner (Fr.)-M. Smith (EU). Championnat du monde des poids welters : M. Sari (Fr.)-S. Mai (Thaï.) (90 min). 915807

22.05 Flash d'information.

22.15

JOUR DE FOOT
Magazine (45 min). 9187159

23.00 Iles... était une fois l'Océanie. Documentaire.
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Antefutura. Film classé X d'Ian Nicols (1996, 100 min). 2953181
1.45 Underground ■ ■ Film d'Emir Kusturica (1993-1995, v.o., 165 min). 15001260
4.30 Yougoslavie... Documentaire [6/6] (rediff., 50 min). 7021956
5.20 N'oublie pas que tu vas mourir ■ Film de Xavier Beauvois (1995, 120 min). 6243685

Radio

France-Culture

20.35 Musique : Si ça vous chante. Charles Trenet, Carte de Séjour, Henri Tachan.
20.45 Fiction : Hôtel Roma. De Robert Blanchet.
22.35 Musique : Opus.
23.58 Clairière.

0.05 Tard dans la nuit. Deux textes de Pascal Garnier : L'Accent de la cime, T'avais qu'a pas vieillir. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.05 Opéra. Saison internationale des opéras de l'U.E.R. Emis de Vienne. Nouvel Ensemble Vocal de Vienne et Orchestre symphonique de la Radio autrichienne, dir. Charles Mackerras. Œuvres de Schubert. Chœur et Orchestre symphonique de la Radio autrichienne, dir. Hans Zender. Rosemonde, princesse de Chypre (musique de scène en 4 actes).
22.45 Entracte.
23.07 Le Bel Aujourd'hui.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Sergueï Taneiev. Œuvre de Taneiev, ouverture, de Taeiev, par l'Orchestre Philharmonia. Œuvre, de Tchaïkovski. Œuvre de Taneiev, par l'Ensemble de musique de chambre d'Amsterdam. Œuvre de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Vienne. Œuvre de Taneiev, par l'Orchestre symphonique d'URSS.

22.45 Da Capo. Le pianiste Emil Gilels. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 R. G. Vengeance.
21.30 Télécinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.40 Questions pour un champion (France 3 du 28/01/97).
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 Les Aquanautes.
20.35 Hommes et Bêtes.
21.35 Portrait de Keith Haring.
22.05 15 jours sur Planète.
22.30 Samoa, après Dieu, le rugby.
23.25 Bambou.
0.15 Les Trottoirs de Paris.

Odyssée

19.30 Le Liban. Terre des Phéniciens.
20.10 D'île en planète.
21.10 Jungle marine. [2/6].
21.35 52 sur la Une. Chasseur de pierres.
22.30 Jump.
23.00 Notre planète Terre.
23.25 Après nous le déluge.
0.10 La Conquête de l'espace. [2/2] Objectif Mars (60 min).

Paris Première

20.30 Skate Canada professionnel. Enregistré au Corel Centre d'Ottawa au Canada en 1996.
22.05 Nino Ferrer. Dans le cadre de la semaine de la Chanson française (30 min).
22.35 Nova.
23.25 Sting. Concert. Ten Summoner's Tales (55 min). 35637333
1.50 Paris modes (60 min).

France Supervision

20.30 Concerti pour orgue de Haendel. (80 min). 84264994
21.50 Cap'tain Café.
22.40 Sortie de nuit.
23.30 Trait pour trait.
0.00 La Légende des sciences. Emerger.

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club.
22.00 Hollywood Backstage.
23.00 Les Combattants de l'ombre ■ ■ Film de Fritz Lang (1946, N., v.o., 110 min). 99274555
0.50 Le Grand Sommeil (The Big Sleep) ■ ■ ■ Film de Howard Hawks (1946, N., v.o., 110 min). 69950314

Ciné Cinémas

20.30 La Star et le Diplomate. Téléfilm de Richard Michaels, avec Robert Wagner, Lesley-Anne Down (95 min). 5840420
22.05 Ciné-cinécourts.
23.10 L'Escorte ■ Film de Ricky Tognazzi (1992, 90 min). 3161791

Série Club

19.55 Highlander. [1/2] Une alliance dangereuse.
20.45 Cimarron Strip. La légende de Judd Starr.
22.00 Le Retour du Saint. Le professeur imprudent.
22.50 Code Quantum. Concert Hard Rock.
23.35 Le Club.
0.00 Le Prisonnier. Musique douce.
0.50 La Famille Addams. La visite du cousin.

Canal Jimmy

21.00 V.R.5. Le voyage virtuel.
21.45 Friends. Celui qui ne voulait pas partir.
22.10 Chronique californienne.
22.15 American Music Awards 1997.
1.20 Motor Trend.
1.40 Seinfeld. Tenue correcte exigée (25 min).

Festival

20.30 Haute tension. Impasse meurtrière. Téléfilm d'Yvon Butler, avec Jacques Penot, Isabelle Ferrari (95 min). 43672994
22.05 V comme vengeance. Au-delà de la vengeance.
23.35 Le Voyageur. Morceaux choisis (25 min).

Téva

19.30 XY Elles. Invitée : Claire Brétecher.
20.30 Tévaroscope.
20.45 Ça m'interpelle. Les femmes dans la société.
23.15 XY Elles. Invitée : Edwige Antier (60 min).

Voyage

19.30 Itinéraire d'un gourmet. Le château de Trigance.
20.00 Destination golf. Majorca.
20.30 et 23.30 L'Heure de partir.
21.00 Suivez le guide. Le corail ; Gloucester ; Le Sénégal.
23.00 En parcourant le monde. Grand Cayman.
23.25 Chronique de Jacques Lanzmann. Partir.
0.00 Vidéo guide. Australie 2 (60 min).

Eurosport

13.30 Biathlon. En direct. Championnats du monde. Epreuve de sprint dames à Osrblie (Slovaquie) (30 min). 789826
14.00 Tennis. En direct. Tournoi de Zagreb (ATP). Demi-finales du tournoi, en Croatie (240 min). 60558823
18.00 Bobsleigh. Championnats du monde. Epreuve de bob à 4 à St Moritz.
19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de Pro A. (6e journée retour) : Dijon - Le Mans (125 min). 5973555
22.00 Boxe. Championnat du monde des poids Welter (20-6-1980) : Sugar Ray Leonard-Roberto Duran.
23.00 Saut à skis. Coupe du monde. (12e manche) à Willingen (Allemagne) : grand tremplin (60 min).

Muzzik

19.55 L'Orchestre. Concert (65 min). 2539401
21.00 Yo-Yo Ma à Tanglewood.
22.15 Yo-Yo Ma et Anton Kuerti jouent Chopin.
22.50 La Tosca. Opéra de Puccini.
1.00 James Carter. Au Festival international de Jazz de Montréal 1996 (45 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business this Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 CNN Presents. 22.00 World News. 22.30 Best of Insight. 23.00 Inside Business. 23.30 World Sport. 0.00 World View (30 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 Correspondent. 20.30 et 0.30 Prisma. 21.10 et 22.15 Sport. 21.20 et 1.40 Style. 21.50 Mag P. E. 22.45 Correspondent. 23.15 Alpe Adria. 23.45 et 1.46 Business Weekly. 0.20 Odeon (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.41 Sports (3 min).

Les films sur les chaînes européennes

TSR

20.00 Beethoven. Film de Brian Levant (1992, 85 min), avec Charles Grodin. *Comédie.*
0.00 L'Ascenseur. Film de Dick Maas (1983, 95 min), avec Huub Stapel. *Fantastique.*

Demain, dans le supplément
TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA
● La colorisation des films, histoire et illustration.
● Le feuilleton radiophonique populaire revient en force.
● Les CD-Rom d'apprentissage des langues.
Le film de la semaine :
Le « Casanova », de Fellini.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
◻ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
● Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

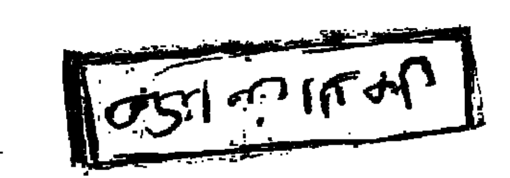

Le Monde
SAMEDI 1er FÉVRIER 1997

L'intrus *par Pierre Georges*

ÉCOUTONS le premier secrétaire de la fédération socialiste de Moselle en sa charge contre l'intrus. Que de mots aimables ! *« Nous ne voulons pas d'un Gardanne-sur-Moselle. » « On n'achètera pas les électeurs messins avec des sacs de riz ! »*

Bernard Kouchner gêne, Bernard Kouchner dérange, insultons Bernard Kouchner. Et l'on ne s'en prive pas, ici et là, ramenant l'homme à sa seule caricature. Moselle, Oise, aux armes militants, sus au parachuté, au médiatique guignol, au radical porteur de riz !

Bernard Kouchner gêne, accablons-le de tous nos mérites inconnus et de tous ses travers trop connus, de toutes nos vertus obscures et de toutes ses agitations trop éclatantes. Ramenons sa vie publique, sa personnalité, ses actions passées et présentes à la simple écume des images, aux seuls sarcasmes des chasseurs assermentés de toute tête qui dépasse ou dérange un peu.

En joue ! Feu ici, feu là, feu partout sur le volatile radical ! Et l'ancien ministre a bien fait, même un peu tard, d'en tirer la leçon en retirant sa candidature aux législatives. *« J'ai préféré faire cesser la comédie. Je ne serai pas le parachuté baladeur »*, a annoncé, jeudi soir, Bernard Kouchner. Il ne sera plus candidat. Ni à Metz, ni à Saintes, ni à Compiègne. Ni nulle part. Pour l'instant.

La gauche non communiste vient donc de remporter une immense victoire sur elle-même. *Exit* Kouchner ! Sorti le radical d'occasion, héritier imprudent du legs Tapie, prototype présumé de la gauche caviar. Terrassé enfin le personnage encombrant et le trublion d'élite, le *french doctor* au seul chevet de lui-même. Enfin la « dékouchnerisation », comme l'on dirait d'une purification politique !

Eh bien, disons-le tranquillement, tout cela n'est pas très digne. Ni même très prudent. N'ayant aucun intérêt particulier dans la survie de la trépidante maison Kouchner, on se sent d'autant plus libre pour rendre à cet homme ce qui lui appartient. Avant que d'apparaître ce que la rumeur lui prête, un agité des médias et de la gauche, Bernard Kouchner a tout de même apporté plus à notre pays que ne le firent bien de ses contempteurs. Il fut un vrai pionnier de l'action humanitaire bien davantage qu'un porteur ridicule de sac de riz en Somalie.

Il fut un homme impliqué dans ses actes quand d'autres ne l'étalent guère que dans leurs discours. Il fut et reste un homme engagé, au seul engagement qui vaille, celui du terrain et de la cause de l'homme. Enfin, il fut un bon ministre de la santé.

Dire et répéter ainsi *« il fut »* pourrait laisser supposer qu'il « n'est plus », que l'image s'est brouillée. C'est possible. Bernard Kouchner n'était peut-être pas fait pour la politique politicienne. Il s'y est égaré parfois, trompé souvent, empruntant des chemins peu orthodoxes pour des résultats peu convaincants. Il s'est à l'occasion ridiculisé, du ridicule de la défaite. Il s'est mésallié, au sens des alliances douteuses et des partis introuvables. Il n'empêche. Dans son désordre, son amateurisme politique, ses errements, son acharnement à consolider lui-même sa propre caricature, Bernard Kouchner paraît vivant. Infiniment plus vivant que bien des vigiles orthodoxes de la vie politique. La gauche est-elle en si bonne situation qu'elle puisse ainsi faire l'économie d'hommes vivants ?

Une marée noire suscite un élan de solidarité populaire au Japon

13 000 tonnes de pétrole menacent une région de pêche littorale

SUZU
de notre envoyé spécial

Shigeki Matsubara avait cinquante-trois ans. Instituteur d'un lycée à Wajima, il préparait la venue de sa classe pour participer au nettoyage de la côte à Nagahashi, à l'extrémité de la péninsule de Noto. Il est mort d'une crise cardiaque en transportant un sac de pétrole solidifié par le froid. C'est le quatrième décès d'un volontaire luttant contre la marée noire provoquée par le naufrage du pétrolier russe *Nakhodka* dans la mer du Japon. Plus de trois semaines après le naufrage, survenu le 2 janvier, les nappes de pétrole continuent à arriver le long des 600 kilomètres de côtes de sept préfectures situées au nord de la baie de Wakasa.

La presqu'île de Noto, au centre-ouest du Japon, connue pour sa production de laque et une très belle côte rocheuse et découpée, est particulièrement atteinte. La marée noire semble avoir vernissé les rochers et, en bord de mer, flottent les effluves de pétrole. En dépit du froid et des tourmentes de neige fondue, ils étaient vingt-quatre mille, emmitouflés dans des vêtements de plastique, les bottes et les gangs maculées de pétrole, portant des masques en gaze sur le bas du visage, à consacrer leur dimanche à un travail de Sisyphe : ramasser le pétrole armés de seaux et de grosses louches tandis que d'autres brossaient les rochers.

A Mikuni, à une quarantaine de kilomètres au sud, se dresse à 200 mètres de la côte la proue retournée du *Nakhodka*, tel le dos d'un monstrueux animal marin. Le pétrolier qui a sombré à 140 kilomètres du Honshu, au nord-est de l'île de Oki, s'est cassé en deux et la proue a vogué jusqu'à la côte de Mikuni où, le 7 janvier, elle s'est empalée sur des rochers et a déversé 2 000 tonnes de pétrole. Les célèbres parois rocheuses de la petite île de Oshima, qui tombent à pic dans la mer et sur lesquelles se fracassent les vagues, sont brillantes de pétrole sur plusieurs mètres et même dans l'écume, les « fleurs des vagues », flottent des particules noires.

INCURIE DE L'ÉTAT

Bien que les quantités de pétrole répandu soient moins importantes que dans d'autres cas, cette marée noire a des conséquences dramatiques pour une région qui vit de la pêche littorale (crabes, seiches, dorades, ormeaux) et de la récolte des algues, dont les Japonais sont friands.

Elle risque surtout de se poursuivre : si la proue, qui devrait être retirée des flots grâce à une digue en construction pour pouvoir en approcher des grues, a déversé le pétrole qu'elle renfermait, le corps du navire, qui gît par 2 500 mètres de fond, contient dans ses flancs 13 000 tonnes de pétrole qui, apparemment, se répandent lentement dans la mer.

Sur le territoire de la préfecture d'Ishikawa, où est située la presqu'île de Noto, près de cent mille personnes ont participé depuis trois semaines à l'effort de nettoyage des côtes. Comme c'est souvent le cas au Japon, la pression sociale n'est pas étrangère à la mobilisation de la population locale : il est mal vu de ne pas participer à l'effort collectif. Les paysans – qui se souviennent qu'il y a cinq ans personne ne les aida lors d'une sécheresse – participent aussi au nettoyage. *« Si on vous voit en train de faire des emplettes alors que les autres ont le pied sans le pétrole, les commerçants vous regardent de travers ou vous jettent des "alors, on n'est pas sur la côte !" »*, maugrée une vieille femme. L'effort de solidarité n'est pas moins réel.

Le drame de Kobe, meurtrie il y a deux ans par un grave séisme, a amorcé un vaste mouvement de solidarité au Japon. L'entraide n'y était certes pas inconnue : elle a existé lors des catastrophes naturelles, et autrefois le régime militariste avait institutionnalisé le volontariat au nom du patriotisme. Entamées par la prospérité, ces manifestations de solidarité sont en train de renaître, aiguillonnées entre autres par l'incurie de l'Etat : comme dans le cas de Kobe, il a réagi tardivement. Conflits de compétence et erreur dans l'estimation de la direction qu'allait prendre la marée noire : ce n'est qu'une semaine après le naufrage que les premières mesures ont été prises.

Kazumi Nakano a cinquante-cinq ans. Il avait créé un petit groupe de volontaires avec des collègues de son entreprise pour aider les victimes du tremblement de terre de Kobe. Aujourd'hui, il profite de sa situation de chômeur pour se consacrer au volontariat à Mikuni. *« J'ai été choqué par la détresse des gens de Kobe*, dit-il. *Aujourd'hui, je constate avec la marée noire que le gouvernement n'a tiré aucune leçon de ce qui s'est passé et que l'on ne peut pas compter sur lui. C'est pour ça que je suis là. »*

Philippe Pons

Nice : les plaintes des SDF classées sans suite faute de preuves

NICE
de notre correspondant

Le parquet du tribunal de grande instance de Nice a classé sans suite les plaintes déposées auprès du procureur de la République par vingt-six sans domicile fixe (SDF) contre l'arrêté antimendicité pris au cours de l'été 1996 par le maire de la ville, Jacques Peyrat (RPR). Les magistrats ont estimé que les faits n'étaient pas suffisamment caractérisés.

Les plaintes pour *« atteinte à la liberté individuelle commise par une personne dépositaire de l'autorité publique »* mettaient en cause les conditions d'exécution de l'arrêté hors de son périmètre d'application, ou contestaient tout acte de mendicité agressive. Six plaignants faisaient aussi état de violences de la part de la police municipale. Mais le parquet de Nice a estimé qu'il ne s'agissait que d'allégations sans preuves suffisantes. *« Cette décision ne manque pas d'étonner*, commente Joseph Ciccolini, l'avocat des sans-abri, qui a rendu publique la décision jeudi 30 janvier. *Elle risque de paraître procéder d'une logique d'opportunité purement politique en échange des gages donnés par le maire de Nice : ouverture de centres de jour et aménagement du centre d'accueil de nuit. »*

Jacques Peyrat confirme que l'arrêté antimendicité sera reconduit l'été prochain, du 15 juin au 15 septembre. Le Mont-Chauve, situé à une quinzaine de kilomètres de Nice, ne sera plus utilisé pour le transfert des SDF ramassés dans le centre-ville par la police municipale. Le maire cherche *« un autre lieu d'hébergement plus proche »*. *« La part sociale sera prédominante dans l'application de l'arrêté »*, confie Jean Hanot, adjoint au maire, chargé de la sécurité. Jacques Peyrat a également renoncé à prendre un arrêté pendant l'hiver, mais envisage toujours cette possibilité pour l'année prochaine.

NOUVEAUX DÉPÔTS

Ces assurances ne désarment pas les opposants au texte antimendicité. Dans les jours qui viennent, huit à neuf plaintes avec constitution de partie civile seront déposées par des SDF auprès du doyen des juges d'instruction de Nice, procédure qui placera ce dernier dans l'obligation d'y donner suite. Car si le maire de Nice estime que la victoire du « oui », avec 66,3 % des voix, au référendum organisé en novembre, donne une légitimité populaire à l'arrêté, malgré 77,2 % d'abstentions (*Le Monde* du 26 novembre 1996), les associations opposées au texte souhaitent toujours que ses conditions d'application soient publiquement exposées devant la justice. *« Les questions posées par ces plaintes restent sans réponse, notamment celles concernant la place des sans-abri et les pouvoirs de la police municipale dans la cité de demain »*, estime Me Ciccolini. Devant le tribunal administratif, le débat sur la validité de l'arrêté aura lieu au printemps. Trois associations – la Ligue des droits de l'homme, le Bien public, l'Association pour la démocratie à Nice – avaient déposé en juillet un recours en annulation.

Par ailleurs, le cadavre découvert le 9 septembre au Mont-Chauve, à proximité du lieu de transfert des SDF (*Le Monde* du 26 septembre), n'a pas complètement dévoilé son secret, mais la justice privilégie une thèse permettant d'écarter tout lien avec l'arrêté. Après une longue analyse scientifique, les gendarmes estiment qu'il s'agit bien d'un sans-abri. Mais, d'après leur enquête, il ne serait jamais passé par le centre du Mont-Chauve. Diverses pièces retrouvées autour du corps prouveraient que l'homme, dont le visage a été reconstitué mais dont l'identité reste inconnue, aurait campé avec d'autres compagnons. Une déduction qui ne convainc pas les détracteurs de l'arrêté mais permettrait, là aussi, d'éviter un débat sur le texte devant la justice.

Jean-Pierre Laborde

Didier Ratsiraka est de nouveau président de Madagascar

TANANARIVE. Didier Ratsiraka a remporté l'élection présidentielle du 29 décembre 1996 par 50,71 % des suffrages exprimés, contre 49,29 % à son adversaire Albert Zafy, selon les résultats officiels annoncés vendredi 31 janvier. Didier Ratsiraka, soixante-deux ans, ancien président renversé en 1991, n'a devancé que de 45 184 voix d'avance son adversaire (lui aussi ancien président), qui l'avait battu à l'élection de 1993 mais avait été destitué par le Parlement en juillet 1996. C'est la première fois que le taux de participation (49,66 %) est si faible et que le résultat d'un scrutin est aussi serré. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **OTAN : Pierre Messmer, ancien ministre de la défense du général de Gaulle** et ancien premier ministre, s'est nettement démarqué, jeudi 30 janvier, de la réorientation stratégique engagée par le président de la République. En marge d'un colloque sur la *« modernité du gaullisme »*, M. Messmer a déclaré que la France s'est *« rapprochée de l'OTAN très maladroitement : il est vraisemblable que si nous rentrons* [dans l'OTAN], *nous n'obtiendrons rien qu'une situation diminuée. Nous serons dans une situation inférieure à celle où nous nous trouvions quand le général de Gaulle a décidé d'en sortir* [en 1966] *»*.

■ **VITROLLES : un des membres de la liste du Front national à** l'élection municipale de Vitrolles, Gilles Lacroix, a porté plainte, jeudi 30 janvier, pour une agression qu'il aurait subi le même jour. Alors que le commissariat se refuse à toute confirmation ou démenti, le FN a condamné cet *« attentat »* et dénoncé les *« méthodes inadmissibles »* des amis du maire socialiste sortant, Jean-Jacques Anglade. Ces derniers nient toute implication et appelaient à un rassemblement, vendredi, contre *« les méthodes d'intoxication* [du] *FN »*.

■ **ORANGE : une cinquantaine d'Orangeois**, qui ont appelé à manifester, samedi 1er février, pour protester contre la tenue du congrès départemental du Front national à Orange, ont reçu un tract proférant des menaces et portant une croix gammée. Ils ont décidé de porter plainte, individuellement, contre X... – *(corresp.)*

■ **AUVERGNE : la construction du Centre européen du volcanisme « Vulcania » est suspendue.** Un arrêt de la cour administrative d'appel de Lyon, rendu public jeudi 30 janvier, a annulé un jugement du tribunal administratif de Clermont-Ferrand. La cour octroie un sursis à exécution du permis de construire de Vulcania, en attendant que le tribunal de Clermont juge sur le fond le recours engagé par des associations de défense de l'environnement contre le projet soutenu par Valéry Giscard d'Estaing (*Le Monde* du 19 octobre 1996).

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 31 janvier, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17864	– 2,57	– 5,32
Honk Kong index	13288,40	+ 0,02	– 1,21

Tokyo-Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 30/01	Var. en % 29/01	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2503,06	+ 1,54	+ 8,09
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 7,78
Milan MIB 30	—	—	+ 2,29
Francfort Dax 30	3013,59	+ 0,48	+ 4,32
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	+ 1,54
Madrid Ibex 35	461	+ 0,09	+ 3,64
Amsterdam CBS	—	—	+ 4,66

Tirage du *Monde* daté vendredi 31 janvier 1997 : 512 212 exemplaires.

F O R U M

Les entreprises

Le rendez-vous parisien de

Le Monde

FORUM INFORMATIQUE

Les entreprises franchissent le mur de la communication

Du 3 au 7 février, l'informatique tient salon à Paris. L'occasion pour de nombreux professionnels de découvrir les profondes mutations d'un secteur dans lequel le réseau est en passe de compter autant que l'ordinateur et où le numérique gagne chaque jour du terrain

LE TEMPS où l'informatique ne servait qu'à taper des textes ou à remplir des tableaux de chiffres s'achève. Aujourd'hui flanqué d'un modem, demain d'une antenne radio, l'ordinateur passe de plus en plus de temps à communiquer. Déjà, textes, images, photos et sons s'échangent sans jamais passer par une étape physique avant d'avoir atteint leur destination. Le numérique gagne du terrain. Bientôt, la voix et la vidéo viendront compléter la gamme des instruments de la communication électronique.

L'ordinateur devient une sorte de standard personnel qui reçoit et envoie des télécopies, des messages électroniques, des fichiers, des logiciels. Il fournit une feuille blanche à plusieurs interlocuteurs distants, qui travaillent ainsi simultanément, échangent leurs idées et gagnent un temps précieux sur l'avancement de leurs projets. Bientôt, le lien s'enrichira de la vidéo en temps réel.

Au-delà de l'industrie, l'éducation, la médecine et le télétravail bénéficieront de cette puissance de communication. Les organisateurs d'IT Forum-Comdex ont choisi de les mettre en scène lors du Salon professionnel qui a lieu à Paris du lundi 3 au vendredi 7 février.

L'informatique y sera présente sous une forme nouvelle, où le réseau compte autant que l'ordinateur. Tandis qu'Internet continue à tisser sa toile, Intranet se répand à une vitesse fulgurante à l'intérieur des entreprises. Bientôt, employés, fournisseurs, partenaires et clients communiqueront avec le même langage informatique, en passe de devenir un nouvel espéranto. Un tel bouillonnement fascine autant qu'il inquiète. Mais, quel qu'en soit le résultat, les entreprises qui choisiraient de l'ignorer seraient condamnées à une marginalisation inéluctable.

Michel Alberganti

CLAUDINE DESMARTEAUX

Le rendez-vous parisien de Bill Gates et de quelques autres

POUR William H. Gates III, le président de Microsoft, la journée du mercredi 5 février sera riche. Dès 9 heures du matin, il sera présent sur le Salon IT Forum-Comdex, où il doit participer à un colloque sur le thème : « Technologies de l'information et transformations de la société », en compagnie de Jean-Marie Descarpentries, PDG de Bull, de Roel Pieper, PDG de Tandem, et de Jacques Séguéla, vice-président de Havas Advertising.

Une tribune prestigieuse pour un débat qui promet d'être aussi général que consensuel. L'organisateur du Salon, la société Dasar dirigée par Alex Serge Vieux, a choisi des orateurs qui ne s'affrontent pas directement sur le champ de bataille informatique. De quoi épargner les forces de Bill Gates qui, le soir même, présidera l'inauguration de l'exposition : « Leonard de Vinci, le Codex Leicester, l'art de la science », avec René Monory, président du Sénat, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et de Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture.

Comment un éditeur de logiciels, fût-il numéro un mondial, peut-il passer ainsi d'un Salon professionnel à une place d'honneur en compagnie de trois importants personnages de l'Etat français ? C'est là tout le talent de Bill Gates.

Le PDG de Microsoft est également celui de Corbis, entreprise créée en 1989 pour constituer la première source mondiale d'images numériques. A son actif, on trouve l'acquisition des 16 millions de documents de la célèbre collection Bettmann. Par ailleurs, Bill Gates possède personnellement le Codex Leicester, l'unique manuscrit de Léonard de Vinci détenu par un propriétaire privé et également le seul se trouvant sur le territoire des Etats-Unis. Ce document, rédigé entre 1506 et 1510, rassemble les réflexions du génie italien sur des thèmes scientifiques variés ainsi que 300 dessins, schémas et diagrammes. Il constitue l'un des joyaux de l'exposition organisée au Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, à Paris, du 6 février au 16 mars.

CONQUÊTE DU NUMÉRIQUE

Ces deux événements illustrent la personnalité de Bill Gates et éclairent les enjeux de la bataille industrielle qui agite le microcosme informatique. Au-delà du débat sur l'ordinateur personnel (PC) et l'ordinateur de réseau (NC), Internet et Intranet, la visioconférence et le télétravail, c'est bien de la conquête de la technologie numérique qu'il s'agit.

Grâce aux bénéfices considérables réalisés avec la vente de ses systèmes d'exploitation et de ses logiciels de bureautique, Bill Gates est devenu l'homme le plus riche des Etats-Unis. Il utilise cet argent pour acquérir un patrimoine universel dont il détient parfois les versions physiques et numériques, comme dans le cas du Codex Leicester. Un CD-ROM a été édité par Corbis l'an dernier sur Léonard de Vinci. Malgré les réticences des Musées nationaux à lui céder leurs droits sur la numérisation de leurs œuvres, il est significatif que le PDG de Microsoft devienne le plus important pourvoyeur d'images de la planète. Dans le même temps, la France inaugure la Bibliothèque François-Mitterrand, qui accorde une part congrue aux documents numérisés et à leur accès par les réseaux télématiques. Des voix continuent à s'élever contre la mainmise des Etats-Unis sur Internet. Les entreprises françaises hésitent à adopter Intranet. Et il n'existe pas un seul acteur national d'envergure dans l'arène informatique, aussi bien côté matériel que côté logiciel. Ainsi, tout se passe comme si la France et, dans une large mesure, l'Europe, regardaient naître le monde numérique sans prendre part à sa construction et en se demandant même s'il est bien raisonnable d'y pénétrer.

IT Forum-Comdex donne l'occasion de prendre la mesure de la situation en matière d'offre. Parmi les exposants, les Français seront rares. Le président du Salon se félicite de la réapparition d'une grande exposition informatique en France depuis la disparition du Sicob. On peut espérer que cet événement stimule un regain d'intérêt pour ce domaine parmi les utilisateurs.

Ancien journaliste, Alex Vieux s'est expatrié aux Etats-Unis pour créer son entreprise, Dasar, en Californie. « *En France, 80 % des investissements informatiques sont réalisés pour augmenter la productivité et 20 % pour améliorer la compétitivité. Aux Etats-Unis, ces proportions se sont inversées* », assure-t-il. Pour lui, la visite du Salon par des responsables d'entreprises devrait servir à amorcer le même mouvement en France.

En se promenant entre les stands représentant 400 entreprises, les visiteurs pourront constater le retour d'André Truong, l'inventeur français de l'ordinateur personnel. Plus de vingt ans après son idée lumineuse mais qui n'a engendré que le Micral de Bull, il se lance dans la course à l'ordinateur de réseau avec un concept original. Il lui reste à trouver, cette fois, des partenaires industriels fiables.

Son aventure jette cependant une lumière crue sur les faiblesses de la créativité française. Le Minitel, seul coup de génie des dernières décennies en informatique, n'a pas su évoluer pour prétendre à un avenir hors les frontières. Son nom même exprime les limites de son ambition. Cela n'a pas échappé à André Truong qui, un instant, a pensé baptiser son nouvel ordinateur Maxitel...

M. Al.

Agenda

IT-Forum-Comdex, alliance de l'exposition créée l'an dernier par Dasar à Paris et du Comdex, qui a lieu à Las Vegas en novembre et qui appartient au japonais Softbank, est un salon professionnel consacré aux télécommunications et à l'informatique.

- **Lieu** : Paris, Porte de Versailles
- **Dates** : du lundi 3 au vendredi 7 février
- **Entrée** : gratuite sur invitation
- **Conférences** : gratuites après inscription
- **Renseignements** : sur Internet : http : //www. comdex. IT-Forum. fr/

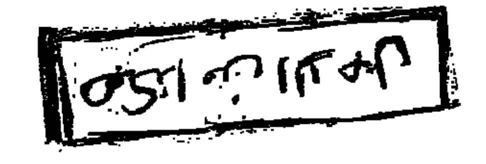

هكذا من الاصل

Les industriels s'interrogent sur l'avenir du PC

Après plus de quinze ans de succès, l'ordinateur personnel cherche son second souffle. Le concept d'un outil qui ne compte que sur ses propres moyens – et nécessite donc une capacité de mémoire importante – s'efface avec l'apparition des réseaux

Bousculée par l'irruption d'Internet et d'Intranet, l'industrie informatique se divise entre ceux qui cherchent à maintenir leurs positions dominantes malgré la tempête et ceux qui profitent de la confusion actuelle pour tenter de s'imposer. Le concept de l'ordinateur de réseau lancé en 1995 et qui se concrétise depuis la fin 1996 secoue Microsoft et Intel, les deux gardiens du temple du PC. Au lieu de nier les critiques, Microsoft tente une habile manœuvre de récupération. L'entreprise de Bill Gates offre des solutions pour réduire les coûts de maintenance des parcs de PC. Dans le même temps, elle lance avec Intel le concept du NetPC, véritable contre-attaque visant à étouffer dans l'œuf l'ordinateur de réseau. Pour s'imposer, ce dernier devra résoudre la délicate question du débit d'information sur les réseaux informatiques.

CONÇU dans les années 70, développé dans les années 80, l'ordinateur personnel (PC) achève les années 90 dans l'effervescence. L'an dernier, quinze ans après sa popularisation par IBM, il a subi les assauts répétés du groupe des entreprises qui espèrent mettre fin à un règne jusqu'à présent sans partage. Derrière le spécialiste des bases de données Oracle et le fabricant de stations de travail Sun, une coalition s'est liguée pour imposer le concept du *network computer*, l'ordinateur de réseau baptisé NC. L'inventeur de ce dernier, Larry Ellison, PDG d'Oracle, tente de profiter de l'élan que lui donne le succès d'Internet pour bousculer les positions des barons du PC, Compaq, Hewlett-Packard et autres Gateway 2000 ou Packard Bell ainsi que, bien sûr, des orchestrateurs de la course à la puissance que sont Microsoft et Intel. Les profits de ces deux derniers acteurs atteignent de tels sommets qu'ils ne peuvent qu'attiser une convoitise féroce. Pourtant, sur le marché du PC, leur position semble inexpugnable.

PLUS GRANDE AUTONOMIE

Le raz-de-marée d'Internet, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des entreprises, fournit une occasion idéale à leurs concurrents pour tenter une manœuvre de contournement. L'argumentation des tenants du NC s'appuie sur deux constats. D'une part, le PC est devenu trop compliqué, trop cher à l'achat et trop coûteux à maintenir au meilleur niveau. D'autre part, le développement des réseaux ouvre la voie à un nouveau mode de fonctionnement qui décharge l'ordinateur d'une part importante de son travail. D'où une opportunité pour un PC allégé, le NC.

Simple et économique, cet ordinateur tire l'essentiel de sa puissance des ressources du réseau, d'où son nom, et il économise la sienne. En d'autres termes, le NC substitue à la recherche d'une autonomie de plus en plus importante une confiance absolue dans le réseau. Le concept même du PC est ainsi remis en cause. Le remplacement de la lettre P de *personnal* par le N de *network* indique clairement l'abandon de l'utilisation essentiellement personnelle au profit d'un fonctionnement « en réseau ».

L'idée est séduisante. La grande majorité des utilisateurs d'ordinateurs, aussi bien sur le lieu de travail qu'à la maison, est lasse des changements incessants de systèmes d'exploitation, de versions de logiciels et de microprocesseurs. Oracle et Sun leur font miroiter une solution qui les débarasse de tous ces soucis. Transféré sur les serveurs du réseau, des ordinateurs très puissants, tout l'arsenal informatique nécessaire est désormais géré par des spécialistes. Pour l'utilisateur, l'ordinateur devient aussi simple qu'un super-Minitel doté d'un grand écran couleur, d'un vrai clavier et d'une confortable puissance de traitement des données. Avec un tel équipement, la Toile devient accessible pour un investissement modeste. Larry Ellison avait, dès 1995, symboliquement fixé le prix du NC à 500 dollars (2 750 francs).

Fin 1996, soit dix-huit mois seulement après le lancement du nouveau concept, les premiers NC arrivent sur le marché (*Le Monde* du 20 décembre 1996). IBM, Sun, Acorn et Idea proposent des machines entre 2 500 et 5 000 francs. Mais, peu de temps auparavant, un contre-feu avait été allumé par Microsoft et Intel. Rassemblant les principaux défenseurs du PC, ils annonçaient le NetPC (*Le Monde* du 2 novembre 1996), une machine intermédiaire entre le PC et le NC. Les apôtres de ce dernier ont vu aussitôt dans cette volte-face de Microsoft, qui s'était publiquement moqué de l'ordinateur de réseau quelques mois auparavant, une confirmation inattendue de la pertinence de leur analyse.

FACULTÉ D'ADAPTATION

Ralliement ou récupération ? Bill Gates, le PDG de Microsoft, a déjà brillamment démontré ses extraordinaires facultés d'adaptation. Après avoir attaqué les prestataires de services en ligne comme America Online ou CompuServe en 1995, il a pris un brutal virage à 180° en 1996 pour se rabattre sur Internet. En moins de douze mois, l'entreprise a réussi à inverser sa stratégie. De même, aujourd'hui, le discours de Microsoft sur le NC n'a plus rien de commun avec le mépris initial.

« *L'informatique coûte cher* », déclare Didier Burdinat, chef de produit système d'exploitation personnelle chez Microsoft. « *Les problèmes de gestion du contenu de chaque PC, de virus, de licences, de piratage alourdissent le "coût total de possession"* [le TCO en anglais : *total cost of ownership*] », poursuit-il. Ce discours est exactement celui que tiennent les défenseurs du NC. Si Microsoft le prend à son compte, c'est simplement parce qu'il estime disposer aujourd'hui « *d'une solution parallèle et concurrente à celle du NC* », comme l'explique Didier Burdinat. Ainsi, au lieu de défendre pied à pied les mérites du PC, Microsoft s'adapte une fois de plus à la situation. Et de reconnaître que « *le problème du TCO nous a fait réagir, et notre initiative "Zéro Administration" répond à cette question soulevée par le NC* ».

Le 28 octobre 1996, Microsoft s'engageait en effet à réduire le coût d'entretien des réseaux de PC sous Windows en offrant, par exemple, la possibilité de mettre à jour toutes les machines sans intervenir sur chacune d'elles. Le même jour, l'annonce, avec Intel, du lancement du NetPC venait compléter la riposte. Par rapport au NC d'Oracle, le NetPC se distingue par la présence d'un disque dur chargé de jouer un rôle de tampon (fonction de « cache ») pour pallier les éventuelles lenteurs du réseau. Mais, surtout, il dispose d'un processeur Pentium à 100 MHz et il est prévu pour fonctionner avec le système d'exploitation que Microsoft prévoit de généraliser à tous les PC : Windows NT. Ainsi, le tour est joué. « *Le NetPC est un nouveau membre de la famille PC* », scande Microsoft. Au lieu d'affronter un concurrent dérangeant, l'entreprise l'a purement et simplement intégré au cercle de ses clients. Bien entendu, les défenseurs du NC se défendent en clamant que le NetPC n'est qu'un PC déguisé. Le 10 décembre 1996, à Paris, Larry Ellison ne mâchait pas ses mots. « *Pouvez-vous décrire un NetPC ?* », demandait-il à la ronde. « *Le NetPC n'existe pas. Il ne s'agit que d'une idée de Microsoft pour répondre au NC* », ajoutait-il. Il reste à juger de la qualité de cette réplique. Hewlett-Packard doit très prochainement dévoiler sa version du NetPC qui fera partie de sa gamme de PC Vectra.

Quel que soit l'avenir du NC, il est d'ores et déjà acquis qu'il a fait évoluer le PC. La course folle à la puissance dans laquelle ce dernier est engagé, si elle est loin d'être brisée, n'apparaît plus comme la seule solution à l'horizon. En anticipant sur le potentiel des réseaux informatiques, Oracle, Sun et leurs alliés bousculent un ordre essentiellement fondé sur le concept d'un ordinateur qui ne compte que sur ses propres moyens. Reste à savoir s'ils gagneront la bataille qu'ils ont déclenchée. La puissance financière d'Intel et Microsoft plaide en faveur de la thèse d'une récupération réussie. Mais aucun règne n'est éternel.

M. Al.

PC — D.R.

NC — D.R.

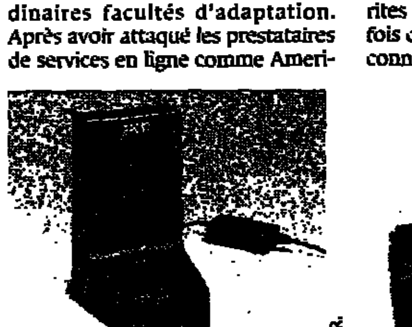

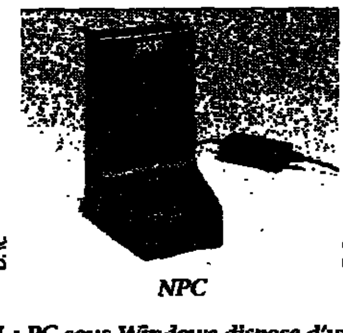

NPC — D.R.

PC de poche — D.R.

Quatre familles d'ordinateurs s'affrontent sur le marché. Le PC sous Windows dispose d'un gros disque dur tandis que le NC fonctionne entièrement grâce au serveur du réseau. Le NPC utilise un CD-ROM de stockage des logiciels. Enfin, le PC de poche dispose d'un système d'exploitation allégée.

André Thi Truong, le « père » du PC et inventeur du NPC

« J'ai conçu un ordinateur qui fonctionne avec un CD-ROM »

A SOIXANTE ET UN ANS, André Thi Truong ne baisse pas les bras. Après avoir été le premier à inventer l'ordinateur personnel en 1973 avec sa société R2E, il tente à nouveau sa chance avec le NPC au sein de l'entreprise APCT qu'il a créé en 1995. Fin janvier, la société disposera de 6 millions de francs de capital dont 25 % proviennent d'André Truong et 70 % de Productions Marcel Dassault, dirigée par Thierry Dassault. Dévoilé pour la première fois en novembre 1996 aux Etats-Unis, le prototype de cet ordinateur d'une conception novatrice sera présenté au salon IT Forum-Comdex sur le stand de Microsoft. Dans la bataille entre le PC et le NC, André Truong choisit une alliance avec l'entreprise de Bill Gates qu'il juge incontournable tant que les performances des réseaux informatiques n'auront pas réalisé d'importants progrès. Mais cela ne l'empêche pas de s'écarter de la voie tracée par le NetPC grâce à des idées nouvelles. Il précise, pour *Le Monde*, les caractéristiques de son invention ainsi que sa stratégie.

« Le NPC utilise un processeur Pentium et le système d'exploitation Windows de Microsoft. Il se rapproche plus du NetPC de Microsoft et Intel que du NC d'Oracle et Sun. Quelle est sa principale originalité ?

– En partant du constat que le débit des réseaux informatiques reste encore trop faible, j'ai conçu un ordinateur qui fonctionne avec un CD-ROM. Sur les 650 millions d'octets de ce dernier sont enregistrés le système d'exploitation ainsi que tous les logiciels nécessaires au travail de l'utilisateur (traitement de texte, tableur, gestionnaire de fichiers...). Le NPC ne possède pas de disque dur. Les données sont stockées sur un serveur. Ainsi cette machine est-elle conçue pour fonctionner en réseau. Mais elle ne le surcharge pas car les informations les plus volumineuses se trouvent sur le CD-ROM incorporé.

– De ce fait, il est impossible d'ajouter un nouveau programme sur l'ordinateur puisque le CD-ROM n'est pas enregistrable. Ne craignez-vous pas que cela se révèle frustrant pour les utilisateurs ?

– Le NPC a pour objectif de réduire le coût d'entretien et de maintenance des ordinateurs. En ce sens, je suis la même voie que celle du NC d'Oracle. L'utilisateur dispose en effet d'un nombre limité de logiciels. Mais sur les 150 millions de PC en service actuellement, il apparaît que 50 % d'entre eux ne servent qu'à faire du traitement de texte et des calculs sur tableur. Par ailleurs, la présence d'un disque dur de grande capacité est à l'origine de la multiplication du nombre de logiciels stockés par l'utilisateur. D'où des problèmes de virus, de compatibilité, de ralentissement de la machine et de complexité de la gestion des postes sur un réseau d'entreprise. Avec le NPC, lorsqu'on veut mettre à jour les logiciels, il suffit de changer de CD-ROM. Une opération très rapide, peu coûteuse et sûre. Et, bientôt, l'arrivée du disque vidéo numérique (DVD) décuplera la capacité disponible.

> La présence d'un disque dur de grande capacité est à l'origine de la multiplication du nombre de logiciels stockés par l'utilisateur

– Le NPC dispose d'un lecteur de carte à puce. Quelle est sa fonction ?

– L'introduction de la carte à puce dans la machine permet de sécuriser l'accès au réseau et au CD-ROM. Ce dernier est crypté et seul les utilisateurs autorisés peuvent l'utiliser. De plus, la carte à puce sert de moyen de paiement pour le commerce électronique sur Internet et sur Intranet. Fin 1997, nous présenterons un NPC conçu pour le grand public et qui permettra de fractionner les licences d'utilisation du contenu des CD-ROM et des DVD. Grâce à la carte à puce, l'utilisateur ne paiera que ce qu'il utilise vraiment.

– Vous vous rapprochez ainsi du concept défendu par Sun et ses micro-programmes (applets) écrits avec le langage Java et que l'on pourra acheter à l'unité en les téléchargeant sur Internet. Ne pensez-vous pas que le NC répond ainsi à la même volonté de limiter la dépense de l'utilisateur en fractionnant des programmes tels que Word qui deviennent de plus en plus volumineux et dont on n'utilise souvent qu'une très faible partie des fonctions ?

– Le NPC applique effectivement le même principe mais sans imposer la réécriture de tous les logiciels existants. Je pense que le concept de Java est formidable mais, pour l'instant, les programmes qui utilisent ce langage fonctionnent trop lentement. Il faudra attendre que la puissance des microprocesseurs augmente encore pour que Java explose. De même, je crois que le NC d'Oracle s'imposera sûrement mais que cela prendra du temps.

– Dans les années 70, votre invention, le Micral, s'est soldée par un échec dont la responsabilité revient pour l'essentiel à Bull qui le commercialisait à l'époque. Comment envisagez-vous aujourd'hui la fabrication et la distribution de votre NPC pour qu'il ne connaisse pas le sort ?

– APCT est une entreprise de recherche et qui ne fabrique pas. Nous avons breveté le NPC et nous allons vendre des licences en recherchant une non-exclusivité. Nous estimons que cet ordinateur peut prétendre de 20 % à 25 % du marché actuel des PC alors que le NC ne devrait en prendre que 3 % à 4 %. En novembre, au Comdex de Las Vegas, nous avons été submergés de demandes. Les discussions en cours devraient aboutir en mars. L'unité centrale du NPC devrait être commercialisée entre 2 750 et 4 400 francs en fonction du modèle de processeur Pentium choisi.

Propos recueillis par Michel Alberganti

« *Cet ordinateur peut prétendre à 20 à 25 % du marché actuel.* » — D.R.

Le secteur a marqué un ralentissement en 1996

SI LA CROISSANCE de la micro-informatique reste à deux chiffres en 1996, les résultats publiés par le cabinet d'études GFK marquent un léger fléchissement. Pour les micro-ordinateurs, la progression en volume est passée de 21 % en 1995 à 17 % en 1996 (de + 19 % à + 13 % en valeur). Les imprimantes enregistrent le même tassement. Leur croissance en volume régresse de 15 % en 1995 à 13 % en 1996 (+ 8 % à + 5 % en valeur). Les industriels de l'informatique doivent-ils s'inquiéter de ce fléchissement dans un pays où l'équipement en ordinateurs reste faible ? Ils peuvent déjà se consoler en observant le résultat de leurs collègues de l'électronique grand public (EGP). Alors que la micro-informatique progresse globalement de 14 % en 1996, l'EGP régresse de 6,8 %. Le secteur voisin, celui des télécommunications, enregistre une croissance de 16 %. Mais l'année 1996 a été marquée par l'explosion des ventes de téléphones mobiles.

Globalement, le chiffre d'affaires généré par la micro-informatique en 1996 représente plus de 50 % de celui de l'ensemble des trois secteurs. GFK note que cette situation se retrouve dans tous les pays européens. Le cabinet d'études a également relevé que le chiffre d'affaires réalisé avec les micro-ordinateurs est équivalent à celui des magnétoscopes. « *En 1997, les imprimantes devraient faire jeu égal avec les Caméscope* », estime François Klipfel, analyste marketing chez GFK. Ce résultat est d'autant plus remarquable que la France reste l'un des pays d'Europe dont l'équipement familial en ordinateur est le plus faible (15,1 % contre 25 % en Allemagne).

A partir de ces analyses, GFK se prononce sur une croissance de la micro-informatique de 10 % pour l'année 1997. Les ventes de micro-ordinateurs devraient ainsi croître de 15 % en volume pour atteindre 2,7 millions d'unités et de 12 % en valeur à 31 milliards de francs contre près de 28 milliards de francs réalisés en 1996. Le cabinet estime que les ventes seront soutenues par « *le potentiel de consommation des foyers et le développement du nombre de points de diffusion* ». Malgré cet optimisme, c'est bien une nouvelle baisse de la croissance que GFK annonce pour 1997. Dans le même temps, le chiffre d'affaires des télécommunications devrait grimper de 18,5 % tandis que l'EGP limiterait sa régression à – 2,3 %. Pour la micro-informatique, si la tendance observée sur les années 1996 et 1997 se poursuivait, les deux chiffres confortables de la croissance actuelle pourraient rapidement céder la place à un résultat à un seul chiffre.

M. Al.

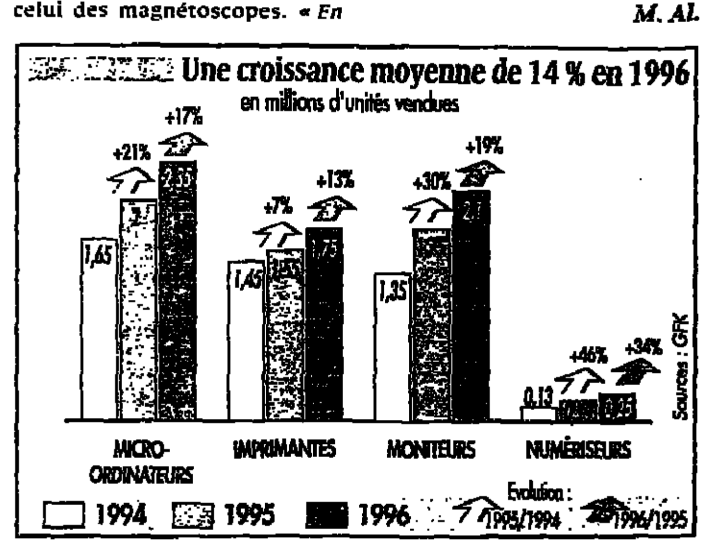

(PUBLI-INFORMATION)

"Questions droit au but à..."

L'organisation de la Coupe du Monde de Football 1998 reposera en grande partie sur l'outil informatique. 11 sites officiels, 12 000 volontaires, 50 000 accrédités, 2,5 millions de spectateurs, 1,7 milliard de personnes devant leur télévision le jour de la finale. Un événement aux dimensions exceptionnelles qui demande des partenaires fiables. Tout le matériel informatique de FRANCE 98 sera signé Hewlett-Packard.

Coupe du Monde de Football 1998. La contribution de Hewlett-Packard.

Philippe Verveer

Directeur informatique du Comité Français d'Organisation de la Coupe du monde de football 1998 (CFO).

Au-delà de l'événement sportif, la Coupe du Monde est un défi informatique. Comment l'abordez-vous ?

Aux Jeux Olympiques d'Albertville, j'ai déjà eu l'expérience d'un événement de cette nature. Je connais les composantes de ce défi informatique, même si la Coupe du Monde de Football a ses particularités. Nos contraintes sont exigeantes : être prêt le jour dit sans aucune possibilité de décalage, mettre en place des systèmes immédiatement performants et installer un système informatique complexe en quelques semaines. Tout repose donc sur l'anticipation. Mon premier travail a été de rédiger un cahier des charges sur nos besoins en matériels, systèmes, logiciels et assistance. Il ne s'agissait pas d'imposer une architecture technique mais d'en fixer les dimensions : 2 000 PC multimédia, 500 imprimantes de différents types, des serveurs, des stations de travail, des traceurs, des scanners, 100 réseaux locaux à 100 Mbits/s et un réseau d'interconnexion à haut débit. La fiabilité et la sécurité étaient au coeur de ce cahier des charges.

Sur quels critères avez-vous choisi Hewlett-Packard ?

La diversité des matériels qui composent la gamme Hewlett-Packard couvre l'ensemble de nos besoins. J'y ajoute des critères de qualité, de performance et de fiabilité qui sont connus et reconnus. Notre choix a été conforté par EDS, en charge de l'intégration du système d'information. Hewlett-Packard est devenu, presque naturellement, l'un des quatre piliers de «l'équipe technologique» de FRANCE 98, aux côtés d'EDS, Sybase et France Télécom.

Les critères techniques ont-ils été les seuls à motiver votre choix ?

D'autres facteurs ont joué un rôle essentiel. L'image d'excellence de Hewlett-Packard correspond aux objectifs que nous nous sommes fixés pour l'organisation de la Coupe du Monde. Hewlett-Packard est très présent en France, que ce soit à Grenoble avec son centre mondial de compétence pour les ordinateurs personnels et son centre de production pour l'Europe, ou à l'Isle-d'Abeau avec sa plate-forme européenne de distribution. Présence essentielle également pour notre organisation avec des équipes Hewlett-Packard dans les villes où se déroulera la compétition. Enfin, la motivation du management au plus haut niveau, a été pour nous un élément déterminant.

Dans quels domaines l'informatique sera-t-elle présente ?

Elle est la clé de voûte de tous les aspects de notre organisation, tant pendant la Coupe du Monde qu'en phase de préparation. Cela dans des domaines aussi divers que la billetterie, la gestion des ressources humaines, le système d'accréditation, la planification, le système d'information pour les média et le grand public. Autant de domaines qui ont des caractéristiques exceptionnelles pour un tel événement. Je cite par exemple la billetterie qui constitue la plus grande opération de ce type jamais réalisée en France ; la gestion de 12 000 volontaires qui suppose celle d'autant de plannings et d'uniformes, et l'accréditation de 50 000 personnes dans les jours précédant la Coupe du Monde. La performance des matériels Hewlett-Packard est et sera déterminante comme elle l'est pour répondre aux besoins de bureautique et de messagerie électronique que l'on retrouve dans notre Comité d'Organisation, ainsi que dans toute entreprise.

La multiplicité des sites constitue-t-elle une contrainte importante ?

Nous l'avons prise en compte dès l'élaboration du cahier des charges. La Coupe du Monde aura lieu dans dix villes et, dans chacune d'entre elles, il y aura plusieurs sites différents tels que le stade, le centre d'accréditation, les hôtels officiels, le centre de presse, etc...Pour leur mise en place, nous devons produire et stocker des milliers de plans. Nous le faisons avec des stations de travail, des traceurs et des mémoires optiques Hewlett-Packard. Pendant la Coupe du Monde, 2 000 PC répartis sur ces sites seront reliés entre eux par l'intermédiaire d'une centaine de réseaux locaux haute vitesse. Là encore, nous utiliserons une technologie Hewlett-Packard : celle des réseaux locaux 100VG-AnyLAN. Ceci nous permettra notamment de mettre à la disposition des 9 000 représentants de la presse écrite et audiovisuelle un système d'information multimédia. Ils y trouveront entre autres les résultats, des statistiques, des informations sur les Coupes du Monde précédentes ainsi que les biographies des joueurs, des photos et des séquences vidéo. Ce n'est que l'un des aspects du puissant système informatique mis en place pour la Coupe du Monde et dont nous estimons le budget à 220 millions de francs.

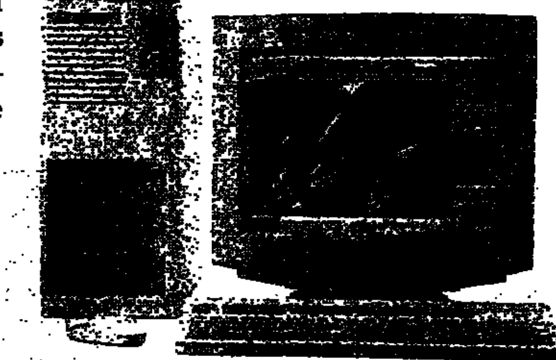

HP Vectra VA 6/200

- *Processeur Pentium® Pro 200 MHz.*
- *256 Ko de mémoire cache, 32 Mo de RAM EDO, DD 2,5 Go.*
- *Carte Matrox Millennium avec une mémoire vidéo de 2 Mo.*
- *Livré avec Windows NT®. sur CD-ROM (+ coupon de mise à jour gratuite à Windows NT 4.0).*
- *Garantie 3 ans dont la première année sur site.*

Livré avec lecteur de CD-ROM 8X et carte son 16 bits Sound Blaster®.

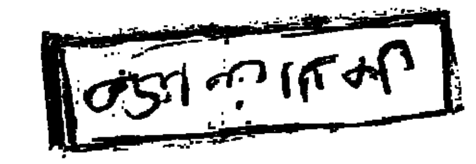

Pour une meilleure communication interne et externe, des sociétés se tournent vers Internet

Le réseau permet l'accès rapide à l'information

Version d'Internet dédiée aux entreprises, Intranet remporte un succès qui se propage comme une traînée de poudre aux Etats-Unis. En France, les grandes entreprises s'y mettent. En abolissant les incompatibilités entre machines et entre logiciels, cette architecture offre des possibilités inédites en matière de circulation de l'information. Rapides et faciles à mettre en œuvre, les réseaux Intranet accélèrent les échanges.

LA SOLUTION IDÉALE pour simplifier la diffusion de l'information des entreprises, pour partager des informations ou échanger des messages électroniques porte un nom : Intranet. Même chose pour interroger des bases de données ou relier à l'entreprise des employés dispersés. A écouter ses partisans, cette technologie est la panacée. Surtout, il n'existe pas d'alternative pour créer un réseau à l'intérieur des grandes entreprises aussi rapidement et avec une telle facilité de mise en œuvre.

Avec Intranet, les mécanismes éprouvés dans Internet sont introduits dans le réseau interne de l'entreprise. On trouve des serveurs reliés entre eux, capables de diffuser de l'information, des postes de travail équipés de logiciel de navigation comme *Navigator* de Netscape ou *Explorer* de Microsoft, aptes à aller chercher cette information. Grâce à Intranet, on pratique aussi la magie des liens hypertextes, avec lesquels la recherche d'information parcourt différents serveurs disséminés dans le monde entier. Enfin, le recours au réseau Internet permet de diffuser ou d'échanger des messages électroniques à l'intérieur de l'entreprise comme à l'extérieur.

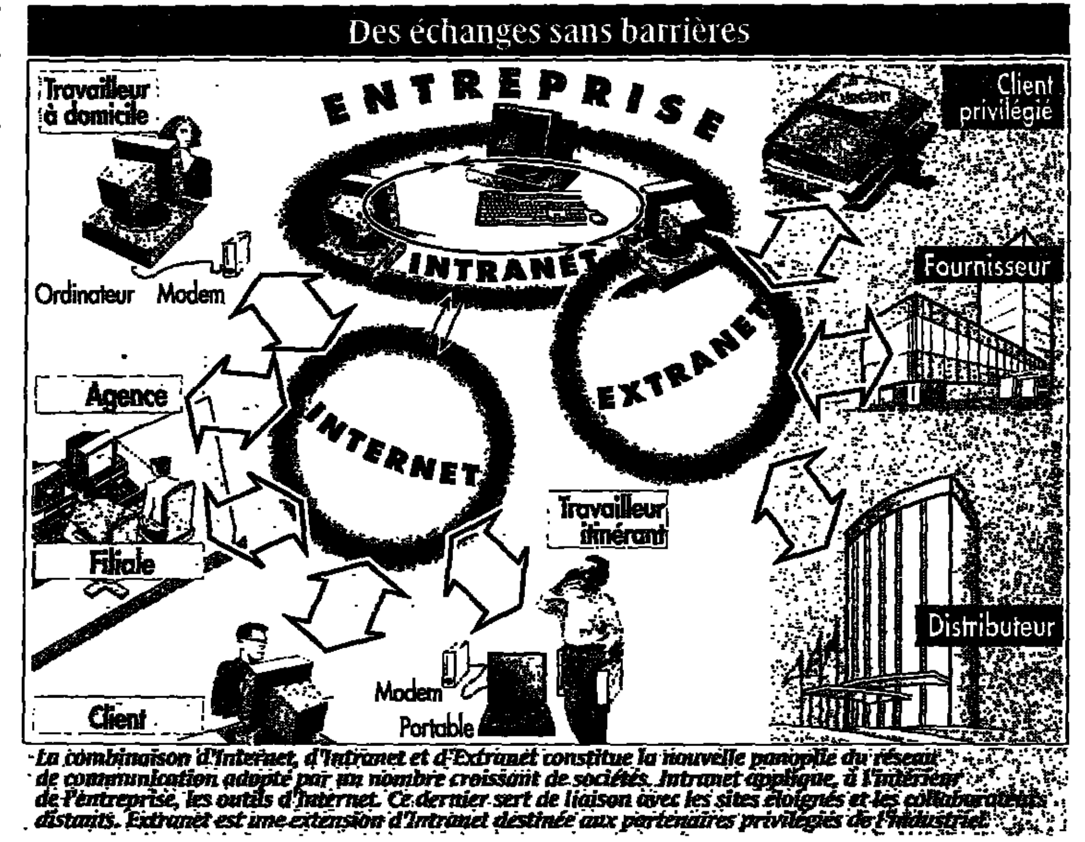

La combinaison d'Internet, d'Intranet et d'Extranet constitue la nouvelle panoplie du réseau de communication adopté par un nombre croissant de sociétés. Intranet applique, à l'intérieur de l'entreprise, les outils d'Internet. Ce dernier sert de liaison avec les sites éloignés et les collaborateurs distants. Extranet est une extension d'Intranet destinée aux partenaires privilégiés de l'industriel.

STANDARDS UNIVERSELS

Ces mécanismes s'appuient sur des standards de communication universels et largement diffusés. Développés en marge des éditeurs et des fabricants informatiques, ils sont supportés par l'ensemble des équipements. Il s'agit des protocoles de communication (TCP/IP), d'échange de données (Http), de fichiers (FTP) et de messagerie électronique (SMTP) et du format des documents sur la Toile (Html). Du coup, les problèmes de compatibilité s'effacent : il suffit d'un poste de travail équipé d'un logiciel de navigation pour accéder à ces différents services.

Les entreprises américaines y ont souscrit largement. Et elles ont adapté les liens Intranet aux lois du commerce. Chez Federal Express, par exemple, les agents les utilisent pour suivre les trajets des colis et informer, en temps réel, leur clientèle privilégiée de l'avancement des livraisons.

En France, Intranet commence à se développer. Selon le cabinet américain Input, le marché français des logiciels et services autour de l'Intranet a pesé 220 millions de francs en 1996. Il devrait progresser à un rythme annuel moyen de 151 % pour atteindre 22 milliards de francs dans quatre ans.

Des entreprises trouvent dans Intranet un moyen facile à mettre en œuvre pour réaliser en ligne des catalogues de produits ou de données techniques accessibles par leurs filiales. L'arrivée de langages de programmation de contenu Internet, comme Java de Sun ou ActiveX de Microsoft, facilite le développement d'applications interactives. Et leurs déploiements sur les postes de travail ne nécessitent plus l'emploi d'un logiciel spécifique à l'application.

Ces applications sont directement accessibles à partir du logiciel de navigation. La simplicité d'usage de celui-ci favorise les initiatives de travail de groupe. Ainsi, chez L'Oréal, les personnes qui travaillent sur un même projet constituent un « espace électronique » temporaire. Là, elles peuvent échanger de l'information, travailler en collaboration... bref, communiquer.

ARCHITECTURE ÉTENDUE

Par ailleurs, rien n'empêche une entreprise d'ouvrir son réseau informatique vers l'extérieur. Un serveur Intranet prévu pour diffuser des documents en interne peut, sans modification importante, être relié à Internet. Depuis la fin de l'année dernière, on voit même des entreprises étendre ce modèle d'architecture à leurs fournisseurs ou distributeurs.

En fait, cette technologie reprend la plupart des applications qui existaient déjà. Mais la grande force d'Intranet réside dans ses facultés de déploiement rapide vers des milliers de personnes sans nécessiter d'investissements lourds ni de schémas directeurs à cinq ans.

Indépendante des équipements informatiques et des infrastructures, elle vient se greffer au dessus du système d'information existant dans l'entreprise. Du fait de la parenté entre Internet et Intranet, certaines entreprises ont même pu démarrer les premières applications en téléchargeant directement leurs logiciels à partir d'Internet. « *Cela suffit pour commencer à bâtir des choses simples comme la communication informelle ou la mise en place de données structurées* », explique Gérard Bidal.

Une réelle concurrence est en train d'apparaître sur le marché des outils nécessaires pour bâtir un Intranet. Le réseau s'appuyant sur des normes adoptées par tous, les prix de vente des logiciels sont donc peu élevés. Et l'ensemble du marché de l'offre se restructure pour fonctionner dans ce nouveau modèle. Depuis deux ans, Microsoft, Oracle, IBM, Novell et d'autres bâtissent leurs offres autour de ces standards. Ce qui ne veut pas dire que toutes les applications traditionnelles de l'entreprise peuvent être supportées aujourd'hui.

De l'avis des experts, les protocoles de communication d'Internet ne sont pas les plus riches et pèchent par leur rusticité. De plus, les applications de travail de groupe (*groupware*) et d'automatisation des traitements répétitifs de type administratif (*workflow*) sur Intranet ne font que débuter et n'offrent pas toutes les fonctions que l'on trouve dans les logiciels. Intranet peut cependant faire vivre un grand nombre d'applications certes périphériques mais souvent vitales pour l'entreprise.

Christine Vidal

Les grandes entreprises en tête

Ce sont surtout les grandes entreprises comme L'Oréal, Schlumberger, Elf-Aquitaine, Unilever, Total ou EDF qui s'équipent pour accéder au réseau. Toutes se sont lancées dans une conquête de parts de marché à l'échelle mondiale. Elles « grossissent » au rythme de fusion et de rachat et augmentent, ainsi, la complexité de leurs systèmes d'information, composés de matériels et de logiciels souvent hétéroclites.

***« En réutilisant les standards d'Internet, nous résolvons une bonne partie des problèmes qui se posaient aux responsables informatiques »*, explique Gérard Bidal, PDG d'IDC, une société spécialisée dans les technologies de l'information. Ainsi, une entreprise peut diffuser un document vers un ensemble de personnes équipées de postes de travail différents. Il suffit de le créer au format Html, celui de la Toile d'Internet, et la communication peut se faire à destination de toute la planète.**

Bataille entre une poignée d'Américains sur le front des logiciels

La concurrence est de plus en plus acharnée

ALORS QUE la majorité des responsables des grands comptes français restent dans l'expectative par rapport à la solution Intranet, ce mini-Internet à l'échelle de l'entreprise, les éditeurs de logiciels et fabricants informatiques, eux, ne se posent plus la question. Ils convergent comme un seul homme vers cette technologie qui devrait constituer, selon le cabinet IDC, un pactole de 3,13 milliards de dollars (17 milliards de francs) en l'an 2000 pour les seuls logiciels. Leur avenir est donc lié à leur qualité de fournisseur Intranet. Et la bataille fait rage au sein d'une poignée d'entreprises qui sont toutes américaines.

Pour IBM, entré sur le marché en novembre 1995, « *c'est un axe essentiel de développement de produits* ». Chez Oracle, la majorité des bases de données sont capables de fournir des documents au format Html, lisible par les logiciels de navigation. Même Microsoft n'y échappe pas. Arrivée plus tard que ses concurrents, début 1996, la firme de Seattle, par la voix de son PDG, Bill Gates, n'en démord plus. Elle a même créé une division consacrée au développement et au suivi des produits Internet/Intranet. Dirigée par Paul Maritz, qui travaille en liaison directe avec Bill Gates, cette division rassemble 7 000 des 8 000 développeurs de la société...

En fait, pour ces entreprises, Intranet n'est que la répétition générale avant la grande première, celle du commerce électronique sur Internet. Avec ce dernier, le marché mondial des logiciels, du matériel et des services devrait atteindre, selon le cabinet Input, 210 milliards de dollars (1 155 milliards de francs) en l'an 2000. Dans les coulisses, s'échaffaudent donc les stratégies pour réserver une place dans l'arène.

Bill Gates, PDG de Microsoft, n'a pas tout de suite mesuré l'ampleur de la manne Internet. Au grand bénéfice d'une société comme Netscape, qui s'est imposée avec son Navigator dans les logiciels de navigation indispensables pour circuler dans Intranet/Internet. La société contrôle, aujourd'hui, 75 % des logiciels de navigation et de serveurs. Depuis 1996, Microsoft a mis les bouchées doubles avec Explorer, qu'il livre gratuitement avec Windows 95, son système d'exploitation. Mais en limitant l'usage de son logiciel de navigation au seuls ordinateurs fonctionnant sous Windows, Microsoft a froissé une partie de la communauté des utilisateurs Internet en possession de Macintosh ou de stations Unix. Du coup, Navigator s'est imposé comme le standard de fait.

Netscape a mis à profit cette avance pour s'installer sur le marché des applications en faisant alliance avec Sun autour de Java, le langage de programmation d'applications pour le Web de Sun. Ce langage a été conçu pour développer des petites applications légères et portables, capables de voyager d'ordinateurs en ordinateurs à travers des liens Intranet/Internet. Les entreprises peuvent ainsi développer leurs propres applications en étant assurées qu'elles fonctionneront quel que soit le système d'exploitation (Windows, Unix...) et le matériel (Compaq, IBM, Digital, Hewlett-Packard...) utilisés par leurs clients.

DES ENJEUX DE TAILLE

En réponse au Java de Sun, Microsoft a lancé ActiveX. Mais le premier a, déjà, réuni sous sa bannière tous les grands acteurs du domaine au nombre desquels IBM, Oracle, Apple et Netware. Tous sont bien décidés à en finir avec la suprématie de Microsoft. ActiveX, lui, est suivi avec réserve. Par exemple, IBM fournit la possibilité d'exécuter des applications écrites en Java sur toutes ses machines (micro-ordinateurs, stations Unix). Ainsi, Java est devenu le langage dominant pour l'ensemble de la production sur Intranet/Internet.

Les logiciels de travail de groupe et de coopération constituent le troisième terrain sur lequel s'affrontent les concurrents. La création de ces logiciels remonte au début des années 90, avec l'arrivée de Notes de la société Lotus (aujourd'hui filiale d'IBM). Outils de productivité de plus en plus nécessaires aux entreprises, ces logiciels permettent entre autres fonctions le partage de l'information, le travail en collaboration sur un même document, l'accès à des bases de données, les fonctions d'agenda... Avec 6 millions d'utilisateurs de Notes dans le monde, IBM n'entend pas perdre ses parts de marché. La firme a donc lancé la version Domino, l'héritière de Notes adaptée à l'architecture Intranet. De son côté, Netscape se positionne avec Collabra, une technologie mise au point par la société du même nom que Netscape a achetée fin 1995. En fait, c'est bien la conquête du marché des logiciels en micro-informatique qui se joue.

C. V.

Le club des numéros un mondiaux

● **Microsoft**
Numéro un mondial des logiciels pour micro-ordinateurs
Président : Bill Gates
Fondée en 1975, CA 1996 (clos le 30 juin 96) : 8,67 milliards de dollars
Effectif : 8 000 dont 500 en France
Investissements R&D en 1996 : 432 millions de dollars

● **Oracle**
Numéro un mondial des logiciels de gestion de bases de données
Président : Larry Ellison
Fondée en 1977, CA 96 (clos le 31mai) : 4,2 milliards de dollars
Effectif : 25 224 personnes
Investissements R&D : 12 % du CA

● **IBM**
Numéro un mondial de l'informatique
Président : Lou Gerstner
Fondée en 1914, CA 96 : 75,9 milliards de dollars dont 13 en logiciel
Effectif : 210 000 personnes
Investissements R&D : 6 milliards de dollars

● **SUN**
Numéro un mondial des stations de travail
Président : Scott McNealy
Fondée en 1982, CA 96 : 7,094 milliards de dollars
Effectif : 15 624 personnes
Investissements R&D : 715 millions de dollars

● **Netscape**
Numéro un mondial des logiciels de navigation et des serveurs Intranet
Président : James Barskdale
Fondée en 1994, CA 96 (sur 9 mois) : 231 millions de dollars
Effectif : 1 700 personnes.
Investissements R&D : non communiqué

Imaje accélère la mise à jour et la circulation de la documentation technique

Pour ce fabricant français d'imprimantes, l'objectif est de rendre accessibles les fiches d'informations de chaque produit

« *CE QUI CARACTÉRISE, notamment, la haute technologie, c'est l'obsolescence rapide des connaissances. La documentation technique illustre bien ce problème. Son caractère éphémère exige de la rigueur dans sa mise à jour et sa consultation. D'où l'intérêt d'une solution Intranet* », explique Albert Journo, PDG d'Imaje, un fabricant d'imprimantes industrielles à jet d'encre installé à Valence. « *Avec le papier, certaines documentations devenaient désuètes avant même leur parution* », poursuit-il.

Cette entreprise, qui a réalisé 900 millions de francs de chiffre d'affaires en 1996 avec un bénéfice net de 200 millions de francs, réunit les différentes conditions pour le développement de ce type de solutions. D'abord, son implantation internationale. Avec ses 28 filiales, ses agences délocalisées et son réseau de plus de 40 distributeurs, elle couvre plus de 90 pays. Ensuite, le nombre des salariés : quand une entreprise en compte 900, elle a des besoins importants en matière de communication électronique. Mais aussi, son métier. Chaque nouveau produit, qu'il s'agisse d'imprimantes ou d'encres, fait l'objet d'un volume considérable de fiches de documentation et de recommandations de sécurité.

En enregistrant toutes ces informations sur ordinateur, Imaje les rend accessibles à tous les collaborateurs de l'entreprise. Du même coup, la gestion de cette base de données centralisée permettra de suivre à la trace la circulation des documents et donc leur consultation. Deux opérations essentielles dans le métier d'Imaje. « *Nos distributeurs ne pourront plus se plaindre de ne pas avoir les détails techniques du dernier produit sorti. Et toutes nos filiales se retrouvent sur un pied d'égalité en termes d'accès à l'information* », indique Albert Journo. Ce nouvel outil met un terme à l'époque des fastidieux envois de courrier à chacune des 28 filiales qui, dès réception, doivent à leur tour les classer et les archiver.

Enrichis de schémas, de tableaux et de photos, les documents techniques se prêtent bien à ce mode de diffusion hérité d'Internet. Sans oublier la facilité d'accès apportée par l'informatique avec le recours aux logiciels de navigation. Grâce à eux, la recherche de l'information utile est réalisée par mots-clés ou par thèmes. Avec les liens hypertextes, il est très facile de relier les différents textes entre eux. De même, la mise à jour de l'information est permanente et immédiate.

« RÉDUIRE LES COÛTS »

A chaque lancement de produit, une seule personne suffit pour enregistrer dans le serveur les spécifications de la fiche technique qui l'accompagne. Les gains de temps et de personnel sont importants, et ils se traduisent par des gains financiers non négligeables. Avec Intranet, « *nous réduirons nos coûts d'exploitation de l'information* », ajoute Michel Bruchon, directeur financier. En plus du courrier postal, l'entreprise utilise, aujourd'hui, le service de messagerie électronique d'ATT. C'est sur la Toile d'Internet que le responsable d'Imaje a découvert les avantages apportés par Intranet. L'entreprise est présente sur le réseau mondial par l'intermédiaire d'une vitrine électronique. Ensuite, l'expérience de la filiale de Singapour a achevé de le convaincre. Cette implantation asiatique possède deux spécificités. D'une part, elle couvre une zone géographique immense, s'étendant du Moyen-Orient à l'Asie du Sud-Est. D'autre part, ses besoins en communication sont importants, car elle a sous son aile une multitude d'interlocuteurs (distributeurs, forces de vente et d'après-vente).

Pour réduire les coûts des conversations téléphoniques, d'autant plus élevés que le personnel est très mobile, la filiale a opté pour Intranet au début de l'année dernière. Un choix renforcé par le caractère confidentiel et commercial des communications.

A partir de l'été, cette architecture va être déployée du siège français en direction de l'ensemble des filiales. Elle s'inscrit dans la mise en place d'un système d'information intégré, reliant la totalité des composantes du groupe. A cette occasion, Albert Journo s'est interrogé sur la question de l'architecture d'un seul réseau de communication. « *Il n'est pas évident pour une entreprise de notre taille d'arbitrer entre des liaisons spécialisées dont le coût fixe est très élevé et l'utilisation de structure partagée comme Intranet* », indique-t-il. A terme, l'objectif est de pouvoir étendre cette architecture à l'ensemble des distributeurs avec une solution que l'on baptise alors Extranet.

« *Ce type d'échange électronique d'informations est d'une grande efficacité, malgré le relatif sentiment d'insécurité qui l'entoure pour l'instant. Mais le devoir de conserver notre compétitivité internationales, nous pousse toujours à prendre plus de risques pour anticiper les besoins du marché* », conclut-il.

C. V.

Des logiciels forts en dictée pour les professionnels et le grand public

En une décennie, l'ordinateur a appris à obéir à la voix de l'homme et à la transcrire, détrônant les Dictaphone d'antan. Ce type de logiciels doit encore faire ses preuves sur le marché des particuliers

Les premiers essais de reconnaissance de la parole remontent aux années 70. Mais il a fallu attendre la puissance de calcul des microprocesseurs modernes pour que l'ouïe de la machine s'affine, que ses neurones de silicium se délient et que son vocabulaire s'enrichisse. Le dernier-né de ces systèmes dispose d'un lexique de base de 35 000 entrées. Ce qui représente environ 8 000 racines. La perle de ces secrétaires presque modèles qui parviendrait à s'accommoder de l'élocution naturelle de n'importe quel utilisateur n'est pas encore née. Il est pour le moment encore recommandé de marquer une pause entre chaque mot. Conçu initialement pour la rédaction automatique de documents et de rapports professionnels, notamment à l'intention des médecins, des radiologues ou des juristes, ce nouvel outil part à la conquête des particuliers. Principales applications grand public visées : les mémoires d'étudiants, l'administration et la comptabilité familiales, les comptes-rendus associatifs...

VOILÀ seulement dix ans, cela semblait une utopie, un rêve de savant inaccessible. Aujourd'hui, des logiciels de dictée sont disponibles dans les rayons des magasins spécialisés, bientôt des grandes surfaces, à la portée d'un grand nombre de consommateurs... En une décennie, l'ordinateur a appris à obéir à la voix de l'homme et à écrire sous sa dictée.

Les premiers essais de reconnaissance de la parole remontent en fait aux années 70. Mais il ne s'agissait alors que de timides balbutiements. Il a fallu la puissance de calcul des microprocesseurs modernes pour que l'ouïe de la machine s'affine, que ses neurones de silicium se délient et que son vocabulaire s'enrichisse, lui permettant de jouer, désormais, les secrétaires presque modèles.

Depuis vingt-cinq ans, les ingénieurs d'IBM travaillent sur ce sujet. Leur premier prototype de machine à dicter à entrée vocale, Tangora, qui date de 1985, était capable de distinguer 5 000 mots prononcés séparément. Ses descendants, la lignée des systèmes de dictée personnelle VoiceType, apparue sur le marché en 1994, ont notablement amélioré ces performances.

LEXIQUE DE 35 000 ENTRÉES

Le dernier-né, le VoiceType 3 0, commercialisé depuis l'été 1996, dispose d'un lexique de base de 35 000 entrées. Ce qui représente environ 8 000 racines – *« aime »*, *« aimes »*, *« aimons »*, *« aimez »*, *« aimé »*, *« aimer »* ou *« aimait »* sont comptés comme autant de mots distincts –, à comparer aux quelque 59 000 articles du Petit Robert. Le logiciel peut en mémoriser 30 000 supplémentaires, pour peu que l'utilisateur prenne la peine et le temps de les lui enseigner un à un, en fonction de ses centres d'intérêt ou de ses besoins particuliers.

Surtout, ce « fort en dictée » s'adapte spontanément à la plupart des locuteurs : dans 80 % des cas, assure IBM, il n'est pas nécessaire de procéder à un apprentissage préalable – une « empreinte » des intonations caractéristiques de chaque voix – pour obtenir un taux de reconnaissance de 90 % de l'énoncé. La firme informatique reconnaît toutefois que 20 % des voix passent mal, ce qui oblige à un « rodage » d'une cinquantaine de phrases. La notice d'utilisation précise que le niveau de reconnaissance s'élève au fur et à mesure que l'usager corrige les erreurs.

Conçu initialement pour la rédaction automatique de documents et de rapports professionnels – notamment à l'intention des médecins, des radiologues et des juristes, auxquels sont proposés des compléments lexicaux spécialisés –, le logiciel de dictée personnelle d'IBM tente à présent de séduire le grand public avec une version simplifiée, Simply Speaking, présentée avant les fêtes de fin d'année. Une sorte de « formule light », qui perd certains avantages – comme le contrôle vocal des fonctions – du système de référence mais conserve des performances similaires en dictée.

Pour convaincre le consommateur, le fabricant ne mise pas seulement sur un prix lui aussi allégé (690 francs TTC contre 4 350 francs pour le modèle professionnel). D'autant qu'une autre entreprise américaine, Dragon Systems, a annoncé à son tour, quelques jours après IBM, la sortie d'un logiciel de dictée au prix de 99 dollars (545 francs). Mais ce dernier est doté d'un vocabulaire réduit par rapport au Dragondictate professionnel (10 000 mots en mémoire vive au lieu de 30 000) et uniquement distribué, pour l'instant, sur le marché des Etats-Unis.

« L'un des atouts du système d'IBM, affirme Véronique Doux-Marot, chef du département des logiciels de communication en français, *est la qualité de sa reconnaissance, qui repose sur des modèles statistiques permettant de vérifier la cohérence de chaque nouveau mot avec les deux précédents. »* Cette faculté lui évite, théoriquement, des fautes d'accord ou des non-sens tels que *« je vous en prix »*.

Ce bon élève, qui ne se laisse pas piéger par les liaisons, exige en revanche une brève pause entre chaque mot, sous peine de comprendre *« à demain »* au lieu de *« à deux mains »*. Une diction hachée qui n'est pas le meilleur gage de convivialité, même si, selon le fabricant, le débit peut atteindre, avec un bon entraînement, entre soixante-dix et cent mots à la minute.

Un casque avec micro suffit pour dicter le texte.

Le système parfait qui s'accommoderait de l'élocution naturelle de n'importe quel utilisateur n'est pas encore né.

Reste la question des usages domestiques d'un tel outil. *« Ils sont multiples »*, affirme Anne-Marie Derouault, responsable du marketing et des ventes. Et d'énumérer les mémoires d'étudiants, l'administration et la comptabilité familiales, les comptes-rendus associatifs, les lettres de recherche d'emploi, voire les courriers plus personnels. Pourtant, le système paraît mieux adapté à la rédaction des documents officiels qu'à celle de missives intimes. Il écrit sans état d'âme, sous la dictée d'un cœur transi : *« Il y a longtemps que je thème »*... Erreur de jeunesse ? Simply Speaking, assure IBM, ne demande qu'à apprendre.

Pierre Le Hir

★ Le logiciel de dictée personnelle d'IBM VoiceType 3 0 et sa version Simply Speaking sont commercialisés sous forme de CD-ROM, fonctionnant sur PC Pentium 100 Mhz équipé de Windows 95 et d'une carte Soundblaster ou Mwave, avec un minium de 16 Mo de RAM.
★ Le logiciel Dragondictate de Dragon Systems requiert au minimum un PC 486/66 équipé de Windows 3. x ou Windows 95 et d'une carte Soundblaster, avec 16 Mo de mémoire.

Des avis partagés

La FNAC indique avoir vendu, au mois de décembre 1996, près de 300 exemplaires du *VoiceType simply speaking* d'IBM – pour une trentaine de versions professionnelles –, ce qui constitue *« un très bon score »*, selon Ping Ki Houang, chargé de mission pour le multimédia du distributeur. Il porte un jugement critique sur le produit grand public, qui ne fonctionnerait pas aussi bien ni aussi simplement que l'utilisateur pourrait le souhaiter et se révèle, compte tenu des corrections à apporter, *« beaucoup moins rapide que la saisie sur clavier »*. En outre, il se montre très dubitatif quant aux applications pratiques de ce système dans la vie courante. A l'inverse, pour Christophe Van Michem, spécialiste des systèmes experts chez Surcouf, le système *« fonctionne très bien »* et obtient *« d'excellents taux de reconnaissance »*, du moins pour des usages spécifiques comme *« la correspondance commerciale et professionnelle, les rapports et les documents »*.

Gateway 2000 met l'ordinateur au service de la télévision

UN ÉCRAN GÉANT de 32 pouces (80 cm), un décodeur de télévision numérique, un amplificateur à effet *surround*, un lecteur de films vidéo sur disque laser, cinq enceintes et... un ordinateur doté d'un microprocesseur Pentium à 166 MHz intégrant la toute nouvelle technologie MMX d'Intel. Le tout pour le prix étonnamment bas de 3 000 à 4 000 dollars (16 500 à 22 000 francs). C'est la petite merveille baptisée Destination que le constructeur américain d'ordinateur Gateway 2000 propose sur le marché américain depuis l'an dernier. *« Nous mettons l'ordinateur au service de la télévision »*, explique Emmanuel Davidson, directeur de Gateway 2000 France. *« Lorsqu'on reçoit plus de 400 chaînes de télévision numérique, le problème réside dans leur sélection et dans la programmation des enregistrements sur le magnétoscope »*, ajoute-t-il.

D'où le recours à la puissance de l'informatique. En combinant les technologies de l'ordinateur et de la télévision, Gateway 2000 réussit un mariage impressionnant. Ainsi, l'image atteint une qualité comparable à la haute définition grâce à un doubleur de lignes intégré. Le constructeur a déposé plus de 20 brevets sur Destination. Dans le débat sur le rôle de l'ordinateur dans la maison, il apporte une réponse originale dont le succès commercial est, selon lui, considérable aux Etats-Unis. Mais le lancement en Europe n'est pas encore programmé.

DÉPÊCHES

■ **COMMUNICATION : l'accès aux lignes numériques au prix d'un modem,** c'est ce que propose Sagem avec ses cartes Cybermod ISDN. Ces dernières peuvent s'intégrer dans un ordinateur fonctionnant sous Windows 95 et bientôt sous Windows NT. Elles coûtent environ 1 100 francs, ce qui les rend compétitives avec les modems les plus puissants fonctionnant à 33 600 bits par seconde (bps). Les cartes ISDN, elles, offrent une vitesse de transfert de données de 64 000 bps sur un canal B des lignes numériques (Numeris en France). En groupant les deux canaux B disponibles, on atteint 128 000 bps. Pour offrir de tels débits à leurs abonnés, les fournisseurs d'accès à Internet doivent s'équiper en lignes numériques. La baisse du prix des cartes et des tarifs Numeris devrait populariser les lignes numériques au sein du grand public.

■ **STOCKAGE : Toshiba Corporation met un DVD** (disque vidéo numérique) pour la première fois en standard dans un nouvel ordinateur. Le Brezza 5 200 VMB est doté d'un processeur Pentium MMX à 200 MHz, de 32 mégaoctets de mémoire, d'un écran de 17 pouces et d'un disque dur de 3 gigaoctets. Le DVD-ROM dispose d'une capacité sept fois supérieure à celle des CD-ROM, soit plus de 4,5 giga-octets. Le Brezza coûte 568 000 yens (26 000 francs) au Japon. Toshiba prend ainsi une longueur d'avance, bien qu'il n'existe quasiment pas de logiciels sur DVD aujourd'hui...

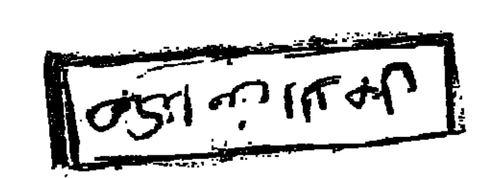

Les imprimantes couleur rivalisent en qualité avec la photo

La taille des points obtenue avec la technologie du jet d'encre se rapproche de ce que l'œil humain est capable de distinguer. Revers de la médaille : les fichiers images deviennent de plus en plus lourds

La « qualité photo », vantée par les fabricants d'*imprimantes, semble désormais à* la portée des imprimantes : en diminuant *la taille et en multipliant le nombre des* points qui composent l'image, ils ont amélioré la résolution optique, qui s'ap*proche désormais des limites de discrimi*nation de l'œil humain. Des progrès ont *aussi été réalisés dans la composition* des encres et la confection des supports papier. Paradoxalement, cette évolution *s'est accompagnée d'une baisse du prix* de vente des imprimantes, qui consti*tuent le principal périphérique associé à* l'achat d'un ordinateur. La technologie à jet d'encre semble bénéficier de cet engouement. Pour rivaliser avec la pellicule argentique, la taille des fichiers compo*sant les images numériques* représente un facteur limitant dans la constitution d'une chaine intégrée allant de la prise de vue jusqu'à l'impression. Mais les imprimantes conservent un net avantage sur les appareils photo numérique en matière de qualité.

LES PROGRÈS réalisés ces derniers mois par les imprimantes couleur sont si confondants que l'argument commercial qui leur applique le label « qualité photo » semble de moins en moins usurpé. Le périphérique le plus utilisé par l'ordinateur domestique – 64 % en sont équipés – n'est plus le parent pauvre d'une chaîne numérique qui prétend aller désormais de la prise de vue à l'édition personnelle de documents photographiques.

En matière d'impression, plusieurs critères permettent de juger la qualité de l'image. Le nombre des points projetés définit la résolution graphique que l'on exprime en points par pouce (ppp, ou dpi, en anglais). Mais la taille de ces points est également décisive : plus ils seront petits, plus on pourra en loger sur une même surface. *« On estime que l'œil humain, placé à à 20 cm d'une image, ne peut distinguer un point dont le diamètre est inférieur à 40 microns* [millième de millimètre] », indique Pascal Dombis, chef de groupe marketing chez Epson, le fabricant qui, avec Canon et Hewlett Packard, fait partie du tiercé de tête du marché de l'impression par jet d'encre.

Les nouvelle imprimantes d'Epson, les Stylus Color 600 et 800 qui seront présentées au Salon IT Forum-Comdex, produisent des bulles d'encre d'un diamètre de 55 microns avec une résolution de 1 440 points par pouce, soit le double du résultat obtenu par les meilleurs modèles actuels. *« La limite des 40 microns est désormais atteinte en laboratoire, mais elle reste encore difficile à maîtriser au niveau industriel »*, précise Pascal Dombis.

DÉTRÔNER L'ARGENTIQUE

La technologie jet d'encre représente aujourd'hui 86,4 % du marché « grand public » français (SVM-GfK, décembre 1996). Les efforts des ingénieurs portent sur les moyens de réduire et de contrôler la dimension des gouttes. Celles-ci sont produites soit thermiquement grâce à l'échauffement de l'encre, ce qui a pour effet de la projeter ponctuellement à travers une buse, soit grâce à un procédé mécanique, la projection étant alors assurée par un « piston » piézo-électrique dont la force peut être finement réglée.

Mais la résolution n'est pas tout. L'encre évolue sans cesse. Canon a ainsi divisé sa densité par quatre afin d'obtenir des pastels de teinte variable, en superposant jusqu'à trois gouttes sur un même point. Pour certains documents, on peut même utiliser des encres fluorescentes. D'autres, constructeurs comme Epson, travaillent sur la vitesse de séchage de l'encre, qui a été multipliée par dix en une génération d'imprimante. La bulle est désormais fixée en un centième de seconde, ce qui limite les bavures et augmente la vitesse d'impression. Hewlett-Packard propose pour sa part une cartouche d'encre « photo » additionnelle qui permet une impression en six couleurs, plébiscitée par les magazines spécialisés.

Le support est lui aussi un facteur important pour tendre vers la qualité photo. Elle n'est optimale que sur des papiers couchés ou glacés, dont le coût pèse lourd sur le prix encore élevé de la page imprimée (de 3 à 5 francs par feuille pour le format A 4). S'y ajoutent les cartouches d'encre. Le poste « consommables » reste donc élevé, comparé au coût du développement et du tirage argentique. *« Si on veut espérer détrôner la photographie classique, il faudra éviter l'emploi de papiers trop sophistiqués »*, remarque Laurent Glaenzer, responsable des produits périphériques chez Hewlett Packard. Un autre revers de la haute résolution réside dans la taille croissante des fichiers nécessaires à son expression. Une image au format A4 imprimée en 1 440 ppp consommera de 20 à 40 mégaoctets de mémoire sur le disque dur de l'ordinateur. De plus, une puissance de calcul importante est nécessaire pour obtenir une vitesse d'impression « raisonnable ». Avec un processeur Pentium à 133 MHz, Epson estime qu'une image en format A4 à 1 440 ppp met une bonne dizaine de minutes pour sortir de l'imprimante. Les micro-ordinateurs dotés d'un microprocesseur moins rapide, c'est-à-dire l'essentiel du parc installé, mettront à mal les nerfs des apprentis imprimeurs...

« La taille des fichiers est un facteur limitant », reconnaît Laurent Glaenzer. Pour faire le meilleur profit des images numériques, qu'elles soient diffusées sur Internet ou dérivées du film argentique, il faudra donc à l'avenir viser le rapport optimal entre nombre de points et logiciels chargés de les gérer. De nouveaux algorithmes de compression sont à l'étude, des pilotes d'impression lissent les points dans les courbes et les extrémités des dessins et l'on prévoit l'utilisation de nouveaux standards de communication entre micro-ordinateurs et imprimantes.

Aujourd'hui, la qualité d'impression a pris une avance confortable sur les performances de l'autre bout de la chaîne d'impression du futur : les appareils photo numériques. Les moins coûteux proposent des images dont la résolution reste ridicule par rapport à celle des films argentiques. Si elles peuvent faire illusion sous forme de vignette sur un écran d'ordinateur, dont la résolution ne dépasse pas 72 ppp, il n'en va pas de même lorsqu'on veut les agrandir et obtenir une sortie papier. Les imprimantes autochromes ou à sublimation thermique qui leur sont dédiées, proposées aux particuliers entre 3 000 et 4 000 francs, sont adaptées à ces faibles ambitions, puisqu'elles ne proposent pas un format dépassant la carte postale...

IMAGES NUMÉRIQUES

Dans l'immédiat, le photographe amateur qui tient à traiter par informatique ses propres prises de vue sans qu'elles soient fortement dégradées par de grossiers pixels, pourra se rabattre sur les nouveaux numériseurs. Encore chers – entre 4 000 francs et 8 000 francs –, ils sont désormais capables de transformer diapositives et négatifs en images numériques. Ils les restituent avec une résolution sept à huit fois supérieure à celle de la photo numérique « classique ». Le résultat est donc tout à fait compatible avec la qualité offerte par les imprimantes couleur. Ainsi, la boucle est presque bouclée...

Hervé Morin

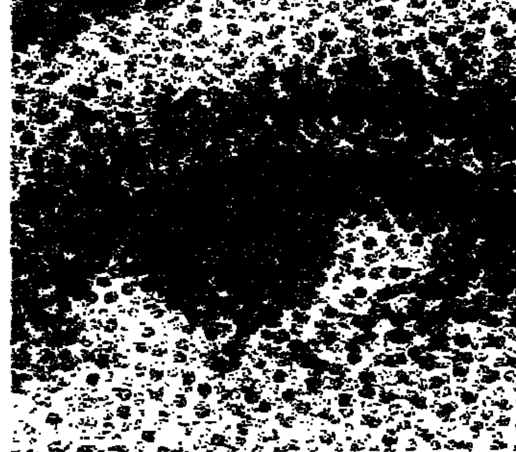
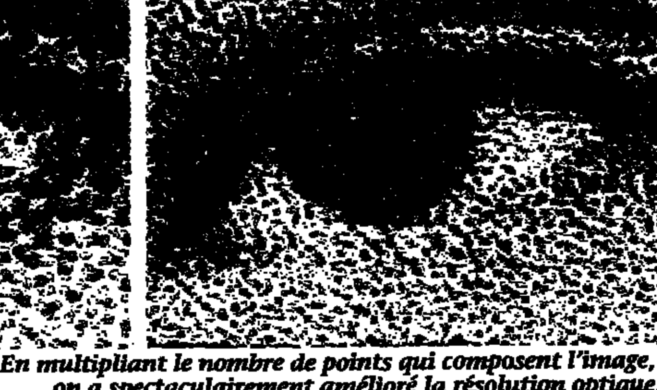
DOC EPSON

En multipliant le nombre de points qui composent l'image, on a spectaculairement amélioré la résolution optique.

La fin du laser ?

Le rendu photographique offert par les imprimantes à jet d'encre couleur peut désormais surpasser celui fourni par des imprimantes laser couleur d'un prix pourtant vingt fois plus élevé. *« Sa disparition dans le segment grand public est prévue vers l'an 2000 »*, prédit Pascal Dombis, de chez Epson, qui note que près de 90 % de ce marché est déjà occupé par le jet d'encre. *« Mais le secteur professionnel y aura toujours recours »*, concède-t-il. Canon et Hewlett Packard, qui proposent imprimantes jet d'encre et laser, et veulent garder les deux, se raccrochent à cet espoir.

En bureautique, où le noir et blanc reste souvent amplement suffisant, le laser fait en effet valoir ses atouts : rapidité d'impression, fonctionnement en réseau, faible coût des consommables et robustesse. Mais la couleur, appréciée y compris pour les documents internes, est plus onéreuse en version laser. Chez Hewlett Packard, Laurent Glaenzer n'envisage pas la mise sur le marché d'une imprimante laser couleur bas de gamme avant 1999 : d'ici là, le système à jet d'encre, déjà vendu à 90 % en version couleur, aura le temps de pousser encore son avantage.

Une baisse des prix vertigineuse

PARADOXALEMENT, les progrès techniques des imprimantes grand public sont inversement proportionnels à leur prix de vente. *La Lettre SVM-GfK* a ainsi calculé qu'entre avril 1993 et juillet 1996, leur prix moyen, tous types confondus, était passé de 4 600 francs à 2 557 francs.

La chute la plus sensible a concerné la technologie laser, la plus onéreuse mais qui, sur la même période, est passée de 10 674 francs à 5 386 francs. Sa grande rivale, le jet d'encre, qui représentait, en septembre 1996, 86,4 % du marché grand public, coûtait en moyenne 1 806 francs. Seule l'imprimante à aiguilles, dont le marché se réduit comme peau de chagrin, a connu une augmentation d'environ 1 000 francs pour atteindre 3 827 francs.

Cette baisse tendancielle du coût des imprimantes devrait cependant se calmer. *« Dans le jet d'encre, nous ne souhaitons pas nous engager dans une guerre des prix*, indique Pascal Dombis, chef de groupe marketing à Epson, *mais instaurer une dynamique similaire à celle qui régit les PC : chaque nouvelle génération propose une amélioration technique pour un prix identique. »*

DÉVELOPPEMENT EN VUE

Cette stratégie s'appuie sur des prévisions d'augmentation des ventes. Epson espère ainsi écouler, en 1997, 1,5 million d'imprimantes à jet d'encre, soit 200 000 de plus qu'en 1996. Chez Canon, François de la Rue du Can, directeur des opérations, mise sur une croissance en volume de 25 % l'an. *« Elle sera parallèle à celle des micro-ordinateurs, ce qui offre de belles perspectives de développement »*, ajoute-t-il.

H. M.

Les entreprises élargissent leur rayon d'action

Les télécommunications révolutionnent la circulation de l'information dans la vie professionnelle. Un domaine où l'efficacité exige des échanges plus faciles

Les nouveaux moyens de communication bouleversent la vie de l'entreprise en repoussant les limites de son champ d'action. Et en lui faisant gagner un temps précieux, lorsque l'objectif, comme souvent, est d'aller vite, très vite, pour se classer en tête au poteau d'arrivée. Les contacts internationaux ne sont plus réservés à la haute hiérarchie qui a le privilège de voyager. La visioconférence abolit les distances et les frontières : le client japonais peut converser en direct avec le technicien français. Bientôt, l'ensemble du personnel communiquera par l'image sur son micro-ordinateur. De quoi faciliter singulièrement le travail de groupe et épargner de bien inutiles allers-retours. De nouveaux outils sont déjà adoptés par des entreprises, comme l'italien Aprilia, qui doit orchestrer la fabrication de ses deux-roues par vingt-cinq sous-traitants. En attendant la vague Intranet.

« LES VENDEURS de mon distributeur sont mes vendeurs. » Cet axiome n'est pas aussi absurde qu'il y paraît. Qui pourrait aujourd'hui figer les limites d'une entreprise ? Bien sûr, il y a une entité juridique, des implantations physiques, des salariés. Mais il y a surtout une information qui circule, s'échange, et se partage. Des réseaux se tissent entre les employés sédentaires ou nomades, les filiales, les fournisseurs, les distributeurs et les clients. Les outils de communication, de plus en plus simples d'usage, favorisent un mode de travail coopératif. Et aident les entreprises à relever un défi que l'on peut résumer en une formule : *« Globaliser l'activité sans pour autant centraliser »*.

Ainsi, les entreprises qui commencent à goûter aux délices de la visioconférence ne peuvent plus s'en passer. Loin d'être un gadget technologique, comme auraient pu le faire penser les nombreuses présentations de téléphone à écran, ce service de réunion à distance s'impose très vite comme un puissant outil de travail. Après les grands groupes, c'est au tour des entreprises moyennes de s'équiper.

VISIOCONFÉRENCE

La société savoyarde Somfy, qui s'est imposée dans l'automatisme pour volets roulants, a répondu il y a un an aux sollicitations de sa filiale japonaise soucieuse de briser son isolement. *« Nos clients japonais se rendent dans les locaux de notre filiale et dialoguent directement par le biais de la visioconférence avec nos ingénieurs du bureau d'études situé en France, ou avec nos responsables qualité. Nous gagnons leur confiance et de nouveaux contrats »*, constate Jean-Pierre Boedt, directeur des systèmes d'information. *« Le coût est de 1 500 à 2 000 francs l'heure. A comparer au prix d'un séjour au Japon, le calcul est vite fait »*, précise-t-il. A une nuance près. Le nombre de déplacements ne diminue pas. Simplement, la communication s'étend à une nouvelle population.

Alors que les voyages sont souvent la chasse gardée de la haute hiérarchie, la visioconférence multiplie les échanges entre experts. Une démocratisation de bon aloi, à l'heure où les entreprises tentent de bousculer leur structure pyramidale pour donner naissance à des équipes transversales. Le mouvement va s'accélérer avec la banalisation de la visioconférence. Des équipements plus légers et donc moins chers capables non plus de dialoguer entre deux sites mais de communiquer en réseau apparaissent. Surtout, chacun pourra bientôt ouvrir sa petite boîte à image sur son micro-ordinateur. De la réunion au simple face-à-face, de la discussion informelle à l'envoi de photos de produit ou l'échange de plans, tous ses modes de communication seront à la portée de chacun.

NOUVELLES EXIGENCES

L'exemple de la visioconférence illustre les nouvelles exigences des projets industriels. Que se soit pour renouveler un emballage, imaginer un nouveau produit, remettre en cause la logistique... plus rien ne se conçoit au niveau national. Il faut d'emblée tenir compte de l'audience mondiale de l'entreprise. Et aller vite, très vite.

L'équipe projet, qui mobilise toutes les compétences vers un même objectif pendant un délai donné, s'impose. Renault, par l'entremise du médiatique chef de projet de la Twingo, Yves Dubreil, a popularisé le concept. Depuis le modèle est décliné avec différentes variantes, chaque entreprise apportant sa touche d'originalité. Dans le cas de Renault, les équipes projet sont concentrées sur un même site, en l'occurrence le Technocentre. Un cas de figure relativement rare. Souvent, les équipes projet rassemblent des compétences disséminées aux quatre coins du globe.

Pour répondre aux besoins d'échanges entre les membres de ces différents groupes de projet, il est impératif de les faire travailler ensemble, de leur donner les moyens de partager l'information. Là, entrent en scène les outils de travail coopératif, de *« groupware »*, et parmi eux, le plus populaire, le logiciel LotusNotes. Aprilia a généralisé l'usage de ce logiciel il y a plus d'un an. Cette société italienne, empêcheur de tourner en rond sur les circuits, remet en cause l'hégémonie japonaise sur le marché de la moto. Elle a écoulé l'an dernier 240 000 deux-roues sur le marché européen, et a vu son chiffre d'affaires plus que quadruplé en quatre ans. Ce succès, elle ne le revendique pas seule. Aprilia est l'exemple même de l'entreprise virtuelle.

« Nous nous sommes dès l'origine concentrés sur la recherche et le développement, le marketing et l'assemblage final. Le reste est confié à des sous-traitants », explique Sandro Caparelli, directeur d'Aprilia France. Les fournisseurs les plus importants, au nombre d'environ vingt-cinq, sont connectés en réseau et le partage d'informations est devenu la règle. A la clé, une réduction du délai de mise sur le marché d'un nouveau modèle, qui, comme le précise Sandro Caparelli, *« atteint désormais dix-huit mois »*.

Avec l'entreprise virtuelle, les frontières naturelles volent en éclat. Les bastions internes, les services, les filiales, se décloisonnent. Les échanges avec les partenaires élargissent le champ d'action. L'entreprise en réseau est en train de naître. Mais pour l'aider à s'épanouir pleinement, une révolution technologique sans précédent est nécessaire. Cette révolution tient en un mot : Intranet. L'idée est simple. Pourquoi ne pas reprendre les technologies qui ont fait le succès d'Internet, le réseau des réseaux, pour donner la possibilité à chacun dans l'entreprise de communiquer ?

Le résultat est spectaculaire : à l'instar du micro-ordinateur, qui a inauguré l'ère de l'informatique personnelle, Intranet donne le coup d'envoi de la communication personnelle. Selon Thierry Leroy, créateur de la société CoPlanet qui accompagne des sociétés comme Schneider dans le déploiement d'un Intranet, *« cela se traduit par une remise en cause du poste de travail de chaque individu en vue d'accroître sa productivité, son efficacité »*. Et ce n'est pas fini. *« Vous pouvez exploiter les mêmes technologies pour communiquer avec vos clients, vos fournisseurs. Le réseau est alors qualifié d'Extranet. A vous d'utiliser au mieux les ressources externes pour votre bien propre »*, précise-t-il.

EXPLOSION D'ÉCHANGES

Cette explosion des échanges tous azimuts va-t-elle alourdir la facture de télécommunications des entreprises, ou provoquer un « grand embouteillage » sur les réseaux ? Que l'on se rassure. La concurrence que se livre les opérateurs de télécommunications joue en faveur de leurs clients. Et des réseaux de plus en plus puissants capables de transmettre aussi bien la voix, des données, ou des images, sont déployés à l'échelle mondiale. Sans oublier que les projets d'autoroutes satellitaires, comme celui que prône Bill Gates, seront peut-être bientôt une réalité.

Marie-Laure Dupraz

PICTURE TEL/GROUPEVIEW

Ce service de réunion à distance devient un véritable outil de travail pour de nombreuses sociétés.

La dentelle de Calais tisse sa toile

D'un côté, des métiers à tisser centenaires. De l'autre, des téléphones mobiles et des micro-ordinateurs portables. La dentelle de Calais se joue du temps. La société Desseilles Textiles l'a bien compris, qui a su allier savoir-faire traditionnel et modernité des outils de communication. Elle a tissé un réseau qui relie Calais à Milan et Stuttgart, mais aussi Hongkong et Taïwan.

Ainsi chaque agent commercial reçoit une information constamment remise à jour sur l'état d'une commande en cours, l'évolution des prix ou le détail des nouveaux modèles. Résultat : une dentelle sur deux est achetée par un client étranger, fabricant de lingerie ou de corseterie. Et, pour découvrir la nouvelle création « Fascination », il suffit de se connecter sur le site de l'entreprise sur la toile d'Internet...

L'assistance à la clientèle ignore les frontières et les distances

ACHETER un modem, c'est bien. Le connecter et communiquer, c'est mieux. Sous le flot des kits de connexion que les fabricants de modems glissent dans l'emballage, le consommateur n'a que l'embarras du choix. Sa sélection faite, et après avoir scrupuleusement rempli les formulaires d'usage et livré son numéro de carte bancaire, il s'apprête à s'élancer sur le réseau. Las. Parfois l'élan se brise sur une sinistre icône, qui lui annonce, que, décidément, certaines subtilités informatiques lui échappent encore. Qu'à cela ne tienne. Sa planche de salut tient en quelques chiffres. Numéro vert, azur ou indigo, qu'importe, téléphoner au service clientèle devient un réflexe.

Même si la conversation se déroule en français, rien ne préjuge du lieu physique de ce centre de support client. Il peut tout aussi bien se trouver à Paris ou à Villeneuve-d'Ascq qu'à Dublin ou à Stuttgart. L'appel du client voyage vers le centre d'assistance le plus proche ou se déroute vers le plus disponible. S'il joue à saute-frontière, il sera aiguillé à l'arrivée vers un téléacteur qui accueillera le consommateur dans sa langue. Tout est transparent pour le client, parfois même gratuit... L'intelligence croissante des réseaux téléphoniques favorise ces tours de passe-passe.

Se différencier par le service, fidéliser ses clients, mieux les écouter pour mieux les connaître, deviennent des leitmotive

Pour l'entreprise qui envisage d'emblée le service client à l'échelle européenne voire mondiale, l'intérêt est évident. Tout l'enjeu est d'apporter à moindre frais une réponse rapide à tous, où qu'ils soient. Sinon gare aux humeurs primesautières des consommateurs, qui ont tôt fait de se jeter dans les bras du premier concurrent venu. Se différencier par le service, fidéliser ses clients, mieux les écouter pour mieux les connaître, deviennent des leitmotive. Ceci est encore plus vrai si le client est un abonné. Les opérateurs de service en ligne ou les fournisseurs d'accès Internet redoublent donc d'attention pour guider les premiers pas des néophytes. L'américain AOL, par exemple, a choisi d'être à l'écoute de ses abonnés français, suédois, allemands ou anglais depuis Dublin. Il suit les traces des promoteurs de la vente directe de micro-ordinateurs Dell et Gateway 2000, qui ont eux aussi choisi l'Irlande comme terre d'élection pour concentrer leurs forces d'assistance.

Ces centres de support sont en fait de véritables usines. Le service s'industrialise. Rien n'est laissé au hasard. Taux d'appels perdus, vitesse de décroché, durée des conversations, nombre d'appels traités : tout est mesuré, chronométré, analysé. La teneur des conversations elle-même ne sombre pas dans l'oubli. Grâce au couplage du téléphone et de l'informatique, des bases de données recueillent précieusement toutes les remarques des usagers. Tous les mouvements d'humeur sont enregistrés. Une aubaine pour les services marketing, qui s'empressent d'exploiter avec avidité cette mine d'informations et tentent de mieux satisfaire les besoins de chacun. Etre plus proche du client, sans plus se soucier des distances, c'est tout le paradoxe du service en réseau.

M. L. D.

Du nomadisme au télétravail, le bureau virtuel gagne du terrain

À DOMICILE, dans des bureaux de voisinage, chez le client, dans le train, à l'hôtel ou dans l'entreprise... Il n'y a plus « un » mais « des » lieux de travail. Le bureau mobile est déjà une réalité. Un téléphone mobile, un micro-ordinateur portable, un modem et voilà les commerciaux ou les équipes de maintenance en contact direct avec leur entreprise quelles que soient leurs pérignations. De là à proposer à ces populations naturellement nomades de poursuivre leur activité à domicile, il n'y a qu'un pas, franchi par quelques entreprises. Toutefois les réticences en France sont nombreuses aussi bien chez les employeurs que chez les salariés. Au-delà du gain sur la surface des bureaux ou sur les temps de trajet, il faut surtout apprendre à travailler en réseau.

Il y a quatre ans, Frédéric Roussin décide de choisir son lieu de vie et son mode de travail. Avec deux amis, il quitte Paris, s'installe en Chartreuse et crée Espaces Métanoïques. Prosélyte, il convainc vingt-cinq spécialistes indépendants du conseil et de l'informatique de rejoindre ce cabinet virtuel, dont chaque membre travaille chez lui. *« Nous vivons dans un paradis technique. Les problèmes sont comportementaux et organisationnels. Nous souffrons du manque de culture informatique des dirigeants »*, constate Frédéric Soussin.

Christine Gauthier, secrétaire générale du Catral, (comité pour l'aménagement du temps de travail et des loisirs en Ile-de-France), au conseil régional d'Ile-de-France, va encore plus loin. *« Le retour à la maison est vécu comme un archaïsme en France. Les gens doivent avoir le choix de travailler près de chez eux et non chez eux »*, ajoute-t-elle. D'où son projet de création en région parisienne (Provins, Gif-sur-Yvette, Marly-le-Roi, Rueil et Issy-les-Moulineaux) d'un réseau de « bureaux de voisinage », d'une centaine de postes chacun, prêts à accueillir des télétravailleurs, des commerciaux en déplacement, des sociétés de téléservices. Reste à savoir quelle sera la réaction des entreprises clientes qui devront payer de 400 à 600 francs par jour et par personne.

BUREAUX DE VOISINAGE

Déjà, Schneider et EDF ont été séduits par le télécentre de Villard-de-Lans qui a ouvert ses portes à l'automne. Les trois salariés du groupe Schneider qui habitent sur le plateau du Vercors ne descendent à Grenoble qu'un ou deux jours par semaine. Les quarante-cinq salariés d'Intel qui ont accepté d'installer leur bureau à domicile, moyennant une indemnité de 1 200 francs par mois, passent également rituellement une fois par semaine dans les locaux de la société américaine. Un espace banalisé de trente postes leur est réservé. *« J'aménage mon temps de travail à ma guise. Nous ne sommes pas évalués sur ce critère mais sur nos résultats »*, explique Ian Esslemont, responsable de développement du marché. L'expérience a été initiée en 1993. En 1995, Intel a déménagé de Saint-Quentin-en-Yvelines à Paris et réduit, au passage, la surface de ses bureaux de moitié.

M. L. D.

Le rôle indispensable des « routeurs »

SAN FRANCISCO
correspondance

« Nous nous servons beaucoup des vidéocommunications dans notre département et nous voulons l'étendre à l'ensemble de la compagnie », affirme Steve Bernstein, responsable de projets dans le groupe des technologies de pointe de Cisco Systems, une des entreprises les plus importantes et les plus dynamiques en matière d'infrastructure de réseaux à commencer par Internet.

Cisco Systems fournit l'équipement dont on ne parle jamais mais sans lequel les informations se perdraient dans le cyberespace : les routeurs, ces aiguillages qui vérifient l'adresse de chaque paquet d'information et s'assure qu'il empreinte la bonne route. Dans un tel domaine, la recherche est fondamentale, mais les chercheurs de Cisco sont disséminés entre la Sillicon Valley, le Research Triangle de Chapel Hill en Caroline du Nord et l'Europe. Tout ce qui leur permet de travailler ensemble sans avoir à se déplacer est bien venu.

Bernstein et son équipe ont recours aux vidéoconférences qui leur permettent d'*« améliorer la communication et la qualité des projets »*. Il ne s'agit pas simplement de voir la tête des autres ou de les entendre. Ils disposent maintenant d'un mélange de hardware et de software qui leur permet une communication multimédia en temps réel. Un document peut être scanné par une caméra et sa reproduction vue en temps réel partout sur le réseau. Certains logiciels permettent d'insérer sans peine du son ou des images dans un document et d'arriver à une véritable collaboration concrète et précise en direct indépendamment du lieu où se trouvent les participants. *« C'est encore un peu primitif*, estime Bernstein, *mais ça nous est déjà utile dans les projets d'ingénierie et pour élaborer les documents importants. »*

Il travaille avec le nouveau logiciel de Microsoft, NetMeeting, et VideumConf Pro, un « paquet » mis au point par Winnov, une petite entreprise de Sunnyvale. VideumConf Pro comprend une caméra miniature, un logiciel et une carte avec puce spécifique qui permet d'obtenir un son comparable à celui d'un CD en « full duplex » (on peut parler en même temps qu'on écoute) tout en garantissant la synchronisation entre l'image et le son. *« Notre force*, estime Garbe, *repose sur la facilité d'installation, la puce de compression vidéo, que nous avons conçue nous-mêmes et que nous fabriquons, et notre logiciel, qui fonctionne comme une sorte de système intermédiaire entre la machine et les programmes traditionnels de communication téléphonique ou de vidéoconférence sur Internet dont nous améliorons les performances. »*

VASTE AUDIENCE

Deuxième aspect de la vidéocommunication rendue possible par NetMeeting et par le « paquet » Winnov, la diffusion vidéo sur le réseau. Une personne s'adresse à une vaste audience disséminée dans le monde et qui suit l'intervention dans un coin de l'écran de son PC. *« On s'en sert pour la formation*, affirme Bernstein. *C'est extrêmement efficace. Les employés ne sont pas obligés de quitter leur lieu de travail et leur foyer pendant une semaine. »*

La troisième étape est celle de la vidéo à la demande. Au lieu d'être diffusé en direct, le cours est enregistré et mis sur un serveur auquel les employés peuvent accéder quand ils veulent. Bernstein se propose d'utiliser cette modalité avec ses clients qu'il a besoin de former à l'usage de ses technologies d'avant-garde.

La vidéocommunication à ce niveau est tellement nouvelle que seuls 10 % du personnel de Cisco s'en servent de manière régulière. Mais la méthode fait tache d'huile. Les employés sont ravis de faire l'économie de voyages fastidieux. Ils en font l'expérience puis la montrent à d'autres, et ainsi de suite.

Garbe, qui est né à Casablanca et vit dans la Silicon Valley depuis treize ans, est convaincu que la vidéocommunication est en plein essor. Cisco est un bon client, Microsoft vient de lui commander 750 cartes d'un coup. Ses produits intéressent les entreprises de sécurité qui s'en servent pour la surveillance à distance. Ils sont utiles dans l'assistance aux personnes âgées qui veulent rester chez elles sans échapper au contrôle médical et pour la télé-médecine (diagnostic, assistance dans des opérations à distance).

Francis Pisani
<fpisani@best. com>

* *Winnov : <www.winnov.com>
*NetMeeting : <www.microsoft.com>

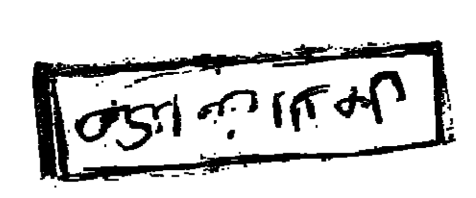

La combinaison de plusieurs technologies est la véritable source de progrès

Pour Arno Penzias, Prix Nobel de physique en 1978, l'avenir est à l'interaction entre les techniques

Pour Arno Penzias, directeur scientifique des Laboratoires Bell de Lucent Technologies, Prix Nobel de physique en 1978, il ne faut pas attendre de révolution du développement d'une seule technique mais plutôt de l'interaction entre plusieurs. Exemple : le GPS (Global Positioning System) qui, associé à une cartographie numérique et à un ordinateur, fournit un système de navigation.

« L'IMPORTANT n'est pas de développer une technologie isolée mais de se demander avec quelle autre technologie elle va entrer en collision. » Pour Arno Penzias, le directeur scientifique des célèbres Bell Labs, il faut raisonner en termes d'interactions et même de collisions. *« La question est de savoir qu'est-ce qui marche avec quoi ? »*, précise-t-il.

Ainsi, la technologie de la Toile d'Internet, associée à celle des écrans haute résolution et à l'augmentation de la bande passante des réseaux a fait basculer la télématique dans l'ère de l'image alors qu'elle ne connaissait que le texte. Arno Penzias souligne la rapidité avec laquelle *« cette technologie a été adoptée par l'industrie américaine »*. La preuve que lorsque les différentes composantes sont prêtes le développement des applications ne tarde pas.

Pourtant observateur avisé de telles évolutions, Arno Penzias reconnaît s'être fait surprendre pas cette vague Internet. Dans son dernier ouvrage intitulé *Harmony* publié en 1995, il écrivait : *« Bien qu'il joue un rôle significatif dans la vie de millions de citoyens adeptes de la technologie, Internet n'occupe qu'une petite fraction de la capacité du réseau mondial de transfert de données »*.

Aujourd'hui, l'auteur note que *« chaque projet de recherche mené aux Laboratoires Bell dispose d'un responsable de site sur Internet »*. Cela dénote, selon lui, l'importance prise par le réseau mondial. Et il va jusqu'à voir dans la Toile une nouvelle *« métaphore de l'information »*. Le format HTML devient le nouveau langage commun. Et l'adresse Internet, libellée avec les trois lettres fameuses lettres WWW, est en passe de remplacer toutes les autres pour localiser une information. *« Si vous voulez communiquer avec le monde, vous devez le faire sur la Toile »*, déclare Arno Penzias. Il reste ensuite à capter l'attention des internautes, ce qui est une autre affaire.

LUCENT TECHNOLOGIES
Arno Penzias, directeur scientifique des Laboratoires Bell de Lucent Technologies.

Mais, avant même de se préoccuper de l'efficacité de l'information, il est nécessaire d'y avoir accès. Alors que ce problème semble moins aigu aux Etats-Unis qu'en France où le grand public reste très réticent à la Toile, ce sont néanmoins des constructeurs informatiques américains qui ont engagé le débat sur l'ordinateur de réseau (NC), une machine moins coûteuse que les PC et conçue pour tirer le meilleur parti de la puissance du réseau télématique.

Sur ce sujet, Arno Penzias fait preuve d'un certain scepticisme. *« Un ordinateur n'est économique que si le coût des communications est faible »*, lance-t-il. Là encore, il s'agit donc de ne pas raisonner sur une seule technologie, l'informatique, mais sur un système, la télématique, dans lequel ordinateur, réseaux de télécommunications et tarifs des services sont intimement liés.

Le développement économique surgit dès lors que l'ensemble des coûts d'une fonction, et non seulement le prix du matériel, tombe en deçà du seuil d'acceptation. Arno Penzias estime que de tels déclics peuvent avoir des conséquences directes sur l'économie d'un pays et même sur son taux de chômage. Et ils promettent d'être nombreux. *« L'ordinateur va entrer en collision avec un grand nombre d'autres technologies »*, prédit-il.

Son meilleur exemple concerne les transports. *« Avec l'énergie perdue par les Etats-Unis dans les embouteillages, il est possible de faire fonctionner l'économie du Japon »*, remarque-t-il. Un constat stimulant pour ceux qui travaillent sur les systèmes d'amélioration du trafic urbain. Arno Penzias constate que plusieurs techniques arrivent à maturité et vont pouvoir se greffer sur le GPS (Global Positionning System), l'appareil de localisation des mobiles à partir du réseau de satellites militaires américains. *« De nombreuses entreprises travaillent sur les cartes qui vont apporter la connexion physique avec l'environnement »*.

Le GPS associé à une cartographie numérique et à un ordinateur fournit effectivement un système de navigation. Ces derniers commencent à équiper les voitures de luxe en France. *« Un million d'automobiles en sont déjà dotées au Japon et le coût d'équipement d'une voiture en GPS est tombé à 1 000 dollars »*, souligne Arno Penzias. Les services d'information sur le trafic en temps réel seront bientôt pris en compte par les systèmes de guidage embarqués. Les conducteurs de voitures pourront ainsi optimiser leurs trajets afin d'éviter les embouteillages.

Mais la vision d'Arno Penzias dépasse largement ce perfectionnement du modèle de circulation actuel. *« En équipant les taxis et les transports publics avec de tels systèmes, il devient possible d'améliorer considérablement leur efficacité. On pourrait ainsi réserver une place sur le prochain bus en sachant qu'il passera devant chez soi dans huit minutes »*, explique-t-il. Pour lui, le choc entre l'automobile, la cartographie numérique et le GPS pourrait modifier profondemment le paysage de la circulation urbaine d'ici cinq ans.

« Avec l'énergie perdue par les Etats-Unis dans les embouteillages, il est possible de faire fonctionner l'économie du Japon »

Au-delà, Arno Penzias pense que *« dans dix ans, tout le monde utilisera le GPS et le décor sera devenu méconnaissable »*. Et d'imaginer un développement massif des transports publics, bus et taxis, fonctionnant de plus en plus à la demande grâce à la gestion centralisée des flottes et aux communications par radio des informations et des données. *« On pourrait employer cinq ou six fois plus de chauffeurs de bus et de taxis qu'aujourd'hui et cela réduirait le chômage de 5 % en France »*, assure Arno Penzias qui apporte ainsi une note d'espoir dans le refrain de suppression d'emplois qui accompagne le développement des nouvelles technologies. Pour lui, l'intégration de différentes techniques est également une source de travail.

« Un ordinateur marche parfaitement tant que l'on ne s'en sert pas pour communiquer avec d'autres machines ». Et de ces problèmes engendrés par la connexion de différents systèmes, *« il faut se réjouir »*. En effet, ce sont eux qui créent de nouvelles activités commerciales de service. Et de citer un autre domaine où la complexité des interconnexions devraient engendrer de nombreux emplois. *« La prochaine grande évolution en matière de télécommunications concernera la domotique, la mise en réseau de la maison. »*

Arno Penzias estime qu'une industrie entière est à créer dans ce domaine. Mais il prévient aussi qu'il ne faut pas attendre de créations d'emplois en liaison directe avec la technologie. *« Ce qui rend l'économie d'un pays plus efficace ne fournit pas toujours du travail »*, note-t-il. En revanche, l'emploi peut venir des conséquences, parfois lointaines, de l'introduction de nouvelles technologies. L'exemple du transport public illustre cette thèse. L'électronique peut créer des emplois de chauffeurs de bus pendant qu'elle en détruit d'autres dans certaines usines. Ainsi, Arno Penzias ne se départit pas d'un optimisme que l'euphorie actuelle des Etats-Unis ne peut que renforcer.

M. Al.

★ *Harmony, business, technology & life after paperwork.* Arno Penzias. 1995, Harper Business, 178 p.

Un physicien hors norme au service d'une entreprise

Né en 1933 à Munich, Arno A. Penzias a obtenu le prix Nobel de physique en 1978 avec son collègue Robert W. Wilson pour leur découverte de la « radiation cosmique micro-onde d'arrière-fond », le fameux rayonnement fossile issu de la naissance de l'univers. A l'époque, les deux chercheurs travaillaient aux laboratoires de la Bell Telephone dont l'origine remonte à 1925. Arno Penzias y est entré en 1961. Aujourd'hui, il dirige les Laboratoires Bell qui emploient 25 000 personnes dont neuf prix Nobel. Célèbres dans le monde entier, les Bell Labs ont déposé plus de 25 000 brevets dans des domaines de la micro-électronique, de la photonique (fibres-optiques), de l'informatique et des réseaux complexes. Ils font partie de Lucent Technologies, société créée en février 1996 à la suite de la restructuration d'AT&T. Lucent Technologies emploie 125 000 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 21,4 milliards de dollars (120 milliards de francs).

Des méga-octets livrés par vélo

Le « vélo-réseau » pour livrer des méga-octets (Mo) au moindre coût. Arno Penzias n'hésite pas à prôner le recours à des technologies de natures très différentes lorsque la combinaison lui semble offrir le meilleur compromis. Ainsi, avec l'arrivée des disques vidéo numériques (DVD) et la lenteur des réseaux informatiques, voit-il une opportunité pour le livreur à vélo. Par la voie déjà suivie par les fournisseurs de pizzas et de cassettes vidéo, les giga-octets pourraient parvenir à leur destinataire en un temps record. D'où le détournement du réseau Internet vers le « vélonet ». Certes ce mode de livraison limite l'origine du point d'approvisionnement à quelques kilomètres. Mais mieux vaut des DVD livrés en quelques minutes, que des milliers de disques dont seule la liste des titres est accessible faute de débit suffisant sur le réseau. Cet exemple, à demi caricatural, illustre le réalisme américain qui fait passer les affaires avant la technologie à la mode.